

LE SIONISME EN PALESTINE/ISRAËL : FRUIT AMER DU JUDAÏSME

André Gaillard

SOMMAIRE

- Avant-propos.....	2
1 - Déficience de l'information et démission banale en Occident	4
2 - La base de l'idéologie sioniste	6
3 - La colonisation planifiée de la Palestine pendant la première moitié du XX ^e siècle	13
4 - 1947 : La création de l'État d'Israël ; les principaux épisodes	21
5 - La guerre judéo-palestinienne de 1947-48.....	26
6 - Les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973 et la guerre du Liban de 1982.....	30
7 - Israël et l'ONU	33
8 - Les organisations terroristes du sionisme.....	37
9 - La colonisation inédite et sophistiquée de la Palestine depuis la création de l'État d'Israël	42
10 - Nationalisme, Apartheid et Racisme anti-"non-Juifs" en Israël.....	48
11 - L'apartheid au quotidien en Israël et dans les « territoires occupés ».....	57
12 - Expulsés, déportés et réfugiés de Palestine.....	62
13 - Sionisme et Anti-sionisme chez les Juifs.....	67
14 - Sionisme et hostilité anti-juive chez les Arabes.....	75
15 - Où en est Israël	78
16 - Quelle "guerre de libération" ?	82
17 - L'arsenal sémantique ou la violence par le Verbe	87
18 - De quelques lois, règlements, arguments, comportements, pensées... suscitées par l'idéologie sioniste.	94
19 - Questions et interrogations	100
20 - Des responsabilités multiples	108
21 - Le racisme en général	112
22 - Racisme dans le judaïsme et racisme dans le sionisme	118
23 - "Antisémitisme" et "antijudaïsme"	131
24 - Le racisme anti-Juifs	134
25 - La lutte contre l' "antisémitisme"	141
26 - En guise de conclusion... et en vrac : Réflexions, Sentences, Humeurs et Prophéties « faciles »	144
Résumé	165
Post-scriptum.....	168
Adresse aux Palestiniens de la Palestine historique et d'ailleurs	170
Bibliographie	171

AVANT-PROPOS

Le XX^e siècle qui vient de s'achever a été riche d'enseignement sur les vertus, mais aussi sur les capacités de nuisance, de la race humaine. S'il a vu dans de nombreux pays l'avènement de la démocratie et la promotion des droits civiques, il n'en a pas moins légué aux générations futures les séquelles de tragédies qui s'inscriront longtemps dans les livres d'histoire. Il serait vain de tenter de les énumérer. Deux d'entre elles, par leur ampleur même, s'imposent à la mémoire collective. Souvenons nous qu'un grand peuple européen, pourtant éminent dans de nombreux domaines, s'est laissé séduire par l'idéologie nazie avec les conséquences monstrueuses que l'on connaît. Souvenons nous aussi qu'ailleurs, notamment en France, une partie non négligeable de l'élite intellectuelle a adhéré pendant plusieurs décennies à l'idéologie communiste responsable de dizaines de millions de morts

Comme en témoignent ces erreurs que nombre de gens instruits et sincères ont partagées, le juste interprétation des événements, lorsqu'ils se déroulent sur de nombreuses années et nous sont rapportés quotidiennement, est toujours difficile. De plus, contrairement à une opinion courante mais fautive, *l'Histoire est la science des événements qui ne se répètent pas*. La prochaine guerre ne sera pas semblable à la précédente, les grandes idéologies du passé ne reviendront pas sous la même forme, les hommes sont confrontés à des situations toujours nouvelles dont la nocivité n'émerge souvent dans les consciences que devant des malheurs caractérisés. Des situations imprévues, non imaginées qui surprennent et qui piègent...

Notre époque n'échappe pas à cette règle... Aujourd'hui, on peut affirmer qu'une idéologie dénoncée pendant longtemps par une partie notable et éminente de la communauté juive d'où elle a émergé portait en elle tous les germes d'une future tragédie. L'idéologie sioniste, à la fois doctrine théorique et base d'un système politique redoutable, est largement méconnue. Basée sur le mythe de la *Terre promise* à un *Peuple élu* par Yahvé, le dieu de la mythologie hébraïque, elle s'est développée depuis la fin du XIX^e siècle et a obtenu en 1947 des Nations Unies un État : Israël. Génératrice d'un état de guerre permanent et d'une colonisation impitoyable à laquelle répond un terrorisme dont l'horreur tend à voiler dans les esprits les vraies origines, cette idéologie, si elle n'est combattue vigoureusement, ne peut pas ne pas aboutir à un désastre à la fois pour le peuple juif qui l'a nourrie en son sein et pour bien d'autres populations. Car, comme le furent en leur temps au nom de la Vérité, les Croisades, l'Inquisition ou les guerres de religions pour le christianisme, comme l'est le fondamentalisme musulman pour l'islam depuis quelques dizaines d'années, le sionisme - au nom d'une donnée qui n'est plus la Vérité mais la « Race » - est un fruit amer du judaïsme...

Face à la situation chaotique qui a malencontreusement découlé de la décision des Nations Unies, face à un affrontement dont nul ne voit l'issue et dont la fin peut s'avérer dramatique, que peut-on faire et espérer ? Mon but, en tout cas, est de porter un regard sur l'idéologie sioniste au vu de ses manifestations sur le terrain, mais aussi de ses sources judaïques généralement ignorées par les auteurs et commentateurs et sans lesquelles tout discours est profondément déficient. Ceci sans méconnaître ce que le judaïsme a apporté à la civilisation, sans méconnaître non plus que la création de l'État d'Israël, pour avoir été historiquement une erreur, a aussi, en succédant à un génocide caractérisé, obéi à des motifs humanitaires.

De par sa perspective précise et limitée, un tel texte peut apparaître à certains comme systématiquement favorable à ceux, Arabes notamment, qui luttent contre l'entreprise en question. Cette interprétation n'est pas juste. Apporter spontanément sa sympathie à un peuple

opprimé, totalement isolé et dépourvu de soutien sur la scène internationale, n'est nullement approbation de ses actions, négation de ses faiblesses, méconnaissance des pesanteurs inhérentes à l'Islam qui l'inspire. Il s'agit simplement, pour une œuvre qui n'est point de compassion mais de justice, de comprendre une idéologie qui, par delà ses hérauts, conduit une machine redoutable.

Compte tenu de la tactique d'intimidation, voire du terrorisme intellectuel qui sévit volontiers dans notre pays avec le fréquent amalgame antisionisme-antisémitisme, compte tenu de l'idéologie d'intouchabilité développée par nombre de responsables juifs, je sais que mes propos - soulignés par des gardiens vigilants, prompts à manier cette injure à la mode - me feront soupçonner de racisme antijuif. Chaque critique de la politique israélienne ou toute opinion non défavorable aux Palestiniens ne sont-elles pas accusées de traduire de l'antisémitisme chez les journalistes, écrivains ou hommes politiques qui se permettent une telle liberté ? Dans l'esprit de certains, le simple emploi du mot « juif » n'est-il pas déjà suspect par lui-même lorsqu'il fait abstraction de l'histoire concentrationnaire récente, voire s'il est seulement prononcé par un non-Juif ? Et, n'y a-t-il pas pour les accusateurs des « *Juifs antisémites* » ou des « *Juifs atteints de la haine de soi* » comme l'indiquent victimes de groupes de pression, E. Benbassa¹, J. C. Attias¹ et M. Rodinson² ? D'aucuns vont m'accuser aussi d'antijudaïsme au prétexte que je dénonce des éléments pervers présents dans cette culture. Mais le judaïsme serait-il donc la seule entreprise humaine à ne pas véhiculer de tels éléments ? Depuis un certain nombre d'années, les chrétiens en viennent à reconnaître et à regretter profondément certains écrits et pratiques criminogènes du christianisme³. Les Juifs ne seraient-ils pas capables de faire de même avec le judaïsme, la Bible et le Talmud ?

Les pages qui suivent se proposent de réunir les données essentielles d'ordre historique qu'il convient d'avoir à l'esprit. Elles cherchent aussi à analyser les éléments constitutifs de l'idéologie sioniste et à mettre à jour les véritables causes du drame quotidien qui se joue en Palestine. Elles se veulent enfin un réquisitoire face au *crime d'indifférence* des hommes politiques⁴.

Parmi toutes les causes qui méritent d'être soutenues et sur lesquelles les Occidentaux directement responsables peuvent parfaitement agir, la dénonciation de l'idéologie sioniste m'apparaît en effet comme une des premières. Grâce à l'apport des historiens et journalistes courageux, Juifs en majorité honnis dans leur communauté, grâce aussi au recul du temps qui permet une perspective valable, cette tâche est aujourd'hui facilitée.

¹ *Les Juifs ont-ils un avenir ?* p. 243.

² *Peuple juif ou problème juif ?* p. 6-12 et 292-293 entre autres. *La haine de soi* est le nom d'une autocritique formulée initialement par Lessing au début du XX^e siècle.

³ Le théologien catholique, Y. Burdelot, dans *Devenir humain*, Ed. du Cerf, p. 170, écrit ainsi : « *Il y a dans nos esprits une représentation de « Dieu » qui est à la source des plus grands maux dont souffre et a souffert l'humanité. Et il existe un comportement humain qui, tentant de s'attribuer à soi-même la puissance dont nos rêves affublent ce « Dieu-là », pense ne se réaliser, et donc donner sens à sa vie, qu'en dominant et écrasant les autres.* »

⁴ Dresser un réquisitoire quel qu'il soit - comme, par exemple, dans ce texte, celui du sionisme - est toujours une entreprise qui peut *a priori* être qualifiée de partisane par l'accumulation de données allant dans un seul sens. Quel est l'individu, le mouvement, la philosophie qui n'ait apparemment que des côtés négatifs ? C'est la loi du genre donnant à tout réquisitoire un aspect *injuste*. Mais un réquisitoire c'est aussi et d'abord un plaidoyer en faveur d'une cause *supérieure* de justice. Ici, c'est la cause de tous ceux, Juifs et non-Juifs, victimes à un moment donné de l'Histoire de certains éléments du judaïsme.

1 - DÉFICIENCE DE L'INFORMATION, MÉCONNAISSANCE D'ORDRE RELIGIEUX et DÉMISSION BANALE EN OCCIDENT

Depuis 1922, date où la Société des Nations confia à la Grande-Bretagne un mandat sur la Palestine à la suite de la défaite des empires centraux et de l'éviction de la Turquie en tant que puissance dominante, depuis 1947 surtout, date à laquelle l'ONU décida de scinder le pays pour y créer deux États, l'un juif, l'autre arabe, il ne s'est guère passé de jour sans que les journaux ne nous apportent une information relative à cette région du Proche-Orient où s'affrontent de façon ininterrompue et plus ou moins violente deux communautés : les Juifs d'une part, les non-Juifs d'autre part, ces derniers étant avant tout des Arabes musulmans.

Les informations n'ont donc pas manqué sur ce sujet. Pourtant, une fraction notable des Occidentaux, notamment dans l'élite intellectuelle et politique, est comme indifférente au drame quotidien qui se joue en Palestine. Un phénomène banal d'accoutumance et de lassitude en est sûrement une raison notable, mais plusieurs éléments sont venus néanmoins y contribuer de manière décisive.

Le premier élément favorable au développement de l'idéologie sioniste et de sa méconnaissance par le grand nombre est sans doute représenté par un phénomène passif : le *trop plein* ou l'*excès* de mémoire dont parle Paul Ricœur dans un récent ouvrage (*La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*) et qu'il dénonce d'une manière générale... Après le cataclysme de 1939-1945, bien plus encore qu'après la guerre de 1914-1918, les études des historiens ne pouvaient qu'être monumentales, fort nombreuses et prolongées. À ces études sont venues s'ajouter logiquement les multiples commentaires et interprétations des politiques et puis, bien sûr, les interventions diverses des polémistes et des partisans : une « montagne » de mémoire en est résultée que les médias de notre époque, notamment la télévision, nous livrent chaque jour. Indépendamment des perspectives et des intentions diverses qui sous-tendent cette information constante et multiforme, la place forcément éminente qu'occupe le génocide des Juifs par les nazis, et partant l'émotion suscitée, ont manifestement joué de façon exceptionnelle en faveur de l'entreprise sioniste, d'abord en faisant négliger la très importante littérature juive formellement opposée à son projet territorial et en supprimant toute réflexion prospective quant aux risques pour l'avenir d'un État spécifiquement « juif », ensuite en voilant la réalité de son présent sur le terrain.

À côté de ce premier phénomène, on peut affirmer d'autre part que l'information relative au Proche-Orient en provenant majoritairement d'une source, israélienne en la circonstance, a été gravement déformée, que l'interprétation des événements a été terriblement partielle et injuste pendant de nombreuses années. « *La mémoire sioniste a régné aux dépens de celle des Palestiniens* » a écrit l'historien israélien Ilan Pappé de l'université de Haïfa, tandis que le Général de Gaulle pouvait déclarer dans les années 60 : « *qu'il existait en France un puissant lobby pro-israélien exerçant notamment son influence dans les milieux d'information. Cette affirmation, à l'époque, fit scandale. Elle contient pourtant une part de vérité qui est toujours d'actualité* » (P. Alexandre "Le préjugé pro-israélien", Le Parisien libéré du 29 février 1988).

Il semble bien, en effet, que la méconnaissance des données du problème représente la principale cause de cette indifférence de l'opinion publique occidentale qui n'a manifestement pas pris la mesure de la gravité potentielle des « événements » qu'on lui rapporte chaque jour depuis tant d'années.

Il est d'ailleurs remarquable de constater que - à côté de la multiplicité des informations rapportées en la matière - les commentaires et les jugements que l'on peut voir dans la presse française émanant de journalistes ou d'hommes de lettres sont fort rares. Il est patent aussi que beaucoup de commentateurs non-Juifs apparaissent souvent comme mal à l'aise dans leur rédaction... Quant aux Juifs, religieux ou non, leur situation souvent ambiguë face à Israël, la mauvaise conscience que nombre d'entre eux ont de ne pas y vivre, de ne pas avoir fait leur « aliyah » malgré les multiples et pressantes invitations reçues⁵, les rend souvent terriblement aveugles, silencieux et d'une coupable solidarité. Lévinas, après avoir considéré que la création de l'État d'Israël était bien tardive et salué cet événement d'un : « *Enfin arrive l'heure du chef-d'œuvre* », expliquait ainsi : « *Je m'interdis de parler d'Israël, ne courant pas cette noble aventure et ce risque quotidien* » tandis qu'Élie Wiesel a pu écrire : « *Je ne critique jamais Israël hors d'Israël, c'est le prix que j'accepte de payer pour ne pas y vivre* »... « *la solidarité ne nous permet pas de juger la politique extérieure d'Israël* ». Et, a-t-on jamais entendu, par exemple, un rabbin français ou une organisation d'obédience juive dénoncer la torture utilisée en Israël et, fait unique au monde, légalisée ?

Enfin, il faut bien voir que le judaïsme comme les autres traditions religieuses, entreprises humaines par excellence, contient des éléments potentiellement pervers qu'il s'agit de reconnaître. Le fameux « *Qui n'est pas avec moi est contre moi* » évangélique n'est-il pas à la base de tous les totalitarismes après avoir entraîné le christianisme dans de folles aventures ?

Bref, il est clair que nombre d'observateurs, ou bien n'ont pas intégré, à propos du sionisme, de nombreuses données d'ordre historique ou religieux, ou bien ne se sont pas comportés en hommes libres, à l'instar d'hommes éminents comme J. P. Sartre quand il écrit : « *Je ne peux pas soutenir la politique de l'État d'Israël, mais je ne peux pas non plus m'élever contre elle car alors je me retrouverais dans le camp détestable des antisémites* ».

Je dois reconnaître que j'éprouve quelque aversion pour de telles paroles, en même temps qu'incompréhension pour leur auteur : un philosophe écouté qui, subjugué par le Verbe d'un lobby paranoïaque, n'a pas su prendre parti.

Il reste que Jean d'Ormesson, dans un article du Figaro paru il y a quelques années, se demandait avec pertinence, et non sans courage, si la création de l'État d'Israël n'avait pas été une erreur. À cette interrogation, ma réponse personnelle - qui semblait bien être aussi celle de l'auteur - est « oui » sans hésitation. Une mémoire manipulée jointe à une absence de liberté des hommes politiques et, d'une manière générale, des hommes ayant quelque influence sur l'opinion publique, a manifestement contribué au développement de l'idéologie sioniste qui s'est épanouie avec la création de l'État d'Israël et ne cesse d'étendre chaque jour - face à une communauté internationale sidérée - ses méfaits dans les populations juives et non-juives de la Palestine.

⁵ En 2004, il y avait environ 100 émissaires en provenance d'Israël dans la perspective de convaincre quelque 30 000 Français juifs d'émigrer en Israël. En prenant prétexte de certains actes d'hostilité envers les Juifs constatés en France, leur message est simple : « *Partez de France dès maintenant et venez dans votre vraie patrie* ».

2 - LA BASE DE L'IDÉOLOGIE SIONISTE

L'idéologie sioniste, avec le mouvement qu'elle a suscité, s'est donné pour mission de rassembler en Palestine tous les Juifs du monde (Juifs dits, par une habile fiction, « *de la diaspora* »)⁶, d'établir un territoire peuplé exclusivement de Juifs, dans la perspective de leur assurer, compte tenu des persécutions dont ils furent souvent victimes, une sécurité définitive. Bien que précédée d'initiatives diverses qui, au cours des siècles, avaient pour but une ré-appropriation de la Palestine, elle ne s'est vraiment structurée qu'à la fin du XIX^e siècle avec Theodor Herzl qui considérait, avec bien d'autres Juifs, que l'antisémitisme était « éternel », consubstantiel en quelque sorte au judaïsme. Elle s'est développée pendant la première moitié du XX^e siècle malgré l'opposition prolongée de la grande majorité des Juifs et, à la suite de la seconde guerre mondiale, s'est concrétisée avec la création de l'État d'Israël en Palestine.

Le sionisme repose sur deux données fondamentales et conjointes du judaïsme :

- **une donnée d'ordre religieux** : le mythe biblique de la "Terre promise" à un "Peuple élu" ;
- **une donnée d'ordre juridique** : la loi établissant la transmission héréditaire de la judéité.

À ces données, il convient d'associer :

- **une donnée d'ordre scripturaire** : les textes exaltant la « race » juive.

1 - Le mythe biblique de « la Terre promise » et du « Peuple élu » est le premier pilier de l'idéologie sioniste

Selon ce mythe, les Hébreux et leur dieu, Yahvé, ont élaboré, voici quelque trois mille ans, un contrat (l'Alliance) selon lequel les Hébreux, moyennant obéissance à ce dieu, constituent son peuple privilégié, le *Peuple élu*, et reçoivent en héritage une terre particulière, la *Terre promise*. (Gen. IX, 18)

Associant les deux notions fondamentales pour le judaïsme de « race » et de « Terre promise », la Bible met dans la bouche de Yahvé ces paroles : « *J'ai octroyé à ta race ce territoire du torrent de l'Égypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate* » (Gen. XV, 18).

C'est sur les données de ce mythe fondamental du judaïsme qu'est bâtie tout entière l'idéologie sioniste et que s'est fondé pour les Juifs leur « *droit historique* » sur la Palestine. Même les sionistes non religieux et athées, tels les Pères fondateurs et la majorité des Israéliens actuels, ont exploité et exploitent toujours ce mythe originel de la *Terre promise* par un dieu qui, pourtant, n'existe pas pour eux. Il ne faut pas être surpris de cet apparent paradoxe car le statut des mythes ne se modifie que très lentement avec le temps. Dans un premier stade, en effet, les mythes sont vus comme des événements authentiques, c'est la phase théologique où leur prégnance est maxima, puis dans un second stade (atteint après un certain nombre de siècles d'évolution, voire de millénaires), ils rentrent dans la phase mythologique proprement dite : c'est la phase que l'on peut qualifier de culturelle où leur influence se réduit mais garde longtemps encore une capacité d'inspiration et de

⁶ Initialement, le terme de « diaspora » a signifié la dispersion des juifs à la suite de leurs révoltes réprimées par les Romains, d'abord en 70 avec la destruction du Temple puis en 135. Le terme s'applique donc normalement à cet exil précis des Juifs et, par extension, à l'exil massif d'autres populations que ce soit à l'occasion des guerres ou de conditions économiques particulièrement défavorables. On parle de diaspora irlandaise, chinoise, italienne... etc. Pour les sionistes - comme pour tous les Juifs religieux ou restant tributaires du mythe ancestral - la diaspora s'applique à tous les Juifs du monde qui ne peuvent qu'être en exil hors de leur vraie patrie : la Palestine historique.

Carol Lancu fait même franchir à la fiction un nouveau pas en parlant de « *la diaspora d'Égypte au III^e siècle av. J.-C.* »... En somme une diaspora d'avant la diaspora ! (*Les mythes fondateurs de l'antisémitisme*, p. 23).

conditionnement plus ou moins importante... Malgré l'émergence dans les esprits de leur caractère légendaire, ils continuent à imprégner durablement la civilisation qui les a portés, à meubler son imaginaire collectif et, partant, à mobiliser des énergies colossales et aveugles. « *Lors même qu'il s'éloigne de la religion, écrit Cioran⁷, l'homme y demeure assujéti ; s'épuisant à forger des simulacres de dieux, il les adopte ensuite fiévreusement : son besoin de fiction, de mythologie, triomphe de l'évidence et du ridicule* ». Car l'on sait, contrairement à ce qui a pu être professé pendant longtemps, que les croyances ne sont pas solubles dans la connaissance. Ainsi que l'écrit Régis Debray⁸ : « *La vérité est l'ennemie de l'erreur, soit, mais elle ne peut rien contre l'illusion* ». André Chouraqui⁹, traducteur de la Bible, du Nouveau Testament et du Coran, ne nous dit-il pas, quant à lui, que « *La vraie mission d'Israël est de réaliser l'Alliance* » entre les Juifs, les chrétiens et les musulmans ?

À noter que le mythe de l'Alliance conclue entre un dieu et un peuple - comme les autres mythes hébreux (la Création, le Paradis terrestre, le Pêché originel, l'Espoir messianique...) - a été adopté aussi par les chrétiens dont la doctrine conforte l'idéologie sioniste. Conformément à la doctrine catholique - « *Le salut vient des Juifs* » proclame l'Évangile de saint Jean (Jn IV, 22) - J. M. Lustiger¹⁰, archevêque de Paris, peut écrire : « *Les Juifs ne sont ce qu'ils sont que dans la mesure où ils sont d'abord les témoins de l'Élection* ». Quant aux chrétiens millénaristes des États-Unis, Mormons, Évangélistes, Baptistes, Pentecôtistes..., estimés entre 40 et 80 millions de personnes, ils voient toujours la naissance de l'État d'Israël et son expansion territoriale comme une étape nécessaire aux projets de Dieu pour l'humanité. Les prophéties bibliques ne peuvent s'accomplir que si le peuple juif possède toute la terre promise. 60% d'entre eux, conformément à l'annonce faite dans le livre de l'Apocalypse, affirment que le monde prendra fin lors de la bataille d'Armagedon opposant Jésus et Satan avec, cette fois-ci, la conversion des Juifs au christianisme et le retour de Jésus le Messie dans sa parousie¹¹.

On peut noter aussi que plusieurs peuples du Proche-Orient¹² ont reçu de leur dieu des promesses semblables à celles des Hébreux. En Égypte, sur la stèle de Karnak, dressée par Toutmosis III (au XV^e avant notre ère) pour célébrer ses victoires, le dieu déclare : « *je t'assigne, par décret, la terre de long en large* ». Dans le *Poème babylonien de la création* (du XI^e siècle avant notre ère) il est dit aussi que le dieu Mardouk « *fixe à chacun son lot* » et qu'il ordonne pour sceller son Alliance avec le peuple « *de construire Babylone et son temple* ». Quant aux Hittites, ils célèbrent et chantent Arinna, la déesse solaire qui : « *veille sur la sécurité des cioux et de la terre... et établit les frontières du pays* ».

À propos du mythe fondateur chez les Hébreux, mythe qui nous intéresse particulièrement ici, il est intéressant d'évoquer ici la thèse de Messod et Roger Sabbah¹³. Selon ces chercheurs juifs le peuple hébreu ne serait autre que le peuple égyptien d'Akhet-Aton, la capitale du pharaon monothéiste Akhenaton ! En fait, cette thèse semble elle-même dépassée : il est maintenant parfaitement établi que la Bible a été écrite en grande partie au VII^e siècle av JC après la destruction du royaume d'Israël par les Assyriens et que le texte qui a fondé le peuple juif, à côté de données historiques certaines et fort importantes, est très largement légendaire. Il n'y a plus de débat scientifique sur cette question. Comme l'écrit Pierre Stambul en

⁷ préface à *Mahomet ou le fanatisme*.

⁸ *Le feu sacré, fonctions du religieux*, p. 281.

⁹ *Mon testament : le feu de l'Alliance*, p. 135.

¹⁰ *La Promesse*, p. 162.

¹¹ En octobre 2004, des milliers de chrétiens sionistes, dont beaucoup ne connaissaient rien d'Israël, ont manifesté leur soutien à l'extrême droite israélienne contre le projet du gouvernement d'évacuer le territoire de Gaza.

¹² *Les religions du Proche-Orient*, René Labet, Éditions Fayard, 1970.

¹³ *Les secrets de l'Exode* - Éd. J.C. Godefroid, 2000. À noter d'ailleurs qu'il était déjà établi depuis longtemps que Moïse, le conducteur des Hébreux, était égyptien

rappelant les travaux de Finkelstein et de Silberman (*La Bible dévoilée*) : « *L'histoire des premiers juifs est "merveilleuse" mais c'est une légende qui a été fétichisée par toutes les religions monothéistes* ».

Quand on a mesuré les gigantesques conséquences que la croyance au mythe de la *Terre promise* a entraînées dans l'Histoire, notamment depuis un siècle avec le mouvement sioniste et si, par ailleurs, on suit l'hypothèse de divers historiens contemporains selon lesquels les Juifs du Maghreb sont des Berbères judaïsés à l'époque romaine tandis que les musulmans de la Palestine arabe sont des Juifs convertis à l'islam dans les premiers temps de la conquête, comment ne pas évoquer les abysses où peuvent conduire les illusions humaines !

Car, ainsi que l'écrit Eli Barnavi¹⁴ : « *On a beau vouloir évacuer Dieu de l'histoire juive, le retour à Sion reste, quoi qu'on en ait, une idée religieuse* ».

2 - La loi rabbinique de transmission héréditaire de la judéité

Alors que les adeptes de la plupart des religions n'ont que le lien d'une croyance et de pratiques communes et que chacun peut prétendre à une telle adoption, le judaïsme établit un lien particulier d'ordre héréditaire. Fait rare dans l'Histoire de l'humanité, la naissance est le vrai critère d'appartenance : la loi établit, en effet, que le caractère de *juif* est transmis par le sang maternel¹⁵. Ainsi que le précise M. Wiewiorka¹⁶, « *la transmission de la judéité, selon la loi juive, relève d'un principe biologique* ». Ce caractère est de plus indélébile : même en cas d'apostasie du judaïsme ou de mariage mixte (qui équivaut à une apostasie), tout sujet reste juif selon le Talmud et l'histoire rabbinique. Le critère d'appartenance est binaire : on est juif ou l'on ne l'est pas. (À noter que pour l'Église aussi, tout au moins en Espagne du XV^e au XVIII^e siècle, un Juif baptisé reste juif, c'est-à-dire un « *filis de Satan* » ; ce principe sera également suivi par les nazis).

Certes, la Loi fondamentale de l'État d'Israël, conformément à la loi juive, prévoit des apports étrangers par conversion (« *est considérée comme juive une personne née d'une mère juive ou convertie* ») mais les conditions exigées concrètement par les rabbins sont telles - notamment celle de pratiquer les 613 commandements de la Torah - que, sauf exception, un *goy* ne devient pas juif, conformément d'ailleurs à la thèse majoritaire selon laquelle « *la volonté ne saurait suffire pour faire partie du peuple élu* ». À noter que le terme de *goy* - dont le féminin *goya* est associé à l'impur, au souillé - fut appliqué initialement aux chrétiens, ensuite à tous les étrangers. Le judaïsme, en effet, non seulement ne fait aucun prosélytisme mais pratique une dissuasion maximale près de tout candidat éventuel à la conversion¹⁷ : ce rejet systématique est, bien entendu, l'élément premier du communautarisme allant volontiers à la ghettoïsation, cette donnée fondamentale du judaïsme. Certes, il a pu exister ici ou là un certain prosélytisme juif au cours de l'histoire mais le phénomène est resté très marginal. Traduisant une négation des données essentielles du judaïsme, il fut toujours combattu vigoureusement par les autorités religieuses. De toutes façons, après les exceptionnelles conversions légitimées par les rabbins, la loi du sang en vigueur s'applique dès la première génération pour les descendants du converti.

Il convient d'ajouter que ce marquage identitaire par le sang institué par la loi de transmission héréditaire de la qualité de *juif* se trouve complété et aggravé par un marquage

¹⁴ *Sionisme et Sionismes* in *Le sionisme expliqué à nos potes*, p. 62

¹⁵ On peut noter que la transmission se faisait par le père pendant la période biblique. Un changement radical s'est produit pendant la période talmudique : les rabbins décidèrent que l'identité juive passerait par la mère.

¹⁶ *L'espace du racisme*, p. 235.

¹⁷ A. Chouraqui dans *Mon testament*, p.7, précise même que : « *Pour le juif de l'exil, tout prosélytisme était à la fois impossible, interdit et lourdement sanctionné* ».

dans la chair : la circoncision. Dans le judaïsme, en effet, la circoncision n'est pas seulement une pratique archaïque - malgré les tentatives de lui donner une justification médicale au siècle dernier - elle revêt une signification précise : c'est le signe de l'Alliance éternelle d'un individu avec Yahvé le dieu de la mythologie hébraïque. Même sur un enfant mort avant l'ablation du prépuce le mohel effectue son travail rituel.

Le judaïsme va ainsi comporter, par rapport aux autres traditions religieuses, une dimension qui lui est pratiquement spécifique : la dimension raciale. Désormais cet enfant qui vient de naître comme Juif ne sera plus - quelles que soient ses futures options spirituelles - tout à fait libre : à moins d'acquérir une indépendance d'esprit non commune, les séquelles de son sexe mutilé lui rappelleront chaque jour de sa vie qu'il fait partie d'une « race » à part, qu'il n'est pas comme les autres (à moins qu'il se voie « normal » parmi les « anormaux », « supérieur » parmi les « inférieurs »).

Alors que, comme le dit le philosophe israélien Y. Leibowitz¹⁸, « *la notion de "juif" n'était à l'origine ni raciale, ni nationale mais religieuse* », une évolution s'est produite : la condition raciale (l'hérédité) est suffisante pour être juif et citoyen d'Israël, la condition religieuse (la croyance) absolument facultative.¹⁹ Quant à J.C. Attias²⁰, après avoir constaté que nombre de Juifs « *n'observent plus le shabat* », « *s'habillent comme tout le monde* », que « *les traits discriminants dont l'histoire les avait affublés sont en train de disparaître* », il dit de son côté qu'« *il ne reste plus que la race* » comme élément distinctif entre un Juif et un non-Juif, cette *race* qui se transmet par la femme malgré son statut inférieur à celui des hommes, ceux-ci se réservant la transmission du savoir et des valeurs du judaïsme.

Certes, ce même auteur constate que le judaïsme réformé aux États-Unis, comme le judaïsme libéral de France, accepte l'identité juive des enfants nés d'un père juif et d'une mère non juive mais, de toute façon poursuit-il, « *la généalogie n'en demeure pas moins quelque chose de fort dans la tradition juive, qui insiste sur la valeur du lignage* »²¹. On n'est pas juif par la géographie ou la croyance comme on peut être chrétien ou musulman mais essentiellement par le sang. « *On ne devient pas juif, on naît juif* ».

L'identité juive par filiation s'est donc imposée sur l'identité par adhésion. Une frontière a été établie qui la volonté ne saurait franchir. On peut ajouter que cette notion de « race juive », de « sang juif », omniprésente dans les écrits du judaïsme depuis deux millénaires, transcende les multiples races « naturelles » que comportent les populations juives. Fait unique dans l'Histoire de l'humanité, alors qu'il n'y a pas plus de « race juive » objective que de « race française » objective, avec le judaïsme, la notion subjective de « race juive » s'impose comme le dénominateur commun de l'être juif.

3 - Les textes de la Bible exaltant la « race » juive

Alors que certains écrits du judaïsme comportent une dimension universaliste hautement respectueuse de l'étranger : « *N'humilie pas l'étranger, ni l'opprimé, car vous avez été étrangers en Égypte ! N'humilie jamais la veuve ni l'orphelin* » (Ex. XXII, 20) ; « *N'aie aucune pensée de haine pour ton frère... Tu aimeras ton prochain, il est comme toi* »... « *Tu aimeras l'étranger qui s'installe chez toi comme toi-même* » (Lévitique XIX, 17-18 et 34) ; « *Ma maison sera une maison de prière pour tous les peuples* » (Isaïe V XI, 7) ; « *vous et*

¹⁸ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 65.

¹⁹ De cette disposition spécifique du judaïsme, il résulte que le semblable d'un Juif est rarement désigné par le terme de « coreligionnaire ». Ce semblable d'un Juif est avant tout « quelqu'un-de-même race », ce qui n'est pas anodin comme nous le verrons plus avant.

²⁰ *Les juifs ont-ils un avenir*, p. 77.

²¹ *Ibid.*, p. 29

l'étranger serez égaux devant l'Éternel. Même loi et même droit existeront pour vous et pour l'étranger parmi vous » (Nombres XV, 15-16), alors que le monothéisme intransigeant du judaïsme a pu contribuer dans un certain courant de pensée à promouvoir l'égalité entre les hommes tous créés à l'image de Dieu, à réduire la barbarie de l'Antiquité et à susciter la générosité qui a pu guider les pionniers du socialisme, les sionistes "de la seconde heure" ont occulté délibérément ces données pour ne retenir que celles qui exaltent l'ethnocentrisme et où le non-Juif, qu'il soit étranger ou résidant en Israël, est toujours un *gentil*, un *goy*²². C'est dans ce sens que nous pourrions dire que le sionisme est un intégrisme ou un fondamentalisme juif.

Découlant directement du mythe de l'Alliance et de la loi raciale instituant le peuple juif comme un peuple différent des autres et séparant les hommes en Juifs et non-Juifs, bien de ces écrits antiques confortent les sionistes dans leur entreprise de retour en terre de Palestine et d'accaparement de cette terre au bénéfice des seuls Juifs.... :

« *Race d'Israël, son serviteur, Enfants de Jacob, ses élus !* » (Chroniques XVI,13).

« *C'est un souvenir pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun étranger à la race d'Aaron ne s'approche pour offrir du parfum devant l'Éternel* » (Nombres XVI, 40)

« *Toi, Éternel, Tu les garderas, Tu les préserveras de cette race à jamais* » (Ps 12, 8)

« *Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi* » dit Yahvé aux Hébreux (Ex XX, 3). Et à ce dieu exclusif s'adresseront les supplications et prières de son peuple : « *Dieu ! si tu voulais massacrer l'infidèle ! Hommes sanguinaires, éloignez-vous de moi... Seigneur, comment ne pas haïr ceux qui te combattent ? Je les hais d'une haine parfaite, ils sont devenus mes propres ennemis* (Ps. 139, 19-22). « *Par ta fidélité tu extermineras mes ennemis et tu feras périr tous mes adversaires, car je suis ton serviteur* » (Ps. 143, 12).

Ainsi parle le Seigneur Dieu : « *Aucun étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire, aucun étranger qui demeure au milieu des fils d'Israël* » (Ez. XLIV, 9).

Le Deutéronome précise le sort qu'il convient de réserver aux idolâtres : « *Si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille ou la femme que tu serres contre ton cœur, ou ton prochain qui est comme toi-même, vient en cachette te faire cette proposition : "Allons servir d'autres dieux" - ces dieux que ni toi ni ton père vous ne connaissez, parmi les dieux des peuples proches ou lointains qui vous entourent d'un bout à l'autre du pays - tu n'accepteras pas, tu ne l'écouteras pas, tu ne t'attendras pas sur lui, tu n'auras pas pitié, tu ne le défendras pas ; au contraire, tu dois absolument le tuer. Ta main sera la première pour le mettre à mort, et la*

²² Si on peut légitimement attribuer au monothéisme quelque vertu, il ne faut pas méconnaître pour autant qu'il fut et reste le plus souvent source d'intolérance. Le monothéisme c'est la vérité absolue et une vision binaire du monde. Les racines de la démocratie et du raisonnement logique sont à l'évidence païennes et polythéistes avec le métissage des cultures et non leur exclusion mutuelle. Renan a pu écrire à ce propos dans *Judaïsme et Christianisme* : « *L'intolérance des peuples sémitiques est la conséquence nécessaire de leur monothéisme. Les peuples indo-européens, avant leur conversion aux idées sémitiques (juives, chrétiennes ou musulmanes), n'ayant jamais pris leur religion comme la vérité absolue mais comme une sorte d'héritage de famille ou de caste, devaient rester étrangers à l'intolérance et au prosélytisme... Les Sémites au contraire, aspirant à réaliser un culte indépendant des provinces et des pays, devaient déclarer mauvaises toutes les religions différentes de la leur.* » Les propos du rabbin Philippe Haddad, appelant Juifs et Musulmans à « *une conversion à un monothéisme fondamentalement éthique* » (*Israël, j'ai fait un rêve*, Éditions de l'Atelier 2003) ne suggèrent-ils pas, eux aussi, que le monothéisme puisse ne pas être "éthique" ?

Si l'on peut discuter longuement sur les valeurs respectives, positives ou négatives, du monothéisme et du polythéisme, c'est-à-dire sur les influences bonnes ou mauvaises, que ces croyances peuvent avoir sur le comportement des hommes, il va de soi que, sur le plan Vérité, le monothéisme n'est pas « supérieur » au polythéisme même s'il semble être apparu postérieurement dans l'histoire de l'humanité. L'un et l'autre appartiennent au domaine de la mythologie, par définition, inaccessible à la raison. L'un et l'autre ne sont ni vrais, ni faux.

main de tout le peuple suivra ; tu le lapideras, et il mourra pour avoir cherché à t'entraîner loin du Seigneur ton Dieu. » (Deut. XIII, 7-11)

Yahvé n'est pas tendre pour les opposants à son peuple : « *Je vais punir Amalec de ce qu'il a fait à Israël en s'opposant à lui quand il remontait d'Égypte. Va maintenant, tu battras Amalec et vous vouerez à l'anathème tout ce qui est à lui : tu n'auras pas pitié de lui et tu mettras à mort hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et moutons, chameaux et ânes » (Samuel XV, 2-3). « Verse ta colère sur les peuples qui t'ont offensé » lit-on aussi dans le livre de Jérémie (XVIII, 20)*

Et puis, n'est-il pas écrit dans la Torah : « *qu'Israël vivra en solitaire et ne se confondra pas avec les nations » (Nombres, XXIII, 94) ?*

N'est-il pas défendu à un Juif de boire du vin versé par un non-Juif ou d'épouser une non-Juive ?

N'est-il pas dit que le Juif religieux doit, chaque matin, bénir Dieu de l'avoir créé Juif et non autre ?

N'est-il pas écrit, dans la *Halakha*, qu'un Juif peut transgresser le Shabbat pour sauver la vie d'un autre Juif, mais non de celle d'un non-Juif ?

N'est-il pas prescrit au Juif pratiquant de prononcer chaque matin les paroles de la prière du Shaharit : « *Béni soit l'Éternel qui ne m'a pas fait goy, Béni soit l'Éternel qui ne m'a pas fait femme. Béni soit l'Éternel qui ne m'a pas fait esclave » ?*

N'étaient-ils pas dans leur droit ces Hébreux emmenés par Josué lorsque, comme le recommande la Torah, ils ont exterminé les populations de Canaan lors de la conquête de la Terre promise : « *Vous chasserez devant vous tous les habitants du pays car c'est à vous que je le donne à titre de possession... Si vous ne dépossédez pas à votre profit tous les habitants, ceux que vous aurez épargnés seront comme des épines dans vos yeux et vous harcèleront sur le territoire que vous occuperez »*

Et dans le psaume 137, n'est-il pas dit : « *Fille de Babylone...Heureux qui saisira tes nourrissons pour leur broyer la tête sur le roc » ?*

Dans la Bible, on lit aussi : « *Lorsque le Seigneur ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays et qu'il aura chassé devant toi les nations nombreuses, tu les voueras totalement à l'interdit (Deut. VII, 1-2) « et tu les supprimeras » (Deut. VII, 24).*

« *Qu'Israël se réjouisse en son Créateur, que les enfants de Zion se réjouissent en leur Roi [...] Qu'ils chantent pour la joie sur leurs couchettes ! Que les louanges élevées vers Dieu ne quittent pas leurs gorges et que les sabres à deux pointes ne quittent pas leurs mains, afin de faire descendre la vengeance dévastatrice sur les nations et le châtement sur les peuples » (Ps.149).*

Le grand mystique juif Moshe Luzzatto (1706-1746) intégrera parfaitement ces données : «*Dans le monde à venir, affirme-t-il sans ambages, aucune nation n'a de place à l'exception d'Israël. N'est-il pas dit d'ailleurs dans le Lévitique (XVI) que : « le plus saint des peuples, est celui d'Israël » ?*

À ce propos, Schattner²³ rapporte une donnée tout à fait caractéristique d'une certaine évolution de l'éthique juive. Alors que dans une version ancienne de la *Mishna* il est dit : « *Qui a détruit une vie a détruit tout un monde et qui a sauvé une vie a sauvé tout un monde* », les versions imprimées ultérieurement sont devenues : « *Qui a détruit une vie au sein d'Israël a détruit tout un monde et qui a sauvé une vie en Israël a sauvé tout un monde »*. Le rabbin Ginburg de la yeshiva du tombeau de Joseph (près de Naplouse), quand il affirme qu' « *une vie juive vaut beaucoup plus qu'une vie non juive* », vient confirmer cette sentence dont les

²³ *Le maillon faible - Interrogations sur l'alliance entre nationalisme et religion en Israël*, Esprit-mai 1998, p.92.

sionistes, et notamment les religieux, vont se servir pour justifier nombre de leurs actions répréhensibles.

Si nous parlons **du** sionisme nous ne méconnaissons pas le fait qu'il s'exprime sous des nuances très diverses. On a pu distinguer notamment le sionisme politique, le sionisme religieux, le sionisme socialiste, le sionisme pragmatique... et puis, bien entendu, le sionisme des Juifs israéliens et celui des Juifs des autres pays. Leurs diverses composantes (socialiste, religieuse et plus particulièrement messianique, libérale, nationaliste, fasciste...) peuvent diverger sur les moyens à mettre en œuvre mais elles sont toutes tributaires du mythe de l'Alliance et de la loi fondant la judéité. Leur objectif commun est à la fois simple et précis : la conquête de la Palestine historique considérée comme terre éternelle du peuple juif.

Le « sol », le « sang » et l'élément scripturaire tels sont les trois piliers fondamentaux du sionisme. Puisés dans l'héritage spirituel du judaïsme – héritage qui se veut exclusif et selon lequel le peuple d'Israël a une vocation universelle et spécifique : celle de la rédemption du genre humain en lui apportant la Vérité et la Justice - un certain nombre de concepts et de comportements particulièrement banals leur sont attachés. Des concepts : ceux de « race juive », de « sang juif », de « pureté du sang » par le non-mélange, de « pureté de lignage » par le non-métissage, d'altérité absolue... ; des comportements : le communautarisme, la séparation d'avec les non-Juifs, la domination sur cette catégorie de personnes dans l'espace territorial de la Terre Promise. Mais ce sont aussi de riches ingrédients politiques. Dans un ethnocentrisme exacerbé, ils vont guider toute l'entreprise sioniste.

3 - LA COLONISATION DE LA PALESTINE avant la création de l'État d'Israël Quelques données essentielles d'ordre historique

Au congrès de Bâle, premier congrès juif mondial, réuni en 1897 par Theodor Herzl, le mouvement sioniste (qui tire son nom de Sion, colline de Jérusalem) se donne pour objectif de favoriser l'immigration juive en Palestine et d'entreprendre la colonisation du pays. La conquête de la Palestine occupée alors par les Turcs y est planifiée : l'Organisation sioniste mondiale, dotée d'une banque et d'une Presse spécialisée est créée, tandis qu'une charte de colonisation (charte qui devait rester secrète pendant très longtemps) est élaborée. Dans sa motion finale, le Congrès revendique « *pour le peuple juif, un foyer reconnu publiquement et garanti juridiquement* ».

Pour faire aboutir la mission qu'il s'est fixée avec ses amis, Herzl mise sur le Royaume-Uni alors au sommet de sa puissance.

À noter que le noyau dur des fondateurs est composé de quelques milliers de personnes jeunes, hommes et femmes, convaincus d'être investis d'une mission sacrée : la conquête progressive de la Palestine. Ils adoptent une tactique qui doit être intangible et qui effectivement le restera malgré les difficultés rencontrées : « *ne jamais abandonner ni position, ni territoire sauf sous la contrainte d'une force supérieure* ». Nantis d'un niveau éducatif et culturel élevé, et y ajoutant habileté, persévérance, travail, solidarité intracommunautaire ainsi que l'argent des communautés juives du monde entier, les pionniers ne se sont jamais départis pendant cinquante ans de cette ligne de conduite qui aura été d'une efficacité remarquable malgré l'opposition farouche rencontrée dans le milieu juif (opposition qui sera examinée plus loin).

La colonisation sioniste revêt un caractère très particulier et inédit. Même si elle a pu s'inspirer - tout au moins à une certaine époque - du colonialisme occidental, elle diffère notablement des colonisations banales de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne, des Pays-Bas..., colonisations pratiquées dans la perspective de s'emparer des richesses - hommes et biens - d'un nouveau territoire, avec l'intention affichée d'apporter à des peuples *attardés* et *carencés*, les *bienfaits* de la civilisation. Dans l'idéologie sioniste, seul le sol a une valeur positive.

La colonisation sioniste est d'abord l'entreprise, non pas d'une nation souveraine, mais d'une communauté dont les membres dispersés à travers le monde - les Juifs - ont en commun la donnée précise d'ordre racial dont nous avons parlé précédemment en même temps que la tradition qui veut que leurs ancêtres aient vécu deux millénaires auparavant en Palestine²⁴.

²⁴ Bien entendu, on peut pratiquement affirmer que les Juifs d'aujourd'hui ne sont pas les descendants de ceux qui ont quitté alors la Palestine. Ainsi que l'écrit Régis Debray (*Le feu sacré*, p. 330) : « *la lignée généalogique unissant les Judéens de l'Antiquité aux Judéo-Espagnols ou aux yiddishphones de la modernité est aussi impériale que fantaisiste.* » Nous verrons que cette donnée mythique, celle d'un peuple génétiquement homogène ayant une continuité de plusieurs millénaires, sera exploitée à fond dans le cadre de l'idéologie sioniste. Notons qu'entre l'expulsion massive des Juifs par les Romains en l'an 135 et un certain retour en Palestine après leur expulsion d'Espagne en 1492 (ils émigrèrent alors dans les différents pays d'Afrique du Nord et du Moyen-orient) il n'y eut pratiquement plus de Juifs en Palestine à l'exception d'une communauté de Tibériade ayant accepté le pouvoir de Rome. L'argument des sionistes selon lequel la présence des Juifs en Palestine est ininterrompue depuis 4 000 ans pour légitimer leur projet est absolument faux.

Il s'agit avant tout d'une colonisation de peuplement destinée, à terme, à s'appropriier le territoire en question en repoussant progressivement à l'extérieur les populations non-juives préexistantes dans une perspective de domination absolue. L'expérience, s'étalant maintenant depuis plus d'un siècle, montre que cette colonisation, commencée d'une manière indéniablement pacifique tout en n'étant pas dépourvue de ruse suivant le plan élaboré par ses premiers initiateurs, est montée ensuite en puissance jusqu'à nos jours (surtout depuis la création de l'État d'Israël) en usant de la force comme le firent les colonialismes occidentaux mais en y associant des moyens inédits, notamment juridiques, moyens particulièrement habiles et efficaces. On peut noter d'ailleurs, à ce propos, que les sionistes ont repris d'emblée la législation d'urgence (Emergency Rules) que les Britanniques avaient conçue pour établir et consolider leur domination dans leurs colonies et qu'ils l'ont ensuite perfectionnée et étendue avec une très grande application. Le sociologue de Jérusalem Baruch Kimmerling, dans son ouvrage *Zionism and Territory* publié en 1983, considère le sionisme, nous dit Greilsammer²⁵, « *comme un mélange réussi de colonialisme anglais et de nationalisme juif* ». Quant à Theodor Herzl, dans une lettre à Cecil Rhodes, l'un des conquérants de l'Afrique australe, il pouvait dire lui-même : « *Mon programme est un programme colonial* ».

L'Organisation sioniste mondiale, dont le siège est à Londres, est à la base de cette entreprise de colonisation dont le rôle est de susciter, de diriger et de coordonner les actions de toutes les communautés sionistes (Yichouv) de par le monde. Le Yichouv juif de Palestine, dont le président sera longtemps Ben Gourion, a bien entendu le rôle primordial. Sa mission affichée est simple : « *la conquête de tous les emplois du pays par la main-d'œuvre juive, condition nécessaire à la réalisation du sionisme* ».

Avant la création de l'État d'Israël, on distingue trois périodes dans la colonisation sioniste de la Palestine :

1 - de la fin du XIX^e siècle (1880) à la guerre de 1914-1918,

2 - pendant la guerre de 1914-1918,

3 - de 1922 à 1947 - sous le Mandat britannique et la guerre mondiale.

1 - De la fin du XIX^e siècle (1880) à la guerre de 1914

Précédée par l'arrivée de juifs immigrés fuyant les pays d'où ils sont expulsés, notamment la Russie, la colonisation effective de la Palestine commence dès la fin du XIX^e siècle. Elle reste néanmoins assez réduite jusqu'à la guerre de 1914. À noter qu'au cours de cette période Theodor Herzl, n'obtenant pas du Sultan de Turquie l'autorisation de l'implantation juive, envisagea un moment une installation en Ouganda sous la protection de l'Empire britannique. L'Argentine, le Nord du Sinaï, la Mésopotamie furent également des localisations discutées. L'idée sioniste ayant évolué, ces territoires furent définitivement rejetés après la mort de Herzl par le Congrès sioniste mondial.

Les colons qui arrivent en deux vagues successives sont surtout des Juifs jeunes venant de l'Europe de l'Est sous l'inspiration de divers mouvements sionistes, notamment du mouvement travailliste (socialiste) et de l'organisation des Amants de Sion créée par Leo Pinsker à la suite des pogroms de Russie de 1881. Pour tous, croyants et non-croyants, de gauche ou de droite, la défense et la récupération de la Palestine est le ciment de leurs communautés. Nombre d'entre eux adoptent un mode de vie égalitaire et communautaire consacré surtout au travail manuel dans l'agriculture.

²⁵ *La nouvelle histoire d'Israël*, p. 96

Le peuple arabe est l'adversaire commun à vaincre, autant que possible « *sans faire de vagues* ». « *Nous devons les exproprier gentiment* » avoue Herzl dans son journal de 1895. « *Le processus d'expropriation et de déplacement des pauvres doit être accompli à la fois discrètement et circonspection* ».

Les colons sont puissamment aidés par le Fonds national juif, organisme créé en 1901, dont la vocation est de recueillir de l'argent des communautés juives du monde entier et d'acquérir les terres, lesquelles par la suite ne peuvent être ni revendues, ni même louées à des non-Juifs. Une loi viendra plus tard - en 1953 - institutionnaliser ce qui n'était jusqu'alors qu'une condition nécessaire pour obtenir un prêt du Fonds National juif.

En 1900, il y avait environ 50 000 Juifs en Palestine, en 1910, 75 000 mais leur nombre chute à 65 000 lors de la Première Guerre mondiale.

2 - Pendant la guerre de 1914-1918

Le gouvernement britannique, pour obtenir l'engagement des États-Unis et de la Russie contre l'Allemagne, cherche l'appui des Juifs américains particulièrement influents. Il a une perspective plus lointaine : celle de faire bénéficier la Grande Bretagne du démantèlement de l'Empire ottoman et de coloniser à sa place la Palestine.

Chaim Weizmann (successeur de Herzl à la présidence de l'Organisation sioniste mondiale) présente alors habilement le plan sioniste comme un moyen de servir les intérêts du Royaume-Uni. Il écrit ainsi au ministre de la guerre britannique : « *En vous exposant notre résolution, nous avons confié notre destinée nationale au Foreign Office et au Cabinet Impérial de la guerre dans l'espoir que le problème sera considéré dans l'optique des intérêts britanniques* ».

C'est sur cette donnée historique que repose la fameuse **déclaration Balfour du 2 novembre 1917** : « *Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait pour porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives* » (ces collectivités regroupent à ce moment-là 90 % des habitants de la Palestine).

À Londres, on sait pourtant que le mouvement sioniste a d'autres ambitions que de servir les intérêts de la Grande-Bretagne. Nombre de politiques ne sont pas dupes. Ainsi lord Curzon, successeur de Balfour au ministère des Affaires étrangères de Grande Bretagne : « *Pendant que Weizmann vous dit une chose et que vous pensez "foyer national juif", il a en vue quelque chose de très différent. Il envisage un État juif, et une population arabe soumise, gouvernée par les Juifs. Il cherche à réaliser cela derrière l'écran et la protection de la garantie britannique* ».

Par ailleurs, avant cette date, les Britanniques avaient déjà fait des promesses d'indépendance aux dirigeants des pays arabes. Pour riposter au calife ottoman - ayant autorité sur les territoires arabes du Moyen-Orient et devenu l'allié de l'Allemagne et de l'Empire austro-hongrois en 1914 - ils avaient suscité une révolte des Arabes contre l'Empire ottoman. En échange, le chérif Hussein de La Mecque qui animait cette révolte avait obtenu l'engagement britannique d'appuyer l'indépendance des Arabes dès la paix revenue. Et en 1915-1916 le Haut-Commissaire du Royaume-Uni en Égypte, Henry Mac Mahon, avait renouvelé la légitimité de l'aspiration des Arabes à l'indépendance.

Mais comment concilier l'indépendance arabe et un foyer juif indépendant ?

Quoiqu'il en soit, la déclaration Balfour, lancée à la cantonade, sans consultation d'aucun pays et contraire à l'accord Sykes-Picot (accord entre la France et l'Angleterre en novembre 1915 pour partager les terres de l'Empire ottoman après la guerre en cours), va faire son chemin...

Comme nous le verrons, les sionistes exploiteront, avec une détermination sans faille, cette déclaration maladroite du ministre du Royaume-Uni à propos de laquelle Arthur Koestler a pu écrire : « *Une nation a solennellement promis à une seconde le territoire d'une troisième* ».

À la faveur de la Révolution bolchevique de 1917, le nombre des colons augmente brutalement : 60 000 russes émigrés prennent massivement le chemin de la Palestine.

3 - De 1922 à 1947, sous le Mandat britannique

À l'issue de la guerre, le Royaume-Uni obtient de la Société des Nations un Mandat sur la Palestine dominée précédemment par les Turcs.

À noter que le Mandat mentionnait explicitement le respect des droits civiques et religieux du peuple palestinien, mais laissait de côté l'élément essentiel : leurs droits politiques.

Dans un premier temps, les Britanniques favorisent la colonisation juive en Palestine conformément à la déclaration Balfour.

Les colons, qui constituent la troisième vague d'immigration, viennent surtout de Pologne puis, à partir de 1933, de l'Allemagne nazie.

Quelques données chiffrées illustrent l'évolution démographique de cette période :

- de 1922 à 1946 : le nombre des Juifs vivant en Palestine passe de 84 000 (1/10 de la population) à 608 000 (1/3 de la population) ;
- de 1897 à 1947 la superficie possédée par les Juifs passe de 20 000 hectares à 608 000 hectares, soit 7 % des terres ; le nombre des colonies passe de 27 à 300 ;
- de 1920 à 1937, la production industrielle de la Palestine, essentiellement du fait des Juifs, passe de l'indice 100 à 1029, tandis qu'à la fin de cette période le revenu moyen de ces derniers atteint alors le double du revenu moyen arabe.

Seule la résistance des Arabes de Palestine limite quelque peu cette gigantesque expansion

Les Arabes se révoltent de 1921 à 1929 d'abord, puis de 1936 à 1939. Après avoir protesté en vain depuis des années, ils s'insurgent contre le Royaume-Uni qui continue en sous-main à favoriser l'immigration continue des Juifs lesquels, avec l'aide massive en argent provenant de toutes les communautés juives des pays occidentaux, colonisent le pays à un rythme toujours croissant.

Les émeutes sont suivies de terribles représailles de la part de l'armée britannique : la ville de Jaffa notamment, place forte des insurgés, est évacuée de force puis rayée de la carte par les unités du génie aidées des forces armées juives clandestines et des groupes terroristes armés par les Britanniques. La révolte est matée au prix d'un grand nombre de victimes arabes: près de mille Palestiniens tués, plusieurs milliers de prisonniers et, parallèlement, plusieurs milliers de maisons détruites.

Les Britanniques, pour conserver les bonnes grâces des Arabes des régions voisines et sauvegarder leurs intérêts pétroliers veulent alors limiter l'immigration.

Mais, cette nouvelle politique est un échec total. L'habileté des sionistes, leurs méthodes, leur détermination et les moyens financiers considérables dont ils disposent ont raison du

Royaume-Uni. Comme le déclare alors Ben Gourion président de l'Histadrout, syndicat-entrepreneur qui représente le futur État en marche : « *Le seul souci qui doit imprimer notre action est la conquête de notre terre et son redressement par une énorme immigration. Tout le reste est rhétorique* ». À noter que cet organisme remplit des tâches très éloignées de celles du syndicalisme européen : la création d'une force de défense (la Haganah), l'encadrement des immigrants, puis, à partir des années 30, l'organisation de l'immigration clandestine, enfin l'aménagement du territoire, l'éducation, la santé et la culture.

Pendant cette période, on peut noter qu'avec l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, la colonisation de la Palestine est assurée principalement par une majorité de Juifs allemands fuyant devant les menaces qui pesaient sur eux. Le régime a pu favoriser leur départ : sur demande de l'Organisation sioniste et par convention avec elle, il a permis momentanément l'exportation de capitaux juifs d'Allemagne.

En 1937 :

Devant les graves troubles, voire l'état de guerre régnant en Palestine, la Société des Nations nomme une commission, **la Commission Peel**, chargée d'enquêter sur place et de proposer une solution à la question palestinienne.

Fait notable, la Commission :

- émet l'idée d'un partage de la Palestine en deux États, l'un juif, l'autre arabe (ce dernier étant rattaché à l'émirat de Transjordanie) tous deux devant accéder à l'indépendance, tandis que Jérusalem et sa région resteraient sous mandat britannique
- préconise un transfert de population pour permettre l'homogénéité de chacune des entités : 225 000 Arabes passeraient de l'entité juive à l'entité arabe, tandis que 1 250 Juifs feraient le trajet inverse.

De plus, le **foyer national juif** (envisagé dans la déclaration Balfour) serait un **État juif**.

Devant cette proposition de la commission, la satisfaction des sionistes est vive : alors que les Juifs représentent alors moins du tiers de la population et détiennent moins de 5,5 % des terres, ils se voient attribuer un État dont les terres cultivables dépassent celles de l'État arabe.

Les autorités britanniques, par contre, connaissant mieux que les autres nations la complexité du problème juif en Palestine et toujours soucieuses de ménager leurs intérêts dans le monde arabe, ne sont nullement de l'avis de la Commission Peel. Ils jugent le Plan élaboré « *irréaliste et impraticable* ».

Néanmoins ce Plan, particulièrement favorable aux sionistes, va devenir par la suite la pierre angulaire de toutes leurs revendications.

La Révolution embrase la Palestine

Les Arabes se révoltent de nouveau contre le Royaume-Uni qui continue à laisser se développer l'immigration juive.

Le Royaume-Uni mobilise alors ses troupes avec l'élite de ses chefs militaires (Montgomery et Haining notamment) et fait la chasse aux insurgés arabes. La répression est terrible : avec l'aide des formations sionistes de la Haganah à laquelle elle fournit aide et entraînement et qui est placée sous commandement judéo-britannique, l'armée britannique tue un grand nombre d'insurgés et en déporte d'autres aux îles Seychelles.

Par une stratégie implacable le peuple palestinien est désarmé.

Devant la gravité des affrontements, la Société des Nations désigne alors une nouvelle commission.

Cette commission dite *technique* s'oppose en tous points aux conclusions de la Commission Peel. Elle juge impossible de créer un État juif *délesté* des Palestiniens. Elle refuse notamment tout transfert des populations arabes hors de la Palestine.

En février-mars 1939 :

Un congrès se réunit à Londres à l'initiative du Royaume-Uni pour déterminer la politique à promouvoir en Palestine. Le *Libre blanc* qu'il rédige prévoit :

- 1 - la fondation sous 10 ans d'un État palestinien indépendant regroupant Arabes et Juifs (avec un maximum de 1/3 de Juifs), État lié par un traité au Royaume-Uni. On lit notamment que « *la déclaration Balfour ne pouvait en aucun cas signifier que la Palestine serait transformée en un État juif, contre la volonté de la population arabe* »,
- 2 - la limitation de l'immigration juive à 75 000 Juifs dans les cinq prochaines années ; cette immigration juive doit ensuite être soumise à « *l'approbation des Arabes de Palestine* »,
- 3 - les transferts des propriétés arabes aux Juifs sont libres dans certaines zones et interdits dans d'autres.

Mais, ces propositions sont rejetées par les deux parties :

- d'une part par les Arabes, plus précisément par le Mufti de Jérusalem parce que la proclamation de l'indépendance de l'État palestinien est remise *sine die*, les autres délégations arabes étant plutôt favorables ;
- d'autre part par les Juifs parce que le Livre blanc condamne le projet sioniste.

Les propositions de ce *Livre blanc* sont néanmoins votées et acceptées. Elles deviennent alors la position officielle du Royaume-Uni.

Mais la guerre de 1939 éclate...

1939 - 1945 : la guerre mondiale

Initialement Churchill, très favorable à l'entreprise sioniste, était farouchement opposé aux données du *Livre blanc* : il y voyait une trahison des propositions faites par Balfour en 1917, propositions qui avaient été le fondement de la politique britannique jusqu'en 1937. Il annonce même la création d'une brigade juive sous drapeau sioniste au sein des alliés.

Cependant, plusieurs membres du gouvernement britannique s'opposent avec force à la politique de Churchill. Deux raisons les motivent : d'une part leur méfiance vis-à-vis de l'entreprise sioniste (compte tenu des manifestations violentes, voire criminelles, dont les Britanniques sont victimes de la part des sionistes en Palestine), d'autre part, les intérêts pétroliers du Royaume-Uni liés au monde arabe.

C'est alors que deux organisations terroristes juives : le Lehi et l'Irgoun redoublent de violence.

Elles se sont manifestées bien avant la guerre mais, dotées de nouveaux moyens, elles se donnent maintenant une triple mission : entraîner militairement (et illégalement) une partie de la jeunesse juive, voler des armes à l'armée britannique, en fabriquer et les stocker, enfin s'attaquer directement aux forces britanniques.

- l'Irgoun

Cette organisation d'inspiration fasciste vit le jour en 1935 et se spécialisa dans les attentats à la bombe contre les Britanniques. En 1939, lors du déclenchement de la guerre, elle conclut une trêve, mais en 1943, sous la direction de son chef Menahem Beghin, futur Premier ministre, elle reprit avec détermination ses attentats.

- le Lehi.

Cette organisation juive extrémiste représentant une dissidence de l'Irgoun jugée insuffisamment agressive envers les Britanniques se spécialisa dans les liquidations de

policiers britanniques. Son chef, Yaïr Stern, fut abattu par les Anglais en 1943 et eut comme successeur Yitzak Shamir (futur Premier ministre de l'État d'Israël). C'est ce dernier qui fit assassiner en 1944 l'envoyé spécial du Royaume-Uni et ambassadeur en Égypte, Lord Moyne, un grand ami de Churchill, partisan de limiter l'immigration juive. (À noter que les deux assassins de Lord Moyne ont été enterrés, lors de la création de l'État d'Israël, au Monument des héros de Jérusalem).

Churchill, profondément bouleversé par l'assassinat de son ami, abandonna alors ses positions passées en faveur du sionisme et ne se soucia plus de l'application du partage qu'il avait préconisé auparavant.

Mais, à la fin de la guerre, il est remplacé par Attlee.

En 1945 : Création de la Ligue arabe

L'aspiration des peuples à l'unité, l'espoir de se dégager de la colonisation, la menace sioniste de plus en plus pressante engagent un certain nombre de pays arabes à s'associer pour une plus grande solidarité. La Ligue arabe est créée qui réunit dans un premier temps l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Syrie et le Yémen. Nuri-al-Saïd en est un des principaux artisans.

Le projet préconise notamment l'unité entre les pays de la Syrie historique : Syrie, Liban, Transjordanie, Palestine, puis la création d'une Fédération avec l'Iraq.

Dans cette unité, il est prévu que les Juifs - tout comme les Maronites du Liban s'ils le désirent - obtiendraient en Palestine un statut d'autonomie dans les régions de forte concentration juive.

Ce projet, consigné dans le *Livre bleu*, ne fait pas l'unanimité des Arabes, mais la charte de la Ligue est néanmoins signée par les divers pays en mars 1945.

En avril 1945, c'est la fin de la guerre - Forts de leur victoire, les États-Unis dominent maintenant le monde de leur influence.

Roosevelt, président des États-Unis (qui avait été élu avec 90 % du vote juif) était d'abord totalement ignorant du problème de la Palestine et entièrement acquis aux thèses sionistes. Toutefois, après un voyage en Égypte il s'était engagé à ne jamais prendre une décision hostile aux Arabes sans consulter « *pleinement et au préalable* » les Juifs et les Arabes.

Mais il meurt bientôt et Truman lui succède

Truman est, lui aussi, très ignorant du problème palestinien et parfaitement conscient de la puissance financière et électorale juive qui a, comme pour Roosevelt, contribué largement à son élection.

À la suite de la visite du rabbin Wise, président de l'Agence sioniste américaine, qui insiste sur la première promesse faite aux Juifs par Roosevelt et qui brandit la menace de la perte de l'électorat juif, Truman décide d'appuyer de tout son poids l'immigration des Juifs en Palestine. 100 000 visas leur sont octroyés par le ministre Harrison.

Au Royaume-Uni, le Parlement, dirigé par les travaillistes, est partagé :

. certains membres - tel le Premier ministre **Atlee** - très liés au Mapai, le parti de Ben Gourion, sont partisans des sionistes. À noter que dès 1944 le Mapai avait appelé à *transférer* les Arabes hors de la Palestine ; maintenant il préconise que toute la Palestine devienne un État juif.

. d'autres parlementaires, tel **Bevin**, le ministre travailliste des Affaires Étrangères, ne sont pas de cet avis. À la lumière des multiples rapports des experts, le sionisme leur apparaît maintenant comme un grand danger. C'est l'épreuve de force entre Attlee et Bevin...

En mars 1946 une commission anglo-américaine :

- prévoit l'immigration de 100 000 Juifs ;
- rejette la formule des deux États ;
- demande (naïvement) la collaboration de l'Agence juive pour lutter contre l'immigration illégale et le terrorisme juifs !
- lève les restrictions sur les transactions immobilières des Juifs.

Pour les représentants de la Grande Bretagne, Bevin et Attlee, il s'agit d'un tout indissociable, mais Truman ne retient que l'immigration des Juifs.

Conférence de Londres

Truman réitère son appui à l'immigration immédiate de 100 000 Juifs et se dit prêt à assurer leur transport. Par ailleurs, contrairement aux propositions de la Commission précédente anglo-américaine, il préconise le partage de la Palestine en deux États et demande au Royaume-Uni de libérer les suspects juifs arrêtés à la suite d'actes terroristes.

Malgré les efforts d'Attlee, c'est l'échec total entre le Royaume-Uni et les États-Unis.

Pendant ce temps, les organisations du Lehi, de l'Irgoun et du Etsel sont particulièrement actives pour faire céder le Royaume-Uni devenu franchement hostile au projet sioniste. Le plasticage de l'hôtel King David notamment, siège de l'administration britannique, entraîne la mort de nombreux civils.

À la suite de ces actions terroristes les Britanniques arrêtent 2 675 suspects juifs (dont Shamir, commandant le Lehi ; Beghin quant à lui parvient à s'échapper). Par ailleurs, ils fouillent le siège de l'Agence juive et y découvrent un important stock de matériel militaire.

L'occupation par l'armée britannique, pendant un jour, de l'Agence juive est considérée, par Weizmann son président, comme une déclaration de guerre du Royaume-Uni non seulement à la communauté juive de Palestine, le Yishouv, mais à tous les Juifs du monde. Mobilisant alors le puissant service de propagande de l'Agence, n'hésitant pas à mobiliser des enfants juifs pour participer aux violentes manifestations anti-britanniques organisées, Weizmann ordonne à tous les Juifs sans exception de faire front contre le Royaume-Uni.

Parallèlement, la Haganah, une organisation militaire sioniste, est chargée de la colonisation du désert du Néguev. Dès octobre 1946 les onze premières colonies y sont fondées.

En résumé, la Grande-Bretagne a mené, pendant la période de son Mandat sur la Palestine (1922-1947) une politique très fluctuante dans cette région, piégée par ses promesses aux Juifs (de leur donner un « foyer » en Palestine) et par ses promesses aux Arabes (de leur donner l'indépendance) :

- par moments, elle a essayé de contenir l'immigration juive. Deux raisons l'y poussaient: d'une part son exaspération devant les méthodes des colonisateurs sionistes occupant subrepticement la Palestine et maniant le terrorisme envers son armée et ses diplomates pour avoir le champ entièrement libre, d'autre part, le mécontentement des pays arabes de voisinage où elle avait des intérêts pétroliers ;
- le plus souvent, elle a fermé les yeux sur l'immigration juive, l'a même favorisée sous l'influence du groupe de pression sioniste et a réprimé très sévèrement les révoltes des Arabes tenus politiquement pour quantité négligeable. En 1917, Lord Balfour ne désignait-il pas les musulmans et les chrétiens de « collectivités non-juives » ou de « minorités non-juives » alors qu'ils étaient 700 000 contre 60 000 Juifs ?

4 - LA CRÉATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL PAR L'ONU²⁶

Les principaux épisodes

Janvier 1947

Le Congrès sioniste exige un État juif sur toute la Palestine ou à la rigueur deux États dans des frontières « adéquates ».

Février 1947

La Conférence de Londres reprend ses travaux.

Le plan britannique exposé par Bevin - conforme au *Livre blanc* rédigé à l'issue du Congrès de 1939 et aux conclusions de la Commission anglo-américaine de 1946 - prévoit un État palestinien bi-national avec 5 ans de tutelle britannique.

Ce plan est rejeté et par les Juifs et par les Arabes.

La Conférence demande le recours de l'ONU.

Avril 1947

L'ONU, en réponse à la demande britannique d'une conférence, nomme une **Commission** d'enquête internationale, l'**UNSCOP** qui est composée des représentants de 11 pays (à l'exclusion des 5 grandes puissances). Ces pays sont les suivants :

- Iran, Inde, Yougoslavie qui souhaitent un État fédéral indépendant avec un État arabe et un État juif ;
- Canada, Pays-Bas, Pérou, Suède, Tchécoslovaquie, Uruguay et Guatemala (ces deux derniers pays déjà connus pour leur appui proclamé au sionisme) se prononcent pour un partage avec union économique.

Pendant le séjour de cette Commission en Palestine, on assiste à une multiplication des opérations d'immigration illégale des Juifs et à des attentats terroristes sionistes dirigés contre les troupes anglaises qui continuent à payer à un lourd tribut. À signaler notamment l'enlèvement et la pendaison de deux sergents anglais dont les cadavres piégés explosent lorsqu'ils sont découverts en faisant de nouvelles victimes parmi les soldats britanniques

Le rapport final de l'UNSCOP recommande notamment :

- la fin du Mandat britannique et une période transitoire avant l'indépendance sous le contrôle de l'ONU ;
- la préservation des Lieux saints ;
- la résolution pacifique des différends entre les deux parties ;
- l'unité économique de la Palestine ;
- la reconnaissance des droits des citoyens étrangers à la Palestine.

Les délégués minoritaires (Inde, Iran, Yougoslavie) recommandent un État fédéral bi-national, tandis que les autres veulent deux États et l'internationalisation de Jérusalem.

La Grande-Bretagne surprise du vote de l'UNSCOP

- refuse implicitement le partage ;
- et décide d'abandonner son Mandat dans un délai de 6 mois si aucun accord n'est conclu entre Juifs et Arabes.

L'affaire de l'Exodus

Alors que se déroulent les travaux de l'UNSCOP a lieu un épisode destiné à forcer les Britanniques à ouvrir les portes de la Palestine aux Juifs. Un vieux bateau nommé pour la

²⁶ L'essentiel des informations et des références contenues dans ce chapitre émanent de l'ouvrage *Le péché originel d'Israël* de D. Vidal et J. Alagazy.

circonstance Exodus 1947, affrété par la Haganah et chargé de 4500 immigrants juifs issus d'Europe centrale, se présente en juillet 1947 au large d'Haïfa en vue du débarquement.

Les Britanniques choisissent alors le refoulement : les passagers sont rudement transférés à bord de bateaux britanniques. Après une escale à Port-de-Bouc le 29 juillet, ils débarquent le 8 septembre à Hambourg alors sous autorité britannique d'occupation...

À l'aide d'informations sur le comportement « sauvage » des Britanniques, informations que l'on sait aujourd'hui en grande partie mensongères, l'Agence juive et ses journalistes lancent alors à travers toute l'Europe, les États-Unis et les nombreux pays où les Juifs sont présents, une violente propagande anti-britannique.

À propos de l'exploitation par l'intelligentsia juive de cet épisode de l'Exodus pour s'attirer la sympathie de l'opinion internationale, Christopher Sykes a pu écrire : « *Exodus 1947 fut parmi les plus importants succès du sionisme avant la naissance de l'État d'Israël. Il devint le sujet d'une saga, avec un livre et un film, ayant autant de ressemblance avec les événements en cours que l'Iliade d'Homère avec le siège de Troie* »²⁷.

Mais les maîtres du jeu en 1947 sont avant tout les États-Unis et l'URSS.

Aux États-Unis, les pressions exercées sur le Congrès et sur Truman par un lobby juif acquis au partage de la Palestine sont déterminantes. Tandis que le risque d'une brouille avec le monde arabe est éclipsé, les États-Unis arrêtent leur position entièrement favorable aux sionistes.

Quant à l'URSS, c'est avant tout son hostilité à la Grande-Bretagne présente dans la région et la perspective stratégique de prendre sa place au Moyen-Orient qui dictent sa conduite. Son vote est paradoxal. Alors que les marxistes ont toujours été des antisionistes farouches l'URSS, en faisant prévaloir son intérêt étroitement national sur son idéologie, appuie soit la création d'un État bi-national, soit celle de deux États, l'un juif, l'autre arabe.

Sionistes et Arabes face au plan de partage

Les sionistes plaident leur cause avec diplomatie. Ils jouent :

- . sur les intérêts électoraux des divers représentants des pays de l'ONU intéressés par la collaboration des organisations juives de leurs pays ;
- . sur l'histoire des Hébreux et de la Bible commune aux Juifs et aux chrétiens ;
- . sur la donnée (que nous savons mythique) suivant laquelle les Juifs d'aujourd'hui seraient les descendants du peuple hébreu de l'Antiquité et, à ce titre, les héritiers légitimes ;
- . sur les persécutions dont les Juifs ont été victimes au cours des siècles dans de nombreux pays ;
- . sur la responsabilité plus ou moins importante des pays occidentaux dans le génocide hitlérien ;
- . sur les réalisations économiques des colons juifs en Palestine, susceptibles de profiter à tous les Arabes de la région, pauvres et peu instruits.

De plus les sionistes, par la voix de leur président Ben Gourion, à un moment particulièrement crucial où les représentants des Nations Unies étaient excédés par l'antagonisme absolu des forces en présence, avaient accepté un compromis de pure tactique mais particulièrement habile, en déclarant se satisfaire d'une seule partie de la Palestine. Malgré « *le lourd sacrifice que cela représente nous sommes prêts à considérer, la question d'un État juif sur une partie significative de la Palestine, tout en réaffirmant notre droit sur toute la Palestine* »²⁸. Parallèlement à cette déclaration publique de Ben Gourion un sous-entendu était clairement exprimé parmi les siens : « *dès que nous serons devenus puissants,*

²⁷ Propos rapportés dans *Le péché originel d'Israël*, p. 33.

²⁸ *Ibid.*, p. 34.

une fois notre Etat établi, nous l'annulerons et nous nous étendrons sur tout le territoire d'Israël ; un État hébreu partiel n'est pas une fin, mais seulement un début ».

Les Arabes, au contraire, assurés de leur incontestable bon droit, déclinent d'emblée toute proposition de partage. Pour le Haut comité arabe (HCA) « *les droits naturels des Arabes de Palestine sont évidents et ne peuvent continuer à faire l'objet d'enquête* ». Le Comité refuse désormais toute coopération avec la Commission de l'ONU.

Face à la tactique subtilement habile des sionistes, celle des Arabes se révéla infructueuse.

De nouvelles sous-Commissions sont alors nommées pour réexaminer les demandes palestinienne et juive.

La Grande-Bretagne est en grand désarroi...

Il en est de même des pays arabes

De nombreuses résolutions sont votées par les différents pays de la Ligue arabe, mais elles demeurèrent toujours des vœux pieux. Toutes les décisions concernant l'aide économique à apporter aux Palestiniens pour contrer les acquisitions systématiques des terres par les colonisateurs sionistes ou l'aide militaire en hommes et en matériel pour s'opposer à tout partage de la Palestine, ne trouvèrent jamais la moindre application concrète par suite des dissensions, de la mésentente et des divergences d'intérêts entre les pays en question. Seule une décision en résulta : l'octroi d'un million de livres sterling à la commission militaire.

En septembre 1947 : l'ONU émet un premier vote pour décider de l'avenir de la Palestine

Le résultat est le suivant :

- 25 voix pour le partage,
- 13 voix contre,
- 19 abstentions.

Mais la résolution, pour être validée, doit obtenir les 2/3 des voix, ce qui n'est pas le cas.

Face au résultat de ce vote qui ne satisfait pas les Etats-Unis, des pressions caractérisées sont exercées sur les représentants des Nations à la fois par le Congrès américain, l'Administration, le Parti démocrate, le président Truman lui-même (inquiet pour sa réélection). Parallèlement, tous les organes du mouvement sioniste présent dans de nombreux pays sont mobilisés dans la même perspective. De tout leur poids ils vont peser pour gagner à leur cause les États les plus faibles.

Ces pressions sont efficaces : les représentants de certains de ces États tels la Grèce, le Libéria... récalcitrants jusque-là deviennent favorables au partage, d'autres tels les Philippines, Haïti... se voient accordés des prêts pour leur développement, tandis que, à l'instigation de l'Administration démocrate, la compagnie de caoutchouc Firestone prévient le Liberia qu'elle annulerait ses projets d'extension dans le pays s'il ne renversait pas son vote en faveur du partage ! (précision apportée par D. Pearson dans le *Chicago-Daily* du 9 février 1948).

Le 25 novembre : l'ONU (où l'Afrique et une partie de l'Asie n'ont pas encore de voix) émet un second vote pour décider de l'avenir de la Palestine

En dépit de l'opposition farouche des États arabes et du Royaume-Uni tout à fait convaincu que la création d'un État juif entraînerait une situation continue de violence et de guerre, le projet soviéto-américain de deux États séparés passe en commission.

Le vote est le suivant :

- 25 voix pour,
- 13 voix contre,
- 17 abstentions,
- 2 absents.

Mais il manque encore une voix pour atteindre la majorité requise des 2/3.

Truman jette alors de nouveau son prestige de Président des États-Unis dans la balance et mobilise tous les moyens dont il dispose, moyens diplomatiques et autres : l'administration des États-Unis menace la France, qui s'est abstenue lors du vote, de lui couper les vivres, tandis que plusieurs chefs de délégations se voient offrir des « enveloppes » ou des cadeaux pour leur épouse²⁹. De son côté, le cardinal Spellmann de New-York, sur la suggestion d'un sioniste américain, parcourt en hâte l'Amérique du Sud pour convaincre les dirigeants des différents pays catholiques de voter en faveur de la création d'un État juif en Palestine.³⁰

À propos de ces événements, nous dit D. Vidal, le sous-secrétaire d'État des États-Unis, Summer Welles, a pu écrire : « *Par ordre direct de la Maison-Blanche les fonctionnaires américains devaient user de pressions directes ou indirectes... afin d'assurer la majorité nécessaire au vote final* ». Le ministre de la Défense James Forrestal dans ses *Mémoires* confirme de son côté que « *les méthodes utilisées pour faire pression, et contraindre les autres nations au sein des Nations Unies, ont frôlé le scandale* ».

Le 29 novembre 1947 : l'ONU vote le partage de la Palestine en trois parties :

- . un **État juif** de 14 000 km² avec 558 000 Juifs et 405 000 Arabes ;
- . un **État arabe** de 11500 km² avec 804 000 Arabes et 10 000 Juifs formé de trois parties séparées : Gaza, la Cisjordanie et la partie nord voisine du Liban ;
- **enfin, une zone sous régime international particulier** comprenant les Lieux saints, Jérusalem et Bethléem avec 106 000 Arabes et 100 000 Juifs.

À noter que l'ONU accorde aux sionistes 50 % de plus que le plan Peel de 1937 soit 60 % du territoire alors qu'ils n'avaient jusqu'alors que 7 % de la propriété foncière ; de plus ce territoire comporte 80 % des terres céréalières de la Palestine et 40 % de son industrie

La résolution 181 est acquise suivant le vote suivant :

- 33 voix pour la création (dont celles des E.U., de l'URSS et de la France) ;
- 13 voix contre ;
- 10 abstentions (dont celle de la Grande-Bretagne qui, se déchargeant de toute responsabilité quant aux conséquences dramatiques qu'elle prévoit, fixe au 15 mai 1948 son retrait civil et militaire de Palestine).

L'ONU prévoit aussi dans sa résolution :

- qu'une union économique, monétaire et douanière (vue comme « une nécessité absolue ») soit réalisée entre les États ;
- que les droits des minorités (bénéficiant d'office de tous les droits civils et politiques) et les principes démocratiques soient respectés ;
- que les futurs textes constitutionnels des deux États suivent les normes de l'ONU.

Ainsi, par un vote à l'arraché - après une bataille fertile en manœuvres, chantages, menaces et coups de bluff - s'est décidé le sort de la Palestine et des populations qui

²⁹ *Le péché originel d'Israël*, p. 37

³⁰ On sait qu'il devait par la suite regretter amèrement sa démarche devant les exactions d'Israël.

l'habitaient. Les Nations Unies, en ne retenant du mouvement sioniste que la louable intention d'assurer la sécurité des Juifs, en méconnaissant le potentiel raciste anti-"non-Juifs" de ce mouvement, en négligeant la très importante littérature juive d'opposition à l'idéologie sioniste, en faisant peu cas des populations non-juives de Palestine, se laissèrent dominer par un puissant lobby tout à sa tâche de forcer par tous les moyens les portes de la Palestine.

Or, la Charte du 26 juin 1945 avait établi : « l'égalité du droit des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes » (article 1.2). Ceci impliquait que les droits dits "historiques" basés sur les multiples éléments du passé - éléments religieux, dynastiques, raciaux, guerriers... générant contestations, violences et affrontements interminables - devaient laisser place à l'expression démocratique de la communauté humaine qui en était la résultante de fait...

En ne respectant pas ces principes établis par elles-mêmes, les Nations Unies qui, par ailleurs, n'avaient pas les moyens d'assurer le partage et ne faisaient que d'autoriser les deux parties à « exister » c'est-à-dire à se battre, trahirent là l'un de leurs principes les plus sacrés, fondement même du droit international : l'autodétermination des peuples.

5 - LA GUERRE JUDÉO-PALESTINIENNE DE 1947-1948

Elle débute le 30 novembre 1947 dès le vote des Nations Unies, bien avant la fin du mandat britannique fixé au 15 mai 1948.

Les sionistes,

Ils sont parfaitement unis et bien préparés à la guerre : une grande proportion est rompue au maniement des armes ; les officiers, formés pour certains au Royaume-Uni, sont compétents.

La Haganah (l'armée juive clandestine) qui s'enrichit de nombreux jeunes Juifs étrangers venant la rejoindre, compte 5 à 7 000 hommes en décembre 1947, 35 000 en mai 1948 et 90 000 en décembre 1948 (Greilsammer³¹).

Des plans de guerre ont été mis au point : d'abord le plan Gimmel, tant que les Britanniques sont présents, puis le plan D (Dalet) après leur départ.

Les États-Unis fournissent une aide financière et militaire massive, tandis que la Tchécoslovaquie assure de son côté une importante fourniture d'armes à partir du 30 mars 1948. À propos de ces dernières fournitures Michel Bar-Zohar dans sa biographie de Ben Gourion écrit ceci : « *Cette nuit-là, un véritable miracle se produit, quand un gros avion – le premier – venu sans escale de Tchécoslovaquie se pose sur un aérodrome secret. Les 200 fusils, les 40 mitrailleuses et les milliers de cartouches qu'il apporte sont immédiatement distribués aux combattants. Un autre se produit le lendemain : le Nora, transportant notamment 4 500 fusils, 200 mitrailleuses et 5 millions de cartouches en provenance de Tchécoslovaquie, force le blocus anglais et jette l'ancre dans le port de Tel-Aviv* »³².

Les Arabes,

Faisant montre d'une grande diversité sociale, dépourvus de conscience politique collective, peu instruits dans leur ensemble, non unis, ils sont mal préparés à l'affrontement.

Leurs milices sont peu nombreuses, dispersées et mal entraînées et ne comportent que quelques milliers de volontaires étrangers.

Les premiers éléments des armées arabes n'arrivent qu'en février 1948, bien après les combats engagés par les forces sionistes. La seule force arabe importante est la Légion arabe de Transjordanie, mais elle ne comporte que 4 500 à 6 000 hommes sans aviation ni chars et manque cruellement de munitions.

De plus le souverain de Transjordanie, Abdallah, après une entrevue avec Golda Meir et la toute puissante Agence juive, se laisse circonvenir par ses interlocuteurs et accepte en secret le partage de la Palestine avec la perspective de s'emparer de la Cisjordanie. La Légion arabe se trouve alors neutralisée face aux sionistes.

Par ailleurs, toutes leurs tentatives d'achats d'armes à l'étranger échouent.

Les combats - notamment pour le contrôle des voies de communication - culminent en mars 1948 :

Les victimes civiles sont nombreuses des deux côtés :

- les combattants arabes (de l'armée dite *de secours*) tuent successivement dans des embuscades 45 puis 70 soldats juifs de la Haganah, tandis que le plasticage du siège de l'Agence juive fait 12 morts ;
- de son côté, le Lehi multiplie les attentats où de nombreux Palestiniens sont tués,

³¹La nouvelle histoire d'Israël, p. 182.

³²Le péché originel d'Israël, p. 41.

Devant l'extension des combats - et le revirement de l'opinion américaine qui regrette maintenant le partage auquel elle était initialement favorable - Washington revient sur la résolution de partage et réclame une tutelle internationale

Ce revirement fait suite à un mémorandum adressé à Truman par l'Administration américaine et les experts du Département d'État face aux combats meurtriers qui se déroulent en Palestine.

Mais, c'est le moment de la campagne présidentielle de Truman :

- le secrétaire d'État aux affaires étrangères, le Général Marshall, est farouchement opposé au partage de la Palestine en prédisant le chaos si ce partage est effectué
- tandis que le conseiller du Président, Clifford, est favorable aux sionistes, compte tenu du poids électoral des organisations juives américaines. C'est lui qui va dicter à Truman sa conduite

Aux ambassadeurs américains auprès des pays arabes qui avaient protesté contre la reconnaissance de l'État d'Israël Truman avait répondu : « *Je suis désolé [...] mais j'ai à répondre à des centaines de milliers d'Américains qui se soucient du sionisme, je n'ai pas des centaines de milliers d'Arabes parmi mes électeurs* ».

Pendant ce temps, les forces sionistes poursuivent leur conquête progressive de la Palestine tout en préparant, avec l'aide extérieure, une offensive de plus grande envergure.

C'est alors qu'a lieu le massacre de Deir Yassin

C'est le nom d'un village arabe siège d'un massacre perpétré par les organisations terroristes sionistes, l'Irgoun et le Lehi, le 9 avril 1948

Après les bombardements et le dynamitage des habitations avec leurs occupants, le massacre est organisé méthodiquement et de sang-froid : tous les habitants du village sont tués. La Croix-Rouge dénombra 254 victimes, en majorité des femmes et des enfants.

Dans leur ouvrage³³, Gresh et Vidal rapportent que vingt-quatre ans plus tard Meï Païl, alors colonel de la Haganah, présent en tant qu'officier de liaison à Deir Yassin, apportera le témoignage suivant dans le quotidien *Yediot Aharon* : « *Vers midi, la bataille était terminée et les coups de feu avaient cessé. Bien que le calme régnât, le village ne s'était pas encore rendu. Les hommes de l'Irgoun et du Lehi sortirent de leurs cachettes et commencèrent à "nettoyer" les maisons. Ils tiraient sur tous ceux qu'ils voyaient, y compris les femmes et les enfants ; les commandants n'essayèrent pas d'arrêter le massacre (...) J'implorais le commandant d'ordonner à ses hommes de cesser le feu, mais en vain. Au même moment, 25 Arabes avaient été chargés dans un camion (...) on les emmena à la carrière entre Deir Yassine et Givat Shaul, et ils furent assassinés de sang-froid (...) Zvi Ankori, qui dirigeait les forces de la Haganah chargées d'occuper ensuite le village, ajoutera dans un témoignage de 1982 : Je suis entré dans 6-7 maisons. J'ai vu des parties génitales coupées et des ventres de femmes broyés. À voir les traces de balles sur les corps, il s'agissait purement et simplement de meurtres* ».

Menahem Beghin, (dans la version anglaise de son ouvrage *La Révolte : Histoire de l'Irgoun* p. 162) écrit à ce propos qu'il n'y aurait pas eu d'État d'Israël sans la « *Victoire* » de Deir Yassin : « *La Haganah effectuait des attaques victorieuses sur d'autres fronts... Pris de panique, les Arabes fuyaient en criant : Deir Yassin* ».

Le nom de Deir Yassin est destiné à rester dans l'Histoire (Israël, en 1993, a reconnu et regretté les faits) mais les ruines du village ayant été rasées par les Israéliens et remplacées par de nouvelles habitations juives, ce n'est pas un lieu de mémoire.

³³ *Les 100 Portes du Proche-Orient*, p. 99.

Sans attendre le départ des Britanniques prévu pour le 15 mai 1948 et l'intervention des Arabes, les sionistes lancent alors une offensive générale.

À ce moment-là, le déséquilibre des forces en présence - avec notamment la Haganah et l'Irgoun (cette dernière regroupant à elle seule de 5 000 à 10 000 combattants) du côté de sionistes - est devenu particulièrement important.

Après le plan Gimmel, le plan Dalet, mis en œuvre par anticipation, débute la première semaine d'avril. Ce plan prévoit notamment le contrôle total du territoire alloué par l'ONU, la conquête de nombreuses autres portions de territoire considérées comme *vitales*, la protection des colonies juives implantées dans ce qui aurait dû constituer l'État arabe prévu par l'ONU et, nous dit Benny Morris, « *le nettoyage du territoire du futur État juif de toutes les forces hostiles ou potentiellement hostiles* ». Ainsi doivent être occupés notamment tous les villages palestiniens situés entre Tel-Aviv et Jérusalem.

Lorsque les États arabes : Syrie, Égypte, Transjordanie, Irak... décident enfin d'envoyer leurs armées en Palestine, ils remportent d'abord quelques victoires éclatantes, mais ces victoires ne sont qu'éphémères : les sionistes reprennent vite l'offensive et se rendent maîtres du terrain. Les villes tombent les unes après les autres : Tibériade, Haïfa, Jaffa... tandis que les chefs arabes sont tués. Le 13 mai 1948, veille du départ des Britanniques, toute résistance palestinienne d'une certaine importance est éteinte.

Les combats, meurtriers de part et d'autre, ont semé la panique : la population arabe misérable fuit en masse dans les régions voisines malgré les appels lancés à la fois par quelques personnalités juives (comme le maire de Haïfa) et les dirigeants arabes pour inviter les populations à rester à leur place (*nous reviendrons plus loin sur ce sujet*).

Le Mandat britannique sur la Palestine vit alors ses derniers jours... tandis que Jérusalem brûle et que se succèdent en vain réunions, discussions et commissions internationales...

En résumé, la guerre se termine par l'écrasement des Arabes, par l'exode de centaines de milliers de réfugiés palestiniens abandonnant tous leurs biens derrière eux et par la conquête par Israël de nouveaux territoires. Seule la vieille ville de Jérusalem échappe, grâce aux Britanniques, à une occupation. Elle restera arabe jusqu'à la guerre de 1967 mais les réfugiés seront empêchés par la force et de façon absolue de retourner dans leurs terres, lesquelles seront immédiatement saisies par le Fonds national juif et distribuées aux kibbouzim, à diverses institutions et aux nouveaux immigrants juifs. Les réfugiés arabes n'ont pas le droit de revenir en Israël sur leurs propres terres. Une instruction lapidaire de l'état-major israélien à l'adresse de tous les Juifs est, en effet, celle-ci : « *Tirez sur les infiltrés* ». Infiltré est tout Palestinien tentant, fût-ce pacifiquement, de rentrer chez lui.

Par ailleurs, l'État palestinien prévu par l'ONU ne voit pas le jour : Israël et la Transjordanie se partagent son territoire.

Le 14 mai 1948 à 18 heures, en pleine guerre, Ben Gourion proclame à Tel-Aviv la création de l'État d'Israël.

Alors que les frontières du nouvel État ne sont pas précisées, Truman le reconnaît immédiatement (onze minutes plus tard exactement). Quant à la France, où des voix se font entendre au gouvernement pour stigmatiser son vote à l'ONU, elle attendra mai 1949 pour la reconnaissance d'Israël.

Quelques combats d'arrière-garde se poursuivent malgré tout...

C'est à ce moment-là, le 11 juillet, que se situe le massacre perpétré à Lod et Ramle. Il s'agit de deux autres villages où les Israéliens, en réponse à des coups de feu de tireurs arabes embusqués et convaincus « *qu'il s'agissait d'une insurrection générale, ont réagi brutalement, massacrant des centaines de civils* » (Greilsammer³⁴). À la suite de ce massacre l'expulsion des habitants fut décidée.

Les combats sporadiques s'éteignent progressivement avec l'anéantissement total des forces arabes. À ce moment-là, précise Greilsammer³⁵, l'armée israélienne (Tsahal) « *avait à sa disposition cent mille soldats, des armes et un matériel important, plus que ce que possédaient toutes les armées arabes réunies* ».

La guerre de 1947-1948 a modifié radicalement les données sur le terrain.

La création de l'État d'Israël sur la majeure partie de la Palestine mandataire (78%) et de la partie ouest de Jérusalem s'accompagne en définitive du départ de 900 000 Palestiniens (estimation de l'ONU) qui, d'hommes libres vont devenir de misérables réfugiés dans les pays du voisinage : Égypte, Transjordanie, Liban, Syrie... Quant aux Arabes restés en Palestine (environ 160 000) ils sont frappés de stupeur : ils sont devenus brutalement minoritaires et immigrés dans leur propre pays et hôtes de leurs ennemis... Le gouvernement militaire instauré entrave leur liberté de déplacement tandis qu'un arsenal de lois entraîne rapidement la confiscation de 40 % à 60 % de leurs terres. Alain Dieckhoff³⁶ précise qu'« *une catégorie juridique tout à fait orwellienne apparaît même : celle des présents-absents. Elle concerne environ 20 000 Arabes qui avaient provisoirement quitté leur domicile pour se réfugier dans les pays arabes voisins ou dans les zones sous contrôle des armées arabes avant de s'en retourner quelques semaines vers leur chez-soi, lequel avait été entre-temps confisqué par le gouvernement israélien* ». Situation dramatique en vérité : ils appartenaient au peuple qui avait combattu l'État juif, un État dont ils étaient désormais citoyens !

En définitive, l'exil (*ghurbah*) et la dispersion (*shatat*) ont fait du peuple de Palestine un peuple de réfugiés profondément déraciné et mutilé par la perte de ses terres tandis que la société palestinienne était elle-même totalement et durablement disloquée. Restait alors la nostalgie de la terre ancestrale assimilée à un paradis perdu qui devait être le prélude à la naissance d'un nouveau peuple, le peuple palestinien.

On peut noter que les Occidentaux dans leur ensemble (parfois même les Arabes éduqués en Occident), à la fois peu informés sur ce problème du Proche-Orient et tout préoccupés d'eux-mêmes au lendemain de la guerre qu'ils venaient de subir, ont accepté d'emblée la version sioniste des faits : d'une part ils ont vu dans le partage de la Palestine une formule de compromis, légale, morale, juste, équilibrée..., d'autre part, ils ont pensé que la guerre avait été celle de David contre Goliath, menée du côté juif de la façon la plus propre et la plus morale possible sans atrocités, massacres ou pillages et que les populations arabes avaient fui de leur plein gré.

Nous savons maintenant que les Occidentaux se sont laissé abuser par une habile propagande.

³⁴ *La nouvelle histoire d'Israël*, p. 206.

³⁵ *Ibid.*, p. 182.

³⁶ *Israéliens et Palestiniens*, p. 45.

6 - LES GUERRES ISRAËLO-ARABES DE 1967 ET 1973

LA GUERRE DU LIBAN CONTRE L'O.L.P. DE 1982

Ces trois guerres, qui succèdent à celle de 1947-48 (et accessoirement à celle de 1956 menée avant tout par la France et la Grande-Bretagne contre l'Égypte), sont une illustration parfaite de l'engrenage de violences engendré par la création de l'État d'Israël voué, pour son malheur et pour celui des non-Juifs, à avoir des *ennemis intérieurs* et des *ennemis extérieurs*, à être appelé perpétuellement, dans une logique implacable liée à son idéologie, à se défendre par les armes et à manier la vengeance en un cercle infernal.

Les ennemis d'Israël sont d'abord ses principaux voisins : l'Égypte, la Syrie et la Jordanie.

1967 : la guerre « des six jours »

Après plusieurs années de tensions concrétisées notamment par le détournement des eaux du Jourdain par Israël, après des mouvements de l'armée égyptienne dans le Sinaï et le ralliement de la Jordanie et de l'Irak au pacte égypto-syrien, Israël passe à l'attaque : son aviation détruit l'aviation arabe en quelques heures, tandis que son armée, sans rencontrer d'opposition notable, fait la conquête de la péninsule du Sinaï, de la Cisjordanie, de Gaza, du plateau du Golan et de Jérusalem-Est.

Les Arabes fuient en grand nombre vers la Syrie, le Liban, l'Égypte, mais surtout vers la Jordanie. Comme le précise dans ses mémoires Haïm Herzog, président d'Israël, cette « fuite spontanée » se fait avec l'aide des Israéliens qui mettent à la disposition des Arabes une noria de bus et de camions).

Jérusalem est alors réunifiée et un gouvernement militaire établi dans les nouveaux territoires conquis.

À la suite de cette guerre-éclair - guerre qualifiée par I. Leibowitz³⁷ de « *catastrophe historique* » - la surface du territoire sous contrôle israélien est brutalement multipliée par 4 : elle occupe désormais 100 000 kilomètres carrés, soit les 4/5 de la Palestine historique³⁸.

(À noter ici que le Golan et Jérusalem-Est seront annexés ultérieurement tandis que, en 1980, la Loi fondamentale instituera : « Jérusalem capitale d'Israël »).

L'ONU, par sa résolution 242, demande le retrait des forces armées israéliennes des territoires en question et le retour des réfugiés, mais ses demandes restent lettre morte.

1967-1973

Pendant cette période, les incidents frontaliers et les combats de chars ou aériens sont incessants entre Israël et ses voisins. C'est la *guerre d'usure* qui prépare la *guerre totale* annoncée par les chefs arabes (à l'exception de ceux de la Jordanie).

On peut noter particulièrement :

- la destruction par Israël de toute l'aviation civile libanaise, soit 13 avions, en décembre 1968 ;
- les bombardements répétés des bases palestiniennes dans les territoires voisins ;
- le bombardement du Liban en 1972. Ce bombardement, qui est effectué en représailles de l'attentat de Munich commis par un groupe terroriste palestinien contre l'équipe olympique israélienne, entraîne de nombreuses victimes civiles.

Chaque camp se prépare manifestement à la guerre...

³⁷ *Israël et judaïsme*, p. 34 .

³⁸ Gresh et Vidal, *Les 100 Portes du Moyen-Orient*, p. 156.

1973 : la guerre « du Kippour »

Le 6 octobre, l'Égypte et la Syrie lancent une attaque-surprise coordonnée avec l'aide de contingents venant de divers pays : Irak, Maroc, Libye, Koweït, Arabie Saoudite. À noter que le Liban et la Jordanie ne participent pas aux combats.

Pendant les trois premiers jours, les Arabes remportent des succès notables, mais la contre-offensive israélienne s'avère victorieuse.

Les pertes sont lourdes de part et d'autre. Pour Israël : 2 355 tués

Un cessez-le-feu est demandé par les Soviétiques qui comprennent que leurs alliés ont perdu la guerre. Les Américains l'acceptent aussi, contre l'avis d'Israël.

L'affrontement israélo-arabe a des répercussions mondiales : l'OPEP (qui réunit les pays grands producteurs de pétrole) décide diverses mesures :

- une importante hausse du prix du pétrole ;
- une réduction des exportations vers les pays occidentaux ;
- un embargo total à l'encontre des États-Unis (qui ont fourni l'essentiel du matériel de guerre à Israël) et des Pays-Bas (qui lui ont également apporté un puissant soutien).

1982 : la guerre du Liban

Précédée en 1981 de l'opération "Litani" qui avait repoussé au-delà de ce fleuve les forces palestiniennes et établi un "Etat du Sud-Liban" dirigé par un fidèle d'Israël, l'officier libanais Saad Haddad, la guerre est déclenchée en 1982 par Israël dans la perspective de détruire l'OLP (l'Organisation de Libération de la Palestine) qui a rassemblé des forces importantes au Liban d'où elle lance ses commandos pour commettre des attentats en Israël. À ces attentats auxquels ne répondaient jusqu'alors que des bombardements-représailles.

Une autre intention guidait Israël en envahissant le Liban : établir un pouvoir aux mains des Phalanges chrétiennes dirigées par Pierre Gemayel, ennemi juré des Palestiniens.

À noter aussi que la guerre civile entre chrétiens et musulmans sévit au Liban depuis 1975.

C'est la première guerre strictement israélo-palestinienne :

- en juin : Israël envahit le Liban par opérations terrestres, aériennes et maritimes et détruit les installations palestiniennes ;
- en septembre : les troupes israéliennes encerclent Beyrouth-Ouest (la partie musulmane de la ville) où l'OLP est solidement installée, en font le siège et bombardent la ville.

C'est à cette période qu'ont lieu les terribles massacres des camps de Sabra et Chatila où des centaines de civils palestiniens (plusieurs milliers selon certaines sources), femmes, enfants, vieillards, trouvent la mort. Ces massacres sont perpétrés par les milices chrétiennes maronites alliées de l'armée israélienne dirigée par Ariel Sharon qui *a laissé faire*.

Le témoignage d'un témoin oculaire du siège de Beyrouth, l'Ambassadeur de France Paul Marc Henry, dans son ouvrage *Les jardiniers de l'enfer* est particulièrement éclairant : « L'ordre général donné à l'armée israélienne pour leur entrée dans Beyrouth-Ouest aux petites heures du 15 septembre indique précisément : "nous n'entrerons pas dans les camps de réfugiés. Le ratissage et le nettoyage des camps seront effectués conjointement par les Phalanges et l'armée libanaise". Quant à l'armée libanaise, elle est "autorisée à entrer n'importe où à Beyrouth selon sa demande". En fait, d'après le rapport Kahane, l'entrée des Phalanges dans les camps de réfugiés avait été décidée d'un commun accord entre le Général Sharon, ministre de la Défense et le Général Drori, la veille au soir, à vingt heures trente. »

« Au cours de la journée du jeudi 15 l'armée israélienne avait procédé à un bouclage complet de la zone des camps, ce dont nous avons pu nous rendre compte nous-mêmes en partant de la Résidence des Pins ».

Devant ces massacres et cette guerre où Israël est manifestement l'agresseur - nous savons maintenant que l'armée israélienne et ses chefs ont été très directement impliqués - le monde entier est stupéfait et indigné, de même qu'une partie notable de l'opinion israélienne. De nombreuses manifestations, notamment d'intellectuels juifs ont lieu à Paris, tandis qu'en Israël même de violentes réactions et des manifestations imposantes condamnent le gouvernement. Le grand journal israélien Ha'aretz établit même une comparaison avec les massacres nazis...

À propos de cette entreprise guerrière le professeur Benjamin Cohen³⁹ de l'Université de Tel-Aviv, écrit dans une lettre à P. Vidal-Naquet : « *Je vous écris en écoutant le transistor qui vient d'annoncer que "nous" sommes en train d'atteindre notre objectif au Liban : assurer "la paix" aux habitants de Galilée. Ces mensonges dignes de Goebbels me rendent fou. Il est clair que cette guerre sauvage, plus barbare que toutes les précédentes, n'a rien à voir, ni avec l'attentat de Londres, ni avec la sécurité de la Galilée... Des juifs, fils d'Abraham... Des juifs victimes eux-mêmes de tant de cruautés, peuvent-ils devenir tellement cruels ? Le plus grand succès du sionisme n'est donc que ceci : la "déjudaisation" des juifs.*

Faites, chers amis, tout ce qui reste dans votre pouvoir pour que les Beghin et les Sharon n'atteignent pas leur double objectif : la liquidation finale (expression à la mode ces jours-ci) des Palestiniens en tant que peuple et des Israéliens en tant qu'êtres humains ».

À propos de Sabra et Chatila le lieutenant-colonel Elie Geva, limogé pour son refus d'entrer dans Beyrouth pendant la guerre du Liban a pu déclarer : « *Les camps d'extermination nazis sont le niveau le plus grave, et puis Sabra et Chatila, un degré un peu en dessous... Et juste après, il y a les moyens nécessaires à la pénétration militaire dans une ville : on viole une population, on se viole soi-même ».*

La guerre du Liban fit 30 000 tués ou blessés, 10 000 disparus, 80 000 sans-abri tandis que 32 villes et 14 camps de réfugiés palestiniens furent totalement ou en partie détruits.

L'action diplomatique réussit à sauver l'OLP de la destruction complète. Dans le cadre d'une Force multinationale (F.M.N.) de l'ONU, une partie des combattants palestiniens est dirigée vers la Syrie, la Jordanie, la Tunisie et d'autres pays arabes ; la direction, quant à elle, se réfugie à Tunis. (À Tunis, l'OLP sera pourchassée par les Israéliens : en 1985 un bombardement israélien fera 70 morts à son quartier général, en 1988 puis en 1991 plusieurs de ses dirigeants seront assassinés par un commando israélien).

L'occupation israélienne de la majeure partie du Liban durera jusqu'en 1985 ; "la zone de sécurité du Sud-Liban" ne sera évacuée qu'en 2000. Au cours de cette période, allant de 1985 à 2000, de multiples opérations militaires de l'armée israélienne eurent lieu, notamment celle dénommée "Raisins de la colère", opération qui s'est soldée notamment par la mort de 175 civils dont 105 dans la ville de Cana.

À la suite de cette guerre, c'est le Hezbollah pro-iranien, soutenu par la Syrie, qui prend la place de l'OLP comme organisation clandestine anti-israélienne.

³⁹ *Le Monde* du 19 juin 1982.

7 - ISRAËL ET L'ONU

De multiples résolutions ont été adoptées par l'ONU depuis la création de l'État d'Israël. Par suite de l'incapacité de l'Organisation de les faire respecter par Israël, toutes ces résolutions sont restées lettre morte. Les principales sont les suivantes :

La résolution 181 du 29 novembre 1947 instituant le partage de la Palestine en trois parties :

- . **un État juif** de 14 000 km² avec 558 000 Juifs et 405 000 arabes,
- . **un État arabe** de 11 500 km² avec 804 000 Arabes et 10 000 Juifs,

avec entre eux une union économique, monétaire et douanière,

- . enfin, **une zone sous régime international particulier** comprenant les Lieux saints, Jérusalem et Bethléem avec 106 000 Arabes et 100 000 Juifs.

La résolution 194 du 11 décembre 1948 (après la guerre de 1947-48)

Cette résolution de l'Assemblée générale, face au départ forcé de centaines de milliers de Palestiniens, stipule : *« qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables. »*

La résolution 242 du 22 novembre 1967 (après la guerre israélo-arabe)

Cette résolution du Conseil de sécurité décrète *« l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre »* et *« exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient »*, qui passe par *« le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit »* et le *« respect de la souveraineté de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région, et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de force. »*

Cette résolution - selon laquelle la base de la paix au Proche-Orient réside dans l'évacuation par Israël des « territoires occupés »⁴⁰ - sera reprise en vain dans toutes les négociations ultérieures de l'ONU.

La résolution 338 du 22 octobre 1973 (après la guerre israélo-arabe)

Cette résolution du Conseil de sécurité réaffirme la validité de la résolution 242 et appelle au cessez-le-feu et à des négociations en vue *« d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient »*.

⁴⁰ C'est l'expression utilisée par l'ONU (et par une partie de la Presse) pour désigner les nouveaux territoires contrôlés par Israël après la guerre de 1967, soit schématiquement la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est.

Pour l'État d'Israël (et la Presse qui le soutient) il ne s'agit même que de « territoires ! ».

Du simple point de vue de l'ONU et de la légalité qu'elle avait établie, indépendamment du fait que, pour les Palestiniens, toute la Palestine historique est « occupée », l'expression utilisée depuis 1967 devrait être : « nouveaux territoires occupés » car la guerre de 1947-1948 avait déjà permis à Israël d'étendre les territoires qui lui avaient été assignés par l'ONU par le plan de partage de la Palestine.

La résolution 242 du 22 novembre 1974

Cette résolution de l'Assemblée générale réaffirme le « *droit inaliénable des Palestiniens de retourner dans leurs foyers et vers leurs biens, d'où ils ont été déplacés et déracinés, et demande leur retour* » et « *le droit à l'autodétermination du peuple palestinien* ».

La résolution 465 du 1^{er} mars 1980 condamnant la politique de colonisation d'Israël et demandant le retrait immédiat des territoires occupés

La résolution 478 du 20 août 1980

Cette résolution est la réponse de l'ONU au décret israélien du 30 juillet 1980 instituant Jérusalem comme « *capitale éternelle de l'État d'Israël* ». Elle dénonce « *une violation du droit international* » et déclare cet acte de force de « *la puissance occupante* » comme « *nul et non avenue* ».

La résolution 1322 du 7 octobre 2000 condamnant les actes de violence contre les Palestiniens

À noter aussi que :

- l'Assemblée générale des Nations unies réitère chaque année depuis 1948 « **le droit au retour** » pour les réfugiés palestiniens ou, pour ceux qui renonceraient, le droit à des compensations financières,
- le Conseil de Sécurité appelle Israël depuis 1948 à ne pas étendre ses colonies et notamment à abandonner son projet de Grand Jérusalem. La déclaration du 13 juillet 1998, par exemple, prie Israël de : « *ne prendre aucune autre mesure qui compromettrait l'issue des négociations sur le statut définitif de la ville* » et de « *se conformer scrupuleusement à ses obligations découlant de la 4^{ème} convention de Genève* ».

Toutes ces déclarations restent sans suite, de même que les multiples condamnations formulées à l'encontre d'Israël. Parmi ces dernières, citons quelques exemples :

- **1975 : la résolution 3379 de l'Assemblée générale** condamne le sionisme comme « *une forme de racisme et de discrimination sociale* », mais les Israéliens et leurs protecteurs américains parviennent, à la Conférence de Madrid - à la suite de l'effondrement du bloc soviétique qui modifie la répartition des votes aux Nations Unies - à faire annuler la condamnation précédente, par **la résolution 4686 du 16 décembre 1991**

(À noter qu'à la suite de ce vote, les dirigeants israéliens et le représentant des Etats-Unis, poussant l'aplomb à un rare niveau, demandent à l'Assemblée générale de l'ONU de condamner l'antisionisme. Cette demande est néanmoins rejetée).

- **1990** : à la suite de la tuerie dite "des mosquées" par l'armée israélienne, tuerie qui fait 18 morts et 150 blessés, l'ONU nomme une commission d'enquête. Israël refuse de la recevoir, l'ONU ne réagit pas...

- **1992** : Israël expulse vers le Sud-Liban 415 Palestiniens à la suite de l'assassinat d'un garde-frontière par le Hamas... L'ONU condamne Israël qui ne tient pas compte de cette condamnation. L'ONU ne réagit pas...

- **1996** : à l'occasion de l'opération "Raisins de la colère" menée au Sud-Liban, l'armée israélienne bombarde notamment le camp de l'ONU abritant des réfugiés libanais : 98 civils sont tués. L'ONU ne réagit pas...

- **1998** : le Conseil de sécurité des Nations Unies demande à Israël le 13 juillet de renoncer au Grand Jérusalem. Israël poursuit son projet : l'ONU ne réagit pas... Depuis la colonisation de Jérusalem-Est s'est poursuivie à un rythme toujours croissant, y compris pendant les pourparlers entre les Israéliens et l'OLP sous l'égide des États-Unis.

- **mai 2000** : à la suite de tirs de mortiers du Hezbollah sur le nord d'Israël, Israël bombarde les centrales électriques du Liban. Plusieurs centaines de milliers de Libanais sont privés d'électricité, de nombreux morts sont à déplorer (notamment par l'arrêt de certains appareils de nécessité vitale dans les établissements hospitaliers). L'ONU se contente d'appeler le Hezbollah et Israël à « plus de retenue ».

- **avril 2002**, le camp de réfugiés de Jénine est soumis à des destructions massives de la part de l'armée israélienne. Le secrétaire général de l'ONU au Proche-Orient, le scandinave Terje Roed-Larsen déclare alors : « *Ce que j'ai vu est absolument inacceptable, d'une horreur qui dépasse l'entendement. Les experts qui sont avec nous et qui ont l'habitude des guerres et des tremblements de terre disent qu'ils n'ont rien vu de tel. Il est inacceptable que le gouvernement israélien n'ait pas autorisé, onze jours durant, les équipes de sauvetage à entrer dans ce camp. C'est moralement répugnant.* »

Richard Kook, directeur en Cisjordanie de l'agence des Nations Unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRVA) parle, quant à lui, de « *dommages énormes* » et Javier Zuniga d'Amnesty International affirme : « *C'est l'une des pires scènes de dévastation que j'aie jamais vues.* »

Pour le secrétaire d'État adjoint américain chargé du Proche-Orient, William Burns, *il s'agit d'une tragédie humaine pour des milliers de Palestiniens innocents* » tandis qu'un diplomate européen parle d' « *un déchaînement de violence aveugle sans commune mesure avec la résistance rencontrée* ».

À la suite de ce drame, l'ONU désigne une commission d'enquête de 28 membres, mais quelques jours plus tard elle dissout cette commission sous le prétexte que le gouvernement israélien, ne veut pas la recevoir.

- **juillet 2004** : l'Assemblée générale des Nations Unies, à la suite de la Cour internationale de justice de La Haye, condamne Israël pour avoir établi un mur de séparation en Cisjordanie. Le résultat du vote est le suivant : 150 voix pour (notamment celles des Européens unanimes en la circonstance), 6 contre et 10 abstentions. L'ONU demande le démantèlement et l'indemnisation des Palestiniens. Israël fait fi de la décision.

Intervention de la Cour Pénale Internationale du 20 juillet 1998

La Cour émet la motion suivant laquelle « *la colonisation de territoires par une puissance occupante doit être assimilée à un crime de guerre* »

Les pays sont appelés à exprimer leur position. Le résultat est le suivant :

121 pays votent la motion, 21 s'abstiennent, Israël vote contre.

Il s'ensuit que les pays signataires, notamment ceux de l'Europe, se sont implicitement engagés (dès ratification par leur Parlement) à procéder aux arrestations des responsables israéliens criminels de guerre pénétrant sur leur territoire. Jusqu'ici aucune arrestation n'a eu lieu...

À noter qu'en cette même année 1998, alors que les États-Unis demandent à Israël d'arrêter la colonisation, Netanyahu, Premier ministre d'Israël, déclare : « *Israël traverse une période qui nécessite une activité énergique pour renforcer la mainmise juive sur la terre* » tandis que son ministre des Affaires étrangères, Ariel Sharon, invite les colons « *à passer à l'assaut* » en leur proclamant : « *tout ce que vous prendrez restera entre nos mains* ».

C'est dire qu'Israël et ses dirigeants ont toujours fait fi des résolutions et des vœux de l'ONU. Suivant la phrase célèbre de Ben Gourion : « *peu importe ce que disent les Gentils, l'important c'est ce que font les Juifs* ». Ammon Kapeliouk, journaliste à Jérusalem, fait remarquer que cette phrase est connue de tous les écoliers israéliens.

Si Israël s'est toujours moqué de l'ONU, il lui arrive aussi de se comporter de même avec ses amis américains. En 1992, le Secrétaire américain, James Baker, avait lié l'octroi de garanties bancaires pour un prêt de 10 milliards de dollars à Israël à l'arrêt de la colonisation juive en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Quelque mois plus tard Israël devait recevoir la garantie pour son prêt tout en poursuivant sa colonisation

Ainsi l'ONU a accepté d'Israël, membre à part entière depuis 1949 :

- la violation permanente des frontières ;
- l'application ininterrompue d'une politique d'élimination, d'annexion, d'expansion et de colonisation, alors que la Cour internationale de justice assimile la colonisation à un "crime de guerre" ;
- la prétention d'Israël à résoudre seul - hors de toute intervention de l'ONU - les conflits qu'il a lui-même provoqués ;
- la violation permanente des droits de la personne tels qu'ils sont définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (en ce qui concerne notamment la torture et à la prise d'otages) ;
- le non-respect des Conventions de Genève dans les « territoires occupés » ;
- le refus de tout contrôle de l'Agence Internationale de l'Énergie atomique ;
- la production d'armes chimiques et biologiques.

Si l'ONU avait, dans sa dramatique erreur de 1947, quelques circonstances atténuantes (son intention de protéger les Juifs et le fait que le racisme inhérent à l'idéologie sioniste était alors méconnu), comment ne pas voir que cette excuse n'existe plus depuis longtemps ? *Errare humanum est... perseverare diabolicum !*

Comment ne pas voir que seules les sanctions diplomatiques, économiques, voire militaires, émanant de l'ONU sont susceptibles de faire céder Israël et le ramener dans le droit international ?

Comment ne pas voir que l'État sioniste ne permettra jamais à un quelconque État libre et indépendant, autre que lui, de voir le jour sur le territoire de la Palestine historique ?

8 - LES ORGANISATIONS TERRORISTES SIONISTES

Tout terrorisme, de quelque nature qu'il soit, commandité par quelque individu ou quelque organisation que ce soit, est odieux et intolérable. Ce terrorisme qui tue des personnes totalement étrangères au conflit en cause, notamment des enfants, sera toujours inadmissible.

Cela dit, et sans chercher de circonstances atténuantes à quelque entreprise terroriste que ce soit, il convient néanmoins de remarquer que l'odieux comporte des niveaux. Dans l'ex-Palestine, il y a manifestement un terrorisme d'agression et de conquête, celui des forts, des sionistes et un terrorisme de défense, celui des faibles, des humiliés, des démunis et opprimés, celui des Palestiniens.

Parmi les principales organisations sionistes ayant œuvré en Palestine avant la création de l'État d'Israël ou depuis cette création, citons :

Le Ha-Shomer (la Garde)

Ce fut la première organisation paramilitaire clandestine.

Elle comptait en 1910 une centaine de membres et combattit avec les Anglais pendant la guerre de 1914.

Ses membres formèrent, entre les deux guerres de 1914-18 et de 1939-45, les cadres de l'armée juive clandestine : la Haganah.

La Haganah (la Défense)

Destinée à protéger le Foyer juif en Israël, elle fut créée en 1920. Elle avait 15 000 membres au début de la guerre de 1940 et comportait notamment (à partir de 1941) des « compagnies de choc », le Palmach qui s'illustrèrent particulièrement en 1947-48. Elle achetait des armes à l'étranger, les introduisait clandestinement dans le pays et en fabriquait aussi sur place.

Cette organisation militaire sioniste n'hésitait pas à s'attaquer aux Juifs antisionistes. C'est elle qui assassina en 1924 le poète et journaliste juif De Haan.

L'Irgoun

Comme nous l'avons vu précédemment, cette organisation d'extrême droite créée en 1936 se spécialisa dans les attentats à la bombe contre les forces britanniques et les Arabes de 1936 à 1939 avec reprise en 1944 après la guerre.

Elle donna naissance en 1948 au parti Herout, devenu l'actuel Likoud.

Le Lehi (ou groupe Stern)

Dissidence de l'Irgoun créée en 1940, cette organisation a multiplié elle aussi les attentats, les exécutions sommaires et les extorsions de fonds. Elle se spécialisa particulièrement dans les attentats à la bombe contre les forces britanniques pendant la période du Mandat.

Fait tout à fait notable, en vertu de l'adage selon lequel « les ennemis (les Allemands) de nos ennemis (les Britanniques) sont nos amis » et dans la perspective d'obtenir de Hitler la création d'un État juif après la conquête du Moyen-Orient, les dirigeants du Lehi, ont offert les services de leur organisation à l'Allemagne nazie en 1940-41. Les principes de base d'une éventuelle collaboration furent établis et formulés ainsi par la direction du Lehi :

1) *Il pourrait exister des intérêts communs entre l'instauration, en Europe, d'un ordre nouveau, selon la conception allemande, et les véritables aspirations du peuple juif telles qu'elles sont incarnées par le Lehi.*

2) *La coopération entre l'Allemagne nouvelle et une nation hébraïque renouée (Völkisch Nationalen Hébräertum) serait possible.*

3) *L'établissement de l'État historique juif sur une base nationale et totalitaire, et lié par un traité au Reich allemand, pourrait contribuer à maintenir et à renforcer, dans l'avenir, la position de l'Allemagne au Proche-Orient. À condition que soient reconnues, par le gouvernement allemand, les aspirations nationales du "Mouvement pour la liberté d'Israël".*

Mais Hitler dans sa haine des Juifs refusa net cette proposition.

Les mista'arebim

Cette organisation terroriste sioniste est toujours active en Israël.

Leibowitz⁴¹ l'assimile au Hamas palestinien : « *Est-ce que quelqu'un peut nier le fait, atroce, que les actes du Hamas et ceux des mista'arebim se ressemblent ?* »

Les crimes perpétrés par les organisations terroristes sionistes

Comme nous l'avons déjà vu, la Grande-Bretagne accusée par les sionistes de contrarier l'arrivée massive et programmée de colons juifs pendant son Mandat sur la Palestine de 1922 à 1948 fut longtemps la cible de choix d'un terrorisme impitoyable. De multiples faits peuvent être rapportés...

Parmi eux, citons :

1944

Yitzhak Shamir, chef du Lehi, fait assassiner Lord Moyne grand ami de Churchill, ambassadeur d'Égypte et envoyé spécial de Churchill en Palestine.

1946

- en février, des commandos détruisent 22 appareils de combat britanniques sur des aéroports militaires,
- en avril, 7 soldats britanniques sont abattus dans leur caserne,
- en mai, les onze ponts reliant la Palestine aux pays limitrophes sont dynamités,
- en juin, 8 soldats britanniques sont enlevés et pris en otage,
- en juillet, l'Irgoun plastique l'hôtel King David, siège de l'administration britannique. On dénombre 93 morts, en majorité des civils, soit 41 Palestiniens, 28 Britanniques et 17 Juifs.

1947

- en mars, l'Irgoun organise des raids contre une quinzaine d'objectifs militaires britanniques,
- en mai, l'Irgoun attaque la prison de Saint Jean d'Acre et libère plusieurs centaines de militants sionistes emprisonnés par les Britanniques,
- en juin, les attentats se multiplient lors de l'enquête de l'UNSCOP à l'initiative des Nations Unies.

En 2 ans, ce sont 150 militaires britanniques qui tombent victimes des sionistes et 350 qui sont grièvement blessés.

1947-1948 : C'est la guerre israélo-arabe

Avec les hommes et l'argent provenant de nombreuses communautés juives, avec les armes venues en masse de l'Occident (notamment de Tchécoslovaquie) et avec son organisation terroriste mise au point méthodiquement et clandestinement depuis longtemps, Israël triomphe de ses voisins arabes.

Outre les multiples attentats terroristes et la destruction de très nombreux villages (Shahak⁴², ancien président de la Ligue des droits de l'homme, en rapporte une liste impressionnante), outre le massacre perpétré à Deir Yassin dont nous avons déjà parlé, il faut signaler particulièrement, le massacre du village chrétien d'Eilaboun, en Galilée dont 13

⁴¹ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 28.

⁴² *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 153 à 168.

habitants furent tués le 30 octobre 1948 par l'armée d'Israël tandis que les autres étaient expulsés vers le Liban. (À noter que ce dernier cas n'est connu que depuis quelques années grâce à l'historien israélien Benny Morris qui a pu exhumer des archives de l'ONU, l'historien précise d'ailleurs que les villageois furent, par exception, autorisés à regagner leurs foyers et leurs champs dévastés).

À propos de Deir Yassin, l'historien de la Haganah, Arieh Yitzhaqi, affirme quant à lui que l'opération « *était en ligne avec des dizaines d'attaques menées à cette époque par la Haganah et le Palmah, au cours desquelles des maisons pleines de personnes âgées, de femmes et d'enfants étaient dynamitées* ».

À noter que l'Organisation Socialiste Israélienne publia elle-même, dans son organe Matzpen (d'avril 1973 et de mai 1976), une liste de 384 villages arabes détruits par Israël en 1948 ainsi qu'une liste des agglomérations juives construites sur leurs décombres.

En cette même année 1948, le 17 septembre, le Médiateur de l'ONU, le comte Folke Bernadotte et son assistant français le Colonel Serrot sont abattus dans leur voiture prise en embuscade à Jérusalem par une équipe de quatre hommes⁴³. Dans un premier rapport Bernadotte décrivait : « *le pillage sioniste à grande échelle et la destruction de villages sans nécessité militaire apparente* » et affirmait par ailleurs : « *Ce serait offenser les principes élémentaires que d'empêcher ces innocentes victimes du conflit de retourner à leur foyer, alors que les immigrants juifs affluent en Palestine et, de plus, menacent, de façon permanente, de remplacer les réfugiés arabes enracinés dans cette terre depuis des siècles* ». Ce sont les organisations terroristes du Lehi qui sont de nouveau responsables de cet assassinat. Bien qu'ayant sauvé des milliers de Juifs, Bernadotte avait été jugé trop «pro-arabe» par Yitzhak Shamir.

À noter que l'opinion américaine, jusque-là favorable au partage de la Palestine, le regrette alors en majorité tandis que Washington lui-même amorce un revirement de sa position. Néanmoins, comme nous l'avons vu plus haut, il est trop tard, ce revirement n'aura pas de suite...

À ce terrorisme issu d'organisations sionistes diverses s'est associé, à partir de 1948, un terrorisme émanant des plus hautes instances de l'État.

Dans cette forme on peut ranger :

- **les actions de l'armée** destinées, soit à terroriser les populations arabes pendant les guerres de 1948 et de 1967 pour leur faire quitter leurs villages, soit à mener des représailles sur des populations civiles à l'exemple de celle du 14 octobre 1953 à Kybié en Cisjordanie. À la suite de la mort d'une femme et de deux enfants, par l'explosion d'une grenade lancée sur un foyer juif par un Arabe de la région, les actions de l'armée firent 69 morts, hommes, femmes, enfants et comportèrent la destruction de 45 maisons. À cette occasion le philosophe Yeshayahou Leibowitz⁴⁴ devait interroger ainsi ses compatriotes : « *D'où vient cette jeunesse qui n'a éprouvé aucune réserve, aucun frein psychologique en commettant cette barbarie ; d'où a-t-elle reçu l'impulsion (interne et externe) pour exécuter cet acte de représailles ?* »

De multiples actions criminelles commises par l'armée israélienne - elle a créée une unité spéciale de volontaires (l'unité 101) pour mener des opérations particulièrement agressives - sont maintenant connues... Citons, par exemple, le massacre de 53 civils palestiniens les 14 et 15 octobre 1953 mené par Ariel Sharon, ou celle qui a été rapportée par l'universitaire Rudolf El-Kareh en tant que témoin direct : l'écrasement en 1972 par un blindé, sur ordre d'un officier commandant une patrouille, d'un véhicule type Mercedes 180 avec ses neuf occupants.

⁴³ Rapport adressé le jour de l'assassinat par le Général A. Lundstrom.

⁴⁴ *Judaïsme, peuple juif et État d'Israël*, p. 234.

Citons aussi les atrocités qui accompagnèrent la guerre du Liban en 1982, le massacre de Cana, au Sud Liban en 1996...

- **les multiples actions d'enlèvement et de liquidation des dirigeants des organisations palestiniennes** résidant en Palestine ou à l'étranger, tels Mahmoud Hamchari - du nom du Délégué de l'Organisation de Libération de la Palestine, assassiné à Paris en 1972 par le Mossad, Wael Zu'aïter assassiné à Rome en 1972, Saïd Hamman assassiné à Londres en 1978, Naim Kider assassiné à Bruxelles en 1981, Sartawi assassiné au Portugal en 1983, Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, assassiné à Tunis par un commando israélien en 1988 ou, son successeur, Abou Iyad, assassiné lui aussi à Tunis en 1991 avec plusieurs de ses conseillers, Kamal Adwan, Kamal Nasser, Ghassan Kanafani, Abu Jihad et Abu Ali Mustafa... En dix mois d'Intifada 2000-2001, quelque 60 Palestiniens (les uns manifestement visés, les autres tués parce qu'ils se trouvaient simplement là) furent ainsi les victimes de ces assassinats politiques sommaires effectués par des brigades spécialisées de "liquidationnistes", grâce la plupart du temps aux indications fournies par les collaborateurs palestiniens du Shin Beit.⁴⁵ Lors de la première Intifada ce sont environ 120 Palestiniens et plus de 200 à l'occasion de la seconde qui furent victimes de ces assassinats, pratique très ancienne dans le mouvement sioniste.

Ce terrorisme relève d'une véritable institution centrale de l'État d'Israël, le service de renseignements, de police et d'espionnage

Ce service particulièrement sophistiqué auquel sont consacrés des capitaux considérables et qui trouve facilement des complices en Palestine et ailleurs comporte trois principaux services secrets :

- le **Mossad**. Son terrain d'action est l'étranger. Après s'être livré à la chasse aux nazis il est chargé, en collaboration étroite avec les services secrets des pays amis, de l'élimination des opposants en Occident ou au Moyen-Orient ;
- le **Shin Beit**. Il est chargé de la sécurité sur l'ensemble de la Palestine historique. Comme le service précédent il est sous l'autorité directe du Premier ministre ;
- l'**Aman**. Sous la dépendance du Ministre de la défense, il assure la collecte d'informations humaines et techniques (écoutes, drones...) et mène des opérations spéciales en coordination avec le Mossad et le Shin Beit.

À ce terrorisme, tantôt terrorisme de l'ombre et silencieux, tantôt terrorisme spectaculaire à l'aide d'avions, d'hélicoptères, de missiles... terrorisme décidé, organisé et planifié directement en conseil des ministres en défiant les instances internationales des droits de l'homme et les gouvernements des États démocratiques, il faut ajouter :

- **le terrorisme personnel des colons**

Organisés en milices plus ou moins secrètes, au nombre de 200 000, les colons possèdent, avec l'appui de l'armée, des armes automatiques ultra-modernes..

Ainsi, à Hébron, un petit groupe de colons, à peine 300, la poitrine barrée de cartouchières croisées suivant une pratique courante chez eux et l'arme à l'épaule, contrôle le centre d'une cité de 100 000 habitants, habitants marginalisés, interdits de centre-ville et menacés en permanence par les militants extrémistes et les soldats.

⁴⁵ Le nombre de ces informateurs palestiniens acceptant de collaborer de façon plus ou moins régulière avec les Israéliens était estimé, en 2004, à environ 150 000 personnes (*Le Figaro du 24/07/04*). Ce chiffre tout à fait considérable de collaborateurs complices des Israéliens donne une idée des moyens raffinés mis en œuvre pour les recruter et de l'état de désagrégation de la société palestinienne opprimée depuis plus d'un demi-siècle.

On peut noter que, dès 1978, les colons ont été totalement intégrés au sein de la défense territoriale par le chef d'état-major Rafael Eitan pour assurer une défense statique aux endroits sensibles (frontières, colonies juives...).

Indépendamment d'une garde civile permettant aux colons de patrouiller dans les villes (« le civil israélien est un soldat en permission » suivant le mot fameux d'un général) une structure originale a été créée les *yeshivot hesder* où les appelés religieux du contingent associent service militaire et études talmudiques. Elle vient renforcer la militarisation des colonies.

- **le terrorisme d'individus isolés** comme celui qui a entraîné les massacres d'étudiants islamiques en 1982 à Hébron ou de 29 musulmans dans la mosquée de cette même ville en 1994.

Selon les services mêmes de renseignements civils israéliens, il existe dans les colonies de Cisjordanie et de Gaza une nébuleuse de « **petites organisations terroristes juives** » occupées principalement à comploter contre le « processus de paix » et pariant sur le chaos comme antidote aux éventuelles concessions territoriales que consentirait le gouvernement israélien. Beaucoup sont dirigées par des rabbins.

Parmi leurs projets, il y a eu notamment : l'assassinat du président de l'État, du chef du gouvernement et du ministre de la Défense, le déclenchement d'une tuerie massive de Palestiniens, le dynamitage du Dôme du Rocher à Jérusalem, troisième lieu saint de l'Islam.

À ce dernier propos signalons l'existence des "**Artificiers du Messie**" et les "**Fidèles du Mont du Temple**" responsables de la tuerie du 8 octobre 1990 au cours duquel dix-sept fidèles musulmans furent tués et qui restent toujours décidés à dynamiter les mosquées et à construire le troisième temple. Parmi ces organisations, on peut citer aussi le **Kahane Haï** du rabbin Meir Kahane, le **Haï Vekayam**... Tous se réclament de l'esprit de ces sicaires juifs qui, au premier siècle de notre ère, assassinaient leurs coreligionnaires accusés de collaborer avec la puissance occupante d'alors, les Romains.

Si nous n'avons parlé ici que des organisations terroristes israéliennes, ce n'est nullement pour minimiser ou excuser les crimes perpétrés contre des civils dont sont responsables les organisations palestiniennes (Hamas, Hezbollah, Jihad...)⁴⁶ : même la terrible oppression exercée depuis tant d'années par les sionistes ne peut les justifier. Mais, en dehors du fait que ce dernier terrorisme est celui de la faiblesse et du désespoir, une raison justifie ce parti pris : le terrorisme israélien, parce que beaucoup plus sophistiqué que le terrorisme palestinien, parce qu'il est celui d'un pays membre de l'ONU et puissamment armé, est à la fois largement méconnu et toléré.

À noter que le philosophe israélien Leibowitz⁴⁷, à propos du terrorisme palestinien, a pu écrire : « *Les Palestiniens luttent avec tous les moyens qu'ils trouvent efficaces. Je ne vois aucune raison de condamner des actes dont je suis convaincu qu'ils sont inévitables. Tant que l'occupation continuera, des Palestiniens installeront des voitures piégées et nous, nous tuerons des gosses* ».

⁴⁶ Peut-être cette forme d'assassinat, parce qu'elle vise des civils, sera-t-elle un jour, assimilée à un "crime contre l'humanité" ? Inutile de préciser que nombre d'États dans le passé et que l'État d'Israël aujourd'hui sont passibles de cette sentence !

⁴⁷ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 161.

9 - LA COLONISATION SOPHISTIQUÉE ET INÉDITE ET DE LA PALESTINE depuis la création de l'État d'Israël

Dès 1945 et la fin de la guerre, un vaste réseau d'organisations des migrations juives (la Britah) est mis en place en Palestine par le mouvement sioniste. Sa mission est d'attirer le plus grand nombre possible de Juifs d'Europe de l'Est vers les camps de personnes déplacées pour développer l'immigration clandestine, tout en suscitant l'émotion de l'opinion publique internationale et en accroissant les pressions sur le gouvernement britannique en charge du Mandat. Par ailleurs, dans leurs zones d'occupation en Allemagne et en Autriche, les autorités américaines apportent une aide notable à l'Agence juive chargée de cette même politique d'immigration juive vers la Palestine.

Avec la création de l'État d'Israël en 1947 de nombreux autres facteurs vont venir s'associer, permettant l'expansion démographique spectaculaire des Juifs. Parmi eux, citons :

- la loi dite « du retour » qui accorde systématiquement aux Juifs la citoyenneté israélienne et l'aide à leur établissement dans le pays ;
- un redoutable arsenal juridique, notamment les lois dites "d'urgence" qui autorisent la confiscation de terres appartenant aux Arabes ;
- l'afflux massif de capitaux en provenance, d'une part des communautés juives de l'Occident, d'autre part de diverses communautés réformées des États-Unis tributaires du mythe chrétien selon lequel le retour des Juifs en Palestine précède le retour du Christ sur terre et la Parousie. Ces capitaux permettent notamment de subventionner les colons qui ne payent qu'une fraction minimale de la valeur des terrains acquis aux Arabes ;
- la mise en œuvre de méthodes inédites de colonisation : implantations multiples, disséminées dans les territoires peuplés de Palestiniens et destinées à asphyxier progressivement ces territoires avant de les judaïser.

C'est ainsi que le nombre de Juifs qui, en 1948, est de l'ordre de 600 000 environ est multiplié depuis par plus de 8. Dans les années 70, les immigrants sont majoritairement des Juifs d'Afrique et d'Asie. Dans les années 80, la nouvelle vague provient avant tout d'URSS. Après entente avec le Président Mikhaïl Gorbatchev et moyennant des sommes d'argent considérables, elle se compose en majorité de gens d'un niveau professionnel élevé (ingénieurs, chercheurs, professeurs d'Université, médecins...).

Quant aux Juifs d'Éthiopie (les Falashas, très pauvres) ils sont ramenés à l'occasion d'une terrible famine après pression des dirigeants israéliens sur les autorités éthiopiennes. Triés parmi les populations affamées, ils sont transportés par avion en Israël.

La valeur des terres et des biens perdus par les Arabes au profit des Juifs à l'occasion du processus de colonisation a donné lieu à bien des estimations. Citons celle de la commission tripartite (anglo-franco-turque) qui concerne simplement le bilan de la guerre de 1947-1948. Selon ses conclusions, les biens abandonnés par les Palestiniens devaient être estimés à environ 1 124 000 000 livres sterling (ce qui représente aujourd'hui plusieurs centaines de milliards de dollars).

Pour Dominique Vidal⁴⁸, journaliste au Monde, avec cette colonisation *les Israéliens se sont emparés de trois cent mille hectares, ce qui est considérable compte tenu de la superficie du territoire, de 73 000 pièces d'habitation et de 8 700 magasins et ateliers* ».

⁴⁸ *Le péché originel d'Israël*, p. 111.

La colonisation des territoires occupés a toujours été la priorité absolue des différents gouvernements israéliens de gauche ou de droite. Elle s'est perpétrée dans l'indifférence des nations et dans le mépris le plus total de la 4^e Convention de Genève de 1949 qui stipule dans son article 49 que : « *La Puissance occupante ne pourra procéder au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle* ».

Le rôle colonisateur des kibboutzim

Sans nier l'idéalisme des pionniers sionistes porteurs d'un certain idéal collectiviste, leur entreprise répond d'abord aux impératifs stratégiques de l'État juif. Pour le Mapam lui-même, une des fonctions essentielles des kibboutzim est d'être « *le facteur le plus important dans l'établissement de l'hégémonie territoriale d'Israël* ». Chaque kibboutz-frontière est considéré comme une unité militaire autonome dont les membres initialement pacifiques et obligatoirement juifs sont destinés, compte tenu de la tension persistante régnant dans le pays, à se transformer rapidement en militaristes particulièrement intransigeants, agressifs et convaincus du bien fondé des représailles.

À noter que le ministère de la Défense intervient directement dans la sélection des terres à coloniser par les kibboutzim tandis que l'Agence juive assure le financement de leurs « *besoins normaux et spéciaux* ». Le principe politique sous-jacent à cette organisation sophistiquée est particulièrement réfléchi : « *aucune ligne de fortifications ne peut égaler une chaîne vivante de villages dont les fermiers sont prêts à la fois pour le travail et la défense* ».

La colonisation inédite des « territoires occupés » : la Cisjordanie et la bande de Gaza

Les prétextes sont multiples pour exproprier, avec l'aide de l'armée, de la police, des forces religieuses juives, les terres des Arabes au profit des colons juifs, d'autant plus que la jurisprudence rabbinique favorise systématiquement les Juifs dans les conflits avec les non-Juifs. Le nombre des colonies et leur étendue n'ont ainsi jamais cessé de s'accroître dans la perspective commune à tous les Juifs sionistes : la récupération de l'ensemble des territoires de l'ex-Palestine et la création de Eretz Israël. Colonisation brutale ou rampante, la tactique a pu changer en fonction notamment du contexte international mais la stratégie - avancer, réduire le rythme (ou faire semblant de le réduire ici pour occulter ce qui se passe là), ne jamais reculer - est restée parfaitement immuable avec les années. À ce propos, Weizmann peut écrire en 1933 : « *Comme un capitaine qui ne veut pas mettre en danger son vaisseau, nous surveillons le reflux et le flux afin de ne pas bouger au moment du reflux et de tirer tous les avantages quand vient le flux* ». Lorsque la communauté internationale a d'autres préoccupations urgentes, comme la guerre du Golfe, la guerre de Yougoslavie ou celle d'Afghanistan, les implantations juives s'accroissent avec frénésie. Comme le dit très simplement un rabbin opposé au *processus de paix*, il s'agit de « *créer une situation sur le terrain qui rende impossible tout règlement du conflit* ». « *Chaque nouvelle colline conquise fait progresser la nation. Ce n'est pas le gouvernement qui nous fait venir ici, ce sont la Torah et nos rabbins* » dit aussi un de ses collègues. « *Nous sommes là pour récupérer des terres appartenant à Israël* » renchérit un autre religieux en brandissant la Bible, ce titre de propriété attribué par Yahvé.

Le général Sharon a aussi le mérite de la franchise. « *Si nous étions dix millions de Juifs en Israël, nous n'aurions plus de problèmes* » affirme-t-il, en faisant un appel pressant aux Juifs du monde entier pour les engager à venir en Israël. Pour lui et pour nombre de ses compatriotes, la lutte pour la terre doit continuer à jamais, « *la guerre d'indépendance n'est pas terminée et peut être qu'elle continuera à jamais. Un peuple normal ne se pose pas de telles questions comme : "vivrons-nous toujours par le glaive ?" [...] Le glaive est une partie*

de la vie. Ceux que le caractère sacré de la terre enthousiasme ne seront jamais satisfaits de ce qu'ils ont. Il y a beaucoup de dunums palestiniens qui attendent leur rédemption. Un par un, ils connaîtront cette rédemption. Grâce à nos héros et, ajoutés aux "bandes de sécurité" ils seront des terres sans Arabes ». Comment mieux traduire la composante fasciste du sionisme dominateur avec ce culte de la force, des héros et des martyrs célébré avec une telle solennité par le célèbre général ? Les deux éléments sont bien sûr inséparables.

Fruit d'un racisme institutionnel caractérisé sans doute inédit dans l'Histoire, tout un arsenal juridique inventé et merveilleusement adapté par les hommes de Loi au but poursuivi (arsenal bien décrit dans le rapport d'Amnesty International de décembre 1999), les références au Talmud, les prétextes les plus divers comme la présence des ancêtres deux mille ans auparavant, ou les nécessités stratégiques, sont toujours utilisés au service des expulsions, des expropriations de terres, des destructions par le feu ou les bulldozers de centaines et de centaines de maisons palestiniennes, de l'arrachement de milliers d'oliviers, sans parler de l'accaparement systématique de l'eau au bénéfice des seuls Juifs. Eli Lobel⁴⁹ peut écrire à ce propos : « *Dans aucun autre pays du monde les juristes et les religieux n'auront apporté leur concours à une entreprise d'une telle perversité [...] Quand le paysan arabe croyait avoir paré à une attaque tendant à l'arracher à sa terre, il était frappé par une nouvelle loi exhumée de l'arsenal juridique ou spécialement créée à cet effet. Et quand cela fut nécessaire, la force suppléa ou remplaça la loi ».*

C'est ainsi qu'en 1999, 40 % de la bande de Gaza et 73 % de la Cisjordanie (contre 41 % en 1984) sont aux mains des Juifs. Avant 1948, les Juifs détenaient 7 % du territoire qui forme aujourd'hui l'État d'Israël ; en 2002, l'État juif en détient 93 %.

« *Détruire, rénover, réattribuer* » tel fut le régime appliqué aux bourgades arabes, précisent Gresh et Vidal dans leur ouvrage déjà cité...

Par ailleurs, certaines tactiques, ruses et astuces de colonisation nous sont maintenant bien connues grâce aux archives israéliennes. L'une d'elles est parfaitement décrite par le général Moshe Dayan, un des principaux chefs militaires d'Israël et ministre de la Défense d'avant 1967. À propos des conflits frontaliers entre la Syrie et Israël, affrontements qui officiellement étaient causés par la Syrie, Dayan, dans une lettre à son ami journaliste Rami Tal écrit ceci : « *Pour au moins 80 % des affrontements, cela se passait de la manière suivante : on envoyait un tracteur labourer une parcelle, là où il était impossible de rien faire, dans la zone démilitarisée. Si les Syriens ne tiraient pas, on disait au tracteur d'aller plus loin, jusqu'au moment où, perdant patience, ils tiraient. Alors nous utilisions l'artillerie et ensuite les forces aériennes. C'est ainsi que cela se passait ».*

De son côté, le général Mattiyahou Peled affirme que « *plus de 50 % des incidents frontaliers avec la Syrie avant la guerre des six jours étaient le résultat de notre politique de colonisation dans la zone démilitarisée.* »

Ainsi que le rapporte Israël Shabak⁵⁰, pour convaincre qu'avant Israël la Palestine était un "désert", des centaines de villages ont été rasés au bulldozer avec leurs maisons, leurs clôtures, leurs cimetières et leurs tombes.

Parmi les 1300 ordres promulgués par l'Autorité militaire depuis 1967 dans les « territoires occupés », citons par exemple ceux-ci :

- il est interdit de puiser de l'eau sur terre ou sous terre sans permis spécial (n° 158) ;
- il est interdit d'importer ou d'utiliser un tracteur ou tout équipement agricole sans autorisation (n° 134) ;

⁴⁹ Préface à *Les Arabes en Israël* de Sabri Gerjes, p. 13-14.

⁵⁰ *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 152.

- il est interdit de planter des arbres fruitiers et certains légumes sans autorisation (n° 1015, 1039, 1140) ;
- il est interdit d'exporter la plupart des fruits et légumes, les produits industriels, les pierres, les algues, les timbres-poste, les antiquités ;
- toute terre dont le propriétaire est absent ou ne peut pas prouver ses droits est propriété d'État (n° 59, 364, 1091, 1308) ;
- toute terre confisquée pour des raisons d'intérêt public ou de sécurité est propriété d'État ;
- toutes les propriétés d'État peuvent être cédées à des colons ;
- l'Autorité militaire décide des livres autorisés ou interdits dans les écoles et les collèges (n° 107, 812) ;
- l'Autorité militaire peut boucler tout secteur ou bloquer la circulation sans préavis ni explication (n° 378) ;
- l'Autorité militaire peut arrêter et détenir toute personne pour une période de 6 mois renouvelable par simple décision administrative (n° 378, 1229-0, 1236, 1254) ;
- les comités d'appel peuvent prendre en considération des éléments de jugement sans les communiquer à l'accusé (n° 1311) ;

.....

Comme l'affirmait en 1995 B'Tselem l'organisation israélienne des droits de l'homme : *« Depuis vingt-cinq ans, Israël viole la loi internationale et les principes fondamentaux de la démocratie pour réaliser à Jérusalem ses objectifs politiques : préserver la primauté démographique de la population juive »*.

Ainsi, chaque jour qui passe, la Palestine des Arabes se rétrécit, rongée kilomètre après kilomètre carré, dunum après dunum, par une colonisation inexorable se nourrissant tour à tour du calme et de la violence... Edward W. Saïd (professeur de littérature à l'Université de Columbia aux États-Unis), à l'occasion d'un voyage en Cisjordanie, note, par exemple, que : *« presque toutes les voies, toutes les voies de contournement et tous les petits villages où nous sommes passés ont été le théâtre d'une tragédie quotidienne : terre confisquée, champs saccagés, arbres et plantes déracinés, moissons arrachées, maisons détruites, exactions contre lesquelles les propriétaires sont totalement impuissants »*.

Cependant, la spoliation des non-Juifs ne suffit pas aux colonisateurs : il s'agit de dés-arabiser la terre, toute la terre et de l'hébraïser. *« Cette hébraïisation, nous disent Attias et Benbassa⁵¹, est un rachat, une rédemption ; elle contribue aussi à assurer le primat de la langue et du mot - et donc à la dé-territorialisation, à la prise de possession de la terre par le mot »*. Ces mêmes auteurs signalent, par exemple, que dans *« une région du désert du Néguev dénuée de toute tradition historique, on a donné entre 1949 et 1950 des noms hébraïques à quelque 533 lieux et sites géographiques »* et *« qu'on a aussi traduit de l'arabe les noms de structures topographiques, de plantes, d'animaux, en un mot de tout ce qui était intimement lié à la terre et au paysage »*.

Christian Salmon⁵², de retour d'un voyage en Israël et Palestine en mars 2002 avec plusieurs de ses collègues du Parlement international des écrivains, peut écrire : *« ici on ne se contente pas de changer les noms. On défait les lieux. Forêts, Collines, Routes. La main de l'homme se retourne contre le paysage. Elle arrache, pille, déracine ; elle déplace, dépeuple »*. Et il ajoute : *« Il ne s'agit pas ici d'habiter, mais de déloger. De détruire. C'est la première guerre menée avec des bulldozers. Un effort de dé-territorialisation sans précédent dans l'Histoire. C'est une guerre totale, dans le sens où elle n'est pas faite seulement aux populations civiles, mais au territoire lui-même. C'est une guerre agoraphobique. Qui ne vise*

⁵¹ Israël imaginaire, p. 233.

⁵² Le monde diplomatique, mai 2002.

pas au partage, mais à la dissolution du territoire. » À l'instar de la terreur totalitaire il ne s'agit pas seulement de détruire mais d'effacer toute trace de ce qui est détruit.

En associant l'hébraïsation subreptice de la terre, la destruction systématique du patrimoine historique et l'implantation d'unités disséminées destinées à éliminer tout voisinage non-juif, cette colonisation des territoires à conquérir, inédite dans l'histoire, est particulièrement habile et redoutable d'efficacité. Atomisant le corps social et néantisant tout ce qui précédait, elle n'est pas sans rappeler les métastases cancéreuses, ces cellules « folles » qui s'en vont coloniser les organes et les détruisent - par asphyxie - inexorablement.

Ainsi, nous dit Michel Warschawski⁵³, « *au cours des trois dernières décennies, les territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont été bouleversés : des dizaines de milliers d'hectares de terres ont été expropriés, des dizaines de milliers d'arbres déracinés, des milliers de maisons arabes détruites ; plus de cent cinquante colonies ont été établies, dont une dizaine de plus de 10 000 habitants, plusieurs centaines de kilomètres d'autoroutes de contournements, construits pour desservir ces colonies où résident aujourd'hui plus de 350 000 personnes, dont plus de 200 000 à Jérusalem-Est. La population palestinienne a été confinée dans moins de 60 % du territoire, le reste étant laissé à l'usage de l'armée d'occupation et des colons* ».

Diverses institutions financées par les Juifs du monde entier contribuent puissamment à cette colonisation. Ce sont :

- l'Organisation juive mondiale, agence chargée d'aider concrètement les immigrants à s'installer en Israël,
- le Keren Hayessod qui collecte des fonds dans les communautés juives de par le monde
- le Fonds national juif qui est chargé de l'achat des terres aux non-Juifs et de leur mise en valeur par des Juifs.

À noter qu'une école spéciale destinée à la collecte de fonds, et appartenant à l'"Appel juif unifié" et à la "Fédération sioniste, vient compléter ce dispositif. « *On considère, écrit Shahak⁵⁴, que la capacité de dévotion des Juifs à rassembler des fonds est infinie. Pour renforcer ce potentiel considérable [...] cette école enseigne comment recueillir des informations sur les Juifs riches et les méthodes efficaces qu'il est bon d'employer avec de telles personnes.* »

La « solution finale » des sionistes

On peut ajouter que la *colonisation* n'est qu'une étape de l'entreprise sioniste. Comme l'a écrit assez ingénument le professeur Benzion Dinur⁵⁵, historien et ancien ministre de l'Éducation nationale : « *A l'heure actuelle, nous parlons de colonisation, et seulement de colonisation. C'est notre but à court terme...Mais il est clair que l'Angleterre appartient aux Anglais, l'Égypte aux Égyptiens et la Judée aux Juifs* ».

L'homme éminent que fut Jabotinsky, fondateur du sionisme révisionniste, a parfaitement décrit en 1923, dans *The Iron Wall (Le Mur d'acier)* l'esprit du processus de conquête (selon l'expression biblique *Be-dam va esh* : « dans le sang et le fer ») qu'il convenait de mettre en œuvre pour la pleine possession de la Palestine⁵⁶. Dans son ouvrage devenu dès sa parution, et resté depuis lors, la grande référence des colonisateurs sionistes, il écrit : « *Nous ne pouvons*

⁵³ *Israël-Palestine, le défi binational*, p. 16.

⁵⁴ *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 96.

⁵⁵ dans *L'Histoire de la Haganah* (citation rapportée dans l'ouvrage précédent, p. 60).

⁵⁶ À noter que la Palestine s'étendait pour lui sur les deux rives du Jourdain.

*offrir aucune compensation contre la Palestine, ni aux Palestiniens, ni aux Arabes. Par conséquent, un accord volontaire est inconcevable. Toute colonisation, même la plus réduite, doit se poursuivre au mépris de la volonté de la population indigène. Et donc, elle ne peut se poursuivre et se développer qu'à l'abri du bouclier de la force ce qui veut dire un Mur d'acier que la population locale ne pourra jamais briser. Telle est notre politique arabe. La formuler de toute autre façon serait de l'hypocrisie. »*⁵⁷

Ainsi la « solution finale » des sionistes, pour être floue dans l'opinion publique occidentale peu instruite du sujet ou subjuguée par le discours entendu, n'en est pas moins précisée dans de multiples écrits. Les deux volets qu'elle comporte sont conjoints : la possession de toute la Palestine historique (Eretz Israël) et l'élimination des non-Juifs. Car, à l'instar des Yankee d'Amérique dans leur conquête de l'Ouest⁵⁸, le sol nu représente une valeur inestimable pour les sionistes, les indigènes une valeur négative.

La colonisation israélienne, soutenue depuis 1948 par la force coercitive croissante du gouvernement et de l'armée, légitimée par des principes religieux tirés des Écrits du Judaïsme et par des ressources juridiques perpétuellement renouvelées en fonction des circonstances, appliquée à tous les domaines (politique, économique, culturel...), largement soutenue par les communautés juives occidentales et les communautés évangéliques des États-Unis⁵⁹, n'avait manifestement pas été prévue par les pionniers du sionisme qui, par delà leurs erreurs, étaient profondément marqués par la soif de justice et soumis à la morale civique. Par l'impérialisme dont elle témoigne, cette colonisation est sans nul doute la plus maléfique des temps modernes sur les populations asservies. Assimilée, comme nous l'avons déjà dit, à un « crime de guerre » par la Cour Pénale Internationale depuis le 20 juillet 1998, véritable ethnocide⁶⁰ du peuple palestinien et à ce titre « crime contre l'humanité », crime qui peut revêtir d'autres formes que le meurtre, elle n'en continue pas moins, face à la passivité des nations et suivant la logique interne de l'idéologie sioniste, d'avancer en toute impunité. Jusqu'à la catastrophe finale !

Pour retourner au sommaire cliquez [ici](#)

⁵⁷ Rapporté dans *L'Histoire cachée du sionisme*, p. 35.

⁵⁸ À noter que ces « pionniers » américains de jadis étaient également nourris de la Bible. « *Ces puritains revivent la traversée de la mer Rouge, débarquent en Terre promise, sont le peuple de la Loi miraculeusement réchappé des périls de l'Exode...s'identifient aux Juifs de l'Histoire sainte* » (Jean Plumyène dans *Les nations romantiques*, Fayard, 1979).

⁵⁹ Le nombre des Évangéliques, « compagnons de route du sionisme » particulièrement puissants et actifs, est de l'ordre de 50 millions. Une structure d'encadrement, mise au point fin 20005 conjointement entre le Pentagone et l'armée d'Israël, la CUFI (*Christians United for Israël*) a pour but de propager la théologie sioniste dans les Églises évangéliques pour que le soutien aux actions de guerre israéliennes soit perçu comme un devoir religieux par une majorité d'États. Pour les chrétiens sionistes, en référence à l'Apocalypse, le retour du Christ ne surviendra pas avant que les Juifs se soient regroupés en Palestine.

Le fait que les Juifs, selon la même prophétie, doivent se convertir au christianisme, est mis sous le boisseau compte tenu des conjonctions d'intérêt à court terme.

Remarquons que le CUFI vient s'associer à l'IPAC (American Israel Public Affairs Committee) le puissant lobby fondé en 1951 déclaré et enregistré en faveur d'Israël et qui, au moyen des multiples Comités d'Action Politique, les PACs (Political Action Committee) qui lui sont affiliés, est destiné essentiellement à soutenir Israël directement ou par l'intermédiaire des députés favorables à cette cause.

⁶⁰ Du grec *ethnos*, « peuple », « nation », ce mot créé au milieu du XX^e siècle s'applique non pas à la destruction des corps (c'est le génocide) mais à celle de la civilisation d'un groupe ethnique par un autre groupe plus puissant (Dictionnaire Petit Robert). En général le groupe dominateur impose au groupe dominé son propre modèle de civilisation (qu'il considère comme supérieur), c'est-à-dire l'assimilation forcée – on a parlé en Europe des turcophones « bulgarisés » sans ménagement – en Israël, le peuple dominé n'est pas jugé digne d'accéder au niveau du groupe dominateur, il n'y a pas assimilation mais simple destruction dans la ségrégation.

10 – NATIONALISME, APARTHEID⁶¹ ET RACISME ANTI-NON-JUIFS EN ISRAËL

Avec le recul du temps - un siècle d'évolution et de développement - qui permet de porter un jugement assez assuré, on peut définir le contenu de l'idéologie sioniste comme un nationalisme à base religieuse et raciale, s'exprimant par un colonialisme agressif, un apartheid spécifique et un racisme caractérisé.

C'est un nationalisme particulier de par ses deux composantes.

Apparu à la fin du XIX^e siècle en même temps que les nationalismes occidentaux, le nationalisme sioniste a sans doute quelques ressemblances avec le nationalisme d'Europe centrale et orientale, tel qu'on a pu le voir, par exemple, à l'époque moderne, dans l'ex-Yougoslavie ou l'ex-URSS, nationalisme d'ordre culturel et religieux s'appuyant sur un passé commun héroïque. Néanmoins, il en diffère profondément par ses deux composantes spécifiques : la composante mythique d'une part, celle de la *Terre promise* par le dieu Yahvé à un *Peuple élu*, la composante raciale d'autre part, cette dernière étant définie très précisément à partir de l'hérédité au sens strict et basée sur le droit du sang : « *est juif celui qui a une mère juive* ».

Malgré leur incroyance religieuse quasi généralisée, tous les dirigeants israéliens de droite ou de gauche - ces derniers mobilisant le socialisme moins pour un objectif social avec ses valeurs universalistes que pour un objectif étroitement national - ont partagé depuis cinquante ans cette mystique nationaliste réclamant les territoires antiques dont il est question dans la Torah. Tous ont intégré cette idée d'un peuple spécifique *qui n'est pas comme les autres*, à qui appartient une terre de toute éternité. Tous ont pratiqué parallèlement une solidarité de *race*.

Les religieux sont néanmoins à la pointe du combat. « *Cette terre est ma terre, donnée par Dieu à mon peuple* » proclame, par exemple, le député et rabbin israélien Avraham Ravitz, tandis que l'ex-grand rabbin français, René-Samuel Sirat, de son côté, n'hésite pas à écrire que « *personne ne peut nier les droits d'Israël sur les terres de la Promesse* » et à revendiquer, pour les Juifs exclusivement, et le droit du « *sol* » et celui du « *retour à Jérusalem* ».

Le Juif israélien *moyen* d'aujourd'hui partage, bien entendu, ces mêmes convictions d'autant plus que la jeunesse israélienne, élevée dans le culte de l'État et de la force armée, tend à rejeter toutes valeurs étrangères ou qui ne renforcent pas l'unité nationale.

Israël est ainsi le seul pays établi sur des fondements théoriques d'origine transcendante, fondements aussi contraignants l'un que l'autre, le premier portant sur un territoire précis, le second sur un groupe d'hommes parfaitement désigné.

En ce qui concerne la composante raciale, on peut dire que la constatation de son existence est particulièrement surprenante et affligeante. On sait, en effet, que l'État d'Israël a vu le jour à l'époque moderne et ce, grâce à une communauté de nations. On sait d'autre part, que la notion de *race* est non seulement vide de sens mais qu'elle corrompt automatiquement et profondément toute idéologie qui l'intègre.

Pour Eli Barnavi⁶² : « *le sionisme est le seul nationalisme juif à avoir réussi. Son étonnante fortune historique, il la doit, tout à la fois, à ce qu'il y eut de nécessaire et d'effroyablement contingent, la Shoah surtout* ».

⁶¹ L'apartheid a été défini par une convention de l'ONU du 3 novembre 1973. L'expression crime d'apartheid désigne les actes commis en vue « d'instituer ou d'entretenir la domination d'êtres humains sur n'importe quel autre groupe racial d'êtres humains ».

Ce nationalisme judéo-centré engendre un apartheid spécifique

La pureté ethnique pour que soit évité le mélange du sang juif et du *sang impur* des non-Juifs, souci constant dans certaines couches des populations juives, repose sur de nombreux textes de la Torah que les sionistes ont retenus électivement :

- « *Tu ne donneras pas ta fille à leur fils et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils* » ordonne le Deutéronome (VII, 3).

- Dans l'Exode (XXXIV, 16) il est dit aussi que Moïse reçoit un ordre de Dieu pour que son peuple n'épouse pas les filles des étrangers.

- Esdras, quant à lui, pleure parce que « *la race sainte s'est mêlée avec les peuples des pays voisins* » (Esd. IX, 2) et ordonne la sélection : « *Tous ceux qui avaient pris des femmes étrangères, ils les renvoyèrent, femmes et enfants* » (Esd. X, 44).

Néhémie dit aussi des Juifs : « *je les purifiais de tout élément étranger* » (Neh. XIII, 30).

Dans son livre *Le Talmud* (Éditions Payot, 1986, p.104), le rabbin Cohen formule sans ambages le grand principe : « *Les habitants du monde peuvent être répartis entre Israël et les autres nations prises en bloc. Israël est le peuple élu : dogme capital.* »

La pression des rabbins a certes toujours existé pour que l'ordre biblique de non-assimilation des Juifs soit respecté et qu'il n'y ait pas de mariages mixtes dans la hantise du métissage, mais elle s'est faite particulièrement insistante depuis la création de l'État d'Israël au point précise E. Benbassa⁶³ que « *la peur de l'exogamie est devenue une véritable obsession dans les milieux rabbiniques, dans les instances communautaires, et chez plus d'un juif ordinaire* ». Fidèle au Deutéronome (VII, 3-4) qui ordonne : « *Tu ne t'allieras point par mariage avec eux (les Cananéens) ; tu ne donneras pas ta fille à leur fils, tu ne prendras pas leur fille pour ton fils* » ainsi qu'au Livre de Josué (XXIII, 13) : « *Si vous alliez par mariage avec eux, s'ils pénétraient chez vous, sachez-le bien : Yahvé, votre Dieu, ne continuera pas à déposséder ces nations devant vous. Elles deviendront pour vous un filet et un piège, un fouet sur vos flancs et des aiguilles dans vos yeux, jusqu'à ce que vous disparaissiez de dessus ce bon sol que vous a donné Yahvé, votre Dieu* », Joseph Sitruk, le grand rabbin de France, écrit ainsi en 1993 : « *Je voudrais que les jeunes gens juifs n'épousent jamais que des jeunes filles juives* ».

Si les Juifs incroyants ne respectent pas toujours cet ordre, il n'en est pas de même chez les Juifs croyants pour qui il s'agit d'un impératif absolu.

Comme l'écrit en 1998 Zeev Sternhell (professeur de sciences politiques à l'Université hébraïque de Jérusalem) : « *Le nationalisme juif n'éprouve aucune difficulté à refuser à autrui les mêmes droits élémentaires qu'avec une tranquillité d'esprit absolue il exige pour lui-même. Confiant dans son bon droit à réclamer toute la terre antique de nos rois et de nos prophètes, le sionisme ne pouvait concevoir qu'une autre légitimité pût aussi exister au pays de la Bible* ».

Face aux pratiques de pureté ethnique inspirées du judaïsme dans la crainte de « l'adultération de la race » et mises en œuvre en Israël, pureté qui fonctionne toujours à l'expulsion et à la destruction, Haïm Cohen (qui fut juge à la Cour Suprême d'Israël) évoque sans hésitation les lois nazies. Il écrit ainsi : « *L'amère ironie du sort a voulu que les mêmes thèses biologiques et racistes, propagées par les nazis et qui ont inspiré les infamantes lois de Nüremberg, servent de base à la définition de la judaïcité au sein de l'État d'Israël* »⁶⁴.

⁶² *Le sionisme expliqué à nos potes*, p. 50.

⁶³ *Les Juifs ont-ils un avenir*, p. 179

⁶⁴ *Fundamental Laws of the State of Israël*, Joseph Badi, New-York 1960, p. 15.

Le nationalisme sioniste c'est aussi un sectarisme ethnique et un racisme caractérisé

Ainsi que l'écrit Balibar : « *Le racisme n'est pas une "expression" du nationalisme, mais un supplément de nationalisme, mieux, un supplément intérieur au nationalisme, toujours en excès par rapport à lui, mais toujours indispensable à sa constitution, et cependant encore insuffisant à achever son projet* ».

Là aussi, pour justifier et appuyer leur démarche, les sionistes, peuvent trouver de multiples références dans la Bible ou dans les autres écrits du judaïsme :

- « *Lorsque le Seigneur ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays et qu'il aura chassé devant toi les nations nombreuses, tu les voueras totalement à l'interdit* » lit-on dans le Deutéronome (Deut. VII, 1-2) « *et tu les supprimeras.* » (Deut. VII, 24).

- « *Qu'Israël se réjouisse en son Créateur, que les enfants de Sion se réjouissent en leur Roi [...] Qu'ils chantent pour la joie sur leurs couchettes ! Que les louanges élevées vers Dieu ne quittent pas leurs gorges et que les sabres à deux pointes ne quittent pas leurs mains, afin de faire descendre la vengeance dévastatrice sur les nations et le châtement sur les peuples* » (Psaume 149).

- « *Dans le monde à venir aucune nation n'a de place à l'exception d'Israël* » affirme le grand mystique Moshe Luzzatto (1706-1746).

- Shneur Zalman (1745-1813), fondateur du mouvement Habad, mouvement qui a pris un extraordinaire essor dans le monde juif et particulièrement dans l'État moderne d'Israël où il se range à l'extrême droite de l'échiquier politique, ne comparait-il pas « *les âmes des nations à celles des porcs, les Juifs ayant seuls une âme divine* » ?

- En 1974, Menahem Barash dans le journal *Yediot Aharonot* peut ainsi parler des Palestiniens : « *Cette peste déjà dénoncée dans la Bible [...] Pour nous emparer de la terre promise par Dieu à Abraham, nous devons suivre l'exemple de Josué pour conquérir la terre d'Israël et nous y installer, comme le commande la Bible [...] Il n'y a pas de place, en cette terre, pour d'autres peuples que celui d'Israël. Ce qui signifie que nous devons en expulser tous ceux qui y vivent [...] C'est une guerre sainte exigée par la Bible* ».

Avec les attentats suicides des Palestiniens consécutifs à l'arrêt du *processus de paix* en septembre 2000 on sait que les appels à la vengeance par l'État israélien se sont multipliés. Les rabbins ne sont pas les derniers à enrôler des foules israéliennes pour réclamer avec force l'application de la loi biblique du talion, cette loi (*Lévitique XXIV, 19-20*) que le christianisme, pour son honneur, récusera formellement. Ainsi, par exemple, le rabbin Joseph Soloveichik : « *Si nous voulons défendre héroïquement notre existence historique, alors nous devons, parfois, interpréter l'injonction "œil pour œil" dans son sens le plus littéral. Nous avons perdu beaucoup d'yeux durant les années d'exil, parce que nous ne rendions pas coup pour coup. Il est grand temps de prendre la règle "œil pour œil" au pied de la lettre* »⁶⁵.

En fidèle interprète des nombreux textes du judaïsme générant orgueil, esprit de domination, délire d'interprétation, agressivité, le général Eitam, de la droite religieuse israélienne, peut écrire⁶⁶ : « *le "Grand Israël" est "l'État de Dieu" ; les Juifs sont l'âme de ce monde ; le peuple juif a pour mission de révéler l'image de Dieu sur terre [...] un monde sans juifs est un monde de robots, un monde mort ; et l'État d'Israël est l'arche de Noé de l'avenir du monde. Sa tâche est de montrer à tous l'image de Dieu* ».

D'ailleurs pour le Dr Katz, député religieux à la Knesset, n'est-il pas nécessaire de maintenir « *la pureté de la race* » ?

⁶⁵ La loi du talion dans le Lévitique est ainsi formulée : « *Et si quelqu'un fait une blessure à son prochain, comme il a agi lui-même on agira à son égard : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; selon la lésion qu'il aura faite à autrui, ainsi lui sera-t-il fait* ».

⁶⁶ *Ha'aretz* du 28 avril 2002.

Face à de tels propos, Moshe Zimmermann (chef du département d'études germaniques à l'Université hébraïque de Jérusalem) n'hésite pas à parler d'un « *judéo-nazisme populaire* » sévissant parmi les Juifs d'Israël et de certains pays anglo-saxons : « *Il y a un secteur entier de la population juive que je définis, sans hésitation, comme une copie des nazis allemands. Regardez les enfants des colons juifs d'Hébron, ils ressemblent exactement à la jeunesse hitlérienne. Depuis leur enfance, on les imprègne de l'idée que tout Arabe est mauvais, et que tous les non-Juifs sont contre nous. On en fait des paranoïaques : ils se considèrent comme une race supérieure, exactement comme les jeunes hitlériennes* ».

Cette terrible similitude ne devrait pas surprendre, compte tenu de « *la communauté d'idées existant entre le nationalisme sioniste et le nationalisme nazi* » évoquée par Blumenfeld, chef des sionistes allemands, à l'avènement du régime hitlérien.⁶⁷ et qui explique bien que les juifs sionistes ont été longtemps tolérés en Allemagne nazie, voire qu'ils aient *collaboré* dès 1933.

Dans un mémorandum adressé au parti nazi le 21 juin 1933 par la Fédération sioniste d'Allemagne, quelques mois après l'accession de Hitler au pouvoir, mémorandum que rapporte Lucy Dawidowicz, dans son ouvrage *A Holocaust reader* (p. 155), il est dit ceci :

« *Dans la fondation du nouvel État, qui a proclamé le principe de la race, nous souhaitons adapter notre communauté à ces nouvelles structures... notre reconnaissance de la nationalité juive nous permet d'établir des relations claires et sincères avec le peuple allemand et ses réalités nationales et raciales. Précisément parce que nous ne voulons pas sous-estimer ces principes fondamentaux, parce que nous aussi nous sommes contre les mariages mixtes, et pour le maintien de la pureté du groupe juif... Les Juifs conscients de leur identité, au nom desquels nous parlons, peuvent trouver place dans la structure de l'État allemand, car ils sont libérés du ressentiment que les Juifs assimilés doivent éprouver ; nous croyons en la possibilité de relations loyales entre les Juifs conscients de leur communauté et l'État allemand* ».

Les auteurs du mémorandum ajoutaient : « *au cas où les Allemands accepteraient cette coopération, les sionistes s'efforceraient de détourner les Juifs de l'étranger, du boycott anti-allemand.*

En raison de cette communauté de doctrine sur la race, qui s'accordait si bien avec la thèse de Herzl (soutenue dans son *Journal intime*) selon laquelle : « *Les antisémites deviendront nos amis les plus loyaux, les nations antisémites nos alliées...* », l'Agence juive conclut avec le ministre de l'Economie, le 27 août 1933, l'accord de Haavara (en hébreu : transfert) qui autorisait les émigrants juifs à transférer une partie de leurs avoirs d'Allemagne nazie en Palestine. Ben Gourion qui était en Palestine, Mme Golda Meir, qui était alors à New-York, les futurs ministres sionistes d'Israël, Moshe Sharret (qui s'appelait alors Moshe Shertok) et Levi Eshkol qui en était le représentant à Berlin, approuvèrent cet accord.⁶⁸

La circulaire émanant de la Wilhelmstrasse du 28 février 1934 et destinée à toutes les missions diplomatiques du Reich indique, par exemple, que : « *les objectifs que s'est donnée cette catégorie (de Juifs qui s'opposent à l'assimilation et qui sont favorables à un regroupement de leurs coreligionnaires au sein d'un foyer national), au premier rang de laquelle se trouvent les sionistes, sont ceux qui s'écartent le moins des buts que poursuit en réalité la politique allemande à l'égard des Juifs* ».

Et dans une lettre adressée au Ministère de l'Intérieur, l'auteur de la circulaire précédente (Bülow-Schwante) précise de nouveau : « *qu'il n'y a aucune raison d'entraver, par des*

⁶⁷ in Greilsammer, *Op. cit.* p. 148.

⁶⁸ Information rapportée par Tom Segev, *Le septième million*, p. 30 et 595.

mesures administratives, l'activité sioniste en Allemagne, car le sionisme n'est pas en contradiction avec le programme du national-socialisme dont l'objectif est de faire partir progressivement les Juifs d'Allemagne ».

Avec cette notion de « race », les deux parties, pourtant en opposition, allaient trouver en effet un élément d'entente et de convergence. Dans *Das Schwarze Korps*, organe officiel de la S.S., Reinhardt Heydrich, chef des Services de Sécurité S.S., écrit en 1935 : « *Nous devons séparer les Juifs en deux catégories : les sionistes et les partisans de l'assimilation. Les sionistes professent une conception strictement raciale, et, par l'émigration en Palestine, ils aident à bâtir leur propre Etat juif... nos bons vœux et notre bonne volonté officielle sont avec eux* ». (Source : Hohne. *Order of the Death's Head* p. 333)

Ilan Greilsammer⁶⁹ peut lui-même écrire : « *Les deux partenaires y trouvent leur compte : les sionistes deviennent l'organisation dirigeante de la communauté juive, et les nazis trouvent en eux un instrument pratique pour séparer les juifs du reste de la population* ». Y. Leibowitz nous apprend de son côté que l'organisation sioniste des Juifs allemands eut une existence légale jusqu'en 1938 - cinq ans après l'avènement de Hitler - et que son journal, la *Jüdische Rundschau*, parut parallèlement jusqu'à cette même année.

Fait tout à fait singulier que nous avons déjà signalé, ce sont les Juifs religieux et notamment les rabbins, qui, après avoir combattu avec force le sionisme jusqu'à la création de l'État d'Israël en 1947, sont devenus depuis cette création - plus particulièrement depuis 1977 - les partisans les plus farouches de cette idéologie et les plus acharnés à sa mise en œuvre en s'appuyant exclusivement sur les écrits xénophobes du judaïsme.

À propos de la Bible, Israël Shahak relève que l'enseignement traditionnel joue auprès des enfants israéliens un rôle décisif dans le mépris vis-à-vis des Palestiniens. Ces derniers sont volontiers identifiés aux Philistins de la Torah dont l'élimination fait partie du plan divin.

Si le racisme anti-"non-juif", surtout anti-arabe, est banal en Israël, puisqu'il concerne d'après les sondages une nette majorité de Juifs, il est évident que certaines couches de la société sont particulièrement marquées. Il en est ainsi de la police. Lors des pogroms de Nazareth, de Tel-Aviv, de Jaffa... perpétrés lors de l'Intifada 2000 sur des Arabes par des nervis juifs, le chroniqueur juridique israélien Moshé Hanegbi a déclaré « *que ces pogroms ont renforcé le sentiment que la police est une police raciste engagée seulement dans la défense des Juifs : elle n'a tiré pour tuer que sur les émeutiers arabes* ». Comment s'étonner d'un tel phénomène ? Pour toute la droite israélienne, et une partie de la gauche, les villes et villages arabes d'Israël ne sont-ils pas considérés comme un *cinquième front* ?

Comme nous l'avons vu le sionisme a conservé fidèlement, en Palestine-Israël, l'héritage du judaïsme : la *race*, déterminée de façon précise par l'hérédité maternelle, est un élément social d'importance par delà la grande diversité des populations et des « races » juives. Il y a des *Juifs* et des *non-Juifs*. C'est dire que l'opposition éventuelle d'un Juif à un non-Juif (ou de Juifs à des non-Juifs), en intégrant cette donnée culturelle du judaïsme, va très naturellement représenter une forme de racisme « vrai », tandis qu'à son tour l'opposition des non-Juifs aux Juifs va dériver très facilement, par simple référence à leurs interlocuteurs, vers le même type de racisme. S'ensuit ce cercle infernal qui s'étend depuis tant d'années dans cette région sous influence sioniste.

⁶⁹ *Op. cit.*.p. 147.

Dès le mois de mai 1948, Hannah Arendt, philosophe allemande et juive, dans un article de la revue *Commentaire*, pouvait écrire à propos du racisme des sionistes : « *Le sentiment traditionnel du sionisme est que tous les non-juifs sont antisémites... L'hostilité générale des non-juifs est considérée par les sionistes comme un fait inaltérable et éternel de l'histoire juive... Cette attitude est pur racisme chauvin ; il est évident que cette division entre les juifs et tous les autres peuples - tenus pour ennemis - ne diffère pas des autres théories de la race des seigneurs* ».

Si le racisme est toujours fondamentalement violent, il peut aussi être simplement stupide. Qu'on en juge par les propos d'Israël Shahak⁷⁰ qui se pose la question : « *Qu'est-ce en pratique qu'un État juif ?* ». « *Commençons par les statistiques officielles : l'Etat d'Israël publie tous les ans un "Annuaire statistique d'Israël". Dans tout cet annuaire, il est presque impossible de trouver des statistiques concernant les Israéliens ; on ne trouve que celles concernant les Juifs et les non-Juifs. Ainsi, par exemple, il n'existe pas en Israël de statistiques sur la mortalité des personnes, mais seulement des statistiques sur la mortalité des "Juifs" et des "non-Juifs". Ainsi, par exemple, lorsque l'Etat d'Israël enquête officiellement sur la mortalité infantile, il n'enquête pas sur la mortalité des enfants israéliens: il y a des nourrissons juifs et des nourrissons non-juifs, qui, même statistiquement, ne sont jamais associés. Et si, dans certains cas, on les associe, on n'écrit pas "Israéliens", mais "Total", comme s'il s'agissait d'additionner des espèces différentes.*

Non seulement il n'existe pas d'Israéliens en Israël, mais les animaux et les plantes elles-mêmes sont divisés en juifs et non-juifs. Officiellement l'Etat d'Israël recense et classifie les vaches et les moutons, les tomates ou le blé en "juifs" et "non-juifs". »

Comment répondre par ailleurs à la question : « *Où les non-juifs sont-ils autorisés à vivre au sein de l'Etat juif ? La réponse est que, dans la plupart des lieux, ils n'ont purement et simplement pas le droit de vivre. La majorité des terres en Israël appartiennent à l'État qui les a soumis aux règlements interdisant à un non-Juif d'y vivre. Il lui est interdit d'y construire une maison, d'y louer un appartement, d'y ouvrir une affaire, bref il lui est interdit d'y vivre. Cela est d'autant plus cruel que la majorité des terres sur lesquelles s'exercent ces lois ségrégationnistes appartiennent à ces mêmes Palestiniens qu'on définit officiellement en Israël comme non-Juifs, et leur ont été arrachées. Ils sont ainsi privés, même en tant que citoyens de l'État juif, du droit de jouir des terres de leur État. Ainsi, il existe en Israël des villes entières où la loi interdit formellement aux non-Juifs d'habiter* ». Dans la Rome antique, les étrangers, non plus, n'avaient pas le droit de cité... Mais il s'agissait de non-citoyens ; ici, en Israël, la discrimination porte sur les citoyens. Pour les sionistes une religion est une nation de telle sorte que les citoyens sont subdivisés en nationalités. Ainsi les Juifs représentent-ils une nation, les Arabes une seconde et les Druzes une troisième. Remarquons parallèlement que sur les papiers d'identité, et en particulier sur les passeports, les citoyens de nationalité autre que juive ont leurs noms soulignés pour que la police puisse distinguer d'emblée les non-Juifs des Juifs.

Les partis et mouvements israéliens nationalistes et racistes

À noter tout d'abord que les partis d'Israël - y compris les partis de gauche - se réclament tous du sionisme, à l'exception du parti communisme et des petits partis arabes. Nationaliste et racisme vont bien sûr se retrouver dans nombre de partis et mouvements israéliens. Ce sont notamment :
les partis formant la droite israélienne :

⁷⁰ *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 55

- le Likoud, parti laïque mais qui pour arriver au pouvoir s'est allié souvent aux partis religieux ultra orthodoxes, tous partisans du Grand Israël. Il comporte une aile ultra nationaliste et fanatique ;
- les partis russes.

puis les partis religieux de l'extrême droite israélienne :

- le Shass (composé de séfarades gardiens de la Torah) ;
- Agoudat Israël (Le Rassemblement d'Israël) ;
- Deguel Hatorah (Le Drapeau de la Torah) ;
- le Mafdal (le Parti National Religieux).

Ces 4 partis ultra orthodoxes et ultranationalistes sont tous dominés par les rabbins pour qui la colonisation de tous les territoires occupés est un impératif religieux et sacré dans la perspective du Grand Israël dépourvu de non-Juifs.

À côté de ces partis politiques, divers mouvements ont également pour but la main mise juive sur toute la Palestine et l'expulsion de tous les non-Juifs des « territoires occupés ». On peut citer notamment :

- le mouvement Kach ("C'est ainsi"). Fondé en 1971 par le rabbin américain Meir Kahana (qui fut assassiné en 1989) il vise explicitement « *l'expulsion de tous les Arabes du Grand Israël* » pour que la Terre sainte soit débarrassée de toute « *souillure étrangère* ». Ce mouvement a été interdit en 1994, mais il poursuit néanmoins son activité au grand jour. Son idéologie raciste se traduit dans un discours féroce anti-"non-Juifs" ;
- le mouvement Tehiya (Renaissance) où sont présents de nombreux immigrants issus de l'Union soviétique ;
- le mouvement Modelet (Patrie) ;
- le mouvement Tsomet (le Renouveau sioniste) qui milite pour la laïcité ;
- Gouch Emounim ("le Bloc de la foi"). Ce mouvement idéologique encadré par de nombreux rabbins est particulièrement agressif. Parfaitement organisés en milices, puissamment armés et fanatiques, ses partisans ne se laissent arrêter, ni par les risques d'affrontements avec les Arabes qu'ils se plaisent à agresser, ni par la loi (la loi humaine est sans valeur, à leurs yeux, par rapport à la loi divine qui exige la possession par les Juifs de toute la Palestine), ni par les décisions éventuelles du gouvernement israélien. En son sein se sont formés de nombreux petits groupes d'individus particulièrement violents se consacrant à des actions terroristes caractérisées. Ceux de la grande colonie de Kyriat Arba qui domine la ville arabe d'Hébron, comme ceux de Rammah, El Bireh, Naplouse... sont coutumiers d'expéditions punitives dans un quartier différent de la ville en s'en prenant aux voitures, aux vitrines et aux habitants palestiniens. À plusieurs reprises il y eut mort de musulmans. Deux idées maîtresses animent ce mouvement. La première : les temps messianiques ont commencé avec la création de l'État d'Israël en 1947 et la libération de la Judée-Samarie biblique en 1967. La seconde : l'arrivée finale du Messie et la rédemption qui l'accompagne pour les Juifs ne pourra intervenir que lorsque le peuple juif sera en possession de toute « sa » terre.

Pour la plupart de ces partis ou mouvements où s'étale la composante raciste du judaïsme, c'est l'Arabe qui est devenu l'ennemi à combattre. À noter que leurs membres bénéficient toujours d'une grande indulgence de la part des tribunaux. L'immunité est pratiquement de règle. Comme le montre le rapport Karp de 1982, stigmatisant la banalisation de la violence anti-arabe, « *la plupart des crimes et des délits ne donnent lieu à aucune poursuite judiciaire* ».

Le pouvoir corrupteur du sionisme.

Si les instances religieuses de l'Allemagne ont pu se laisser contaminer par le nazisme pendant quelques années, leur culpabilité a relevé généralement de la passivité. Ici, comme nous venons de le voir, le phénomène est donc très différent : ce sont les religieux d'Israël et des autres pays qui, dans leur majorité, se sont révélés, depuis plus d'un demi-siècle, les supporters les plus zélés de l'idéologie sioniste avec son racisme anti-"non-Juifs" et les plus ardents défenseurs des actions criminelles menées en son nom.

Fait notable, les Organisations israéliennes pour les droits de l'homme n'ont pas échappé elles-mêmes à ce pouvoir de corruption. En effet, la plupart de ces Organisations :

- acceptent sans protester les différentes lois édictées par l'État qui fondent une citoyenneté de seconde zone et un rigoureux et humiliant apartheid,
- se sont absoutes de la responsabilité des pertes subies par les réfugiés dépossédés par l'État de leurs maisons et de leurs terres « au nom du peuple juif »,
- acceptent l'annexion du Golan et de Jérusalem,
- dénie le droit au retour des Palestiniens,
- ne demandent même pas la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza.

Les Nations Unies, tout en n'appliquant par faiblesse aucune sanction pratique envers Israël, ont néanmoins dénoncé les discriminations raciales dont sont porteuses de nombreuses lois de ce pays, lois contribuant à faire deux types irréductibles de citoyens : des citoyens à part entière, les Juifs, des citoyens de seconde zone au statut subalterne, les non-Juifs. Elles en ont recensé 17.

Parmi elles, on peut citer :

- les lois qui interdisent la participation aux élections de tout parti arabe n'ayant pas reconnu le caractère juif de l'État,
- la loi *du retour* qui accorde systématiquement aux Juifs du monde entier la citoyenneté israélienne alors que les réfugiés arabes n'ont pas le droit de revenir en Israël sur leurs propres terres,
- la loi suivant laquelle les citoyens arabes d'Israël ayant épousé des non-israéliens se voient refuser la réunification familiale,
- les lois d'urgence qui permettent la confiscation de terres appartenant aux Arabes,
- les lois qui interdisent aux Arabes d'acheter des terres à des Juifs,
- la loi sur l'éducation qui fixe parmi ses objectifs la promotion de l'idéologie sioniste,
- la loi qui interdit aux non-Juifs d'habiter certaines villes.

Quant aux deux dernières lois de discrimination raciale de juillet 2005 au niveau des couples, votées à une très grande majorité par le Parlement israélien et confirmées par une décision de la Haute cour de justice israélienne le 14 mai 2006, l'une interdit le regroupement familial des deux côtés de la « ligne verte » si l'un des conjoints est palestinien, l'autre veut que les Palestiniens de moins de 35 ans et les Palestiniennes de moins de 25 ans ne peuvent pas demander la citoyenneté israélienne, même si leur conjoint (e) est israélien et vit en Israël. Ces lois visent spécifiquement les Arabes israéliens (les citoyens palestiniens d'Israël) et les habitants palestiniens de Jérusalem car ce sont eux qui épousent des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Les conjoints israéliens sont mis dans l'alternative : la séparation ou l'émigration.

On peut ajouter que cette notion de *race* inhérente au judaïsme, entretenue voire exaltée par les sionistes et tous les Juifs religieux et qui, depuis un siècle, a fait tant de mal aux Arabes de Palestine, n'est pas sans conséquences funestes pour les Juifs eux-mêmes. Faut-il rappeler que pour les nazis, un Juif converti au christianisme, tel le protestant Victor

Klemperer, restait juif (conformément au Talmud) et qu'il était voué, de par sa *race*, à l'extermination commune ?

« *Il est étonnant*, écrit Edmond Amran El Maleh (écrivain juif marocain), *que personne n'ait osé entreprendre, au-delà des critiques du régime israélien, une analyse philosophique des bases racistes du sionisme. Racistes, parce que prônant la patrie par le sang, l'exclusion des non-juifs et, dans la foulée, l'expansionnisme territorial, la terreur, la violation des lois internationales.* » Quant à Hannah Arendt, dans une lettre de 1961 à son mari, elle n'hésite pas à faire un parallèle dévastateur entre les lois de Nuremberg et celles de l'« État juif ». Relatant un dîner avec Golda Meir, ministre israélienne des Affaires étrangères, elle écrit : *Nous nous sommes disputées jusqu'à une heure du matin [...] Les enjeux : au fond, surtout, la question de la Constitution, de la séparation de l'Église et de l'État, de l'interdiction des mariages mixtes ou plus exactement de ces lois de Nuremberg qui existent actuellement et qui sont en partie vraiment monstrueuses* »⁷¹. Et Alain Gresh⁷², d'ajouter : « *Du danger de creuser une ligne de démarcation entre les Juifs et les Autres, de faire des Juifs une entité à part...* ». Dans son ouvrage sur le procès Eichmann, Hannah Arendt reviendra d'ailleurs sur ce sujet et montrera l'ironie d'attaquer les Lois de Nuremberg⁷³ alors que certaines Lois israéliennes concernant le statut des Juifs sont identiques à celles du régime nazi.

Emmanuel Lévyne, pour sa part, qualifie le sionisme de « nazisme juif » dans son ouvrage *Judaïsme contre sionisme*.

Toutes ces données expliquent fort bien qu'en Israël, si les non-Juifs sont susceptibles d'avoir des droits en tant qu'individus isolés, ils ne sauraient en avoir comme membres d'une communauté. N'a-t-il pas fallu attendre les accords d'Oslo (en 1993) pour que les dirigeants Israéliens arrivent à réviser leur position traditionnelle et à admettre qu'il n'y avait pas seulement des indigènes mais une communauté arabe en Palestine ? Cette communauté est d'ailleurs toujours ignorée par les livres d'Histoire à l'usage des enfants israéliens : le Livre du Jubilé, publié en 1998 pour commémorer l'anniversaire de la création de l'État d'Israël et destiné à toutes les écoles du pays, en est un témoin exemplaire⁷⁴. Car les non-Juifs ne seront jamais que des *guérim*, ces « résidents en terre d'Israël », étrangers que l'on tolère dans la condescendance ou la suspicion, faute jusqu'ici, sous le regard des nations, de les expulser hors des frontières de la Palestine.

⁷¹ *Correspondance*, Calmann-Lévy, 1999, p. 481.

⁷² *Israël, Palestine*, p. 67.

⁷³ Ces lois définissent comme « juifs » ceux ayant trois ou quatre grands-parents juifs, ou appartenant à la religion juive, ou ayant un conjoint juif. Elles définissent ensuite des « métis juifs ». Ceux ayant deux grands-parents de sang allemand et deux de sang juif sont dits « métis de "premier degré" », ceux ayant trois grands-parents allemands et un de sang juifs sont dits « métis de "second degré" ». Quant la définition du « sang juif » les nazis s'appuient tantôt sur la détermination religieuse, tantôt sur les signes morphologiques faciaux, tantôt sur la circoncision, tantôt sur les noms et prénoms...

⁷⁴ D. Vidal et J. Algazy, *Le péché originel d'Israël*, p. 7.

11 - L'APARTHEID AU QUOTIDIEN DANS L'ÉTAT D'ISRAËL ET LES « TERRITOIRES OCCUPÉS »

La singulière citoyenneté des non-Juifs en Israël

Descendant des 160 000 Arabes restés dans le pays après la guerre de 1948, ils sont généralement désignés sous les expressions : "Arabes israéliens" ou bien "Israéliens arabes" ou encore "Israéliens palestiniens".

Dans cet "État juif" qu'est Israël - formé des territoires attribués par les Nations Unies aux Sionistes et de ceux qui ont été annexés d'autorité ou par conquête guerrière - on peut retenir les données suivantes :

- les non-Juifs sont au nombre d'environ 1 million (sur 6 millions d'Israéliens). Ce sont avant tout des Arabes musulmans avec un petit nombre d'Arabes chrétiens (15 % environ) et de Druzes (10 %). Citoyens israéliens, ils ont le droit de vote et jouissent de certaines libertés, mais leurs droits sociaux et civiques ne sont néanmoins que partiels : nombre de fonctions leur sont absolument interdites. Alors qu'ils représentent 17 % de la population, ils occupent à peine 1 % des emplois du service public et, pour la plupart, des emplois subalternes. On peut noter qu'ils furent soumis jusqu'en 1966 à un gouvernement militaire impitoyable qui les astreignait à des permis de déplacement, au couvre-feu et aux assignations à résidence, toutes mesures destinées notamment à la confiscation de leurs terres au profit exclusif de la propriété juive. Si les discriminations dont ils sont l'objet se sont affaiblies avec le temps, ils sont néanmoins voués inexorablement à n'être, dans l'« État du peuple juif », que des citoyens de seconde zone puisque ne faisant partie du collectif souverain.

- les budgets alloués aux villes arabes sont bien inférieurs à ceux qui sont alloués aux villes juives. Selon le rapport même du centre d'études Adva de Tel-Aviv en 1998, le rapport des subventions entre les municipalités arabes et les municipalités juives est d'un pour trois, tandis que le taux de chômage est de 20 % chez les Palestiniens contre 10 % pour l'ensemble des habitants ;

- l'éducation est l'un des secteurs où les disparités entre les deux communautés sont les plus évidentes. L'allocation aux élèves en difficulté, par exemple, se monte à plus de 1000 shekels pour un écolier juif et à 25 shekels pour un écolier arabe... À 17 ans, 42 % des Arabes israéliens ont déjà abandonné leurs études ;

- le taux de mortalité des enfants arabes est presque le double de celui des enfants juifs (9,6 pour 100 000 en 1996 contre 5,3) ;

- les ressources en eau (ressources particulièrement précieuses au Moyen-Orient) qui se trouvent essentiellement en Cisjordanie occupée ont été accaparées entièrement par Israël au bénéfice de ses colons et au détriment des non-Juifs ;

- la loi interdit formellement aux non-Juifs d'habiter certaines villes. Sont notamment citées: Carmiel, Nazareth-Ilith, Hatzor, Arad, Mitzphen-Ramon, Ramath-Eshkol...⁷⁵

Fait significatif : ce n'est qu'en mars 2000, après 52 ans d'une impitoyable discrimination religieuse et ethnique, que la Cour suprême israélienne a, dans un cas isolé, permis à un Arabe d'acheter une terre dans un « lotissement réservé aux Juifs ». L'opposition des députés de droite à cette décision inédite fut d'ailleurs farouche. « *C'est un nouveau clou sur le cercueil du sioniste* » proclama l'un ; « *c'est la fin d'Israël en tant qu'État juif* » a prédit un autre ; tandis qu'une nouvelle proposition de loi était déposée pour « *arrêter cette dérive*

⁷⁵ Shahak Israël, *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 57.

antinationale et antisioniste » car « *la loi juive interdit de vendre la terre d'Israël à des non-Juifs* ».

Même si les travaillistes au pouvoir ont permis quelques investissements dans les localités arabes, il n'en reste pas moins que la politique de discrimination poursuivie depuis toujours n'est pas le fait de quelque retard ou seulement mauvaise volonté : non fortuite elle est constitutive de l'État juif.

Dans un article du *Independent Palestinian Information Network* de septembre 1999 intitulé « *Les ouvrages scolaires et la littérature enfantine israéliens incitent à la haine et au racisme envers les Palestiniens et les Arabes* », l'auteur nous apprend que le professeur Daniel Bar-Tal, de l'université de Tel-Aviv, après avoir étudié cent vingt-quatre manuels pour les écoles primaires, les collèges et les lycées israéliens, consacrés aux matières suivantes : grammaire et littérature hébraïques, histoire, géographie et instruction civique, conclut : « *que les manuels israéliens présentent les Juifs comme impliqués dans une guerre juste, et même humanitaire, contre un ennemi arabe qui refuse d'accepter et de reconnaître l'existence et les droits des Juifs en Israël. Les premiers manuels scolaires (israéliens) avaient tendance à décrire les actes des Arabes comme hostiles, déviants, cruels, immoraux, injustes, posés avec l'intention de nuire aux Juifs et de détruire l'Etat d'Israël. Dans ce cadre général, les Arabes y étaient délégitimés par le recours à des qualificatifs tels que "voleurs", "assoiffés de sang" et "assassins". Depuis lors, au fil des années, des révisions des programmes sont intervenues dans un sens positif, mais elles sont restées des plus modestes* ».

Tout cela explique fort bien que l'expression même de « peuple palestinien », peuple dont l'indépendance était pourtant prévue depuis 1947 par l'ONU, fut exclue du vocabulaire et de la pensée des Israéliens jusqu'à une date récente.

Bien entendu, dans une telle situation de servitude, les comportements des non-Juifs vis-à-vis des maîtres du pays ne peuvent être que fort divergents. Pour les uns, tributaires de leurs intérêts immédiats, c'est la collaboration plus ou moins affirmée ; pour les autres, ayant quelque fierté et souci de justice, l'opposition franche ; pour d'autres enfin, percevant particulièrement la disparité des forces antagonistes, l'attentisme et la désespérance.

On peut ajouter que tous ces non-Juifs, surveillés en permanence par des experts spécialement chargés de cette tâche, sont des suspects, des « ennemis potentiels » aux yeux de la grande majorité des Israéliens, voire des « ennemis intérieurs » en reprenant le concept même que Heidegger, en philosophe nazi, avait forgé en 1933 à l'encontre des Juifs. « *L'ennemi est celui-là, est tout un chacun qui fait planer une menace essentielle contre l'existence du peuple et de ses membres. L'ennemi n'est pas nécessairement l'ennemi de l'extérieur, et l'ennemi extérieur n'est pas nécessairement le plus dangereux. Il peut même sembler qu'il n'y a pas d'ennemi du tout. L'exigence radicale est alors de trouver l'ennemi, de la mettre en lumière...* »⁷⁶

Le gouvernement israélien n'a pas hésité d'ailleurs à réprimer brutalement leurs manifestations pacifiques en octobre 2000 lors de la seconde Intifada : 13 personnes furent tuées par balles, plus de 700 furent blessées, lors de ce pogrom anti-Arabes à propos duquel le journaliste Moshe Hanegbi écrivait dans le quotidien Yediot Aharomot du 13 octobre : « *Des hooligans juifs ont attaqué des Arabes à Nazareth comme, autrefois, les antisémites s'en prenaient aux Juifs d'Europe* ».

Fait notable, avec ces nouveaux événements dramatiques pour leur communauté, nombre de ces Arabes israéliens, à l'opinion jusqu'ici mal assurée (« *c'est en octobre 2000 que tout a basculé*, écrit Eric Hazan⁷⁷) sont parvenus à mieux comprendre la malignité de l'idéologie qui

⁷⁶ Cours sur « *L'essence de la vérité* ». Traduction d'Emmanuel Faye, ed. Klostermann, p. 90-91.

⁷⁷ *Le Monde*, 12/09/02.

les maintient en servitude, eux et leurs frères des « territoires occupés ». Stéphane Hessel⁷⁸, ancien ambassadeur de France, résume fort bien leur situation : « *Les termes d'apartheid et d'ethnocratie conviennent non seulement aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, dont aucun des droits fondamentaux n'est plus respecté et qui sont soumis aux violations, exactions, humiliations qui leur sont quotidiennement infligées, mais aussi à la population arabe d'Israël, qu'une politique subtile mais perverse marginalise économiquement, prive de terres, de droits et de ressources, et donc de toute promotion économique, sociale et culturelle véritable* ».

Nombre d'entre eux se considèrent désormais comme « Palestiniens d'Israël ».

Dans les « territoires occupés »

Si l'apartheid régnant dans les frontières d'Israël et les territoires annexés se veut en apparence assez *civilisé*, l'apartheid des « territoires occupés » l'est beaucoup moins. Tout en relevant d'un plan établi avec soin, ses manifestations sont à la fois sommaires et nettement plus brutales.

Notons quelques constatations banales :

- de nombreuses agglomérations arabes, isolées par les colonies israéliennes, forment, à l'image de l'ancienne Afrique du Sud (et ses bantoustans), de véritables enclaves où toute organisation des habitants dans quelque domaine que ce soit : agriculture, commerce, enseignement, santé... est extrêmement difficile ou impossible. Des routes dites de « contournement », toutes établies sur de nouvelles terres confisquées, assurent la séparation entre les colonies et les villes, villages et camps palestiniens. De plus, ces routes forment un réseau qui, pour l'essentiel, n'est accessible qu'aux seuls colons juifs ;
- l'interdiction faite aux 2,5 millions de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza d'entrer dans Jérusalem depuis le 30 mars 1993 ;
- la partie juive de Jérusalem ne comporte plus un seul Palestinien depuis un certain nombre d'années, tandis que la partie arabe possède de plus en plus de Juifs avec l'implantation quotidienne de nouvelles habitations (en 1998 le nombre de Juifs était déjà de 170 000).

Et comment ne pas parler du « **bouclage** », cette invention machiavélique des sionistes depuis 1967, pour « gérer, par l'intermédiaire d'un permis, la circulation des personnes et des biens dans les « territoires occupés » (Gaza, Cisjordanie et Jérusalem-Est). Selon sa rigueur, ce bouclage revêt trois niveaux : le « général », niveau le moins restrictif, le « strict », et le « total ». Ces deux derniers sont institués pour des périodes variables en fonction des raisons évoquées : par exemple, de septembre 1993 à juin 1996 il y eut 100 jours de bouclage « strict » et 200 jours de bouclage « total ».

Que dire aussi de la **torture** légalisée et réglementée, fait unique dans l'Histoire actuelle des nations, par la Justice israélienne et appliquée couramment sur les Arabes jusqu'à une date récente par le Shin Beit, le Service de sécurité intérieure d'Israël. Rony Braumann (dans sa post-face à *The Holocaust Industry* de Finkelstein) écrit à ce propos : « *Nimbés de cette aura morale que leur confère le statut de descendants des victimes du Mal absolu, les soldats israéliens recevaient en 1988, peu après l'Intifada, l'autorisation officielle de torturer* ». Quant au philosophe israélien Y. Leibowitz⁷⁹ il écrivait en son temps : « *Israël compte aujourd'hui parmi les États les plus barbares du monde : torturer, c'est un acte de barbarie primitive... Dans un État où on légalise la torture, moi, je dis sans ambages : "judéo-nazi" ».*

⁷⁸ *Le Monde*, 20/02/03.

⁷⁹ *La mauvaise conscience d'Israël.*, p. 149.

À noter que c'est Moshe Landau, président du tribunal ayant jugé Eichmann, qui, en tant que président de la Cour suprême israélienne, légalisa la torture et que ce n'est qu'en septembre 1999 que cette même Cour suprême a, sous les pressions réitérées du Comité des Nations Unies contre la torture, consenti à la condamner (sans toutefois la rendre illégale, cette décision ne pouvant procéder que d'une loi nouvelle).

Selon le centre israélien des droits de l'homme B'Tselem il s'agit de « *pressions physiques modérées : coups, secousses violentes (c'est le Shabeh), privations de sommeil, ligotage dans des positions douloureuses (c'est le Qambaz), expositions au froid, écartèlement des bras jusqu'à une douleur intense (c'est le Qas'al-Tawleh), humiliations et menaces diverses* ».

De son côté, Amnesty international (dans son rapport de 1991) décrit ainsi cette torture : « *Les méthodes systématiquement utilisées comprennent : le port de cagoules faites de sacs crasseux, parfois humides, pouvant empêcher le détenu de respirer, la privation de nourriture et de sommeil pendant la détention à l'isolement, le port prolongé de menottes en plastique ou en métal, le maintien du détenu dans des positions inconfortables (une pratique appelée le shabah), l'internement dans des cellules minuscules et obscures appelées "placards" ou "cercueils" ou dans de petites cellules glaciales appelées "réfrigérateurs", les coups sur tout le corps, souvent violents, visant parfois les organes génitaux, les brûlures de cigarettes, l'interdiction prolongée pour le détenu de se rendre aux toilettes, les insultes et menaces de toutes sortes, enfin le harcèlement sexuel dont sont surtout victimes les femmes* ».

En 1996, le rapport d'Amnesty signale notamment que quarante-neuf Palestiniens ont été abattus par les forces israéliennes dans des circonstances évoquant parfois *des exécutions extrajudiciaires*.

Quant à B'Tselem, dans son rapport de mai 1998, il précise qu'Israël arrête chaque année entre 1 000 et 1 500 Palestiniens « *soupçonnés d'activités hostiles* » dont 80 % sont questionnés avec violence, au motif qu'ils représentent « *une menace imminente* ». « *On a torturé beaucoup d'innocents pour soi-disant 100 % de sécurité* » écrit par ailleurs le chroniqueur judiciaire Moshe Negbi.⁸⁰

Que dire également du bilan de la première Intifada, cette révolte qui dura six ans à partir de décembre 1987 où 1 500 Palestiniens (dont 233 de moins de dix-sept ans) furent tués, 20000 furent blessés, 15 000 faits prisonniers lors de gigantesques opérations de police. (*Le Monde* « *Dossiers et documents 1997*) ? Et que dire de la recommandation faite alors aux militaires par Yitzhak Rabin, alors général en chef (avant de devenir Premier ministre), « *de casser les bras des enfants lanceurs de pierres* » ?

Que dire enfin du bilan de la seconde Intifada où les trois premiers mois ont fait près de trois cents morts et une dizaine de milliers de blessés, le quart d'entre eux, atteints à la tête ou au thorax par les balles israéliennes, restant à jamais de grands mutilés ?

L'apartheid – cette Séparation des hommes en deux catégories - qui a régné pendant des siècles aux États-Unis, en Afrique du Sud, en Australie et ailleurs s'est évanoui relativement facilement en quelques dizaines années : il n'était porté que par une tradition "primitive"... Il en va tout autrement avec l'apartheid israélien dont la malignité est spécifique. Basé sur une idéologie faite de données mythiques et raciales faisant partie intégrante du judaïsme, se complétant et se perfectionnant avec le temps,

⁸⁰ Fait particulièrement aggravant, l'organisation israélienne des droits de l'homme HaMoked a découvert en 2003 l'existence d'un centre de détention secret installé au cœur d'Israël, le « camp 1391 ». Géré par l'armée israélienne, il est protégé par la censure. Ni le Comité international de la Croix-Rouge ni des parlementaires israéliens n'ont jamais pu y accéder.

une application sans faille et l'aide de la Justice⁸¹, il représente une donnée non contingente mais constitutive de l'État d'Israël avec son appareil religieux d'État, État ethnocratique où le pouvoir n'appartient, et ne peut appartenir, qu'à une seule catégorie de personnes.

⁸¹ Comment ne pas signaler ici l'arrêt hypocrite de la Cour suprême israélienne à propos du Mur de l'Apartheid en juin 2004 exigeant, face à l'opinion publique, une modification de détail de ce Mur, tout en le légitimant subrepticement dans son ensemble ?

12 - EXPULSÉS, DÉPORTÉS et RÉFUGIÉS

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a recensé, au 30 juin 1999, 3,6 millions de réfugiés palestiniens, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de milliers de personnes de Cisjordanie et de Gaza déplacées pour la plupart vers la Jordanie en 1967. 59 camps sont répertoriés. Enfin il existe plusieurs centaines de milliers de réfugiés non recensés.

À l'occasion des diverses guerres ayant ensanglanté la Palestine depuis la création de l'État d'Israël (guerre judéo-palestinienne de 1947-48, guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, guerre du Liban de 1982), les Palestiniens ont connu en effet plusieurs vagues d'exil.

Dans la plupart des guerres - comme celles que la France a bien connues - la motivation de la quasi-totalité des réfugiés est la peur devant les combats ou la perspective de rester en territoire ennemi et, pour une très petite minorité, la volonté d'entrer « en résistance » pour préparer la revanche. Mais, dans ces conflits issus de l'idéologie sioniste, s'ajoute une donnée nouvelle et spécifique : la volonté délibérée de ses tenants de faire un État réservé à une population déterminée, les Juifs.

C'est ainsi, dans la circonstance, que quelques questions particulières se posent :

1 - Y a-t-il eu un plan d'expulsion systématique des Palestiniens de la part des dirigeants sionistes ?

2 - Y a-t-il eu déportation organisée des populations ?

3 - Y a-t-il eu pressions des sionistes pour que les Palestiniens quittent en masse leur pays ?

4 - Les Palestiniens sont-ils partis sur la demande des nations arabes de voisinage dans la perspective de revenir ultérieurement en vainqueurs ?

Globalement, on peut dire tout d'abord, d'après le compte-rendu de Moshe Sasson, adjoint du Chef du Département arabe des services de renseignements de l'armée juive de juin 1948, compte-rendu qui semble représenter une référence valable, que la fuite vers l'exil à la suite d'attaques sionistes ou par peur de nouvelles attaques a concerné 70 % des Palestiniens.

Pour l'historien israélien Tom Segev, ce sont ainsi 400 000 « unités de logement » qui ont changé de mains, ce qui signifie sans doute bien plus que les 800 000 Palestiniens reconnus de la guerre de 1948 (auxquels s'ajouteront 440 000 autres lors de la guerre de 1967). En ce qui concerne les biens abandonnés, Greilsammer⁸² écrit « qu'il s'agissait de millions de dounams, de dizaines de milliers de maisons, et de biens estimés à des milliards de dollars d'aujourd'hui ».

Pour Ilan Pappé, un *nouvel historien*, dans *The Making of the arab-Israeli Conflict 1947-1951*, il ne fait aucun doute que les dirigeants du Yichouv (la communauté juive de Palestine) ont bien mis en œuvre un plan d'expulsion des Arabes hors des territoires. Le Plan Dalet de l'état-major sioniste notamment, prévu pour être mis en place au départ des Britanniques de Palestine et qui fut appliqué en fait dès le début de 1948, comportait l'évacuation des civils et des opérations d'expulsion au besoin *manu militari* en direction de la frontière la plus proche.

« Alors que les expulsions forcées avaient été rares pendant les premiers mois de la guerre cette pratique devint plus systématique au cours de l'été 1948 afin de réaliser une continuité territoriale "purement juive" » nous dit Alain Dieckhoff⁸³.

Dans les rares archives israéliennes encore accessibles sur le sujet, les historiens ont retrouvé des ordres caractérisés d'expulsion, tel celui d'Itzhak Rabin alors lieutenant-colonel concernant la ville de Lydda (70 000 habitants). Dans ses mémoires, *Pinkas Sherut*, il raconte : « Nous marchions dehors aux côtés de Ben Gourion. Allon (Ygal, commandant du front sus

⁸² *Op. cit.*, p. 196.

⁸³ *Israéliens et Palestiniens*, p. 50.

répéta la question : "Que devons-nous faire de la population ?" Ben Gourion agita la main en un geste qui signifiait : "Chassez-les." Allon et moi avons tenu conseil. J'étais d'accord avec lui qu'il était essentiel de les chasser [...] La population ne quitta pas volontairement les lieux. Il n'y avait pas d'autre moyen que d'utiliser la force et les tirs d'avertissement pour contraindre les habitants »⁸⁴. Il en fut de même pour les importantes agglomérations de Ramleh (30 000 habitants) et de Mjdlet où la population arabe fut, ou contrainte par les bataillons israéliens de vider les lieux ou embarquée à froid sur des camions en direction de Gaza. Entre le 12 et le 13 juillet 1948, nous dit Greilsammer⁸⁵, Igal Allon, Itshak Rabin expulsent soixante mille habitants, qui partent dans l'été brûlant à pied ou en autobus. On sait aussi qu'en octobre-novembre 1948 ce sont de 100 000 à 150 000 Palestiniens qui furent expulsés et jetés sur les routes de l'exil lors d'attaques menées en Galilée et dans le Néguev.

L'existence d'un plan concerté au plus haut niveau de l'Organisation sioniste pour éliminer la population non juive de la Palestine est soutenue par certains historiens juifs modernes mais elle est néanmoins contestée par d'autres. Tel est le cas de Benny Morris dans *The Birth of the Palestinian Refugee Problem 1947-1949*. On peut affirmer, par contre, qu'il y a bien eu de multiples plans partiels visant, pour une raison ou pour une autre, à expulser tous les habitants d'une zone précise. Alain Gresh⁸⁶ nous dit ainsi que c'est en avril 1947, et avec la mise en œuvre du plan Dalet, que les commandements sur le terrain ont reçu « carte blanche ». Cette directive militaire prône des « opérations contre les centres de population ennemie situés au sein de notre système de défense ou à proximité [...] Ces opérations peuvent être menées de la manière suivante : ou bien en détruisant les villages (en y mettant le feu, en les dynamitant et en déposant des mines dans leurs débris), et spécialement dans le cas de centres de population difficiles à maîtriser ; ou bien en montant des opérations de ratissage et de contrôle [...] En cas de résistance, la force armée doit être anéantie et la population expulsée hors des frontières de l'État ».

Par ailleurs Benny Morris contredit et rejette avec force arguments la thèse officielle israélienne selon laquelle les Palestiniens seraient partis de leur plein gré ou à l'appel radiophonique de la Ligue arabe. Pour lui et pour les nouveaux historiens, les Arabes de Palestine ont quitté leurs villes et villages, avant tout sous la contrainte des forces sionistes, en raison des pillages et des atrocités destinés plus ou moins volontairement à créer la panique : les prétendus appels des États arabes et de leurs radios invitant les Palestiniens à quitter leur pays sont de purs mensonges. Il affirme avec force : « *Il n'y a pas eu d'ordre arabe demandant aux Palestiniens de quitter la Palestine* ».

On peut affirmer, aussi et surtout, qu'il y a eu depuis le début de l'aventure sioniste un climat tendant à préparer cette « élimination » et que nombre de responsables sionistes avaient bien eu cette volonté de voir procéder à des « transferts » plus ou moins forcés, avaient réfléchi sérieusement aux modalités pratiques d'exécution et imaginé les solutions les plus efficaces. Pour Uri Ben Eliezer, comme le rapporte Greilsammer⁸⁷, « *il y avait la volonté d'expulser, il y avait une idéologie, il y avait une connivence non écrite entre la direction politique et les militaires et pour cela un ordre explicite n'était pas nécessaire. L'ordre tacite d'expulser n'est que la partie visible de l'iceberg, le reflet d'une culture politique datant d'avant 1948 selon laquelle le départ des Arabes de Palestine allait de soi, était normal et inévitable* ».

⁸⁴ Gresh et Vidal, *Palestine 47, Un partage avorté*, p. 56.

⁸⁵ *Op. cit.*, p. 197.

⁸⁶ *Israël, Palestine, Vérités sur un conflit*, p. 144.

⁸⁷ *Op. cit.*, p. 196.

Les moyens et des méthodes mis en œuvre en 1948, pour terroriser les Palestiniens et les déporter, n'ont pas été sans créer chez certains Juifs une grave crise de conscience. Ahara Zisling, ministre de l'agriculture pouvait déclarer : « *Maintenant, les Juifs aussi se conduisent comme des nazis, et mon être entier en est ébranlé* ».

Selon les nouveaux historiens : « *il ne fallait pas le dire, il ne fallait pas l'écrire, il fallait le faire* » (Greilsammer⁸⁸).

Il faut d'ailleurs savoir à ce propos que, bien avant la création de l'État d'Israël, il existait des "**Commissions de transfert**" des populations non juives, commissions qui, nous dit encore Greilsammer, devaient agir « *comme une sorte de lobby auprès du gouvernement et organiser elles-mêmes la destruction de villages abandonnés* ». Elles avaient aussi pour but affiché « *de faire en sorte que les Arabes qui avaient fui ne puissent pas revenir sur leurs domaines* ».

Les textes qui témoignent de cette ferme volonté de récupérer tout le territoire de la Palestine pour les Juifs sont multiples et parfaitement explicites. Et, comme on peut s'en rendre compte, ils ne sont pas tous dépourvus d'un certain cynisme !

Dès 1895, Theodor Herzl note dans son Journal du 18 juin : « *Nous tenterons d'encourager la population misérable à passer la frontière en lui procurant de l'emploi dans les pays de passage, tout en lui refusant tout travail dans notre pays. Le double processus d'expropriation et de déplacement doit être mené de façon à la fois prudente et discrète. Que les propriétaires fonciers s'imaginent qu'ils nous roulent et nous vendent leurs biens à des prix exagérés ; nous, pour notre part, ne leur revendrons rien* ».

Israël Zandwill, écrivain juif de Grande-Bretagne et porte-parole du mouvement sioniste écrit en 1905 : « *Si nous voulons donner un pays à un peuple sans pays, il serait absolument fou de lui permettre d'être le pays de deux peuples. Cela ne peut que créer des problèmes. Les juifs souffriraient, et nos voisins aussi. De deux choses l'une : il faut trouver un autre lieu, soit pour les juifs, soit pour leurs voisins* ».

Et en 1920 : « *Nous ne pouvons pas permettre aux Arabes de se mettre en travers d'une entreprise de reconstruction historique aussi précieuse. Aussi devons-nous les convaincre gentiment de "prendre la piste". Après tout ils ont l'Arabie avec ses millions de kilomètres carrés, ils n'ont aucune raison de s'accrocher à ces quelques kilomètres carrés. Plier leur tente et disparaître en silence est leur habitude : qu'ils la mettent donc maintenant en pratique* ».

Moshe Beilinson, écrivain et proche collaborateur de Ben Gourion, écrit de même en 1929: « *Il y a une différence fondamentale et décisive entre la situation des Arabes en tant que nation et celle des Juifs en tant que nation. Les Arabes, du point de vue national, n'ont pas besoin de la Palestine. Ils sont liés à d'autres centres. Là, en Syrie, en Irak, dans la péninsule arabique, gît la patrie des Arabes. Nous ne sommes pas responsables du fait que tel individu est né à tel endroit, et non pas quelques kilomètres plus loin* ».

En 1937, Bonné, directeur d'un Institut au Fonds national juif (KKL), lors d'une réunion du "Comité du transfert" peut dire : « *les arguments pour ou contre le caractère obligatoire du transfert doivent être énoncés en détail. Il est vital de ne pas renoncer trop facilement à la proposition de "coercition" qui a originellement été suggérée, non par les Juifs, mais par les Anglais* ».

⁸⁸ *Op. cit.*, p. 197.

« *Je suis convaincu, dit de son côté Shmuel Zukhovitsky, spécialiste des questions agricoles, lors d'une réunion de l'exécutif de l'Agence juive, qu'il sera tout à fait impossible d'accomplir le transfert sans coercition. Je ne vois dans cette mesure rien d'immoral. Je veux aider les Juifs à rejoindre l'état juif et je veux aider les Arabes à rejoindre l'État arabe* ».

À la même réunion de 1938, Menahem Ussishkin : « *Si vous me demandez s'il est moral de déplacer 60 000 familles de leur lieu de résidence et de les transférer ailleurs, je dirai que c'est moral... Je suis prêt à aller défendre la moralité de la chose devant le Tout-Puissant et devant la Société des Nations... Il n'y a pas que le gouvernement britannique qui puisse procéder au déplacement forcé et, à cet effet, deux choses sont nécessaires : de la poigne anglaise et de l'argent juif* ».

Tandis que pour David Remez, Président du Comité national, secrétaire général de la Histradout à la même époque : « *Il y a des choses délicates dont il n'est pas facile de parler. Néanmoins nous devons dire ces choses en dépit du risque que cela comporte. Nous devons avoir la force de confisquer des terres dans l'État juif pour le développement et la mise en œuvre du plan de colonisation qui est à la base de la structure tout entière* ».

Quant au directeur du "Fonds national juif", Yosef Weitz, il écrivait en 1940 : « *Il doit être clair pour nous qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce pays. Si les Arabes le quittent, cela nous suffira [...] sinon il n'existe pas d'autre moyen que de les déplacer tous ; il ne faut pas laisser un seul village, une seule tribu. Il faut expliquer à Roosevelt, et à tous les chefs d'États amis, que la terre d'Israël n'est pas trop petite si tous les Arabes s'en vont, et si les frontières sont un peu repoussées vers le Nord, le long du Litani, et vers l'Est, sur les hauteurs du Golan* ». (Journal, Tel-Aviv, 1965)

Et en 1941 : « *Pendant tout le voyage, mes réflexions tournaient autour de ce plan auquel nous pensons depuis des années. Le plan d'évacuation du pays à notre profit, je connais les difficultés... mais c'est seulement du transfert des populations que le salut viendra. Il n'y a pas de place pour nous avec nos voisins. Le développement est un processus trop lent. Ils sont trop nombreux et trop enracinés. La seule manière, c'est de les éradiquer, d'arracher leurs racines* ».

Plus tard il explicitait parfaitement ce qui signifiait en pratique « rendre la Palestine "juive". « *Il y en a qui croient que la population non-juive même en pourcentage élevé, à l'intérieur de nos frontières, sera plus facilement surveillée par nous ; et il y en a d'autres qui croient le contraire, c'est-à-dire qu'il est plus facile de surveiller les activités d'un voisin que celles d'un locataire. Je tends à soutenir ce deuxième point de vue et j'ai un argument supplémentaire : la nécessité de renforcer le caractère de l'État qui sera désormais juif (...) avec une minorité non-juive limitée à 15 %. J'étais déjà arrivé à cette conclusion fondamentale dès 1940 et je l'avais noté dans mon Journal : "Nous devons utiliser la terreur, l'assassinat, la confiscation des terres et la suppression de tous les services sociaux pour débarrasser la Galilée de sa population arabe"* ». (Rapport Koenig dans le journal israélien Al Hamishar du 7 septembre 1976)

Dans ses écrits, Baruch Kimmerling, professeur à l'Université de Jérusalem, rapporte aussi, nous dit Joseph Algazy⁸⁹, les propos du premier président de l'État d'Israël Haïm Weizmann selon lequel le vrai « miracle » lors de la guerre de 1948 n'avait pas été la victoire juive, mais le « nettoyage » du pays par l'éviction des Arabes. « *Tout le monde le savait, écrit-il, mais ce sujet a toujours figuré parmi les tabous de l'historiographie israélienne* ». Et Kimmerling d'ajouter : « *Historiens et sociologues, tous ceux qui font ce que l'on exige d'eux - fournir au peuple une histoire partielle, préfabriquée, déformée, fondée sur des mythes - abusent de leur fonction de scientifiques comme de leur fonction intellectuelle* ».

⁸⁹ *Le péché originel d'Israël*, p. 202.

Dans le grand journal israélien *Yediot Aharonoth* du 14 juillet 1972, Yoram Ben Porath rappelle avec force l'objectif à atteindre : « *C'est le devoir des dirigeants israéliens d'expliquer clairement et courageusement à l'opinion un certain nombre de faits que le temps fait oublier. Le premier de ceux-ci, c'est le fait qu'il n'y a pas de sionisme, de colonisation, d'État juif, sans l'éviction des Arabes et l'expropriation de leurs terres* ».

Ben Gourion, qui fut sans doute le plus grand théoricien et praticien des *transferts* massifs de populations arabes, considérait d'ailleurs le *transfert* comme « *une idée humaniste et sioniste importante* ». En effet, pour lui, le *transfert* permettait de donner des terres nouvelles à la fois aux Juifs (venant en Palestine) et aux Arabes (transférés en Jordanie, en Syrie, ou en Irak). On peut noter, à ce propos, que le *transfert* des Arabes figurait dans le programme du Labour Party britannique en 1944 (Greilsammer⁹⁰).

Rehavam Zeevi (ministre dans le gouvernement Shamir en 1983) n'hésite pas, quant à lui, à demander le *transfert* de tous les Palestiniens de Cisjordanie vers d'autres terres arabes au motif que Staline et les Polonais ont pratiqué ainsi en Poméranie, en Silésie, en Prusse en 1945 sans que le monde réagisse.

Quant à Rafael Eitan chef d'état-major des Forces armées israéliennes et dirigeant du parti raciste d'extrême droite Tsomet, il est plus précis encore : « *Nous déclarons ouvertement que les Arabes n'ont aucun droit à s'établir ne serait-ce que sur un centimètre d'Eretz Israël (...) La force est la seule chose qu'ils comprennent et qu'ils comprendront jamais. Nous utiliserons la force extrême jusqu'à ce que les Palestiniens viennent à nos pieds en rampant* ». (Gad Becker, "*Yediot Aharonot* » du 13 avril 1983 ; *New York Times* du 14 avril 1983).

Favoriser le départ des populations arabes de Palestine en exploitant leur faiblesse ou organiser méthodiquement leur irréversible *transfert* à l'occasion des diverses guerres qui ont ensanglanté la Palestine a manifestement été une préoccupation majeure et quotidienne de nombreux sionistes depuis le début de leur entreprise, mais surtout, bien entendu, depuis 1947 et la création de l'État d'Israël. Si le *transfert* des Arabes n'est plus actuellement que dans le programme politique de l'extrême droite israélienne - ce « crime contre l'humanité » pour le droit international - il n'en reste pas moins que tous les gouvernements qui se sont succédé ont eu comme objectif prioritaire: « un État juif pour les seuls Juifs »!

Comme le montrent les statistiques, la réussite de ce plan, élaboré avec soin et mis en œuvre avec une persévérance sans faille, est incontestable et spectaculaire : une population de plusieurs millions de personnes a perdu sa place et ses biens au profit exclusif d'une autre population déterminée sur un critère racial.

Néanmoins, quelques « grains de sable » enrayent la machine infernale : désormais il y aura toujours des non-Juifs en Israël - à moins que la « folie » se donne libre cours et que l'abdication de l'ONU se perpétue, ce qui n'est nullement exclu - tandis que l'utopie sioniste dévoile progressivement sa malignité foncière à un nombre croissant de personnes et que le malaise et le doute rongent nombre de ses supporters.

⁹⁰ *Op. cit.*, p. 203.

13 - SIONISME ET ANTISIONISME CHEZ LES JUIFS

Entre 1900 et 1947 qui voit la création de l'État d'Israël, les partisans du sionisme sont très minoritaires

À cette époque, les Juifs pour une proportion fort importante d'entre eux, sont parfaitement assimilés dans les nombreux pays où ils vivent, pays d'Europe notamment tels la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni... Ils sont d'abord Français, Allemands, Anglais avant d'être Juifs : leur patrie est celle qui les a vus naître, grandir, accomplir leur service militaire, exercer leur profession, faire la guerre avec ferveur patriotique comme soldats ou officiers. La culture, l'histoire de ces pays est leur culture et leur histoire. Ce sont des Français juifs, des Allemands juifs, des Anglais juifs comme il y a des Français catholiques, des Allemands protestants, des Anglais agnostiques. En exceptant l'agriculture il y a des Juifs - on disait plutôt des Israélites - dans toutes les professions, y compris dans l'armée.

C'est dire, à ce propos, qu'il était absolument inconcevable pour les Juifs allemands, particulièrement bien intégrés, de penser que les nazis étaient susceptibles de les exterminer et que tant d'entre eux paieraient de leur vie leur attachement à la patrie allemande.

Quant à Marc Bloch, historien torturé et fusillé par la Gestapo en 1944, il pouvait crier son amour de la France et écrire dans *L'étrange défaite* : « *La France, dont certains conspirent à m'expulser aujourd'hui et peut-être (qui sait ?) y réussiront, demeurera, quoi qu'il arrive, la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur. J'y suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire bien que sous son ciel, et je me suis efforcé à mon tour de la défendre de mon mieux* »⁹¹.

Chez un grand nombre de Juifs éloignés de leur religion, la règle de transmission de la judéité par l'hérédité s'est elle-même estompée au point d'être totalement négligée.

S'appuyant sur la dimension spirituelle du Judaïsme présente dans la Torah et dans divers autres textes, l'opposition juive au sionisme - née d'abord chez les croyants - s'est manifestée dès l'apparition de l'entreprise sioniste et n'a jamais cessé jusqu'à la guerre de 1939-1945. La plupart de ces Juifs refusèrent l'émigration en Palestine. De multiples données historiques, de multiples textes émanant de religieux, de laïcs ou d'historiens juifs en font foi.

Citons par exemple :

- la motion votée, sur la proposition du rabbin Isaac Meyer Wise, lors de la Conférence des Rabbins américains à Montréal en 1897 : « *Nous désapprouvons totalement toute initiative visant à la création d'un État juif. Des tentatives de ce genre mettent en évidence une conception erronée de la mission d'Israël que les prophètes juifs furent les premiers à proclamer. Nous affirmons que l'objectif du judaïsme n'est ni politique, ni national, mais spirituel. Il vise une époque messianique où tous les hommes reconnaîtront appartenir à une seule grande communauté pour l'établissement du Royaume de Dieu sur la terre* ». (Conférence centrale des Rabbins américains, Yearbook VII, 1897, p.12)

- les propos du Baron de Rothschild à qui Theodor Herzl était venu demander son soutien : « *Un état juif serait un ghetto et subirait les mêmes préjugés. L'état des Juifs, lui, serait mesquin, petit, intolérant, non libéral et orthodoxe. Il exclurait les non-Juifs et les Chrétiens* ».

- les propos tenus en 1917 par un membre de l'Alliance israélite universelle en poste en Turquie qui avait parfaitement analysé où résidait le danger : « *Personnellement, écrit-il, je suis plutôt opposé au sionisme s'il doit entraîner une dépossession des Arabes et créer un nationalisme juif qui sera plus fanatique que les autres puisque l'histoire nous montre que le premier usage de leur*

⁹¹ *L'étrange défaite*, p. 32.

liberté que font les peuples nouvellement délivrés du joug est de persécuter les éléments étrangers se trouvant parmi eux, et que la tyrannie qu'ils exercent est en fonction directe de celle qu'ils ont supportée et il est difficile de refuser à Israël le record des persécutions subies.⁹² »

- l'opposition violente à l'entreprise sioniste naissante du Bund. Cette organisation socio-démocrate créée à la fin du XIX^e siècle et rassemblant des ouvriers juifs socialistes de Russie, de Pologne et de Lituanie prône une assimilation d'ordre universaliste.

- la déclaration de Simon Wolf, le dirigeant du N'nai Brith (organisation juive structurée comme les ordres maçonniques) : « *les États-Unis sont notre maison, notre Palestine* » et il ajoutait en 1888 : « *nous n'avons d'ambition que celle de prospérer sur cette terre d'adoption, dont nous avons contribué à la croissance matérielle, sociale et intellectuelle* ». Pour lui, c'est la religion qui définit le Juif.

De nombreux rabbins considéraient en effet la doctrine politique du sionisme comme « *une insulte pour le judaïsme* ». La terre de Palestine n'est qu'une terre virtuelle et symbolique : c'est la Torah qui représente le véritable monde du Juif religieux. Voyant dans le projet colonial des sionistes une dangereuse hérésie le directeur de l'Alliance israélite écrivait : « *Chez nous, nous n'avons pas changé d'opinion sur les dangers du sionisme. Nous restons convaincu que ce mouvement aboutira à un insuccès final, et peut être même à une catastrophe* » Quant au grand rabbin Yaakon Kappel Rottblum il disait dans une de ses lettres⁹³ : « *Le danger du sionisme c'est qu'il fait accomplir au peuple juif des péchés, des choses mauvaises en lui faisant croire qu'ainsi il accomplit la loi divine. C'est en cela que consistait le péché des habitants de Sodome : ils n'avaient pas conscience de faire le mal ; ils pensaient au contraire qu'ils s'acquittaient de leur devoir de citoyens, qu'ils accomplissaient la loi de leur pays. Tels sont les sionistes.* » Rappelons aussi que le premier congrès sioniste n'avait pu se tenir en Allemagne par suite de la protestation des rabbins allemands. Cette idée de la création d'un État laïque leur paraissait absolument sacrilège.

Citons encore :

- la déclaration présentée au président Wilson, pour la Conférence de la paix de 1919, par deux organisations juives américaines dirigées par des rabbins : l'UAHC (Union of American Hebrew Congregation) et le CCAR (Central Conference of American Rabbis). Après avoir dénoncé l'entreprise sioniste visant à sectoriser les Juifs en tant qu'unité politique et rappelé le principe d'égalité pour tous les citoyens de tous les États, la pétition mettait en garde contre le conflit entre Juifs et non-Juifs qu'entraînerait inexorablement la création d'un État juif en Palestine. Elle se terminait ainsi : « *En ce qui concerne le futur de la Palestine, notre espoir fervent est que ce qui fut un jour la "Terre promise" pour les Juifs devienne une "Terre de promesse" pour toutes les races et croyances, sauvegardée par la Société des Nations qui sera, comme il est prévu, le fruit de la Conférence de la paix, attendue avec tant d'anxiété et d'espoir. Nous demandons que la Palestine soit constituée en État libre et indépendant gouverné sous une forme démocratique, par un gouvernement reconnu, indépendamment de toute appartenance religieuse et ethnique, et avec un pouvoir adéquat pour protéger le pays contre toute oppression quelle qu'elle soit. Nous ne souhaitons pas voir la Palestine, maintenant ni jamais dans le futur, organisée comme un État juif* ».

- l'avis de Sigmund Freud en 1930. En réponse à un appel de Chaim Koffler membre viennois du Keren Hajesod, la Fondation pour l'installation des Juifs en Palestine qui lui demande de soutenir la cause sioniste il écrit : « *Je ne crois pas que la Palestine puisse devenir un jour un*

⁹² Cité par Esther Benbassa dans *Être juif après Gaza*.

⁹³ rapportée par E. Lévyne dans *Judaïsme et sionisme*, p. 261.

État juif ni que le monde chrétien comme le monde islamique puissent un jour être prêts à confier leurs lieux saints à la garde des Juifs. Il m'aurait semblé plus avisé de fonder une patrie juive sur un sol historiquement moins chargé [...] Je ne peux éprouver la moindre sympathie pour une piété mal interprétée qui fait d'un morceau du mur d'Hérode une relique nationale et, à cause d'elle, défie les sentiments des habitants du pays. »⁹⁴.

- la déclaration d'Albert Einstein en 1938 : *« La conscience que j'ai de la nature essentielle du judaïsme se heurte à l'idée d'un État juif doté de frontières, d'une armée, et d'un projet de pouvoir temporel, aussi modeste soit-il. Je crains les dommages internes que le judaïsme subira en raison du développement dans nos rangs, d'un nationalisme étroit dans nos propres rangs [...] Devenir une nation, au sens politique du mot, équivaldrait à se détourner de la spiritualité de notre communauté que nous devons au génie de nos prophètes. »*

Tandis qu'il refuse la présidence de l'État d'Israël que lui proposent les sionistes, probablement pour le corrompre, Einstein avec Hannah Arendt et 26 autres Juifs éminents dans une lettre au *New York Times* du 4 décembre 1948 : *« condamnent le parti du Likoud de Menachem Begin et de Yitzhak Shamir comme un parti fasciste composé d'un mélange d'ultra nationalisme, de mysticisme religieux et de supériorité raciale. »*

Stefan Zweig fustige, lui aussi, le sionisme promu par Theodor Herzl. Pour lui, la grandeur du peuple juif réside dans le fait qu'il n'a ni territoire, ni armée et qu'il n'existe que par sa référence à la Torah. *« Je tiens, écrit-il, les idées nationales pour dangereuses comme toutes les limitations et je vois dans le projet de réalisation du judaïsme un recul et un renoncement à sa mission la plus haute ».*

Judah Magnes, président à l'Université hébraïque de Jérusalem, lors de son allocution d'ouverture à la rentrée de 1946 prend de même résolument parti contre l'idéologie sioniste de plus en plus pressante : *« Nous ne pouvons pactiser avec une société où le nationalisme est devenu un credo imposé. À la lumière de notre conception universaliste de l'histoire du destin juif, et aussi parce que nous sommes préoccupés par la situation et la sécurité des juifs dans les autres parties du monde, nous ne pouvons souscrire à l'orientation politique qui domine le programme sioniste actuel, et nous ne la soutenons pas. Nous pensons que le nationalisme juif tend à créer la confusion chez nos compagnons sur leur place et leur fonction dans la société, et détourne leur attention de leur rôle historique : vivre en communauté religieuse partout où ils sont... La nouvelle voix juive parle par la bouche des fusils... Telle est la nouvelle Thora de la terre d'Israël. Le monde a été enchaîné à la folie de la force physique. Le ciel nous garde d'enchaîner maintenant le judaïsme et le peuple d'Israël à cette folie. C'est un judaïsme païen qui a conquis une grande partie de la puissante diaspora. Nous avons pensé, au temps du sionisme romantique, que Sion devait être racheté par la droiture. Tous les juifs d'Amérique portent la responsabilité de cette faute, de cette mutation... même ceux qui ne sont pas d'accord avec les agissements de la direction païenne, mais qui restent assis, les bras croisés. L'anesthésie du sens moral conduit à son atrophie. »* (in Norman Bentwich. *For Sion sake*. Biographie de Judas Magnes. Jewish Publication society of America, 1954, p. 352).

Parallèlement, de nombreuses organisations juives, notamment d'Allemagne (l'Association des rabbins, l'Association centrale des Juifs d'Allemagne), de France (l'Alliance israélite universelle), d'Autriche (l'Israelitische Allianz), l'Association de la communauté juive de Londres montrent la même opposition déterminée au sionisme qui *« ronge et corrompt la*

⁹⁴ Tenue au secret à Jérusalem pendant plus de soixante-dix ans par un collectionneur d'autographes la lettre de Freud a été publiée en juin 2003 par le quotidien italien Il Corriere della Sera. (*Le Monde* du 05/07/03).

pensée juive », une opposition formelle toujours basée sur la vocation essentiellement spirituelle de la Torah et du judaïsme.

Par ailleurs, les Juifs religieux et les rabbins avaient des raisons supplémentaires de s'opposer à l'entreprise sioniste : d'une part, ils constataient que la grande majorité des sionistes étaient des incroyants ne respectant pas le shabbat, d'autre part ils refusaient, au nom de la Torah et de multiples textes à l'appui, qu'une terre soit gagnée et par l'argent, et par la violence préconisée par les sionistes. Dans une tradition fondamentale du judaïsme n'est-il pas dit que « *la violence commence là où finit la parole* » ? Ainsi beaucoup s'opposèrent de toutes leurs forces à l'entreprise sioniste sur le point de triompher en 1947 : « *Les sionistes impies veulent substituer le nationalisme à la Torah* » dit l'un, tandis qu'un autre, Yoël Teitelbaum, écrit : « *En tentant de précipiter la Rédemption d'Israël, Israël a commis la pire des transgressions envers la Torah. Les nazis ne sont qu'un instrument de la colère divine, le sionisme qui l'a provoquée est le véritable responsable d'Auschwitz. Son succès n'est qu'un piège de Satan* »⁹⁵. Pour nombre de dirigeants orthodoxes, en effet, l'entreprise sioniste n'est autre que l'œuvre anti-messianique de Satan lui-même. Les deux événements intimement liés que sont l'extermination des Juifs par les nazis et la naissance de l'État d'Israël participent d'un seul et même processus malin : c'est l'irruption des forces du Mal.

Pour les socialistes comme Gustave Kahn : « *La Jérusalem nouvelle, ce sera toute la terre, toute la terre socialiste* ». Quant au parti communiste, fondé en 1922, il pourfend le sionisme au nom de la libération de tous les Palestiniens, Juifs et Arabes.

Par ailleurs, pour nombre de penseurs, en correspondance avec le message spirituel des prophètes, la « Terre promise » représente, non un morceau de terre, mais le monde moral tel qu'il se développe au cours de l'Histoire...! D'autres, plus pragmatiques, tout en étant favorables à un centre spirituel en Palestine, rejettent formellement l'idée d'un État juif en raison de considérations pratiques et en premier lieu du fait de la présence arabe. Car, contrairement à ce que laissent croire les sionistes, le pays n'est pas un désert. Après s'être rendu en Palestine pour la première fois en 1891, un Juif russe, Asher Ginzberg, honoré partout en Israël sous le nom d'Ahad Ha'am nous dit Alain Gresh⁹⁶, écrit ceci dans un article prémonitoire intitulé *Vérité sur la terre d'Israël* : « *Nous avons l'habitude de croire que la terre d'Israël est aujourd'hui presque entièrement désertique, aride et inculte, et que quelconque veut y acheter des terres peut le faire sans entrave. Mais la vérité est tout autre. Dans tout le pays, il est dur de trouver des champs cultivables qui ne soient pas cultivés [...] Nous avons l'habitude de croire, hors d'Israël, que les Arabes sont tous des sauvages du désert, un peuple qui ressemble aux ânes, qu'ils ne voient ni ne comprennent ce qui se fait autour d'eux. C'est là une grande erreur[...] S'il advient un jour que la vie de notre peuple dans le pays d'Israël se développe au point de repousser, ne fut-ce qu'un tout petit peu, le peuple du pays, ce dernier n'abandonnera pas sa place facilement* »

Bref, considérer la communauté juive comme une entité culturelle et spirituelle en refusant tous les éléments nationaux - toute territorialisation étant vue comme une lamentable régression - telle fut la pensée largement dominante chez les Juifs, religieux ou non, jusqu'à la création de l'État d'Israël.

Ainsi que l'écrit par ailleurs l'écrivain israélien Abraham B. Yehoshua il est manifeste que : « *L'État d'Israël a été construit sans l'accord du peuple juif* ».

⁹⁵ Cité par Schattner. *Op. cit.* p. 102.

⁹⁶ Israël, Palestine. *Vérités sur un conflit*, p. 49

Avec la création de l'État d'Israël, un revirement spectaculaire a lieu dans les communautés juives : l'idéologie sioniste triomphe tandis que s'effondre l'opposition antisioniste.

C'est à un changement radical, chez les non-croyants comme chez les croyants, que l'on assiste après la guerre de 1939-45. Avec la vision des camps de la mort et le judéocide hitlérien organisé, les masses juives de par le monde appuient cette création qui a aussi la sympathie de l'opinion mondiale. De plus, la guerre judéo-arabe de 1947-48 avec la peur d'un anéantissement de la communauté juive de Palestine, suivie de la victoire triomphale de son armée, accentue cette adhésion et entraîne un véritable enthousiasme mobilisateur d'énergies. C'est le temps des Kibboutzim et des pionniers jeunes et ardents. Une nouvelle nation est née qui devient pour beaucoup de Juifs la vraie patrie de cœur et d'esprit comme le fut l'URSS, pendant longtemps, pour nombre de communistes occidentaux sincères. Fait caractéristique : l'armée française se vide d'officiers juifs et les jeunes Juifs français - à la faveur d'une disposition légale instituée par un gouvernement favorable au nouvel État (convention du 30 juin 1959) - font volontiers leur service militaire en Israël.

Bref, un revirement brutal et spectaculaire s'opère : l'opposition antisioniste s'effondre chez les Juifs et ce sont désormais les religieux dans leur ensemble (à l'exception des ultra-orthodoxes) qui, après avoir été à la période précédente les plus opposés à l'entreprise sioniste, deviennent les partisans les plus résolus de cette entreprise visant à la colonisation juive de toute l'ancienne Palestine. Ils sont partout en tête du combat sioniste en faisant appel à tous les textes nationalistes, voire xénophobes de leur religion. Ce sont eux qui manifestent le plus d'agressivité envers les Arabes dont le nombre croissant est susceptible, un jour, de menacer la spécificité d'Israël si des « transferts » massifs ne sont pas effectués. Ne parlons pas de leur mépris ancestral envers les chrétiens qui se sont servis d'un Juif, Jésus, pour imaginer avec la Trinité divine - suprême scandale à leurs yeux - une nouvelle forme de polythéisme et d'idolâtrie. Si les Juifs d'aujourd'hui sont le plus souvent extrêmement discrets en paroles sur leurs sentiments à l'égard du christianisme - discrétion à la mesure de la profondeur de leur mépris - Y. Leibowitz⁹⁷, quant à lui, n'hésite pas à parler de *sa « très, très, profonde haine du christianisme »* car « *le christianisme est une abomination* ».

Ainsi, depuis la création de l'État d'Israël, alors qu'agnostiques et religieux se détestent - les premiers cultivant notamment leurs intérêts électoraux, les autres cultivant leurs intérêts financiers - une étrange collusion entre eux aura permis au sionisme de se développer de façon extraordinaire.

La position des dirigeants sionistes occidentaux et notamment des rabbins

Depuis le début du sionisme, mais plus particulièrement depuis la création d'Israël, les Juifs du monde entier, ceux de France notamment, sont constamment sollicités par de

⁹⁷ *Israël et judaïsme*, p. 108 ; *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 49. À noter que cette haine pour le christianisme est d'abord la haine pour Jésus. Comme l'écrit Joseph Dan, professeur de mysticisme juif à l'université hébraïque de Jérusalem, à propos de la mort de Jésus : « *Les apologistes juifs modernes, dont l'Église a adopté le point de vue après beaucoup d'hésitations, préfèrent faire peser la responsabilité sur les Romains. Mais les Juifs du Moyen-Âge ne l'entendaient pas ainsi : ils essayaient de prouver qu'il fallait tuer Jésus, et ils se vantaient de l'avoir fait. Les Juifs haïssaient le Christ et les Chrétiens. De nos jours, ajoutez-t-il, d'ailleurs, il est hors de doute que ce sont les ennemis juifs de Jésus qui ont provoqué son exécution.* »

Qu'une communauté religieuse ait tué un de ses membres déviants, quoi de plus banal dans l'Histoire ! Si pendant deux millénaires, les chrétiens ont outragé ou massacré des Juifs, en tant que peuple déicide, n'est-ce pas leur croyance dans le mythe de l'Homme-Dieu, tué par les Juifs et pourtant ressuscité, qui fut l'idéologie criminogène ?

nombreux rabbins et dirigeants d'organisations juives, d'aller vivre en Israël pour contribuer à peupler le pays ou, à défaut, d'aider l'État d'Israël en lui apportant une contribution quelconque dans tous les domaines possibles : politique, défense, diplomatie, finances, technologie, information, renseignement...

Theodor Herzl avait d'ailleurs bien précisé sa pensée dès le début de son entreprise : « *Un homme doit choisir entre Sion et la France. Les Français israélites - s'il en est - ne sont pas des juifs à nos yeux et notre cause n'a rien à voir avec leurs affaires* ».

Par la suite, au 23^e Congrès de l'Organisation sioniste mondiale, Ben Gourion ne manquait pas de rappeler les devoirs de tous les juifs sionistes : « *l'obligation collective de toutes les organisations sionistes des diverses nations d'aider l'État juif en toute circonstance doit être inconditionnelle, même si une telle attitude entre en contradiction avec les autorités de leurs nations respectives* ».

De telles sentences continuent manifestement à résonner dans les esprits, contribuant à ce qu'un nombre notable de Juifs occidentaux soient des inconditionnels de l'État d'Israël. Mais, en perdant leur liberté de jugement, ils vont montrer volontiers une indulgence coupable vis-à-vis des actions les plus contestables des dirigeants, de l'armée ou des colons israéliens et s'engager dans des directions tout à fait regrettables.

Comment expliquer que ni les dirigeants des organisations juives ni les dignitaires religieux n'aient élevé la voix devant les prises d'otages ou la torture légalisée en Israël ? Comment expliquer les graves insuffisances de l'information dont le monde occidental est toujours victime ? Comment expliquer que les grands rabbins des pays visités par le pape - tous menant la charge comme un seul homme - l'aient harcelé systématiquement, pour la reconnaissance de l'État d'Israël jusqu'à ce que cette reconnaissance soit concédée en 1995 ? Comment apprécier le fait que le Consistoire de Paris, alors que l'Intifada 2000 a fait plusieurs centaines de morts et des milliers de blessés dont un grand nombre handicapés à vie, « *tient à réaffirmer sa solidarité avec Israël* » ?

Tout en étant tributaires de l'idéologie sioniste omniprésente, nombre de Juifs occidentaux sont néanmoins victimes d'un malaise manifeste, écartelés qu'ils sont par cette *double loyauté* qui s'impose à eux, comme l'évoquait le philosophe israélien Y. Leibowitz⁹⁸ à l'occasion de la guerre de 1967. À ce moment, les officiels israéliens et le mouvement sioniste avaient demandé aux Juifs de France de s'opposer à la politique du gouvernement français et, plus précisément, au Général de Gaulle qui avait qualifié cette guerre de guerre d'agression et refusait tout envoi d'armes à Israël.

C'est dire aussi qu'il n'est pas surprenant que les Juifs totalement libres de leur jugement et de leur action, en même temps que de la notion raciale et des données religieuses portées par le judaïsme, ne soient qu'une minorité discrète.

L'opposition anti-sioniste moderne chez les Juifs

Si les Juifs en dehors d'Israël sont en très grande majorité sionistes, tout au moins ceux qui s'expriment d'une manière ou d'une autre, il reste que les anti-sionistes, réduits au silence par les médias ou choisissant de se taire par peur de s'attirer les foudres de leur communauté, ne sont pas quantité négligeable même en Israël et que leur nombre croît notablement avec le temps. Y. Leibowitz⁹⁹ affirme ainsi qu'il y a cent mille Juifs israéliens à Jérusalem qui ne reconnaissent pas l'État d'Israël. Certains appartiennent au parti communiste créé en 1992 (seul parti rassemblant des Arabes et des Juifs), d'autres sont tout simplement des hommes

⁹⁸ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 83.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 13.

libres, d'autres enfin sont des Juifs de stricte observance qui, au nom de la Torah, dénoncent le sionisme comme une entreprise humaine impie et une profanation de l'idéal religieux. Parmi ces derniers, on peut citer notamment le groupe Netourei Karta dont les membres, au nombre de plusieurs dizaines de milliers, vivent au cœur du quartier religieux de Mea Shearim à Jérusalem (dans l'attente que le troisième Temple, porté par quatre aigles, vienne se poser sur les ruines de la mosquée du Rocher). Considérant qu'« *Israël is a cancer for the Jews* » suivant le slogan habituel lors de leurs manifestations publiques, ils haïssent le sionisme et les sionistes. Et l'on peut même signaler que l'un ces Juifs religieux, le rabbin Moshe Hirsch, est devenu un des conseillers de Yasser Arafat et membre de la délégation palestinienne lors de plusieurs négociations avec les Israéliens : « *Les sionistes ont transformé le concept de nation juive en le réduisant à un nationalisme fondé sur la langue et sur la terre, proclame-t-il. Nous, nous savons que le peuple juif est défini par sa foi et par son observance de la Torah* » ! Pour ce rabbin, comme pour la plupart de ses prédécesseurs d'avant 1947 : « *Le sionisme est diamétralement opposé au judaïsme. Le sionisme veut définir le peuple juif comme une entité nationale... C'est une hérésie qui conduit à l'abîme* » (in Washington Post du 3 octobre 1978).

Aux yeux des milieux ultra-orthodoxes, le sionisme est ainsi perçu « *comme une profanation de l'idéal religieux* » tandis que « *les sionistes sont des renégats, des mangeurs de cochon, qui prônent une identité juive se passant complètement de référence à la Tora, à Dieu* ». En outre, ils compromettent gravement la mission d'Israël en exil. Israël est en exil non seulement parce qu'il est châtié pour ses péchés, mais pour assumer, au cœur de l'exil, une fonction éthique, mystique et rédemptrice auprès des Nations.¹⁰⁰

Il reste néanmoins que nombre des intégristes, endoctrinés dès l'âge de trois ans, conditionnés à un ethnocentrisme extrême, prêts se battre pour un État complètement religieux, méprisant tout ce qui est étranger c'est-à-dire les non-Juifs et les Juifs dé-judaïsés, vont malgré eux être des alliés objectifs des sionistes. Considérant que l'humanité est entrée dans l'ère pré-messianique et qu'il convient, de ce fait, de préparer le peuple juif à l'arrivée du Messie qui redonnera l'entière souveraineté au peuple juif, ils vont être largement présents dans ce qu'ils appellent en référence à la Bible, la Judée et la Samarie, apportant par là une justification religieuse à l'occupation israélienne. À leur yeux, pourtant, le sionisme est une hérésie, l'État d'Israël un monstre : la Palestine doit être conquise par Dieu et non par les hommes.

Quant à Emmanuel Lévyne¹⁰¹ il écrit 1969 : « *Reconquérir la terre d'Israël par l'argent et les armes, c'est manquer de foi : c'est-à-dire commettre le péché principal qui a été la cause de l'exil. C'est le plus sûr moyen d'en repartir et d'en être chassé totalement et définitivement. Poursuivant son argumentation, il ajoute : « Le sionisme politique nie la foi essentielle d'Israël. C'est la plus dangereuse hérésie de toute l'histoire juive. Elle menace l'existence du judaïsme. Il faut donc la combattre avec la plus grande énergie* ».

La même année se crée sous l'appellation *American Jewish Alternatives to sioniste* – AJAZ, un mouvement dans la tradition du Conseil Américain pour le Judaïsme.

Les rabbins de l'État de New York réunis en congrès le 7 février 2002 - remarquable exception dans la communauté des rabbins occidentaux et parmi la population des États-Unis - restent dans cette ligne antisioniste résolue. Ils déclarent courageusement : « *L'observation des préceptes de la Torah interdit aux Juifs d'avoir un État, fût-il un État religieux. C'est pourquoi tous les rabbins et tous les Juifs craignant Dieu se sont opposés au sionisme, dès son apparition, sous toutes ses formes et dans toutes ses conséquences [...] Le sionisme entraîne les Juifs dans d'interminables conflits avec d'autres peuples. Il nous oblige à nous*

¹⁰⁰ J.C. Attias. *Les Juifs ont-ils un avenir ?* p. 83 et 95.

¹⁰¹ *Judaïsme contre sionisme*, p. 278.

engager de manière agressive dans les guerres, les manœuvres politiques et les pressions les plus diverses. Il ne s'agit pas là de valeurs juives [...] Notre programme est de prier pour un démantèlement pacifique de l'État d'Israël afin d'encourager les Juifs, de par le monde, à couper les liens avec cet État ».

Et puis il y a l'opposition des intellectuels. L'écrivain israélien Batya Gour¹⁰² constate que « *La littérature et la poésie hébraïque modernes se distancie de l'État depuis deux générations. De grands écrivains 'Samuel Yizhar, Yehoshua Kenaz, Amos Oz, Avraham B. yehoshua) et poètes (Nathan, Zach, Yehuda Amichai, Dalia Ravikowitch) ont clamé haut et clair qu'ils se désolidarisent du sionisme politique.* »

En ce début de millénaire, le débat entre sionistes et anti-sionistes est particulièrement intense en Israël. « *Jamais la remise en cause de nos mythes fondateurs n'avait été aussi répandue* » écrit Zev Sternhell. Beaucoup de Juifs, manifestement malheureux devant les violences suscitées, voire honteux devant le comportement inadmissible de leur État vis-à-vis des Arabes, et sentant que tourne le vent de l'Histoire, tentent de dessiner l'avenir. Certains proposent que « l'État juif » devienne « l'État des Juifs et de ses autres citoyens ». D'autres enfin, bien plus audacieux encore, souhaitent qu'Israël devienne simplement comme les autres États modernes, « l'État de ses citoyens », c'est-à-dire qu'il soit totalement neutre vis-à-vis des identités ethniques, confessionnelles et culturelles !

Dans la même perspective, certains auteurs, en France notamment, élaborent un Israël post-sioniste. Il faut bien voir néanmoins qu'Israël qui s'est défini explicitement comme un « État juif en terre d'Israël » est fondamentalement lié au sionisme. C'est dire qu'après le sionisme (quand cette idéologie sera neutralisée par les forces démocratiques et laïques), Israël sera un État qui, tout en conservant sa culture, sa société et son économie, aura, avec ses deux composantes réconciliées, un autre nom, un autre drapeau, un autre hymne national.

Bien entendu, les sionistes crient au scandale devant de telles idées sacrilèges. La violence de leurs propos n'a d'égale que la haine qu'ils manifestent et la vengeance qu'ils appellent à l'encontre de leurs adversaires et notamment des Juifs qui mettent en cause la politique israélienne. Le rabbin américain Michael Lerner, éditeur de la revue *Tikkun Magazine* et auteur de l'ouvrage *Renaissance juive : une clé pour la guérison et le changement*, rapporte (dans *The Los Angeles Times* du vendredi 18/05/01) qu'une des lettres qu'il reçoit de ses coreligionnaires est ainsi rédigée : « *Crevez... Crevez... Espèce de sous-hommes, d'animaux gauchistes, on devrait tous vous exterminer* ». Une autre contient ces termes : « *Traître, quelqu'un viendra vous liquider - tout ce que vous méritez, c'est de pourrir en enfer* » tandis qu'un site Internet indique l'adresse personnelle du rabbin et comporte un plan avec des indications routières précises permettant d'accéder facilement à son domicile.

En résumé, il reste que, au nom du judaïsme, la grande majorité des Juifs d'hier (d'avant la guerre 1940-45) étaient violemment opposés au sionisme (en tant qu'idéologie et mouvement devant conduire à un État spécifiquement juif) et que les Juifs les plus religieux d'aujourd'hui le sont aussi, sans oublier ceux qui, totalement libres vis-à-vis de leur héritage religieux, sont guidés par un simple humanisme.¹⁰³

¹⁰² Nouvel Observateur - N° 1986 du 28/11/02.

¹⁰³ Bien entendu, si nous avons rapporté ici nombre de témoignages de Juifs rejetant le sionisme au nom des textes de la Torah ce n'est nullement pour reconnaître la validité du raisonnement mis en œuvre : ce raisonnement n'est pas plus valable que celui des Juifs se servant des mêmes textes pour justifier et poursuivre l'entreprise sioniste. Il s'agit ici seulement d'apprécier des forces d'opposition à l'idéologie sioniste.

14 - SIONISME et HOSTILITÉ ANTIJUIVE CHEZ LES ARABES

Alors que l'« antisémitisme » a toujours sévi et sévit toujours à l'époque moderne, dans les populations de tradition chrétienne, croyantes ou non-croyantes, politiquement de « gauche » ou de « droite » et d'autant plus qu'elles sont croyantes ou extrémistes, on peut dire qu'il est resté longtemps marginal ou inexistant chez les Arabes même si le Coran contient des propos violents contre les Juifs. Après la période andalouse de coexistence pacifique, voire harmonieuse, c'est dans le monde arabe - notamment dans l'Empire ottoman - que les Juifs chassés d'Espagne se sont réfugiés et bien des autorités politiques du siècle passé (Mohammed V au Maroc, Bourguiba en Tunisie...) ont toujours défendu leurs ressortissants juifs contre les agressions dont ils pouvaient être victimes. Plus récemment, une conférence d'initiative helvético-américaine niant le génocide juif et qui devait avoir lieu en avril 2001 à Beyrouth fut interdite, notamment sur intervention d'un groupe important d'intellectuels arabes regroupant des Libanais, des Maghrébins, des Syriens et des Palestiniens. Parallèlement, l'ambassadeur d'Algérie diffusait, au nom du groupe des ambassadeurs arabes auprès de l'Unesco, le texte suivant : « *La décision d'interdire la conférence négationniste honore le Liban et l'ensemble du monde arabe. Elle est conforme à l'esprit de cohabitation millénaire entre les Juifs et les Arabes. Elle vise à préserver de toute altération une mémoire commune, fondée sur une cohabitation et sur la contribution reconnue de la communauté juive à l'épanouissement de la civilisation arabo-islamique, de la période des Omeyyades à l'Andalousie* ».

Il est vrai que certains milieux islamistes peuvent faire ressurgir les sérieux différends survenus jadis entre le prophète Mahomet et les Juifs accusés d'avoir *falsifié* leurs propres prophètes, ce qui s'était traduit notamment par la *Charte d'Omar* suivant laquelle les Juifs devaient être tolérés en tant que peuple du Livre, mais marqués par un signe : un petit morceau de tissu jaune les différenciant comme dhimmis (protégés). Il est vrai qu'au Moyen-Âge, des courants musulmans extrémistes ont pu décimer certaines communautés juives mais le phénomène est resté relativement limité. Ainsi que l'écrit Maxime Rodinson¹⁰⁴ : « *Ce n'était pas là une situation idyllique comme le dépeignent souvent les idéologues nationalistes musulmans et arabes en particulier. Ce n'était pas non plus un enfer d'humiliation et d'oppression constantes comme le prétendent les sionistes* ». Alors que l'antagonisme doctrinal entre les religions juive et chrétienne, qui s'est manifesté de façon dramatique à de multiples reprises, est fondamental et radicalement irréductible - on sait que les Juifs mépriseront toujours les chrétiens pour avoir fait d'un Juif un dieu (faut-il rappeler que le "goy" fut d'abord le "chrétien" ?) et que les chrétiens, de leur côté, déploreront toujours avec une certaine condescendance que les Juifs se soient, par leur rejet du Christ, amputés de la Rédemption chrétienne – l'islam, quant à lui, a conservé le monothéisme absolu du judaïsme.

Fait remarquable, alors que la création de l'État d'Israël engendrait pour les Arabes une catastrophe continue avec des paroxysmes particulièrement sanglants, alors que sévissait un racisme anti-arabe caractérisé de la part de nombre de Juifs israéliens, l'opposition des Arabes fut dirigée pendant longtemps en Palestine, non pas contre les Juifs avec leur tradition ou leur culture d'origine religieuse, mais contre les sionistes en tant qu'opresseurs. Ce n'est guère que depuis quelques années que les violences de tous ordres et les injustices engendrées par le sionisme à l'encontre d'un peuple innocent des malheurs juifs, et ce avec le soutien aveugle de nombre de Juifs occidentaux, ont finalement abouti, par un phénomène de généralisation

¹⁰⁴ *Peuple juif ou problème juif ?*, p. 259.

abusif mais banal, à faire ressortir et à exploiter les textes du Coran hostiles aux Juifs avec comme conséquence de faire pénétrer une hostilité anti-Juifs caractérisée au sein de populations qui jusque-là en étaient pratiquement indemnes ! « *Il est de plus en plus fréquent, écrit en 2001 Nadine Picaudou¹⁰⁵, même hors période de tension, d'entendre les Palestiniens dire "les Juifs" au lieu de dire "les Israéliens" alors qu'ils veulent effectivement dire "les Israéliens".* » Lors de l'Intifada 2000, fleurirent les inscriptions "Mort aux Juifs"... La conférence de Durban en 2001, où retentit le slogan « One Jew, one bullet », viendra aussi confirmer cette hostilité antijuive en réaction au comportement d'Israël.

On peut signaler encore que la première édition des *Protocoles des Sages de Sion*, le célèbre faux fabriqué en France contre les Juifs au début du siècle par un russe émigré, est éditée dans de nombreux pays musulmans (tout en l'étant aussi dans des pays non-musulmans : France, Russie et pays ex-communistes, Inde, Japon, Argentine...) Aujourd'hui la référence aux *Protocoles* est présente dans les textes et les discours du FIS algérien et du Hamas palestinien tandis que quelques intellectuels arabes reprennent les thèses développées en Europe il y a quelques années niant le judéocide par les nazis.

Si le sionisme a manifestement fait naître une hostilité antijuive chez les Arabes du Moyen-Orient, il est évident que le phénomène peut, en Occident où il est endémique, revêtir une tout autre ampleur. Les attaques de synagogues ou la destruction des symboles juifs par des jeunes gens issus de l'immigration maghrébine à la suite de la sanglante répression des années 2000-2002 contre les Palestiniens sont des exemples caractéristiques où un amalgame se crée à l'occasion des exactions sionistes répétées depuis tant d'années.

Et par delà ce type d'exactions, certaines attitudes collectives contribuent peut-être plus encore à perpétuer l'hostilité antijuive... Comment le statut hors normes d'Israël, à la fois revendiqué par les sionistes et accordé par le monde occidental avec la constante indulgence qui le sous-tend, pourrait-il ne pas être un de ces facteurs en faisant des Juifs, non pas des hommes « différents » mais fondamentalement « autres ». Comme l'enseigne, hélas, le judaïsme pour le malheur des siens (cette donnée capitale sur laquelle nous reviendrons).

« *En tant que Juif (non sioniste) je peux m'entendre avec n'importe quel Arabe a écrit Emmanuel Lévyne¹⁰⁶, mais en tant qu'Israélien c'est impossible. Si donc je désire avoir un dialogue avec les Arabes, je dois demeurer juif et ne pas devenir israélien, c'est-à-dire refuser l'État d'Israël. Ce qui m'importe, c'est d'avoir le droit d'habiter en Terre Sainte en paix et sans faire la guerre : dans un État palestinien, ce ne serait pas difficile ; avec un État israélien, c'est impossible.* »

La réciprocité est également juste : un Arabe peut s'entendre avec un Juif non-sioniste... Il convient néanmoins d'ajouter (ce que Lévyne a manifestement négligé...) : que l'État ne soit pas « islamiste », ce qui le ferait aussi désastreux qu'un état « juif ». Car, il faut bien voir que le sionisme est au judaïsme ce que l'islamisme est à l'Islam ou l'intégrisme (des siècles passés) au christianisme : une évolution dont les sources sont religieuses et le résultat toujours désastreux.

À propos de l'influence du Judaïsme et de l'Islam en tant que religions sur le conflit du Moyen-Orient, Maurice-Ruben Hayoun¹⁰⁷ s'interroge ainsi : « *Et s'il ne s'agissait pas d'un simple contentieux territorial entre deux pays limitrophes, mais plutôt d'une animosité ancestrale, recuite, opposant non point deux cultures mais deux religions à propos de leurs origines communes ?* » Cet écrivain, aveuglé lui aussi par l'actualité, ne voit plus l'essentiel : si les Arabes de Palestine réagissent en fonction de leurs croyances religieuses - comment pourrait-il en être autrement alors qu'ils sont chaque jour face à la vie et à la mort - l'idéologie

¹⁰⁵ *Désaccords de paix*, p. 209.

¹⁰⁶ *Judaïsme contre sionisme*, p. 160.

¹⁰⁷ *Une guerre aux racines religieuses*, article Le Figaro, 19 juin 2002.

sioniste directement issue du judaïsme et cause unique du conflit, s'est développée de façon parfaitement autonome. Il s'agit d'une guerre engagée par des Juifs sur des non-Juifs où le combat des premiers a seul des motivations religieuses.

Néanmoins, nous avons là un exemple caractéristique d'une guerre initiée au nom d'une religion où les agressés vont réagir secondairement en fonction des mythes de leur propre religion. Les Juifs ont attaqué les musulmans de Palestine au nom de Yahvé, les musulmans se vengent au nom d'Allah. Si le Coran enseigne aux musulmans que le message divin a été trahi par les Juifs, donnée analogue, quant à sa nature mythique et ses éventuelles conséquences désastreuses, à la donnée biblique suivant laquelle la Palestine a été donnée aux Juifs par leur dieu (ou à celle du christianisme suivant laquelle les Juifs ont tué le dieu chrétien) il faut bien voir que la responsabilité toute initiale dans le conflit de Palestine – responsabilité qu'il faut avoir présente à l'esprit – relève exclusivement des données transmises aux Juifs par le judaïsme. Que les malédictions proférées par le Coran semblent se justifier ensuite aux yeux des musulmans face à l'agression dont ils sont victimes de la part des Juifs est éminemment regrettable mais, hélas, logique pour qui réalise la capacité inspiratrice des mythes religieux sur lesquels la raison n'a pas de prise. Et ne parlons pas des conséquences de ce respect inconditionnel des Écritures sacrées : l'hostilité systématique envers une catégorie de personnes et, puisqu'il s'agit de Juifs qu'une notion de race réunit, le racisme caractérisé envers eux. Reconnaissons aussi que l'islam n'a jamais « accepté » et dominé le fait de n'être qu'une religion dérivée du judaïsme. D'où le complexe psychologique, voire la rancœur et la violence potentielle qu'une telle situation, jamais liquidée de non-reconnaissance et de rejet, peut également comporter par elle-même...¹⁰⁸

En résumé, on peut dire que, contrairement aux chrétiens, les Arabes musulmans, pendant longtemps, n'ont guère développé à l'encontre du judaïsme un contentieux d'ordre théologique tel que celui qui fut la source principale du racisme anti-Juifs en Occident, malgré les textes sacrés de l'islam « rectifiant » la Bible et hostiles aux Juifs. Comme l'écrit avec justesse Adil Jazouli¹⁰⁹ : « il n'y a pas eu (dans l'islam) d'idéologie antijuive avec son cortège de calomnies et de massacres en tous genres.

Quant à la réactivation, éminemment malheureuse en elle-même des données mythiques du Coran par les musulmans à l'occasion de la création d'Israël (avec l'hostilité croissante qui en découle envers les Juifs de Palestine et d'ailleurs), il convient de ne pas se méprendre sur son rôle dans la succession des phénomènes qui s'enchaînent inexorablement : le rejet des Juifs par Allah est second par rapport au rejet des non-Juifs par Yahvé attribuant une Terre à son peuple. Sans méconnaître non plus que le combat des Palestiniens agressés par les Juifs, par delà les données religieuses qui ne peuvent pas ne pas intervenir, est d'abord un combat défensif au nom de la justice bafouée en 1947 par un ensemble de nations.

¹⁰⁸ Résumons ce contentieux en disant que le Coran tout en s'appropriant largement les Textes hébreux - la plupart des données majeures du Coran se trouvent dans ces Textes - dénonce violemment les Juifs pour avoir déformé le message divin.

¹⁰⁹ Le sionisme expliqué à nos potes, p. 35.

15 - OÙ EN EST ISRAËL ?

Par sa capacité intellectuelle, gage d'une recherche de pointe dans de nombreux domaines, par ses réalisations industrielles, son commerce, son agriculture, son armée... Israël est devenu en cinquante ans une super puissance régionale et a surpassé nombre de nations, telles l'Espagne ou la Nouvelle-Zélande.

Pourtant, malgré cette force, Israël, de plus en plus fragile et de plus en plus violent, est en grand désarroi...

Une société déchirée, minée par le doute et la mauvaise conscience

Certes, ce doute ne concerne pas les inconditionnels ou les religieux mais un nombre notable d'Israéliens instruits lesquels ont commencé, grâce au travail de leurs historiens et écrivains modernes, à ouvrir les yeux sur les mensonges perpétrés par les sionistes depuis 50 ans, à s'interroger sur la légitimité d'Israël, voire à la contester ouvertement..

« *L'ouverture des archives de 1948*, rapporte notamment Dominique Vidal, *a permis de faire voler en éclats trois mythes essentiels : celui du petit David contre Goliath, celui du refus arabe de la paix, et surtout, celui d'une non-expulsion des Palestiniens de leur terre.* »

En fait, tous les domaines sont intéressés par le malaise qui ronge la société israélienne.

La nature même d'Israël, État qui s'est voulu « juif et démocratique », est d'abord un sujet permanent d'affrontements entre démocrates et nationalistes. Comment pourrait-il en être autrement puisque concilier dans une Constitution les deux caractères de juif et de démocratique sera toujours la quadrature du cercle. Rappelons ici – ce qui est ignoré de beaucoup - qu'il n'y a pas de nationalité israélienne¹¹⁰ mais une nationalité « juive » pour les Juifs et une nationalité « arabe », « chrétienne », « turque », « russe » ou autre pour les non-Juifs, ce qui permet d'emblée une discrimination envers ces derniers. Remarquons aussi que la distinction entre les termes « Israélien » et « Juif » est le plus souvent effacée dans le discours public et politique en Israël. Tout ceci permet d'affirmer en définitive que le conflit de Palestine n'est pas un conflit politique banal entre des Israéliens et des Palestiniens mais un conflit ethno-religieux issu du judaïsme.

À noter de plus qu'il n'y a pas de Constitution écrite en Israël mais seulement douze « lois fondamentales » qui, comme le souligne un membre du quotidien Ma'ariv, « *ne garantissent pas formellement « les valeurs d'égalité, la liberté d'expression des journalistes et la liberté d'assemblée* ». Et il ajoute : « *Une Constitution invaliderait toute loi permettant les expulsions de masse des Arabes, leur détention sans jugement et les pressions physiques dans les interrogatoires* ». On sait que les religieux notamment sont farouchement opposés à toute Constitution.

Par ailleurs, l'armée israélienne, pourtant forte de sa puissance de feu considérable, de ses succès spectaculaires, de son service de renseignements particulièrement sophistiqué, est également un exemple particulièrement caractéristique du malaise israélien. À son propos Martin Van Creveld (professeur d'histoire à l'université hébraïque de Jérusalem) parle « *du poison moral qui consume mortellement Tsahal appelée à tirer sur des femmes et des enfants*», tandis qu'il demande instamment à ses enfants de ne pas faire leur service militaire en Palestine occupée : « *Vous y perdriez votre âme. Si vous tuez, vous serez des criminels. Si vous êtes tués, vous serez des crétins. Je vous préfère morts plutôt que rongés par ce dilemme insoluble et pervers*».

¹¹⁰ Sur la demande qui lui était faite, par beaucoup de Juifs et d'Arabes, la Cour suprême d'Israël a rejeté de nouveau formellement le 23 mai 2004, toute « nationalité » israélienne. La discrimination en Israël est en effet fondée sur cette donnée qu'il y a bien une citoyenneté mais non une nationalité israélienne.

Après avoir vécu hors normes pendant plus de cinquante ans et reçu - par référence constante au génocide - la protection et l'aide de nombre de nations occidentales, Israël est acculé à brève échéance à un choix *impossible*. Comme l'écrit l'historien politique Zeev Sternhell : « *Pour la première fois de son histoire, Israël doit décider de sa forme de nationalisme : devenir une communauté de citoyens ou conserver la vision organique d'une tribu soudée par des liens qui s'apparentent quasiment à des liens du sang* ». Pour cet écrivain il est évident qu' « *Israël ne sera jamais un État juif* » puisqu'il doit « *aussi* » intégrer des populations arabes.

Et puis, n'y a-t-il pas parmi les Juifs croyants et non-croyants d'Israël et d'ailleurs, tous ceux, profondément malheureux, silencieux, voire honteux, pour qui le peuple palestinien est une victime obsédante de l'entreprise sioniste ?¹¹¹

Un fossé de plus en plus profond entre les communautés juives.

En Israël s'opposent deux options, deux cultures fondamentalement opposées : d'un côté, les lois laïques, de l'autre la Halakha, cette loi religieuse qui s'impose à chaque croyant dans sa vie quotidienne.

Du fait qu'il n'y a pas de démocratie sans laïcité et que le fondement de l'État d'Israël est théocratique - la séparation de l'Église et de l'État est exclue par les religieux comme par les règles de l'État - l'unité nationale ne peut, bien entendu, être qu'un leurre.

Donnée de plus en plus insupportable parmi bien d'autres à beaucoup d'Israéliens : ce sont les rabbins (les "hommes en noir") qui décident de l'octroi de la nationalité, du mariage, du divorce, des enterrements, des conversions, du contenu de l'enseignement... qui surveillent strictement le shabbat, qui veillent à l'observance de la kashrout (lois religieuses alimentaires) dans l'armée, les institutions d'État ou les avions... Alors que 22 000 couples se marient religieusement chaque année, 20 000 vont ainsi se marier dans un consulat à l'étranger ou vivre en concubinage puisque le mariage civil n'existe pas. Tout ce qui concerne le mariage ou le divorce des Juifs en Israël, nationaux ou résidents, est en effet exclusivement de la compétence des tribunaux rabbiniques : « *Les mariages et divorces des Juifs s'effectuent, en Israël, en vertu de la loi établie par la Torah* ».

Bien entendu, tout mariage d'un Juif avec une non-juive ou vice-versa est impossible...

Ainsi se développent et s'amplifient avec le temps les haines intercommunautaires et les violences entre religieux et laïcs, faucons et colombes, ultra-nationalistes et internationalistes, fondamentalistes et libéraux, fascistes et socialistes, séfarades et ashkénazes... Tandis que l'Israélien moyen vit en tension permanente, les affrontements ne sont pas que verbaux : depuis 1989-1990, les incendies de voitures et d'appartements appartenant à des représentants de la gauche israélienne ou les menaces de mort qui leur sont adressées ainsi qu'à nombre d'écrivains ont véritablement inauguré une « guerre des cultures ». Celle-ci est telle que le Premier ministre Yitzhak Rabin en est mort - après que les malédictions religieuses eurent été appelées sur lui - tué par un de ses compatriotes, Yigal, considéré par toute une communauté comme « *messenger de Dieu* ». Dieckhoff¹¹² précise que « *cet assassinat fut vraisemblablement légitimé par le décret religieux de certains rabbins extrémistes qui avaient désigné Rabin comme rodef (persécuteur) ou comme moser (dénonciateur, c'est-à-dire celui qui livre des Juifs à un pouvoir étranger), ce qui justifiait sa mise à mort* ». « *Rabin sera chassé par le feu et dans le sang* » hurlait d'ailleurs la foule quelque temps avant son

¹¹¹ Henri Korn en évoquant les journées vécues par les habitants de Gaza du 13 au 20 mai 2004 parle, quant à lui, « *du sentiment d'impuissance et de honte devant la barbarie qui s'étend au nom de la lutte pour la démocratie et contre le terrorisme* » Le Monde du 29 mai 2004.

¹¹² *Op. cit.*, p. 193.

assassinat. « *Si la Cour suprême continue à se mêler de nos affaires, il y aura une guerre ici* », proclame en 1999 le ministre de l'intérieur Eliahou Suissa. Effectivement, compte tenu de la haine développée par une partie notable de la droite israélienne à l'encontre de ceux qui se montrent prêts à céder quelques pouces de terrain aux Arabes, une guerre civile n'est pas exclue malgré le tabou puissant pesant sur le meurtre d'un Juif. À propos de l'implosion probable de la mosaïque israélienne faite de tant d'antagonismes et de contradictions, certains n'hésitent pas à rappeler la destruction du royaume juif en 70 de notre ère. Lors du siège de Jérusalem par Titus, les Juifs divisés en trois camps passèrent plus de temps, disent des historiens, à se massacrer qu'à affronter les soldats de l'empereur romain. La dispersion générale et l'exil s'ensuivirent.

Les menaces de mort notamment, pesant sur nombre de personnes et émanant notamment des *haredim* (ces "craignants Dieu" qui, selon les statistiques, font peur à 70 % des Israéliens) sont telles que les 14 juges de la Cour suprême, par exemple, bénéficient d'une protection policière permanente.

En dehors de la peur assez généralisée, il n'y a guère que l'antagonisme envers les Arabes qui puisse réunir quelque peu les sionistes israéliens, encore que les nuances soient grandes entre les partisans d'un certain respect et ceux qui, voulant expulser les Arabes jusqu'au dernier, défilent en masse en hurlant « *Mort aux Arabes !* », et n'hésitent pas à promouvoir la violence, voire le meurtre et à approuver ostensiblement les assassins. Car, ainsi que l'écrit M Warschawski¹¹³, *la course folle (d'Israël) vers sa propre destruction se déroule dans le champ domestique au moins autant que dans celui des relations entre l'État et son environnement arabe. Le pourrissement interne pourrait venir à bout d'Israël avant même que se pose la question d'une guerre totale avec le monde arabo-musulman.* »

À noter que les termes de « laïcité » et de « laïcs » ne conviennent guère à la société israélienne faite d'une très grande majorité de sionistes qui, par définition, sont tous profondément tributaires du mythe ancestral de l'Alliance, ces « *forgeries théologiques*, dont parle Régis Debray¹¹⁴, *réinventions ex-post-ante du passé hébraïque* ». Plutôt que de parler des laïcs - ces *hiloniyim* détestés des religieux - il est plus juste de les qualifier de non-croyants ou de non-religieux. On peut ajouter d'ailleurs que le phénomène de « laïcisation », suivant lequel le religieux est séparé du politique, n'appartient pas non plus à l'islam.

Quant à l'écart entre les populations juives et non-juives de l'ex-Palestine, il est bien entendu considérable

Certes, les Arabes israéliens ont un niveau de vie supérieur en Israël à celui des Arabes des pays du voisinage, mais ils sont néanmoins les derniers dans l'échelle sociale israélienne. Plus grave que le niveau de vie matérielle est leur situation « normale » de citoyens de seconde classe et d'apatrides voués, de par les « lois fondamentales », à être des étrangers perpétuels dans un État qui leur est octroyé par condescendance ou tolérance, qui les exclut de multiples fonctions, qui les discrimine perpétuellement, qui les considère comme des suspects sinon des ennemis de l'intérieur et qui, pire que tout, les humilie chaque jour sur la terre de leurs ancêtres. Alors qu'ils ont perdu de multiples lieux de mémoire, notamment nombre de cimetières effacés à jamais par les bulldozers (la rue Agron de Jérusalem et l'hôtel Hilton de Tel-Aviv, par exemple, ce dernier construit sur la merveille qu'était l'antique cimetière de Jaffa¹¹⁵) ils ont chaque jour devant les yeux, émaillant tout le pays, les lieux que les Israéliens ont élevés par centaines pour célébrer leurs victoires sur les Arabes, stèles, plaques,

¹¹³ À tombeau ouvert, *la crise de la société israélienne*, p. 115.

¹¹⁴ *Le feu sacré*, p. 330.

¹¹⁵ *Le racisme de l'État d'Israël*, p. 64.

monuments... honorant, nous dit Greilsammer¹¹⁶, les défenseurs, les héros, les sites conquis, les forces combattantes, les soldats inconnus, les pilotes, les unités de volontaires...

Quant aux Arabes des « territoires occupés », un journaliste a parlé à leur propos « *d'un océan de pauvreté face à un havre de richesses* ». Algazy¹¹⁷ rapporte, par exemple, que dans la bande de Gaza, décrite comme « *le plus grand camp de concentration de l'histoire* » par l'éminent sociologue de l'Université hébraïque, Baruch Kimmerling, 5 000 colons juifs vivent dans de confortables villas tandis que 700 000 Palestiniens ne possèdent le plus souvent que des taudis, travaillent comme manœuvres chez les colons juifs ou partent vendre leur force de travail en Israël. Écrasés dans leur culture (il n'y a aucune maison d'édition et très peu de librairies car les frais de douane rendent tout achat impossible), *bouclés* dans leurs villages, entourés de colonies juives hostiles, repoussés sans cesse plus loin comme le furent jadis les Indiens d'Amérique, surveillés à l'intérieur de leurs propres communautés par un service d'espionnage sophistiqué, massacrés par les militaires au moindre sursaut de colère, ils sont réduits, dans une rage intérieure, au silence et à l'impuissance. Tandis que, par ailleurs, des centaines de milliers de Roumains, de Thaïlandais, de Chinois, d'Africains et un million de Russes et d'Ukrainiens, pour remplacer les Palestiniens indésirables, peuplent Israël d'une multitude de ghettos.

Et si l'État palestinien devait voir le jour à côté de l'État juif - perspective que les sionistes, au nom du mythe de l'Alliance pour les uns, au nom de la Sécurité pour les autres, rejettent de façon absolue à l'instar des partisans palestiniens au nom de la justice - peut-on imaginer, sans une situation pérenne d'affrontement, deux États voisins aussi disparates quant à leur culture, à leur puissance et à leur richesse ?

Pour Henri Korn¹¹⁸ « *la perversion de l'État d'Israël c'est, sous une autre forme, la perpétuation de la Shoah, mais cette fois par les Juifs eux-mêmes. La Shoah était un instrument de destruction physique du peuple juif qui a réussi en partie. Cette fois, il s'agit d'une destruction de ses valeurs morales.* »

Avraham Burg, ancien président du Parlement israélien et ancien président de l'Agence juive, après avoir constaté que « *la nation israélienne n'est plus aujourd'hui qu'un amas informe de corruption, d'oppression et d'injustice* », résume, quant à lui, le sionisme dans les propos suivants : « *un État chauvin et cruel où sévit la discrimination, un État où les nantis sont à l'étranger et où les pauvres déambulent dans les rues, un État où le pouvoir est corrompu et la politique est corruptrice ; un État de pauvres et de généraux, un État de spoliateurs et de colons* ». ¹¹⁹ Et dans un autre texte il formule le pronostic suivant : « *une structure construite sur de l'insensibilité à l'Homme s'effondrera d'elle-même, inévitablement. Prenez bien note de cet instant : la superstructure du sionisme s'effondre déjà [...] Seuls les fous continuent à danser en haut de l'immeuble alors que les piliers s'effondrent* ».

¹¹⁶ *Op. cit.*, p. 164.

¹¹⁷ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 142.

¹¹⁸ *Histoire d'un adjectif*, p. 201.

¹¹⁹ *La révolution sioniste est morte*, *Le Monde* du 11/09/03.

16 - QUELLE « GUERRE DE LIBÉRATION » ?

LA DÉ-SIONISATION, condition nécessaire de la paix en Palestine

En posant un regard d'ensemble sur l'Histoire de la Palestine depuis un siècle, on peut manifestement considérer que les malheurs de cette région découlent essentiellement du développement et de la mise en application sur le terrain de l'idéologie sioniste. C'est dire que son extinction - ou de façon plus réaliste sa neutralisation - aboutissant à la destruction des structures politico-sociales d'Israël est la condition nécessaire à la paix.

Mais il faut bien voir tout d'abord que la dé-sionisation ne suppose rien de moins qu'une révolution avec l'évanouissement d'un des mythes fondateurs du judaïsme, le mythe de la *Terre promise*. C'est ce mythe, véritable matrice de la pensée sioniste qui, en s'associant à l'élément racial, l'autre composante fondamentale du judaïsme, sous-tend l'ensemble de l'idéologie. Or les mythes dont nous parlons défient le temps, les siècles, voire les millénaires ! Ils n'ont pas seulement une dimension religieuse, qui peut être plus ou moins éphémère, mais aussi une dimension culturelle imprégnant profondément les peuples à leur insu et de façon pérenne. Le sionisme est un exemple particulièrement caractéristique de cette donnée : le plus grand nombre de ses fondateurs et de ses supporters n'est-il pas composé d'athées théoriquement indifférents à la dimension religieuse ?

Dire qu'un mythe ne meurt pas, c'est dire aussi que les idéologies qu'il suscite ne peuvent pas s'éteindre spontanément. Seuls les conflits qui en résultent sont susceptibles de réduire ses effets si les éléments antagonistes sont capables de s'imposer par une force supérieure qui peut être de nature fort diverse.

Cette force antisioniste peut-elle être d'essence démocratique ?

Théoriquement - suivant certains textes - ce n'est pas exclu puisque Israël se dit un État démocratique dont les citoyens non-Juifs ont en principe « les mêmes droits sociaux et civiques » que les Juifs. Actuellement, en Israël, les citoyens non-Juifs (Arabes pour la plupart) sont au nombre approximatif de 970 000 ce qui représente 17 % de la population ; dans 25 ans leur nombre représentera entre 21 et 26 %, voire de 41 à 45 % selon des projections démographiques récentes.

À terme plus lointain les non-Juifs peuvent donc théoriquement représenter le groupe majoritaire et vaincre pacifiquement l'idéologie sioniste. À plus forte raison en serait-il ainsi si les réfugiés palestiniens, parqués dans leurs camps depuis des dizaines d'années, revenaient en Israël conformément au droit international, ce droit dont le rappel exaspère les Israéliens...

Néanmoins, deux données conjointes, témoignant des effets délétères spécifiques de l'inspiration sioniste, sont à prendre en compte. Comme le veulent lois ou règlements de l'État :

- 1 - les droits sociaux et civiques des non-Juifs par rapport à ceux des Juifs sont à la fois identiques, comme il est dit plus haut, et *partiels* ;
- 2 - les partis qui ne reconnaissent pas le caractère juif de l'État ne peuvent pas participer aux élections.

C'est dire que ces dispositions ne sont pas sans rappeler les anciennes *démocraties populaires* où l'on distinguait les *membres du parti* et *les autres*. Même si la croissance démographique permet théoriquement aux citoyens non-Juifs de former un jour le groupe dominant, il est donc exclu qu'Israël puisse respecter une évolution qui signifierait sa mort en tant qu'État sioniste et puisse devenir spontanément un État démocratique, suivant le sens généralement donné à ce qualificatif dans la mentalité occidentale. Y aurait-il d'autre choix que celui de la discrimination ethnique pratiquée par des Juifs ou celui de la démocratie ?

Cette force capable de contrer les forces oppressives du sionisme ne peut être représentée que par l'ensemble des nations

Le sionisme, parce que bien plus complexe que les grandes idéologies du passé et parce qu'il n'a pas seulement une dimension locale ou régionale, ne peut manifestement être neutralisé que par des forces diverses à l'échelon mondial. En premier lieu il ne peut s'agir que des forces démocratiques agissant au sein des partis et des associations diverses, en union avec celles qui existent ou qui doivent se faire jour au sein des populations palestiniennes. Comme l'écrivait le dirigeant marocain Ben Barka en 1965 quelques mois avant son assassinat : « *La question palestinienne [...] n'est pas une affaire entre Juifs et Arabes, mais un mouvement de libération nationale qui doit être considéré sans aucun chauvinisme racial. C'est en raison de sa dimension humaine et rationnelle que la cause palestinienne est en droit de compter sur la solidarité et l'appui des forces progressistes dans le monde* ».

Il appartient ensuite à l'ONU, d'une part de prendre véritablement conscience de la portée de son vote du 29 novembre 1947, d'autre part d'arrêter par la contrainte l'entreprise sioniste avant qu'elle entraîne de nouveaux malheurs pour la communauté humaine, et notamment pour la communauté juive.

Mais le rapport de forces actuelles est terriblement inégal...

Il suffit, pour se convaincre de cette inégalité, de constater l'incapacité de l'ONU depuis plus de cinquante ans à faire respecter ses propres et multiples résolutions et d'envisager des sanctions capables d'arrêter les agressions d'Israël. Ne parlons pas d'un régime doté de l'armement nucléaire, d'une armée puissante, d'un service d'espionnage sophistiqué, de moyens de propagande efficaces et bénéficiant de la coopération économique, technologique, militaire et culturelle du monde occidental. Que sont les droits d'un petit peuple face au sionisme qui imprègne et conditionne une part notable du comportement extérieur des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de tant d'autres nations aveugles, tributaires avant tout de leurs intérêts immédiats ? Les États arabes eux-mêmes ne sont-ils pas incapables de rompre leurs simples relations diplomatiques ou économiques avec Israël qui pourtant écrase l'un des leurs ?

UN COMBAT DE LIBÉRATION INÉDIT

Beaucoup de stratèges pensent que la paix est possible au Proche-Orient entre Israéliens et Palestiniens du fait que des pays très divers l'ont établie entre eux après des affrontements durables comme l'Histoire en a toujours connus. De multiples plans sont ainsi élaborés émanant non seulement des deux parties en cause mais de nombre d'organismes occidentaux, voire d'essayistes généreux.. Tous passent en revue avec application les conditions d'ordre économique, diplomatique, culturel, militaire... de la réconciliation sincère et profonde entre Israéliens et Palestiniens devant aboutir progressivement à la paix dans cette partie du monde avec deux États, l'un juif, l'autre palestinien. Ainsi, par exemple, Michael Ben Leir, conseiller du gouvernement israélien de 1983 à 1988, période durant laquelle il justifiait légalement la colonisation, écrit en novembre 2000 : « *Comme toutes les guerres modernes de libération, celle-ci s'achèvera par une victoire des Palestiniens. Reste à savoir combien de temps et de sang s'écouleront jusque-là. Voilà pourquoi notre obstination à conserver des colonies illégales qui empêchent la conclusion d'un accord de paix n'a pas de sens* ».

Ce qui frappe d'emblée quand on examine les travaux des *spécialistes* du Proche-Orient c'est que les analyses des facteurs de conflit avec leurs multiples interférences sont poussées

très loin dans les détails et souvent avec une grande pertinence, mais qu'il manque dans la plupart des cas une vision d'ensemble allant à l'essentiel : l'idéologie sioniste (avec ses trois piliers mythique, racial et scripturaire), moteur de ce conflit où s'affrontent non seulement des Israéliens et des étrangers, des Juifs et des non-Juifs avec l'apartheid irréductible qui en résulte, mais des laïcs et des religieux, des démocrates et des « fascistes », des universalistes et des nationalistes, des libéraux et des fanatiques.

C'est dire, par exemple, que le démantèlement des multiples colonies israéliennes dans les « territoires occupés » - démantèlement qui est loin d'être acquis - ne peut être lui-même qu'une étape d'un combat qui n'est que très accessoirement un problème de frontières (contrairement aux cas habituels de l'Histoire) mais un combat idéologique.

La désislamisation de l'État palestinien fait également partie de ce combat

Il s'agit là de la seconde condition indispensable pour que, par delà les différences ethniques ou religieuses et les frontières actuelles, puisse s'établir une démocratie par la réunion - élément incontournable de la paix - de toutes les forces démocratiques de la Palestine mandataire. Et ce combat pour la laïcité à l'intérieur de la société palestinienne ne peut être que celui de ses habitants, habitants des territoires occupés ou exilés. Inutile de préciser que lui aussi ne peut être que fort difficile dans une société traditionnelle marquée par l'Islam réticent à embrasser la modernité et profondément divisé entre ses deux grandes composantes le sunnisme et le chiisme.

C'est dire aussi que ce conflit inédit du Proche-Orient ne concerne pas seulement les deux parties qui s'affrontent actuellement sur le terrain et qui ne peuvent en aucune manière résoudre seules ce qui les oppose, mais l'ensemble de la communauté internationale. Or cette communauté qui, par sa méconnaissance du potentiel pervers de l'idéologie sioniste lui a permis de s'épanouir sur le terrain à partir de 1947, n'a fait depuis un demi-siècle que des progrès fort minimes dans l'*intelligence* de cette idéologie. Certes des crises aiguës comme les Intifadas récentes ont permis - à la vue des multiples exactions israéliennes et des attentats terroristes réactionnels qui se sont multipliés - un certain réveil des opinions publiques par l'intermédiaire de la Presse, mais on sait bien que des émotions de ce genre ne sont que fort éphémères lorsque les forces en présence sont si différentes.

Malgré tout, en cinquante ans, un nouveau peuple est né, ce qui n'est pas rien. Et, depuis plus de cinquante ans, seul, profondément isolé, il tient tête à la plus formidable et impitoyable puissance oppressive que le monde ait connue. Que l'on en juge par cette énumération où l'on trouve notamment : le gouvernement israélien, l'Organisation sioniste mondiale ; beaucoup de grandes organisations juives puissantes comme l'Anti-Defamation League, la Conférence des Présidents des Grandes Organisations Juives américaines et le Centre Simon Wiesenthal ; des organismes moins considérables comme le Bureau des Députés Britanniques et des associations analogues dans tous les pays où vivent des Juifs... tous organismes auxquels l'écrasante majorité des Juifs fait acte d'allégeance.

Il faut ajouter que la mémoire des peuples s'est singulièrement allongée : désormais aucun combat pour la démocratie, la justice et la laïcité n'est jamais totalement vain... tandis que la Palestine, restera dans l'esprit des hommes ce qu'elle désigne depuis plusieurs millénaires - malgré les multiples envahisseurs et occupants qui, dans ce lieu de passage privilégié entre l'Asie et l'Afrique, se sont succédé dans la guerre¹²⁰ - la contrée du Moyen-Orient délimitée à

¹²⁰ La Palestine a vu passer notamment, les Cananéens, les Philistins (qui donnèrent leur nom au pays), les Jabuséens, les Hébreux, les Grecs, les Romains, les Chrétiens et les Byzantins, les Ottomans, les Britanniques... Les Palestiniens d'aujourd'hui sont les héritiers de toutes ces peuples.

l'Ouest par la Méditerranée et schématiquement à l'Est par la vallée du Jourdain et la Mer morte.

Restera aussi dans la mémoire l'ignominieux plan de partage de 1947 où des nations, subjuguées par le lobby sioniste et qui avaient honte d'avoir laissé massacrer les Juifs d'Europe par les nazis, se sont donné bonne conscience au mépris des habitants non-Juifs de la Palestine.

LES NON-JUIFS DE PALESTINE : AVENIR DES JUIFS !

Soumise avant 1947 à l'autorité de la Grande-Bretagne qui avait succédé elle-même à l'empire ottoman, la population arabe de Palestine composée en majorité de populations pauvres et peu instruites ne formait pas un peuple à proprement parler. C'est la persécution sioniste qui a présidé à la naissance et au développement d'une nouvelle identité nationale, d'un nouveau peuple arabisant, le peuple palestinien. La répression sanglante qui fit 6 morts et des dizaines de blessés lors de la journée pour la défense de la terre du 30 mars 1976, ainsi que celle perpétrée contre des Arabes israéliens lors de l'Intifada 2000 avec ses 13 morts et ses centaines de blessés, auront été le véritable catalyseur d'un processus longtemps invisible. Par delà les frontières, les Arabes d'Israël et ceux de la Palestine occupée - comme l'ont montré clairement les manifestations de fraternisation lors de la commémoration de la Naqba en 2001 - sont maintenant solidaires et revendiquent tous l'identité palestinienne. Unis à leurs frères des « territoires occupés », les premiers sont désormais des Palestiniens avant d'être des Israéliens.

Pour nombre de Juifs d'Israël et d'ailleurs ces Arabes ne sont désormais que des suspects, des ennemis ou traîtres potentiels, « le ver dans le fruit », « une cinquième colonne »... Leur transfert massif hors de Palestine est parfaitement évoqué par les politiques et commentateurs et souhaité par un grand nombre de Juifs israéliens (selon un sondage de mars 2002, 46 % d'entre eux sont pour l'évacuation des Palestiniens des « territoires occupés », 31 % pour l'évacuation des Arabes israéliens, en dehors des frontières de la Palestine historique). Dans un article du Al-Ahram Weekly (hebdomadaire égyptien) du 16 mai 2002, Ilan Pappé précise même que : « *le transfert est d'ores et déjà l'option officielle, morale, recommandée par l'un des centres universitaires les plus prestigieux d'Israël, le Centre pour les Études Interdisciplinaires d'Erzliya, lequel conseille le gouvernement* ».

C'est pourtant sur cette population que réside l'espoir de la fin de l'imposture sioniste et le salut des Juifs de cette région !

Vers l'épuisement de l'idéologie sioniste

Le sionisme – que l'on peut considérer comme la troisième grande idéologie (ou utopie) du XX^e siècle - repose sur une idée aberrante, en la circonstance le mythe de l'*Alliance*, avec comme objectif final, à la fois monstrueux et dérisoire, celui de réaliser un État juif pour les Juifs. Certes, il y a un « monde juif » et des « populations juives » mais il est évident qu'il n'y a pas - en dehors de la spécifique notion de « race » (sur laquelle nous reviendrons) - un élément spirituel ou culturel qui soit une valeur commune à ceux que le judaïsme considère comme Juifs. Nous voyons aussi qu'Israël est acculé simultanément à admettre en son sein des populations non-juives (faute de pouvoir faire autrement sous le regard des nations) et à les maintenir sous une tutelle implacable eu égard à son idéologie fondatrice. Les succès et réalisations spectaculaires de l'État d'Israël, voire ses triomphes dans de nombreux domaines et la continuelle fuite en avant de sa politique, ne peuvent occulter que cet « *édifice bâti sur l'insensibilité à la souffrance d'autrui est appelé à s'effondrer avec fracas* »¹²¹, tandis que le

¹²¹ Avraham Burg, *La révolution sioniste est morte*, *Le Monde* du 11/09/03.

judaïsme, gangrené par le nationalisme et le racisme qu'il nourrit en lui depuis deux millénaires (malgré les intellectuels d'origine juive qui, au sein des nations, étaient animés par un universalisme humaniste contredisant ce nationaliste racisant), entraîné par le sionisme à violer le meilleur de son éthique, est entré - comme le pensent nombre de Juifs - dans la phase la plus critique de son histoire. **Car désormais, les deux termes de « judaïsme » et de « sionisme » étant intimement liés (plus encore que ceux de « christianisme » et d' « Inquisition »), il est hors de doute que le message positif dont le judaïsme est porteur soit largement déconsidéré pour les siècles à venir.**

17 - L'ARSENAL SÉMANTIQUE ou LA VIOLENCE PAR LE VERBE

Chacun le sait, *c'est le Verbe qui mène le monde... car les mots sont des armes.*

Du fait de leur héritage culturel et religieux les portant à l'étude du *Livre* et, partant, à celle des livres, les sionistes jouissent d'une franche supériorité par rapport à la très grande majorité des individus : la supériorité du Verbe, une arme qui, à l'ère de la mondialisation de l'information, surpasse à l'évidence tous les moyens militaires. Dans l'histoire de l'humanité, c'est manifestement une donnée inédite que cette perversion spectaculaire du discours médiatique par la dialectique et les mots pièges générés ou exploités par l'idéologie sioniste dans la guerre de conquête entreprise depuis plus d'un siècle.

On peut les ranger en deux grandes catégories : d'une part ceux qui, par l'emploi de l'hébreu, par l'attribution d'une majuscule ou par leur utilisation exclusive attribuent aux Juifs une absolue singularité, d'autre part ceux qui sont destinés à orienter d'emblée l'interprétation.

Nous examinerons quelques-uns de ces mots que les médias du monde entier, notamment occidentaux, relaient quotidiennement et à l'infini dans une très large inconscience : "*Shoah*", "*Holocauste*", "*Territoires*", "*transfert*", "*pressions physiques*", "*autodéfense*", "*implantations*", "*Jérusalem*", "*guerre*", "*offres généreuses*", "*tuer*", "*abattus*"...

La "Shoah" et "l'Holocauste" ou le "génocide des Juifs par les nazis" ?

Selon la définition des dictionnaires, le génocide est l'extermination systématiquement organisée de communautés civiles choisies selon les critères de nationalité, de race, de religion ou d'idéologie.¹²² Le XX^e siècle en a fourni un certain nombre d'exemples qui sont généralement rapportés dans la littérature journalistique de la manière suivante qui ne manque pas d'être instructive. Sont ainsi énumérés successivement :

- le massacre des Arméniens (environ un million et demi) par les Turcs en 1915-1916,
- l'anéantissement de la population de Nankin par les occupants japonais en 1937-1938,
- la "Shoah" ou "l'Holocauste" concernant les Juifs européens (quelque cinq à six millions) victimes des nazis en 1941-1945,
- le massacre de millions d'Indiens musulmans et hindous au moment de la sécession de l'Inde en 1947-1948,
- le massacre de la population cambodgienne par les Khmers rouges en 1975-1978,
- le massacre de la communauté tutsie par les Hutus au Rwanda en 1994.

On rapporte aussi les massacres à caractère génocidaire tels que :

- l'extermination par la famine de quelque dix millions de paysans ukrainiens par le régime communiste en 1932-1933,
- le massacre de quelque vingt millions de Chinois lors de la révolution culturelle des années 60.

Comme on le remarque d'emblée, les génocides dans leur ensemble sont traités comme des massacres, exterminations ou destructions. Ils sont voués à rester souvent méconnus tandis que le génocide des Juifs en se voyant attribuer deux noms spécifiques, dotés d'une majuscule et dépourvus de tout élément complémentaire, la "Shoah" et l'"Holocauste", reçoit manifestement un éclairage unique.

¹²² Dans sa convention de 1948, l'ONU, quant à elle, définit le génocide comme « la destruction, en tout ou en partie, d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».

"Shoah"

Désigner l'extermination par les nazis d'une fraction notable de la communauté juive d'Europe par le terme de "shoah", terme qui en hébreux signifie *catastrophe*, relève a priori d'une initiative tout à fait respectable pour perpétuer la mémoire d'un génocide particulier à plus d'un titre. Dans cette perspective, quoi de plus efficace qu'un mot-phare qui frappe les esprits et reste à jamais gravé dans la conscience collective !

Cependant, un phénomène particulier ne pouvait pas manquer de se manifester à la suite de cette initiative. Par sa création exceptionnelle en tant que mot emblématique, par sa promotion non moins exceptionnelle assurée par les multiples communautés juives dispersées à travers le monde, la "Shoah" allait en quelques années, avec le support des journaux et des moyens audiovisuels modernes,¹²³ non seulement devenir un élément linguistique universellement connu mais désigner dans l'esprit d'un grand nombre d'individus, non pas un génocide parmi d'autres ou un génocide type, mais, comme l'ont manifestement voulu ses promoteurs, le génocide princeps, l'Unique, l'Indépassable, l'Innommable, l'Absolu, celui qui éclipse ou écrase à jamais tous les autres. Et le phénomène s'est poursuivi et amplifié. Avec le temps, à une utilisation qui pouvait être légitime, a succédé une exploitation par les plus hautes instances du judaïsme pour qui il ne s'agit plus seulement de conserver pieusement une mémoire mais de retirer le maximum de *dividendes*, notamment pour l'entreprise sioniste israélienne. Ainsi sont nées, de la part d'« *un leadership aussi furieux qu'ignare* » (selon l'expression de Raoul Hilberg auteur de *La destruction des Juifs d'Europe*), cette *Shoah-business* des Américains, cette *Shoah-religion*, cette *instrumentalisation* ou cette *hollywoodisation* de la Shoah, bien analysées et stigmatisées depuis quelques années par quelques auteurs juifs particulièrement lucides et courageux¹²⁴. Shmuel Trigano¹²⁵ précise même qu'« *il existe une sphère institutionnelle de la Shoah* » faite « *d'institutions, chaires universitaires, musées, revues, fonds de recherche, etc.* » et que « *les entreprises qui se consacrent à sa commémoration bénéficient de moyens très importants* ». Et ce même auteur de s'interroger : « *Les Juifs ne trouveraient-ils aujourd'hui d'énergie que pour la sacralisation de leur souffrance victimaire, dont ils semblent ne pas pouvoir (ni vouloir) sortir puisqu'ils la tabouisent dans l'éternité ?* »

Si l'idéologie sioniste n'existait pas, ce serait une juste marque de compassion et de mémoire d'utiliser avec les Juifs le mot "shoah" (plutôt que le mot générique de génocide). On parle bien de "Grand Dérangement" en évoquant la déportation des Acadiens... Malheureusement, il faut bien voir que ce mot de "Shoah" doté d'une majuscule et qui « *a servi à tous les usages possibles, politiques ou commerciaux* »¹²⁶ est un piège contribuant à la manipulation du discours au service d'une exceptionnelle entreprise de domination par le Verbe. (On peut d'ailleurs noter que le simple terme de « génocide » appliqué à une population non-juive est lui-même insupportable à certains : alors que les sénateurs américains avaient prévu en 1989 une journée nationale de commémoration du génocide arménien pour en marquer le 75^e anniversaire, la pression d'un lobby juif fit annuler l'événement).

"Holocauste"

¹²³ D'abord le film de Claude Lanzmann « Shoah » en 1985.

¹²⁴ citons notamment Esther Benbessa dans son article de Libération du 11/09/00 : *La Shoah comme religion*.

¹²⁵ *Un exil sans retour*, p. 305.

¹²⁶ Batya Gour, *Dans la tourmente*, Nouvel Observateur, N° 1986 du 28/11/02.

Les dictionnaires nous disent qu'un holocauste est, au sens propre, un sacrifice religieux où la victime est offerte à Dieu par quelque sacrificateur et détruite par le feu.

Au sens figuré, on a pu désigner par ce terme une destruction massive d'hommes. Churchill a parlé de l'"holocauste arménien" par les Turcs en 1915 ; un auteur de science-fiction a entrevu et décrit un "holocauste nucléaire"...

Dans le discours courant rapporté plus haut, le génocide des Juifs européens est donc vu, non pas comme un "holocauste" ou l'"holocauste des Juifs européens", mais comme l'"Holocauste".

Il ne fait pas de doute tout d'abord que les promoteurs de ce terme ont voulu dépasser le sens figuré et réinvestir le sens propre. Alors qu'il n'y a eu ni volonté de se sacrifier de la part des Juifs, ni volonté d'offrir un sacrifice à Dieu de la part des nazis, il est manifeste que le mot se propose de réintroduire une notion religieuse et plus précisément sacrificielle, d'attribuer aux victimes un destin spécifiquement divin, de sacraliser un fait historique, de lui donner une dimension trans-historique, bref de l'élever au rang de « *phénomène métaphysique* »¹²⁷. Le judéocide par les nazis n'a-t-il pas été vu par certains Juifs comme une *révélation à l'envers* (selon l'expression d'Ernst Nolte de l'Université hébraïque de Jérusalem)?

Mais il y a plus que cette présentation de l'Histoire : l'"Holocauste" (comme le mot précédent de "Shoah"), en témoin exemplaire de l'esprit de domination véhiculé dans le judaïsme par le mythe du Peuple élu, veut désigner, accaparer, et s'approprier à tout jamais une singularité absolue et faire du génocide juif le paradigme de la souffrance humaine.

En l'utilisant isolément et avec une majuscule - alors que ce mot n'avait pas encore été utilisé ainsi - les activistes juifs, et notamment les sionistes, qui l'ont inventé et promu avec le succès que l'on sait (bien que non adopté par les historiens il a été introduit subrepticement dans certains dictionnaires ; un film américain l'a pris comme titre) se proposent manifestement, non seulement de *rajouter* quelque chose au génocide en question, mais de monopoliser à jamais l'Horreur subie par les Juifs en éclipsant toutes les horreurs du passé subies par les autres (notamment l'extermination des Tziganes ou la Traite des Noirs, cette tragédie sans égale par l'ampleur et la durée), voire en éclipsant par avance toutes les horreurs du futur.

Cette utilisation - surtout à l'encontre d'une population totalement étrangère au drame en question - est une indignité. Si le génocide des Juifs a sa propre spécificité - par les méthodes *industrielles* employées par les nazis et le niveau de développement du pays où il s'est déroulé - les autres n'ont-ils pas la leur ?

Comment être surpris que *L'Industrie planétaire de l'Holocauste* sous la plume de Finkelstein (auteur qui voit cette entreprise comme « *le plus grand larcin de l'histoire de l'humanité* »), vienne stigmatiser - notamment aux États-Unis et en France - un lobby activiste ? Et comment les exactions de ce lobby pourraient-elles ne pas engendrer une hostilité envers les Juifs ? Ainsi que l'écrit l'éditorialiste de *Jewish Chronicle* de juillet 2000 : « *C'est l'industrie de l'Holocauste qui est la grande pourvoyeuse de l'antisémitisme, par l'extorsion féroce qu'elle mène et par sa manière de falsifier l'Histoire* ». Claude Lanzmann a pu écrire aussi : « *Le Big Brother de la Mémoire s'est mis en marche avec sa folie d'inflation mémorielle, une nouvelle forme d'impérialisme yankee à propos d'une affaire européenne. Du coup les Juifs sont à nouveau identifiés à l'argent, c'est le retour des vieux stéréotypes* ».

Avec ce terrible mot d'« Holocauste » il arrive néanmoins que les sionistes, habituellement habiles à le manier à leur avantage exclusif, se font piéger. « *Je pense qu'Arafat conduit son peuple à un holocauste* » prophétise Benyamin Ben Eliezer, le ministre israélien de la défense

¹²⁷ expression de Maxime Rodinson dans *Peuple juif ou problème juif*, p. 7.

en août 2001 ! Une question a été posée... Qui donc, autre que lui et ses semblables, est susceptible de procéder à une telle opération ?

À côté de ces deux « grands » mots : Shoah, Holocauste, dont certaines conséquences maléfiques n'ont pas échappé à plusieurs auteurs juifs¹²⁸, il en est d'autres plus banals mais qui ne parviennent pas moins à égarer les esprits. Ce sont notamment :

"Territoires"

Pour les sionistes, il n'y a pas :

- . de "Cisjordanie colonisée" mais une "**Judée-Samarie** (en voie d'israélisation) ;
- . de "territoires palestiniens" mais des "**territoires où résident des Palestiniens**" ;
- . de "territoires occupés" mais des "**territoires**" (qui attendent leur rédemption).¹²⁹

Le terme de "**transfert**" en lieu et place d'"**expulsion**", de "**nettoyage ethnique**" ou de "**déportation**".

L'expression "**pressions physiques**" en place de "**torture**".

Les expressions "**autodéfense active**" et "**neutralisation**" à la place de "**liquidation**" (*hisoul* en hébreu) ou d'"**opération ponctuelle visant à déjouer un attentat**"

L'expression "**élimination ciblée**" à la place d'"**assassinat politique**", "**d'exécution extrajudiciaire**" ou de "**terrorisme d'en haut**" (celui qui est pratiqué par l'appareil d'État par opposition au "terrorisme d'en bas")

Les termes d'**implantations** ou d'**installations** souvent utilisés en place de **colonies**. Et, pour mieux conditionner les Juifs à s'en voir les légitimes propriétaires, n'est-il pas souvent ajouté qu'elles sont établies **en zones résidentielles** ? Dans l'idéologie sioniste, en effet, Israël ne "colonise" pas : il "récupère" ce qui lui appartient depuis trois mille ans, il prend possession d'un héritage.

"Jérusalem".

Cette « *capitale réunifiée et éternelle de l'État d'Israël* » ne désigne pas comme on le laisse croire la ville que l'armée israélienne a occupée en 1967 mais une métropole treize fois plus vaste, sa superficie étant passée de 73 à 953 kilomètres carrés par l'accaparement des terres des Palestiniens et une colonisation accélérée

"guerre"

Jusqu'en mars 2002, ce terme ne désignait nullement les opérations militaires de l'armée israélienne mais les "hostilités" déclenchées et planifiées par les Palestiniens sous un prétexte "fallacieux". Les interventions de l'armée israélienne à l'aide de l'artillerie, des chars, des hélicoptères et des missiles ne sont, par principe, que de nature "défensive". D'ailleurs le terme de *tsahal* ne signifie-t-il pas « armée de défense » ? Et puis, pour mieux conditionner

¹²⁸ Signalons notamment les articles de Jacques Sebag : *Pour en finir avec le mot Holocauste* (*Le Monde* du 27/01/2005) et celui de Henri Meschonnic : *Pour en finir avec le mot « Shoah »* (*Le Monde* du 21/02/2005)

¹²⁹ Un argument juridique est volontiers mis en avant par les sionistes pour justifier l'expression de "territoires" et, partant, pour récuser l'emploi de "territoires occupés". Sont dits "territoires occupés" des territoires où existait précédemment un État indépendant. Or, la Palestine n'était qu'un territoire "administré" par la Grande Bretagne !

encore les individus à cette donnée exclusive de « défense », le mot n'est-il pas revêtu d'une majuscule ? Tsahal personnalisée devient ainsi une armée singulière, sympathique, qui n'est comparable à aucune autre. Dotée pour les Juifs d'une connotation affectueuse, nombre de journalistes occidentaux vont, plus ou moins inconsciemment, contribuer à la faire connaître comme telle.

"offres généreuses" faites aux Palestiniens.

Il convient de rappeler ici les données suivantes :

- le "Plan de partage" de 1947 a octroyé aux Palestiniens 47 % de la Palestine historique (alors que les Arabes étaient au nombre de 1 315 000 et les Juifs au nombre de 668 000)
- les "Accords d'Oslo" de 1993 (signés par l'Autorité palestinienne subjuguée) prévoyaient un État arabe représentant 22 % de la Palestine historique
- l'"offre généreuse" faite en 1999 (par le Premier ministre israélien Barak), proposait un État arabe représentant 80 % des 22 % prévus à Oslo (soit 17 % de la Palestine historique)
- le "plan de paix" fait en 2000 (par le Premier ministre israélien Sharon) proposait 42 % des 80 % des 22 % prévus à Oslo (soit 7,5 % de la Palestine historique).

"tuer"

Les Israéliens qui agissent toujours avec « retenue » peuvent être tués, mais ils ne « tuent » pas : il n'y a que les Palestiniens qui « tuent ».

De plus, en matière d'information, il y a des règles que les journalistes dociles, en Israël et ailleurs, ne manquent pas de suivre :

- quand un Juif israélien est tué, il convient de détailler sa biographie : âge, nom et prénom, profession, situation familiale, pays d'origine s'il s'agit d'un émigré, croyance s'il est pratiquant... ; d'inclure des photographies suggestives prises sur le lieu du drame avec le corps, le sang... et, si la victime est un enfant, de parler de son école, de ses parents, de ses amis, d'obtenir des témoignages...
- quand des Palestiniens (ou des Arabes israéliens) sont tués, il convient, non seulement d'éviter toute personnification pour qu'ils restent sans nom ni visage, mais d'utiliser le terme « abattus » (ce terme appliqué généralement à quelque bête menaçante). Exemple: « *Au cours d'affrontements, un soldat israélien a été tué, trois Palestiniens ont été abattus* ».

Dans les médias sionistes et leurs complices, il y a bien d'autres mots ou expressions s'appliquant exclusivement aux Palestiniens. Ce sont par exemple :

- **"terrorisme"**
- **"terroriste"**
- **"agresseur"**
- **"meurtre"**
- **"escalade"**
- **"attaque", "attaque à la bombe"**
- **"provocation"**

Et, réciproquement, il y a des mots et expressions qui s'appliquent exclusivement aux Juifs israéliens. Il en est ainsi de :

- **"victimes"**
- **"assassinés"**
- **"assiégés"**
- **"légitime défense"**

- **civil**. Il n'y a en effet de « civils » que chez les Juifs. Quand un colon armé est tué, c'est toujours un « civil » qui est tué ; les Palestiniens tués ne sont pas des « civils » mais des Palestiniens anonymes.

"représailles" ». Les Israéliens en usent largement... Ce mot n'est-il pas réservé pour désigner l'action d'un agresseur se défendant d'un odieux agresseur ?

"mesures de sécurité et mesures économiques". Ces expressions couvrent toutes les initiatives du gouvernement israélien menées à l'encontre des Palestiniens : élimination des opposants, bouclages, sanctions collectives, bombardements de quartiers résidentiels, couvre-feux incessants, confiscation des terres, dynamitage des maisons, destructions des arbres et des récoltes, interruption de l'approvisionnement en eau... etc.

Dans le même ordre d'idées signalons **l'hébraïsation de la terre** de Palestine dont nous avons déjà parlé, entreprise d'une ampleur inédite et qui vise, par le primat de la langue et du mot, à compléter la prise de possession de cette terre et à la purifier de toute présence non-juive, « *comme si*, nous disent Attias et Benbassa¹³⁰, *sa conquête physique ne pouvait pas suffire. Le nom transforme le lieu en texte* ».

En dehors de ces mots et expressions maniés avec habileté, nous en verrons plus loin quelques autres plus banals mais qui n'en sont pas moins utilisés souvent au profit exclusif de la même cause. Ce seront notamment : **"antisémitisme", "racisme", "antijudaïsme"...**

Manier le Verbe, pour les sionistes et les réseaux qui leur sont acquis à travers le monde, ce n'est pas seulement jouer astucieusement avec des mots-masques, élever la manipulation des concepts et la désinformation au niveau d'un art, utiliser la calomnie pour camoufler des assassinats, exploiter des mythes religieux pour légitimer leur domination absolue sur la Palestine, pratiquer l'utilitarisme jusqu'à l'indécence (notamment à propos du génocide nazi) ou exploiter la Justice pour justifier une cause injuste ... c'est aussi, face aux opposants Juifs et non-Juifs utiliser l'intimidation et les menaces, face aux populations opprimées la ruse et la corruption, face à l'opinion publique le mensonge et le déni. Face aux Nations, c'est encore subjuguier les diplomates par une habile dialectique.

Devant cette vague déferlante qui submerge tout le discours sur le conflit israélo-palestinien depuis tant d'années, devant cette violence inouïe et particulièrement subtile Maxime Rodinson¹³¹ parle, quant à lui et pour sa part, de « *l'exaspération d'un homme catalogué comme juif de par son ascendance (et qui ne songe nullement à le nier) devant cette vague de terrorisme qui charrie les sophismes, les paralogismes, les mensonges les plus évidents en quantité démesurée, qui veut imposer à tous une image idéale et intouchable du Juif en soi avec des excès de narcissisme ethnocentrique dont on a du mal à trouver des exemples plus forcés, qui débouche sur l'apologie des pratiques les plus condamnables. Cette vague étalée sur des millions de colonnes et de pages imprimées qui répand sans arrêt des visions fausses des événements et des structures du passé et du présent, persuadant des millions d'ignorants ou d'incompétents. Cet effort quotidien – non seulement par les textes écrits, mais par les menaces, les manœuvres souterraines et autres – pour contraindre Juifs (y compris ceux qui le sont surtout au sens hitlérien du mot) et non-Juifs à adopter, à soutenir cette idéologie, à s'enthousiasmer pour elle. Cette double inconscience ainsi répandue et*

¹³⁰ *Israël imaginaire*, p. 234.

¹³¹ *Op. cit.*, p. 292.

imposée chez des milliers d'intellectuels et autres, des plus exigeants sur d'autres plans et qui pardonnent ou masquent chez des Juifs tant d'attitudes, de comportements violemment condamnés chez les autres. »

18 - DE QUELQUES LOIS, RÈGLEMENTS, COMPORTEMENTS, ARGUMENTS, MÉTHODES, PENSÉES, PAROLES... suscités par l'idéologie sioniste

Citons quelques-uns de ces éléments dont beaucoup parlent d'eux-mêmes en Israël ou hors d'Israël :

En Israël

La "Déclaration d'indépendance" de 1948 selon laquelle il ne saurait y avoir, en Israël, aucune discrimination fondée sur la religion, le sexe, l'appartenance ethnique alors que cette même Déclaration définit Israël comme un État juif et rappelle la promesse de Dieu au « peuple élu ».

Remarquons aussi qu'il n'y a pas de Constitution écrite, concession faite par Ben Gourion aux religieux dont la perspective clairement affichée est simple : reconstruire un Royaume juif dans le souvenir de celui qui a existé il y a plus de deux millénaires et demi, qui soit régi par les préceptes de la Torah et dirigé par les docteurs de la Loi. Ce qui implique, bien entendu, que soit mené « *une double croisade : contre l'État moderne et ses structures démocratiques et contre les Arabes afin de garantir son caractère ethniquement pure* »¹³²

La loi dite "du Retour" avec ses deux composantes raciale et territoriale qui donne à tous les Juifs du monde (le « Juif » étant défini par son hérédité) le droit d'être reçus en Israël et d'en devenir citoyens et qui interdit à tous les non-Juifs partis pour faits de guerre en perdant leurs biens, d'y revenir.

La "Loi fondamentale" qui stipule qu'il ne peut y avoir en Israël « *d'atteintes à la vie, à l'intégrité ou à la dignité de la personne... pas de violations du droit à la propriété... pas de privation ou de restriction à la liberté de la personne par emprisonnement, arrestation ou extradition* ».

La "Loi fondamentale" qui veut qu'une terre acquise d'une manière ou d'une autre par le Fonds national juif, soit une terre non pas « *nationale* » ou « *israélienne* » mais « *juive* ». Désormais cette terre ne pourra ni être vendue, ni être louée à un *goy*, car il s'agit d'une terre « *rachetée* », « *sauvée* », « *sanctifiée* », « *purifiée* », « *rédimée* », « *ressuscitée* », « *restituée* » ou pour Ben Gourion « *sanctifiée par le sang des pionniers* ».

La loi 124 qui donne au Gouverneur militaire la possibilité de suspendre tous les droits des citoyens, y compris le droit de se déplacer.

La terre qui n'est plus cultivée du fait de la suppression de ce droit est déclarée « *inculte* » et le ministère de l'Agriculture « *peut en prendre possession afin d'en assurer l'exploitation* ».

La loi qui interdit formellement aux non-Juifs d'habiter certaines villes.

La pensée de Ben Gourion relative au « *transfert* » des Arabes hors de Palestine (en Jordanie, en Syrie ou en Irak) :

« *une idée humaniste et sioniste importante qui permet de donner des terres nouvelles à la fois aux Juifs et aux Arabes* ».

¹³² Michel Warschawski,

Ces paroles d'un ministre religieux du gouvernement israélien devant le spectacle des enfants abattus par balle durant l'Intifada : « *Dieu ne pardonnera pas aux Palestiniens de nous avoir contraints de tuer leurs enfants* »

Golda Meir, en son temps, avait déjà dit la même chose à l'adresse des Arabes : « *le plus impardonnable c'est de nous obliger à tirer sur vos enfants* ».

Les paroles du conseiller juridique du gouvernement israélien, Rubinstein, lors de pourparlers entre la délégation palestinienne et les Israéliens...

Alors que la résolution 194 de l'ONU prévoit le retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres ou une juste réparation de leurs biens abandonnés (biens estimés, notamment en 1949 après la guerre de 1947-1948, par une commission tripartite anglo-franco-turque à 1 124 000 000 livres sterling soit plusieurs centaines de milliards de dollars) le conseiller Elyakim Rubistein répond : « *Ces sommes n'existent plus. Nous les avons utilisées. C'est à la communauté internationale de créer des fonds pour cette tâche* » (propos rapportés par Amnon Kapeliouk).

Le rejet sur les Arabes de la responsabilité de leur exode de 1948, en tant que « *juste punition* » pour leur coupable aveuglement d'avoir refusé le plan de partage de la Palestine ?

L'accusation portée par Israël sur la délégation palestinienne aux « *pourparlers de paix* » de l'été 2000, d'être - par son refus d'un compromis et son intolérance - responsable de l'échec de ces pourparlers...

On sait que la colonisation israélienne de la Palestine n'a jamais cessé de s'étendre chaque jour depuis plus de cinquante ans, que des territoires (Jérusalem Est, le Golan...) ont été purement annexés, qu'Israël n'a respecté aucun des accords qu'il a lui-même signés et qu'il a tenu les résolutions des Nations Unies pour non avenues.

Le prétexte invoqué par Israël pour ne pas respecter la quatrième Convention de Genève. Alors qu'Israël a ratifié en 1951 cette Convention relative au fonctionnement des tribunaux et à la protection des personnes civiles dans les territoires occupés, il considère depuis 1967, contrairement à l'ONU, que cette convention ne s'applique pas à la Cisjordanie et à la bande de Gaza sous le prétexte que ces territoires ne relevaient pas antérieurement d'un État souverain (pour Israël c'est l'Empire ottoman qui fut, jusqu'à 1919, ce dernier État souverain, la Jordanie n'ayant été qu'un occupant de fait). Pour les dirigeants sionistes - dans leur perspective du Grand Israël - il ne s'agit donc pas de territoires « *occupés* » ni même « *administrés* » mais de territoires « *libérés* » ! Lorsque quelques lambeaux de ces territoires sont proposés aux Palestiniens, il s'agit d'une « *offre* », d'un « *don* », d'un « *sacrifice* » en faveur de la paix, consentis par « *générosité* » et auxquels ne répond qu'« *ingratitude* ».

La tentative du gouvernement israélien de faire condamner l'antisionisme par l'ONU. On se rappelle que la résolution 3379 des Nations Unies avait condamné en 1975 le sionisme comme « *une forme de racisme et de discrimination sociale* » et que cette condamnation avait été annulée en 1991 avec la complicité des États-Unis et à la faveur de l'effondrement du bloc soviétique modifiant la répartition des votes. La demande de condamnation de l'antisionisme fut tout de même rejetée.

Les paroles de Ben Gourion prononcées à la suite de la proposition de la Grande-Bretagne de transférer chez elle des milliers d'enfants juifs allemands à la suite de la Nuit de cristal de 1938 :

« Si je savais qu'il était possible de sauver tous les enfants d'Allemagne en les installant en Angleterre, ou juste la moitié en les installant en Eretz-Israël, je choisirais cette deuxième solution ».

L'installation de kibboutzim sur des terres confisquées aux Palestiniens en promettant du travail à ces derniers au nom de la fraternité judéo-arabe.

Les manœuvres pour s'attirer les sympathies des Arabes israéliens - notamment des paysans pauvres et peu instruits en leur distribuant largement pendant de nombreuses années des récompenses diverses - pour obtenir d'eux qu'ils votent pour le parti au pouvoir...

Les efforts déployés pour inciter les populations arabes israéliennes désemparées après la guerre de 1947-1948, à fêter dès 1949 l'Indépendance israélienne, cette indépendance qui représentait pour elles la *Naqba* : l'écrasement des forces armées arabes et l'exil d'une partie notable de la population.

Greilsammer¹³³ écrit à ce sujet : *« La minorité non-juive fut vivement encouragée par les autorités à participer... En l'honneur de la fête, le gouvernement militaire levait brièvement les restrictions de circulation et les Arabes pouvaient prendre part aux célébrations... On leur faisait chanter la Hatikva avec une soumission apparemment totale. Une minorité culturelle désorganisée, et qui avait perdu son leadership, devait adopter les symboles qu'au fond elle rejetait ».* Imagine-t-on les Allemands, à la commémoration de leur victoire écrasante sur la France de 1940, invitant les Français à y participer et à chanter le *Deutschland über alles* ?

Le fait d'admettre démocratiquement des députés arabes au parlement israélien tout en leur demandant de prêter serment d'allégeance à l'État d'Israël en tant qu'État « juif », de siéger sous le portrait de Theodor Herzl et du drapeau à l'Étoile de David, de voir se développer sous leurs yeux une législation discriminatoire à l'encontre de leur communauté, d'être voués chaque jour à de pénibles compromis.

Le fait de faire étudier aux enfants arabes divers aspects du nationalisme juif, tels que *« les relations entre la diaspora juive et la terre d'Israël »*, *« le mouvement sioniste et son développement »*, ou *« l'immigration juive »*...), tout en proscrivant de façon absolue le nationalisme arabe et en leur faisant consacrer plus de temps à l'étude de l'hébreu qu'à celle de l'arabe, plus de temps à l'étude de la religion juive qu'à celle de la religion musulmane.

Les propos du général israélien, Raanan Gissin affirmant dans le journal *Maariv* que : *« les médias ne sont pas là pour servir la vérité historique mais pour livrer un récit à l'opinion [...] Il faut donc « les mettre dans notre poche, les pousser à filmer du côté de la crosse du fusil et non du canon. Il faut que les médias étrangers tirent avec nos soldats ».*

La tactique « des paliers »

C'est la tactique qui consiste de la part d'un agresseur à réduire le niveau de ses exactions en fonction des oppositions rencontrées pour les reprendre ensuite, dès que le moment est jugé opportun, dans un mouvement et une volonté sans cesse renouvelés. Parfaitement adaptée aux Nations velléitaires de l'Occident et aux populations impuissantes que les sionistes ont devant eux, elle fut adoptée pour la conquête de la Palestine dès le début du XX^e siècle. En faisant alterner chez les opposants espoir et déception, en sapant les énergies, cette tactique faite de violences paroxystiques, est d'une efficacité particulièrement redoutable.

¹³³ *Op. cit.*, p. 165.

L'affirmation qui fait considérer que les expulsions des Arabes de Palestine depuis 50 ans ont été compensées par les expulsions des Juifs des pays arabes après la guerre de 1948... Si ces dernières expulsions entreprises comme des représailles sont éminemment regrettables et inadmissibles, il faut bien voir néanmoins que ce type d'exaction comporte des degrés. Les Juifs n'ont pas été expulsés parce qu'ils étaient juifs mais sionistes (ennemis avoués ou potentiels). Les mauvais traitements qu'ils ont subis, les morts qu'ils ont déplorés, les biens qu'ils ont perdus sont sans aucune commune mesure avec ceux des Palestiniens. De plus, ils ont été - tout au moins le plus grand nombre d'entre eux - reçus à bras ouverts en Israël en tant que colons.

Quant aux Juifs d'Irak ils ne voulaient pas émigrer mais, selon les derniers travaux des historiens, « *ce sont des émissaires sionistes du Mossad qui ont précipité leur départ en plaçant une bombe dans une synagogue de Bagdad, bombe qui a causé beaucoup de dégâts et qui, surtout, a provoqué une panique chez les Juifs irakiens, qui se sont alors décidés à s'en aller* ». ¹³⁴

On peut ajouter, en ce qui concerne la communauté syrienne, que son départ fut même exigé par le Congrès juif mondial et le gouvernement américain, les autorités syriennes se contentant d'accepter ce départ.

L'exploitation de la "Shoah" ou de l'"Holocauste" pour en tirer le maximum de dividendes,

notamment près de l'Allemagne, en « *faisant l'amalgame entre ennemis arabes et nazis, en assimilant Nasser, Saddam Hussein et Arafat à Hitler ou en évoquant en permanence la menace d'extermination* » ¹³⁵ (cf. Esther Benbessa dans son article de Libération du 11/09/00 : « *La Shoah comme religion* » ou Finkelstein dans son ouvrage *L'industrie de l'Holocauste*).

L'audace de nommer *démocratie* ce qui est *ethnocratie* ¹³⁶.

On sait que les Lois fondamentales, telles que celles « du Retour » et « de la Citoyenneté », établissent une discrimination directe entre les Juifs et les non-Juifs et que la Loi « sur les Partis politiques » - en interdisant que la minorité puisse devenir majorité - assure à jamais la domination des Juifs sur les non-Juifs...

Hors d'Israël : la pierre d'achoppement du sionisme

Condamnés par le judaïsme à se voir en exil (en « diaspora »), étrangers dans les pays où ils vivent, poussés, harcelés voire sommés par les sionistes israéliens d'aller vivre en Israël ou de lui apporter une aide toujours renouvelée ¹³⁷, tirillés perpétuellement entre la solidarité de « race » envers les Juifs israéliens et leur conscience morale, enclins à faire de la surenchère ou à commettre maladresses et provocations à l'égard des non-Juifs, nombre de Juifs portent manifestement sur les épaules une lourde chape psychologique. Citons quelques exemples du trouble, du malaise, de la perte de la sérénité intérieure ou de la désorientation qui les affectent depuis la création de l'État juif, cette « vraie patrie » que le sionisme leur a obtenue, octroyée ou moralement imposée.

¹³⁴ *Les Juifs ont-ils un avenir ?* Benbessa et Attias, p. 148.

¹³⁵ Greilsammer, *Op. cit.*, p. 140.

¹³⁶ Concept forgé par les nouveaux sociologues israéliens.

¹³⁷ En 2004, il y a avait en France une centaine d'agents recruteurs émissaires d'Israël pour convaincre les Juifs français de faire leur *aliyah* : « *Partez de la France dès maintenant et venez à votre vraie patrie, Israël. La France n'est plus un endroit sûr pour les Juifs. Il faut que les Juifs n'oublient jamais* ».

Les propos de Marek Halter¹³⁸ attribuant la création de l'État d'Israël au combat des Juifs contre les Britanniques et comparant Ben Gourion (ex-terroriste devenu Premier ministre) à Gandhi en tant que décolonisateur :

« Israël, comme tous les pays en lutte pour leur indépendance, ne doit sa création qu'au combat et à la mobilisation de sa propre population contre le pouvoir colonial. Une lutte souvent violente et dont la victoire a sonné le glas de l'Empire britannique. La lecture de la correspondance entre Ben Gourion et Gandhi, accomplissant tous deux, en même temps ce difficile travail de décolonisation, éclaire définitivement cet enjeu politique. »

Les propos de Jean Kahn, président du Consistoire central israélite, lors de l'Intifada d'octobre 2000 :

« Cela fait deux mille ans que les juifs sont des boucs émissaires. Il faut dire la vérité et ne pas oublier qu'Arafat, en fermant les écoles, est le responsable de la mort des enfants. »

Les propos de M. Cukiermann, président du CRIF, confiés au quotidien Ha'aretz (du 26 septembre 2001) :

« Lorsque Sharon est venu en France je lui ai dit qu'il devait absolument mettre en place un ministère de la propagande comme Goebbels ».

Les propos de J. Kupfer,¹³⁹ président du Likoud France et, depuis juin 2003, du Likoud mondial :

Les Palestiniens sont des « hordes de barbares » et des « squatters arabes en Eretz Israël ». « Peut-être faut-il se rendre à la seule évidence : on ne peut plus vivre avec eux si tant est qu'ils aient le droit de vivre ». Il prône leur « transfert » comme « la seule solution praticable capable de nous apporter la sécurité et plus tard la paix. L'histoire offre toujours les opportunités pour réaliser les rêves d'une nation. Encore faut-il savoir les saisir et ne pas rater les occasions comme nous l'avons fait en 1948 ou en 1967 ».

La double allégeance d'un certain nombre de Juifs constatée particulièrement par Alfred Fabre-Luce dans les années 1970 et récemment par Michèle Manceaux¹⁴⁰ et que traduisent par exemple :

- . la déclaration d'Élie Wiesel au moment de la guerre du Liban : « Comme juif je suis totalement solidaire de ce qui se passe en Israël et ce que fait Israël il le fait aussi en mon nom » ;
- . les paroles du grand rabbin de France Joseph Sitruc adressées au Premier ministre israélien Itzhac Shamir : « Chaque Juif en France est un représentant d'Israël. Soyez assuré que chaque Juif de France est un défenseur de ce que vous défendez ¹⁴¹ ;
- . l'appel de ce même grand rabbin au boycott d'élections le jour de Pessah ¹⁴² ;
- . l'exhortation du responsable du CRIF, faite aux « Juifs de France » lors de la seconde Intifada de « s'identifier » aux Juifs israéliens ;
- . la désignation "notre ambassadeur", pour parler de l'ambassadeur israélien en France ;
- . l'appellation "les Français" pour parler des non-Juifs ;

¹³⁸ *Le judaïsme raconté à mes filleuls.*

¹³⁹ Cités par Dominique Vidal dans *Le Monde diplomatique* de décembre 2002 et rapportés par Danièle Sallenave dans *Dieu.com*, Gallimard 2004, p. 92.

¹⁴⁰ Cette auteure, quant à elle, se plaint à rappeler et à affirmer haut et fort que : « Le pays d'un Français juif, ce n'est pas Israël, c'est la France » (*Histoire d'un adjectif* ; *Le Figaro* du 19/02/03).

¹⁴¹ *Le Monde*, 12 juillet 1990

¹⁴² *Actualité juive*, N° 356 du 28 octobre 1993.

. l'évolution banale où l' « on se définit comme Français juif, puis successivement comme Juif français, comme Juif de France enfin comme Juif en France »¹⁴³

. la déclaration de jeunes Juifs français faisant leur service militaire en Israël : « *Ici, on a vraiment le sentiment d'appartenir à une nation* »¹⁴⁴ .

. le "*Cher Ariel Sharon*" de Théo Klein¹⁴⁵ ... où un criminel de guerre devient, par la loi de la judéité, un frère de « race » affectionné et, par la magie de mots très raisonnables, un personnage respectable ayant seulement besoin de quelques conseils de circonstance.

Le fait que le plus grand nombre d'intellectuels juifs modernes influencés par le phénomène sioniste se font les champions inconditionnels du nationalisme israélien et, partant, les complices de ses crimes, alors que leurs prédécesseurs d'avant 1945, étaient à la fois des universalistes et de grands patriotes.¹⁴⁶

L'existence d'organisations juives d'extrême droite¹⁴⁷ et, sur Internet, une multitude de sites résolument racistes¹⁴⁸ prônant la *pureté du groupe juif* et où s'exprime la haine des Juifs non-inconditionnels d'Israël et des non-Juifs, Arabes en particulier

Pour retourner au sommaire cliquez [ici](#)

¹⁴³ Alfred Grosser, *Ouest France* du 03/03/2005.

¹⁴⁴ *Tsahal, la foi au bout du fusil. Le Figaro* du 27/04/98.

¹⁴⁵ *Le Monde* du 16/02/2005.

¹⁴⁶ Citons parmi eux, simple exemple entre mille, l'historien Marc Bloch, auteur de *L'étrange défaite*, résistant de la première heure et fusillé par les nazis en 1944.

¹⁴⁷ Parmi ces organisations citons la Ligue de défense juive (liée au mouvement Kach interdit en Israël) et le Betar particulièrement actif. Fondé par Jabotinsky avec l'aide des fascistes italiens, son hymne que rapporte Dominique Vidal (*Le mal-être juif*, p. 13), commence par ces mots :

Betar,

De la fosse, pourriture et poussière,

Naîtra une race,

Par le sang et la sueur,

Fière, généreuse, dure...

¹⁴⁸ Ainsi le site « sos-racaille » piloté par des organisations sionistes comme le Betar et le site amisraelhai.org

19 - QUESTIONS ET INTERROGATIONS...

Si Israël n'avait pas été créé par les Nations Unies, s'il n'était pas un État « juif », ne serait-il pas au ban des nations comme le fut l'Afrique du Sud pendant son apartheid, ne serait-il pas contraint de revenir dans le droit international comme ce fut le cas de la Yougoslavie ? Quand les Nations Unies récupéreront-elles leur liberté, liberté de reconnaître leur erreur de 1947, de dire et de faire respecter le droit qu'elles ont établi ?

Quel autre État qu'Israël, membre de l'ONU, peut se permettre dans l'indifférence des autres nations de réprimer des émeutes avec des mitrailleuses, des chars et des hélicoptères de combat, de se moquer de l'ONU en méconnaissant ses résolutions depuis 1947, de narguer les Nations d'Europe en détruisant en Palestine les installations financées par les contribuables européens, de dédaigner les organisations internationales des droits de l'homme et d'être satisfait de ses meurtres "ciblés" ?

Sait-on qu'il a fallu attendre juin 1980 pour que l'Union Européenne prenne position sur le conflit israélo-arabe et déclare à Venise : « *le Conseil européen reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et l'OLP comme représentant du peuple palestinien et condamne l'occupation des territoires par Israël et les colonies de peuplement* » ?

Comment un citoyen d'Israël non-Juif et ayant quelque fierté pourrait-il se sentir chez lui dans un pays se nommant Israël, dont le drapeau est frappé de l'Étoile de David, dont les « lois fondamentales » ne font de lui qu'un subordonné et où il ne peut être qu'un apatride ?

À côté des résistants au péril de leur vie, comment n'y aurait-il pas, parmi les Palestiniens, d'un part des attentistes par intérêt, d'autre part des collaborateurs et des mercenaires des sionistes, alors qu'il y en a dans toutes les situations d'oppression ?¹⁴⁹

Comment un État dont le fondement est à la fois théocratique et racial pourrait-il ne pas fonctionner selon les lois de l'apartheid ?

En entraînant des solidarités trans-frontières agressives dont la remarquable efficacité a pu générer l'idée d'un "complot juif mondial", la ghettoïsation spatiale ou/et mentale des Juifs suscitée par l'association "mythe de l'Alliance - loi du sang" a souvent eu dans le passé des conséquences désastreuses. Comment ne pas voir les dangers encourus avec l'État-ghetto mis délibérément en chantier en Israël ?

N'est-il pas surprenant que des Juifs, par référence au judaïsme, professent encore au XXI^e siècle une idéologie de « race », de « pureté du sang » et fustigent les mariages mixtes, alors qu'une idéologie semblable a conduit Hitler à faire des Juifs les victimes que l'on sait ? Comment ne pas en éprouver quelque vertige, en ressentir quelque « froid dans le dos » ?

La volonté de détruire les lieux de mémoire des peuples vaincus a toujours été une pratique barbare... Sait-on que sur l'emplacement du village de Deir Yassin, où furent massacrés en

¹⁴⁹ Recruter par l'appât de quelque gain, selon une pratique banale en Israël, des membres d'une communauté vivant dans la servitude et la pauvreté, user de la délation pour les transformer en ennemis de leur propre communauté, dans la perspective de procéder à des exécutions sommaires (c'est-à-dire de tuer de façon délibérée et sans jugement) restera à jamais une action peu éloignée d'un crime contre l'humanité. Comment ne pas rappeler que les nazis se servaient de déportés pour en envoyer d'autres dans les chambres à gaz ?

1948 par les organisations terroristes sionistes 254 Arabes, les Israéliens ont édifié des habitations ?

Par quelle aberration mentale un ex-Grand Rabbin français, René Samuel Sirat, peut-il oser dire, sans se moquer de la quasi-totalité des hommes, que « *personne ne peut nier les droits d'Israël sur les terres de la Promesse* »¹⁵⁰ et revendiquer pour les Juifs exclusivement le droit « *du sol* » et du « *retour à Jérusalem* » ?

« *Sait-on, écrit D. Sallenave*¹⁵¹, *qu'un colon juif qui abat un Palestinien n'est jamais condamné qu'à une amende de principe ? Qu'un policier israélien n'a pas le droit d'intervenir si un colon menace un Palestinien mais seulement si un Palestinien menace un colon ?*

Dans toutes les situations de détresse, la religion est un recours et un refuge. Comment être surpris que l'intégrisme musulman - d'autant qu'il a en face de lui, avec le sionisme, un intégrisme juif particulièrement agressif - se développe en Israël et dans les « territoires occupés » et « fabrique » des fanatiques islamistes ?

Les Allemands, les Japonais, les Espagnols... ont, par leurs autorités, formulé excuses et repentir pour les fautes respectives de leurs ancêtres, les catholiques avec le pape Jean Paul II ont fait de même pour les crimes de l'Église catholique à l'encontre des protestants et des Juifs. Quand les rabbins exprimeront-ils un repentir pour avoir été, depuis le milieu du XX^e siècle, largement complices des membres de leur communauté qui se sont approprié en quelque cinquante ans les trois quarts de la Palestine au mépris de tout un peuple et ont promu une politique de discrimination caractérisée ?

N'est-il pas singulier de voir que le qualificatif de « nazi » - même si cette insulte est volontiers utilisée comme une métaphore du mal - vienne à l'esprit de personnalités juives éminentes (comme Yechayahou Leibowitz, Haïm Cohen, Moshe Zimmermann, Israël Shahak, Ahara Zisling, Emmanuel Lévyne que nous avons cités) pour qualifier certains comportements où éclate le racisme anti-arabe en Israël ?

Avec tous les colonialismes : colonialisme français, anglais, espagnol, néerlandais... les populations autochtones, souvent exploitées comme domestiques ou comme soldats après avoir été asservies, ont pu néanmoins, dans certains domaines, tirer quelques bénéfices. Peut-on dire la même chose du colonialisme sioniste ?

Une majorité d'Israéliens et de sionistes à travers le monde sont partisans d'un « transfert » massif des non-Juifs hors des frontières de la Palestine historique... Si les Israéliens, qui possèdent parfaitement la logistique de cette opération (quelques centaines de camions pendant quelques mois), la mettaient en exécution avec leur tactique habituelle "des paliers", les dirigeants occidentaux réagiraient-ils autrement, que par d'éphémères protestations ?

On associe généralement une pratique raciste aux concepts de séparation, de ségrégation, de discrimination, d'exclusion... Viennent toujours s'y associer ceux d'oppression, d'usurpation, d'agression, de persécution, de domination, d'expulsion, d'élimination... Qui peut soutenir que la politique de l'État sioniste n'est pas typiquement d'essence raciste ?

¹⁵⁰ Nouvel Observateur, 20-26 novembre 1997.

¹⁵¹ *Carnets de route en Palestine occupée*, p. 66.

Deux raisons essentielles expliquent l'attitude de nombreux chrétiens face au sionisme et à ses entreprises d'oppression : d'une part, leur adhésion au mythe de l'Alliance divine, mythe qu'ils ont adopté et intégré comme une donnée fondamentale de leur doctrine avec l'espoir messianique (c'est particulièrement le cas des Réformés aux États-Unis) ; d'autre part leur responsabilité dans le génocide hitlérien après leur hostilité antijuive traditionnelle (c'est particulièrement le cas des Catholiques).

En ce qui concerne les premiers - réunis notamment au sein de la puissante *Christian Coalition of America* avec ses deux millions de membres et ses quelques quinze à dix-huit millions de sympathisants¹⁵² et qui, par l'intermédiaire des *Christian Friends of Israeli Communities* et de l'*Ambassade chrétienne internationale de Jérusalem*, apporte à Israël un puissant soutien à la fois d'ordre politique (en soutenant avec conviction que toute la Palestine historique appartient aux Juifs en vertu du droit divin), économique (en finançant de nombreuses colonies dans les « territoires occupés ») et psychologique (en se faisant les inconditionnels avocats d'Israël et en refusant tout État palestinien) - quand s'apercevront-ils, dans leur candeur naïve, que la chaleur de l'accueil et les récompenses (tels que les voyages gratuits) qu'ils reçoivent de la part des politiques et des organisations religieuses juives n'a d'égal que le mépris qu'on leur voue, d'une part pour leur croyance en un homme-dieu, d'autre part pour leur espoir de voir les Juifs se convertir au christianisme à la fin du monde ?

En ce qui concerne les Catholiques, après avoir formulé par leur hiérarchie le pardon qui s'imposait, vont-ils longtemps encore se laisser intimider, humilier et accabler par les sionistes leur rappelant sans cesse le passé de leurs prédécesseurs et réclamant toujours plus d'actes de repentance ? Resteront-ils les témoins passifs d'une oppression croissante malgré les moyens intellectuels, spirituels et économiques dont ils disposent ?

Les représentants des Nations Unies, en 1947, n'ont manifestement pas réalisé les potentialités des forces sionistes qui allaient se mettre en branle. Leurs successeurs sauront-ils neutraliser les forces en question avant qu'elles ne deviennent totalement incontrôlables. Sauront-ils se sentir responsables du drame qui se perpétue chaque jour en Palestine ?

Par la promotion du monothéisme qui a pu contribuer à la promotion de l'unité du genre humain, par son commandement du respect de la vie, par la vision universaliste amorcée par ses prophètes, le judaïsme a contribué éminemment au progrès de l'humanité soit directement, soit par le relais du Christianisme, de l'Islam et des penseurs des Lumières... Parallèlement, par le mythe de l'Alliance et sa loi raciale qui divisent l'humanité en Juifs et en non-Juifs, il a contribué à un recul non moins décisif... Comment mieux réaliser que, comme toutes les entreprises humaines, par leurs mythes qui en constituent le « noyau dur », les religions portent le meilleur et le pire¹⁵³.

En 1791, au nom d'un principe de raison et de justice qu'ils veulent universel les Constituants français en dignes héritiers des philosophes, ont promu l'émancipation des

¹⁵² Il est particulièrement navrant de constater que les Noirs, largement représentés dans ces Églises et qui, pendant plusieurs siècles, ont souffert du racisme, contribuent inconsciemment à en promouvoir une autre forme.

¹⁵³ Le meilleur... : Que seraient les arts sans les religions ? Le pire... : « à ceux qui déplorent le reflux des religions, il faut redire combien, sous leurs formes traditionnelles au moins, elles continuent encore aujourd'hui d'être à l'origine de la quasi-totalité des guerres et des conflits qui ensanglantent la planète » (Luc Ferry dans *Qu'est-ce qu'une vie réussie ?*) « Le religieux est à la fois ce qui permet aux hommes de vivre, d'aimer et se donner et ce qui les pousse à haïr, à tuer et à prendre » écrit de son côté Régis Debray.

Juifs de France¹⁵⁴ ; en 1947, au nom de croyances du judaïsme, les Juifs sionistes, ces héritiers de Juifs émancipés, ont imposé leur domination qui se veut éternelle sur les non-Juifs de Palestine... Comment mieux réaliser les potentialités malignes des éléments religieux quand ils subjuguent la raison (même si nous savons que celle-ci peut-être infirme) ?

Quand les citoyens des États-Unis s'apercevront-ils que leurs dirigeants se sont fait manipuler par les sionistes des États-Unis et d'Israël depuis 1947 ? « *Vous, les Américains, leur lançait Moshe Dayan en 1979, vous pensez que vous nous forcerez à quitter la Cisjordanie. Mais nous sommes là et vous êtes à Washington. Que ferez-vous si nous maintenons nos implantations ? Pousser un cri ? Que ferez-vous si nous maintenons notre armée là-bas ? Envoyer des troupes ?* »

L'arsenal juridique que les juristes israéliens ont inventé et perfectionné chaque jour, depuis plus de cinquante ans, pour déposséder les Arabes de leurs terres et de leurs maisons et les réduire à l'impuissance en disloquant leur société, est particulièrement élaboré, réfléchi, précis, astucieux, efficace (cf. Geris Sabri et Lobel Eli). Ce zèle des gens de Loi qui apportent leur concours à l'injustice ou à la force brutale ne serait-il pas plus abject en définitive que celui, plus banal, émanant des politiques ou des militaires ? N'est-ce pas Lindau, procureur au procès Eichmann, qui, sous l'expression de « pressions physiques modérées », a fait légaliser la torture ? N'est-ce pas la Cour suprême d'Israël qui a permis l'usage par les militaires israéliens des obus à fléchettes anti-personnels contre les civils palestiniens des « territoires occupés »¹⁵⁵ ?

Les fondements des théories racistes du passé - ou les principes qui ont pu présider à leur élaboration - ont été divers, mais l'ingrédient le plus efficace pour transformer un banal antagonisme, une simple jalousie par exemple, en racisme sera toujours la notion de « race » présente dans les esprits... Qui peut dire que le mythe du Peuple élu/Peuple exclu, associé à la loi rabbinique déterminant la judéité/non-judéité sur l'hérédité (c'est-à-dire sur la généalogie, la filiation, la race/lignée, le sang), n'intègrent pas des principes racistes et qu'ils ne servent pas de guides à l'État sioniste d'Israël ?

Un Français anonyme a pu écrire ce slogan : « *Ta montre est suisse, ta voiture est japonaise, tes vêtements sont américains, ton café est africain, ton riz est asiatique, tes chiffres sont arabes, et tu oses dire aujourd'hui que ton voisin est étranger...* » Combien de temps faudra-t-il aux représentants du judaïsme pour qu'ils reconnaissent que leur héritage religieux véhicule presque toujours avec les mots de « goy » et de « gentil », une notion péjorative de personnage incomplet, inachevé, infirme, barbare, carencé par nature, voire impur, « *l'autre par excellence* » dont parle Benbassa¹⁵⁶, cet « étranger » cible de tout racisme ? Théo Klein, ancien président du CRIF, s'il avait le loisir de rencontrer Ariel Sharon,

¹⁵⁴ Certes, l'émancipation des Juifs n'était guère conforme alors aux sentiments réels de l'ensemble des Français : un décret les discriminera de nouveau de 1808. Ce seront en définitive les rois Louis XVIII et Louis-Philippe qui leur donneront l'égalité absolue.

¹⁵⁵ Les obus à fléchettes tirés par des chars sont conçus pour blesser ou tuer dans un grand espace (d'environ 100 mètres de large sur 300 de profondeur) sans que soit visée une cible particulière. Ils sont destinés à libérer des milliers de fléchettes métalliques. La loi humanitaire internationale interdit l'usage de ce type d'armes non sélectives causant des souffrances considérables et qualifie leur usage de crime de guerre. (Communiqué de Presse du P.C.H.R. (Palestinian Center for Human Rights) à Gaza du 27 avril 2003).

¹⁵⁶ *Le Juif et l'Autre*, p. 145.

Premier ministre d'Israël dont on connaît les crimes, ne lui dirait-il pas comme à un frère affectionné : « *Arik, ne raisonne pas comme un goy !* » ?¹⁵⁷

Alors que le judaïsme, seul parmi toutes les traditions religieuses, transmet les notions d'« Élection » et de « race », de « pur » et d'« impur » engendrant du racisme chez les Juifs, il est singulier que des organisations juives accusent de racisme anti-Juifs toute critique à l'égard d'Israël, ou d'antijudaïsme toute critique du judaïsme... Cette entreprise est largement marquée par l'aveuglement : ses membres, ancrés dans leurs certitudes, ne se sont sans doute jamais demandé, ainsi qu'il sied à chacun de le faire, s'ils n'étaient pas eux-mêmes un peu racistes. Néanmoins, il ne faut pas minimiser sa valeur tactique. Pour ceux qui se veulent à la fois les champions de l'antiracisme et les victimes privilégiées du racisme, l'attaque, par la culpabilisation de l'autre, n'est-elle pas la meilleure défense lorsqu'on est dépourvu de scrupules ? Mais quand donc l'accusation induite d'« antisémitisme » lancée « à tout va » fera-t-elle l'objet d'une plainte des victimes et d'une sanction pénale des coupables comme il en est de l'« antisémitisme » ?

Il est banal d'entendre des Juifs religieux justifier les assassinats perpétrés par les Israéliens en Palestine au nom de quelque verset de la Torah. Mais, si quelque Drumont ou quelque Brasillach d'aujourd'hui prenait pour référence de son racisme anti-Juifs des écrits de l'Antiquité païenne ou du Christianisme, ne ferait-il pas l'objet d'une juste réprobation et ne tomberait-il pas sous le coup de la loi, loi française notamment ?

Que le racisme en Israël s'exprime en premier lieu chez les religieux (et notamment chez les rabbins) en tant que représentants les plus autorisés du judaïsme traditionnel est dans la logique des choses, qu'il s'exprime aussi chez nombre de laïcs dont les aînés ont largement contribué en Occident au développement d'une pensée universaliste est fort affligeant, mais que penser du poète national Abba Kovner, survivant du génocide hitlérien, devenu officier culturel de la brigade Givati pendant la guerre de 1948, lorsqu'il s'adresse aux conducteurs de blindés de sa brigade dans les termes suivants¹⁵⁸ : « *N'hésitez pas, fils : pour ces chiens de meurtriers la sentence doit être le sang ! Mieux vous courez après ces chiens de sang et mieux vous aimerez le beau, le bon et la liberté [...]. La baïonnette est juste et le sang est libre, car l'apparition du châtiment dit : Vengeance, Vengeance, Vengeance !* »

Lorsque Golda Meir¹⁵⁹, Premier ministre d'Israël, avouait qu'elle était angoissée chaque matin en se demandant combien d'enfants arabes étaient nés pendant la nuit n'a-t-on pas une démonstration du racisme banal secrété par l'idéologie sioniste ?

Quelles que soient les forces militaires et policières israéliennes mises en œuvre, la sécurité des Juifs israéliens ne sera jamais assurée par quelque frontière au sol. Aujourd'hui, les seules frontières valables ne sont-elles pas celles qui, fondées sur l'intelligence, la justice, la solidarité, la main du fort tendue à celle du faible - et non sur des données mythiques ancestrales ou quelque volonté de puissance - sont tracées dans les esprits ?

¹⁵⁷ *Journal de l'été 2002*, Études, décembre 2002. Par cette phrase très spontanée d'un personnage éminent du judaïsme, homme libéral et pondéré parmi les siens, ne mesure-t-on pas tout le mépris - disons plus précisément le racisme envers les non-Juifs - véhiculé par le judaïsme dans l'inconscient sociologique de ses membres ?

Jules Isaac, dans *Genèse de l'antisémitisme* a popularisé, au sujet de l'hostilité chrétienne d'autrefois envers les Juifs, une expression accusatrice largement reprise depuis lors : « *l'enseignement du mépris* ». Où l'on voit que cet « enseignement du mépris » existe encore à l'époque moderne dans le judaïsme à l'encontre des non-Juifs.

¹⁵⁸ in *Le péché originel d'Israël* de Vidal et Algazy, p. 97 (citation extraite de Benny Morris, *1948 and After, Israel and the Palestinians*).

¹⁵⁹ dans Yediot, Ha'aretz et Ma'ariv du 25/10/72 : propos rapportés dans *Le Racisme de l'État d'Israël*, p. 172.

L'assimilation des Juifs aux Israéliens (ou aux sionistes), semée à tout vent par nombre de religieux et de personnalités juives de France et d'ailleurs, est sûrement la faute la plus grave qui puisse être commise à l'encontre de la communauté juive dans son ensemble. Comment cette assimilation-confusion, cet enrôlement systématique, indépendamment des convictions personnelles des individus, pourrait-elle ne pas servir l'hostilité antijuive ?

La collusion du pouvoir religieux et du pouvoir des armes a fait des ravages notables dans les nations chrétiennes... mais que dire en Israël où s'associent sur fond de mystique biblique, le fanatisme des rabbins, le machiavélisme des magistrats et le chauvinisme des chefs militaires ?

Quand le judaïsme - en suivant la voie où s'est engagé le catholicisme - apercevra-t-il les éléments hautement pervers qu'il transporte depuis plus de deux millénaires, éléments qui font le malheur des siens et des « autres ». Quand se remettra-t-il en cause et reprendra-t-il l'histoire de sa tradition ?

Nombreux sont les Juifs éminents qui, avec lucidité et courage, dénoncent le comportement raciste de l'État sioniste..., quel sera le premier d'entre eux qui dénoncera le potentiel raciste du judaïsme avec son mythe fondateur et sa loi du sang et écrira sur « *Judaïsme et racisme* » ?

Un autre pari est ouvert : puisque l'ONU semble incapable d'œuvrer pour la paix en Palestine, quel est le gouvernement (d'une nation non-musulmane) qui, le premier, prendra l'initiative de s'opposer à Israël en rompant toutes relations avec lui ?

Les révolutionnaires, Juifs et non-Juifs, ont, à propos de la Palestine, une même pensée : « *le sionisme est une aberration* », une même expérience : « *la réalisation israélienne, fruit d'une discrimination foncière, n'est pas amendable* » et un même projet : « *un pays commun démocratique* »... Comment l'avenir lointain ne leur appartiendrait-il pas ?

Certains dirigeants européens, notamment français, pensent encore qu'en donnant des satisfactions à Israël, qu'en lui faisant des concessions, qu'en lui accordant des privilèges, qu'en « oubliant » ses exactions, qu'en invitant ses dirigeants (fussent-ils criminels de guerre !), qu'en acceptant quelque invitation de la part des organisations sionistes, ils vont avoir en retour quelques retombées favorables (pour leur pays ou leur carrière politique) ou qu'ils œuvrent pour la paix... Combien de temps leur faudra-t-il, dans leur naïveté, pour réaliser (à l'instar de de Gaulle) la perversité de l'idéologie en marche en Palestine et pour comprendre que pactiser avec elle est une funeste erreur ?

« *Quand l'État juif, devenu l'État de tous ses citoyens, se muera-t-il en société multiculturelle dans laquelle toutes les communautés, juives et non-juives, pourront vivre en harmonie ?* » (Amnon Kapeliouk, journaliste à Jérusalem).

Puisque l'État d'Israël se veut un « État juif » pour les Juifs, comment être surpris que les critiques qu'il suscite dans tous les pays depuis plus d'un demi-siècle, voire les exactions et les crimes qu'il commet, engendrent, d'une part une hostilité plus ou moins répandue envers les Juifs dans leur ensemble (d'autant plus que les Juifs sionistes qui soutiennent cet État constituent une très large majorité des Juifs), d'autre part un profond malaise chez les Juifs non-sionistes transformés en victimes, et du judaïsme et des non-Juifs ?

Par suite de la dilution des responsabilités et de l'intérêt de certains groupes, il a fallu longtemps pour que la France et plusieurs nations occidentales, prennent conscience de leurs responsabilités dans le génocide des Juifs par les nazis et formulent repentance. Dans l'ethnocide des Palestiniens, quand viendra-t-elle l'heure de la repentance pour les Juifs sionistes ?

Alors que les sionistes ont parfaitement exposé dans de multiples écrits leurs droits sur la Palestine:« *Nous, les juifs, nous avons tous les droits ici, historiques, religieux et moraux, puisque cette terre est la nôtre* »¹⁶⁰ et leur dessein : une Palestine débarrassée des Palestiniens..., alors qu'aucun homme politique israélien, même pas feu Yitzhak Rabin signataire des accords d'Oslo, n'a jamais envisagé la libération véritable d'une partie quelconque de la Palestine historique..., combien de temps faudra-t-il aux Occidentaux, aussi aveugles face à la montée du sionisme qu'à celle du nazisme, pour s'apercevoir que l'idée d'un État palestinien n'est que diversion de la part des dirigeants israéliens, "os à ronger" périodiquement jeté à des étrangers ahuris ?

Un État palestinien indépendant ?

Nous avons vu que pour les sionistes il n'y avait pas jusqu'ici de "territoires palestiniens" – seulement des "territoires où résident des Palestiniens" - mais, dans l'avenir, peut-on imaginer, voisin de l'État sioniste, un État palestinien indépendant en Palestine historique tel que l'avait prévu l'ONU en 1947 et tel qu'il représente encore, pour beaucoup d'hommes de bonne volonté, l'horizon de la paix ?

Remarquons tout d'abord que ce type d'« indépendance » peut s'appliquer à divers domaines, notamment territorial, économique, culturel... Remarquons aussi, d'une part que cette *indépendance* est toujours *relative* dans chacun des domaines précédents, et d'autre part que cette relativité admet un éventail de situations objectives et subjectives tout à fait vaste. De plus, pour simplifier le problème à l'extrême, tenons pour inexistantes les colonies juives de peuplement et retenons seulement ici :

- dans le domaine territorial, le sujet des frontières, élément premier de l'indépendance pour un État ;
- dans le domaine économique, le sujet de l'eau, élément vital pour les hommes

Les frontières ?

Pour les Occidentaux dans leur ensemble, voire pour le commun des mortels, il y a, à ce sujet, une donnée simple : un État indépendant est un État dont les frontières, sont toujours diverses et vont de pair avec des voisins également divers. Certes, l'entente peut être plus ou moins bonne avec lesdits voisins mais, du fait de leur diversité, il reste exceptionnel en pratique que leur collusion effective puisse vouer un État à ne pas être "indépendant".

Mais, cette conception banale n'est point celle – jamais exprimée publiquement mais parfaitement élaborée –des sionistes... Pour ces derniers, un nouvel "État" dans la Palestine historique ne saurait avoir qu'un et unique voisin, Israël, contrôlant intimement, avec les moyens modernes que permet la technique, l'ensemble des frontières terrestres, maritimes et aériennes...

L'eau ?

Compte tenu que les sources en eau de la Palestine historique sont situées pour l'essentiel en territoire "palestinien", et que cette eau est vitale pour les colonisateurs eux-mêmes, comment imaginer que ces derniers puissent partager avec des goyim-en-trop-dans-un-pays-qui-ne-leur-appartient-pas, le contrôle de cet élément précieux entre tous ?

¹⁶⁰ Natan Chtcharanski, mathématicien, libéré du Goulag par une campagne internationale en 1986 et devenu ministre israélien en 1996, *Le Monde* du 13/04 :2005.

Un État palestinien *libre, souverain, indépendant* dans le cadre de la solution à deux États ? Non ! un camp à l'échelle d'une région avec ses barrières et ses miradors sophistiqués, un État indigne d'êtres humains, un État hautement *dépendant*, où la dépendance des hommes est celle d'un internement.

20 - DES RESPONSABILITÉS MULTIPLES

Responsabilités des représentants des nations à l'ONU et particulièrement des Occidentaux

- qui ont créé arbitrairement un nouvel État au mépris de tout un peuple tenu pour quantité négligeable, voué à l'exil ou à l'occupation ;
- qui ont établi en Palestine une légalité telle que des crimes caractérisés de la part des Juifs sionistes en réponse à des actes de légitime défense des Palestiniens - puissent être considérés comme des actes de légitime défense.
- d'avoir agi, par ignorance de la nature du sionisme, par faiblesse face à sa propagande et, pour quelques-uns d'entre eux, par intérêt électoral ;
- qui ont supporté, sans réagir vraiment, la torture institutionnalisée ayant parfois entraîné la mort, les prises d'otages pour servir de monnaie d'échange, le nettoyage ethnique, les représailles sur des civils innocents, l'utilisation d'armes à feu pour réprimer de simples émeutes, les arrestations arbitraires, les liquidations sommaires d'opposants, l'utilisation de boucliers humains... exactions dénoncées à de multiples reprises par Amnesty international, le Comité international de la Croix-Rouge ou l'association B'Tselem,
- qui se sont contentés de simples protestations face à la politique d'expansion d'Israël qui étend progressivement son hégémonie par ses conquêtes coloniales dans la perspective d'une annexion complète de la Palestine historique ;
- qui ont *supporté* depuis plus de 50 ans des millions de réfugiés palestiniens *interdits de retour* et qui ont préféré dépenser des sommes considérables pour les entretenir dans des camps, sans imposer à Israël soit leur retour, soit une juste indemnisation selon les conditions posées par l'ONU ;
- qui ont annulé en 1991 la résolution 3379 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1975 condamnant le sionisme comme « *une forme de racisme et de discrimination sociale* » ;
- qui, après les multiples affronts qu' Israël a infligés à l'ONU depuis plus de cinquante ans, n'ont pas encore eu la lucidité - ou le courage - de reconnaître l'erreur de 1947 ;
- qui n'ont formulé ni reconnaissance officielle de l'exil et du calvaire des Palestiniens en tant que victimes indirectes du génocide juif, ni repentance, sans lesquelles il ne saurait y avoir de paix en Palestine ;
- qui, d'abandons en abandons, de lâchetés en lâchetés, de reculades en reculades depuis plus d'un demi-siècle, et en négligeant en 2003 l'opinion de la majorité des Européens (59 %) suivant lesquels « *Israël est le pays qui menace le plus la paix du monde* », ont jeté les bases d'une troisième guerre mondiale¹⁶¹.

Responsabilités de nombreux politiques occidentaux et notamment européens

- qui n'ont pas accueilli chez eux, la guerre terminée, les Juifs européens rescapés du génocide et se sont donné bonne conscience en créant Israël ;¹⁶²
- qui, essentiellement tributaires de leurs intérêts électoraux, flattent volontiers les communautés juives la plupart acquises à la cause sioniste et ferment les yeux sur la violation des lois de la République dans les écoles juives.

¹⁶¹ d'après le sondage d'octobre 2003 à l'initiative de la Commission européenne réalisé par les 15 instituts EOS Gallup Europe. Après Israël ont été désigné successivement l'Iran, la Corée du Nord, les États-Unis (53 % pour chacun), l'Irak (52 %), l'Afghanistan (50 %), le Pakistan (48 %), la Syrie ((37 %), la Libye et l'Arabie séoudite (36 %), la Chine (30 %), l'Inde (22 %), la Russie (21 %), la Somalie (16 %), et l'Union européenne elle-même (8 %).

¹⁶² On peut ajouter qu'en 1938, sur la proposition d'Hitler faite aux pays occidentaux de recevoir chez eux les Juifs allemands qu'il voulait expulser, à l'exception des Pays Bas et du Danemark, tous (y compris les États Unis), refusèrent, à la conférence d'Évian du 6-15 juillet, de les recevoir.

- qui reçoivent impunément dans leur pays des responsables israéliens, alors que la Cour Pénale Internationale a assimilé en 1998 « *la colonisation de territoires par une puissance occupante à un crime de guerre* » (jugement approuvé par 121 pays dont la France) ;
- qui ont apporté à Israël depuis plus de cinquante ans une aide considérable dans les domaines politique, économique, technologique et militaire¹⁶³ ;
- qui, par le statut particulier qu'ils accordent à Israël, avec l'indulgence qui en découle, sont responsables d'une hostilité réactionnelle antijuive ;
- qui, sauf exception, sont tétanisés à l'idée d'être accusés d' « antisémitisme ».

Responsabilités particulières du gouvernement français

- qui a aidé particulièrement Israël à se doter de l'armement atomique ;
- qui a permis aux jeunes Juifs français, à la faveur d'une seconde nationalité - la nationalité juive - acquise sur un critère racial, d'aller faire après 1959 leur service national en Israël où ils allaient, suivant l'expression courante, « *casser ou nettoyer du Palestinien* » ;
- qui a commémoré en grande pompe, en 1998, l'anniversaire de la création de l'État d'Israël (alors que bien d'autres anniversaires d'indépendance, notamment celui de l'Inde par exemple en 1997, ou de nos ex-colonies, ne le furent pas...) Cette commémoration eut lieu de surplus sur le parvis du Trocadéro qui évoque les droits de l'homme (alors qu'Israël nie les droits fondamentaux du peuple palestinien reconnus par l'ONU depuis 1947).
- qui, alors que la diplomatie israélienne ne cesse depuis des années de mépriser souverainement la France pour sa politique « proarabe » et de convaincre le monde entier que les Juifs de France sont dans une situation dramatique, a jugé bon d'inviter à l'Élysée en février 2004 le président israélien et une trentaine de journalistes israéliens, « opération de charme » (suivant l'expression d'un quotidien) traduisant à la fois, un manque de fierté caractérisé, une coupable indulgence pour les exactions d'Israël et une méconnaissance dramatique de l'idéologie sioniste en marche.

Signalons toutefois au crédit de la France que le Général de Gaulle reste, jusqu'ici, le seul homme d'État à avoir compris et exprimé en quelques mots une donnée essentielle concernant les populations juives quand elles sont tributaires des éléments pervers du judaïsme et à avoir pris des mesures concrètes d'opposition à Israël qui déclenchait la guerre de 1967. « *L'établissement, entre les deux guerres mondiales, car il faut remonter jusque-là, l'établissement d'un foyer sioniste en Palestine et puis, après la deuxième Guerre mondiale, l'établissement d'un État d'Israël, soulevait, à l'époque, un certain nombre d'appréhensions. On pouvait se demander, en effet, on se demandait même chez beaucoup de Juifs, si l'implantation de cette communauté sur des terres qui avaient été acquises dans des conditions plus ou moins justifiables et au milieu des peuples arabes qui lui étaient foncièrement hostiles, n'allait pas entraîner d'incessants, d'interminables, frictions et conflits. Certains même redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tous temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très*

¹⁶³ Cette aide est d'autant plus paradoxale *a priori* qu'Israël, comme l'écrit Rony Brauman (*Antisémitisme : l'intolérable chantage*, p. 128), est « *un pays qui a des relations détestables avec la majorité des États dans le monde, et qui n'a finalement des liens amicaux et confiants qu'avec un seul, celui qui s'impose par la force : les États Unis* ». C'est dire que le chantage à l'antisémitisme mené par les organisations juives dans les pays européens et notamment en France est à l'évidence particulièrement efficace sur les politiques et l'attitude de ceux-ci - intimidés, silencieux et inactifs - peu estimable.

émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles » (Discours et Messages, Plon 1970, p. 232).

Responsabilités particulières des États-Unis

- qui, à l'usage de l'opinion internationale, critiquent parfois Israël dans la forme mais lui donnent en même temps toute liberté d'agir à son gré
- dont les dirigeants ont toujours été tributaires du vote des sionistes américains au mépris de la justice la plus élémentaire ;
- qui sont incapables de résister aux arguments de quelque diplomate israélien faisant la voyage de Washington¹⁶⁴ ;
- qui, non contents à l'instar de nombreux pays d'être des complices passifs, apportent à l'entreprise sioniste un concours si actif, établissent avec elle des rapports si intimes dans le domaine militaire, que l'on a pu parler, non sans pertinence, d'un "axe américano-sioniste" après le traité d'alliance entre les États-Unis et Israël, le *Strategic Cooperation Agreement* conclu en novembre 1981.¹⁶⁵

Responsabilités particulières de l'Allemagne

- dont l'aide apportée à Israël, pour être particulièrement discrète voire furtive, est absolument centrale dans les domaines militaire, sécuritaire, politique et économique ;
- qui s'est laissé exploiter et pressurer par les lobbys sionistes américain et israélien ;
- qui a constamment fermé les yeux sur les exactions d'Israël (comme en témoigne le rapport annuel sur les Droits de l'Homme édité par le Ministère allemand des Affaires étrangères).

Responsabilités de nombreux rabbins et dirigeants d'organisations juives de France

- qui, vassalisés par Israël, sont d'une indulgence coupable envers les fautes de leurs coreligionnaires, alors qu'ils sont si constants et insatiables à exiger des chrétiens des actes de repentance pour leurs fautes vis-à-vis des Juifs ;
- qui font volontiers appel du génocide hitlérien pour dénier à quiconque le droit de rappeler, aux Juifs d'Israël, des impératifs moraux tels que le respect des droits de l'homme ;
- qui en appelant « *tous les Juifs* » de France à faire bloc derrière Israël et ses dirigeants, notamment lors de l'Intifada 2000, en cherchant à identifier tous les Juifs à l'État juif et à sa politique, en s'attribuant le monopole de la judéité avec son contenu religieux et culturel, font un vol manifeste de mémoire, un grossier détournement d'héritage ;
- qui sont aveugles sur les tares du judaïsme.

Responsabilités des autorités chrétiennes

- qui, tributaire du mythe hébreu de la Terre promise, ont considéré la création de l'État d'Israël comme « un don fait jadis par Dieu au peuple d'Israël »¹⁶⁶ ;
- dont la voix n'a ni dénoncé l'apartheid israélien, ni fustigé la loi biblique du talion en vigueur en Israël, ni suggéré la création d'une société décidée à rompre, donnée essentielle de l'Évangile, le cycle infernal de la vengeance, cette idée omniprésente dans l'Ancien Testament et dont Israël a hérité.

¹⁶⁴ Car le drame de la Palestine c'est aussi cela : des dirigeants américains, souvent atteints de nanisme culturel, toujours soucieux de leur avenir politique et se laissant dicter leur conduite par les sionistes américains et israéliens.

¹⁶⁵ « *New York n'est pas seulement la première ville juive, mais déjà la deuxième ville israélienne du monde* » écrit Alain Finkielkraut en 1980 (*Le Juif imaginaire*, p. 148.)

¹⁶⁶ Selon le préambule des « orientations pastorales » du Comité épiscopal français du 16 avril 1973.

- qui après avoir été « antisémites » pendant des siècles sont devenues sinon « philosémites », tout au moins muettes face aux crimes perpétrés par les Juifs sionistes depuis 1947 alors qu'elles disposent d'une parfaite information.

Responsabilités de nombre d'hommes politiques, philosophes, intellectuels, journalistes

- qui, jusqu'à une période récente, ne *connaissaient* ni la Palestine, ni les Palestiniens, mais Israël ;
- qui n'ont pas le courage de dénoncer le seul régime ouvertement raciste persistant depuis la disparition de celui d'Afrique du Sud ;
- qui sont étrangement *absents* du conflit israélo-palestinien... et à qui, Danièle Sallenave, de retour de Palestine, lance cette interpellation dans son ouvrage déjà cité : « *Où êtes-vous donc, "génération morale", bruyants partisans du droit d'ingérence, donneurs de leçons en tout genre ?* »

21 – LE RACISME EN GÉNÉRAL

Le racisme, en tant qu'idéologie ou système de croyances, peut être défini comme une hostilité systématique à l'égard de personnes, non pas toujours pour ce qu'elles **font** mais toujours pour ce qu'elles **sont**, c'est-à-dire en tant que membres d'une communauté à la fois étrangère et considérée comme inférieure.

C'est dire, d'une part que c'est l'inspiration qui « fait » le racisme (inspiration qui peut donc être difficile d'interprétation), d'autre part que le racisme met en jeu deux sortes de personnages : d'une part des « *racisants* » (ou « *racistes* »), d'autre part des « *racisés* ». Le concept transporte donc dans les esprits trois notions essentielles : « race », « étranger », « hostilité-violence ».

La "Race"

Remarquons tout d'abord que ce terme de « race » a été créé au XV^e siècle pour désigner diverses catégories d'hommes suivant un critère essentiel : leur aspect extérieur. On le trouve donc dans la littérature écrite depuis cette période, mais aussi, bien entendu, dans les traductions et les travaux divers relatifs au Moyen-Âge et à l'Antiquité grecque, romaine et juive. Quant au terme de « racisme » créé en 1932 il fut d'abord appliqué aux théories nazies appliquées aux Juifs. Comme le terme précédent de race, nous l'appliquerons ici à des réalités antérieures quelque soit leur situation dans le temps : un mot moderne en somme pour un phénomène ancestral.

Schématiquement, le concept de « race » revête deux sens très distincts :

Dans son *sens propre, strict, étroit, plein*, le concept de race réunit un ensemble d'individus présentant une ou deux sortes des éléments communs suivants :

- un élément héréditaire réel ou supposé, c'est-à-dire une référence à des ancêtres où vont entrer les notions de lignée, de patrimoine génétique, de "sang" ;
- un élément physique portant sur l'aspect du corps : couleur de la peau, forme du visage, taille, gestuelle... aspect qui, d'emblée à la simple vue, permet de distinguer les groupes humains.

Lorsque cette conception de la race est présente dans les esprits, le racisme susceptible d'en découler peut être qualifié de **vrai** ou de **biologique**¹⁶⁷.

Dans son *sens figuré* ou *large*, le terme de « race » s'applique à une catégorie d'individus qui n'ont en commun que des traits tels que la nationalité, l'âge, la classe sociale, la religion, la culture, la langue (ou les langues d'une même famille). Ici, tout élément héréditaire (la filiation, le sang, la couleur de la peau, la taille...) est inexistant dans l'esprit des individus qui l'utilisent... D'où un racisme "*sans race*" où le terme de *race*, pris dans son sens métaphorique, a perdu l'intégralité de son contenu originel. C'est ainsi que l'on va parler de la race française ou de la race allemande, de la race des jeunes ou de la race des patrons... et, partant, de racisme anti-français, anti-allemand¹⁶⁸, anti-jeunes, de racisme de classe...

Certes, le concept de « race » ne désigne pas toujours dans l'esprit de ses utilisateurs des réalités aussi contrastées. Son sens peut être fort ambigu. Ainsi, chez les auteurs de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, époque où ce concept a été largement utilisé, il y a parfois un passage inconscient des éléments somatiques héréditaires aux éléments culturels acquis avec

¹⁶⁷ Remarquons notamment que le terme de « biologie » a été créé au début du XIX^e siècle par Lamarck.

¹⁶⁸ L'antigermanisme systématique suivant lequel l'Allemagne, tous individus confondus, est à jamais coupable de génération en génération, représente parfaitement cette forme de racisme. Pratiquement disparu de France où il a sévi largement entre les deux guerres de 1870 et celle de 1945, il ne persiste plus guère que chez certains, comme en témoigne, en y participant, le philosophe Vladimir Jankélévitch dans son ouvrage *L'Imprescriptible*.

un glissement de sens entre les deux catégories. Comme on le sait, ce sujet a fait couler beaucoup d'encre puisque, d'une part l'interaction entre le somatique et le culturel ne saurait à la fois être niée dans son principe au nom de l'unicité de la personne, d'autre part elle ne saurait, tant les données sont multiples et complexes, déboucher sur quelque conclusion valable du point de vue scientifique.

Pour remédier à cette difficulté, a été suggéré de façon récente le concept d'« ethnie »,¹⁶⁹ lorsque le groupe décrit est assez bien localisé dans un territoire. En fait, restant fort imprécis et témoignant lui aussi d'une certaine croyance en un déterminisme biologique - croyance selon laquelle les formes physiques déterminent les formes culturelles – il ne saurait remplacer le concept de « race ».

La "race" : un concept défectueux mais néanmoins incontournable

Malgré ses défauts : son caractère indéfinissable lui enlevant toute valeur scientifique (la distance génétique qui sépare les individus de même « race » est même comparable à celle qui sépare les individus de « races » différentes), sa fâcheuse capacité de métamorphoser une hostilité banale en racisme caractérisé, ce concept de « race » n'est toutefois pas dépourvu de quelque valeur. D'abord en tant que marqueur des différences entre les individus et traduisant dans tel domaine précis, supériorité ou infériorité potentielle.¹⁷⁰ Ainsi se révèle-t-il utile et opérationnel dans l'art vétérinaire, voire dans l'art médical de la procréation assistée, où l'on pratique la sélection de certains individus dans une perspective jugée à tel moment comme « de progrès ». Surtout, les notions qu'il véhicule dans les esprits : l'« hérédité », le « sang », la lignée, le patrimoine génétique, revêtent une importance capitale dans une perspective sociologique. Leur pouvoir de conditionnement est, en effet, considérable : dans la sphère du judaïsme notamment qui, comme nous l'avons vu, transporte cette notion, tous les individus, Juifs et non-Juifs vont être ainsi particulièrement concernés. Car si la « race » n'est jamais une réalité concrète, elle reste toujours un signifiant particulièrement efficace voire redoutable dont il convient d'appréhender au mieux les conséquences. Comme l'écrit écrit M. Wieviorka¹⁷¹ : « *il est rare qu'un acte ou un discours raciste, aussi isolé qu'il puisse paraître, n'en appelle à une communauté d'appartenance où la race est associée d'une façon ou d'une autre, à d'autres référents identitaires* ».

Si on considère de plus que l'utilisation du mot « race » est fort ancienne, on peut dire, en résumé, que le concept qu'il transporte reste absolument incontournable¹⁷².

À côté des deux grandes formes de racisme, disons enfin qu'il peut y avoir des formes associées. Le nazisme en est un exemple particulièrement caractéristique : il a éliminé massivement les Juifs et les Tziganes en tant qu'héritiers d'une certaine *race* indépendamment de tout autre critère mais il a exterminé aussi une foule d'opposants, de handicapés, d'asociaux ou d'individus chez qui la notion de *race* n'était nullement présente, mais qui furent déclarés seulement *inférieurs* (*Untermenschen*) par une assemblée de seigneurs (*Herrenvolk*).

¹⁶⁹ Et des expressions qui en dérivent « minorités ethniques », « problèmes ethniques ».

¹⁷⁰ Disons, pour prendre un exemple, que les sujets de grande taille sont *a priori* supérieurs à des sujets de petite taille dans le domaine particulier de la course.

¹⁷¹ *L'espace du racisme*, p. 185.

¹⁷² Saluons néanmoins ici, émanant d'une trentaine de députés socialistes français, une proposition de loi de novembre 2004 visant à supprimer du 1^{er} article de la Constitution de la République française le mot « race » du fait de ses effets pervers.

L'Étranger

À la base de tout racisme, il y a un personnage-cible (et un mot-clef pour le désigner) : « l'Étranger »¹⁷³. Tout racisme est dirigé vers le différent, l'autre, l'étranger. Cet Étranger, victime en puissance par l'animosité qu'il suscite, peut être multiple et se décliner à l'infini : il y a l'étranger de nation, de pensée, de culture, de religion, de profession, de catégorie sociale, de voisinage, d'âge mais en premier lieu, largement dominant dans les esprits, il y a l'étranger de « race », cette victime du « vrai » racisme.

Tout racisme commence par la désignation de « l'étrangèreté » vue comme une donnée absolue, stable, permanente, immuable, irréversible. Ainsi que l'écrit Taguieff¹⁷⁴, « *le racisme consiste à interpréter la distinction entre Nous et Eux, ou entre Nous et les Autres, comme une distinction entre deux espèces humaines, la première espèce – celle de l'énonciateur de la distinction – étant jugée plus humaine que la seconde, voire la seule véritablement humaine des deux.* »

Primo Levi, de son côté, vient appuyer à la fois la notion d'« étranger » comme personnage-cible du racisme et la banalité, voire la « naturalité », du phénomène : « *Beaucoup d'entre nous, écrit-il, individus ou peuples, sont à la merci de cette idée, consciente ou inconsciente, que "l'étranger, c'est l'ennemi". Le plus souvent, cette conviction sommeille dans les esprits comme une infection latente ; elle ne se manifeste que par des actes isolés, sans lien entre eux, elle ne fonde pas un système. Mais lorsque cela se produit, lorsque le dogme informulé est promu au rang de prémisse majeure d'un syllogisme, alors, au bout de la chaîne logique, il y a le Lager* »...¹⁷⁵ Certes, il n'y a pas toujours de « Lager » mais à coup sûr une forme de racisme.

Racisme « naturel » et racisme « culturel »

En fonction de ses sources il convient de distinguer, en effet, deux formes distinctes de racisme.

Le racisme de source « naturelle »

Dans le cadre d'un instinct primordial d'auto-conservation dont la base est manifestement génétique – notre cerveau reptilien - il est logique de penser, à la suite de divers biologistes et généticiens, que la préférence communautaire, ou l'ethnocentrisme, « *ce point de vue suivant lequel le groupe auquel on appartient est le centre du monde et l'étalon auquel on se réfère pour juger les autres* »¹⁷⁶, puissent être rattachés à la « nature ». Lévi-Strauss a, lui aussi, montré que l'ethnocentrisme était une caractéristique universelle des sociétés humaines.

Il est humain et ... « normal » de préférer sa vie à celle des autres, il est humain de préférer ses parents ! Mais remarquons dès maintenant que la poursuite de ce raisonnement vers la famille, la tribu, la patrie, la nation, le parti politique, la religion, la race... peut s'avérer vite infirme, terriblement infirme et contestable. Car, la solidarité intracommunautaire que génère ce sentiment de préférence va, dans certaines circonstances, s'exercer à l'encontre d'une autre communauté humaine. Il y aura de façon banale des solidarités abusives, agressives, voire criminelles.

Comme le constate Albert Memmi¹⁷⁷, « *il y a en nous un terrain préparé pour recevoir et faire germer les semences du racisme* ». La banalité du phénomène, « *son omniprésence dans l'histoire* » semble bien confirmer ce point de vue selon lequel il s'agit d'une tare originelle

¹⁷³ Le racisme n'étant pas un mais multiple sans doute serait-il préférable d'utiliser le pluriel et de parler des racismes.

¹⁷⁴ *Le racisme*, p. 62.

¹⁷⁵ Si c'est un homme, p. 7

¹⁷⁶ définition de W. Sumner rapportée dans l'ouvrage précédent de Taguieff, p. 13.

¹⁷⁷ *Le racisme*, p. 32.

des hommes, ces animaux sociaux qui agissent en groupes, en bandes, en communions¹⁷⁸ et qui ont tendance spontanée à développer quelque mépris à l'égard des autres communautés, mépris qui dans les cas extrêmes peut être qualifié de xénophobie. La généralisation abusive, donnée immédiate toujours présente dans la moindre forme de « racisme » : « tous les Anglais sont... tous les Arabes sont... » n'est-elle pas particulièrement banale ? Certes, ainsi que l'a écrit Delacampagne¹⁷⁹, « *une réaction subjective et momentanée n'est ni toujours évitable ni automatiquement dangereuse* » mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une tentation permanente pour tout individu, tentation à laquelle il succombe souvent et d'abord par paresse de langage.

Le racisme de source culturelle

Les données précédentes d'ordre héréditaire ne sauraient à l'évidence suffire pour expliquer les manifestations xénophobes et racistes qu'on peut observer dans l'histoire... Le conditionnement des hommes est aussi de l'ordre de l'acquis : l'homme n'est pas seulement un être « de nature » avec des comportements génétiquement déterminés mais aussi un être « de culture ». Il va théoriser le sujet et, comme toujours, peuvent en résulter des réalités très contrastées : le meilleur et le pire.

La « civilisation », la culture - où les religions représentent l'élément essentiel - sont venues, en effet, modifier et faire évoluer profondément les dispositions « naturelles » des hommes. Tantôt, elles vont, pour des raisons diverses, contribuer par l'éducation à réduire les oppositions et affrontements naturels (et donc à réduire le racisme), tantôt au contraire elles vont les promouvoir ou les exalter au nom des « valeurs » qu'elles véhiculent dont les principales ont été jusqu'ici la Vérité, l'Élection divine, le Paradis terrestre du futur, la Race... Fait notable, ce racisme *rationalisé* sinon *rationnel* s'exprime et se véhicule par des textes d'ordre religieux, philosophique ou idéologique, textes qui, d'une part peuvent être capables par leur cohérence de s'élever à la hauteur d'une idéologie, d'autre part vont permettre, de par leur pérennité, de situer l'invention de ce racisme dans le temps et de suivre son évolution.

Les acteurs du racisme : racisants et racisés.

En suivant une complexité croissante, trois catégories de racisants peuvent être retenues. Tout d'abord l'*Individu* en tant que tel. Ensuite le *Groupe*. Sous ce terme générique retenons particulièrement le groupe religieux (la confession), le groupe politique (le parti), le groupe professionnel (la corporation), le groupe familial. Enfin, troisième catégorie : la *Société* plus ou moins structurée et institutionnalisée (au sommet, l'*État*).

Quant aux racisés, si tous les individus peuvent un jour ou l'autre rentrer dans cette malheureuse catégorie, l'Histoire en Occident a retenu particulièrement les Juifs, les Noirs d'Afrique et des États-Unis, les Indiens d'Amérique du Nord et du Sud, les non-Blancs d'Afrique du Sud. Depuis le milieu du XX^e siècle et la création de l'État d'Israël, à cette liste sont venus s'ajouter les non-Juifs de Palestine

En pratique une question essentielle se pose : Quel est le critère pratique qui permet d'attribuer légitimement le qualificatif de « raciste » à un groupe ou à une société ?

À cette question, à l'exemple de divers auteurs, on peut répondre que ce critère est représenté par l'existence de traditions, coutumes, règles, textes, théories, commandements, lois, règlements... promouvant au sein d'une population, au nom d'une notion de « race » par définition irréversible, un Système de séparation basé sur le rapport supérieur/inférieur ou/et

¹⁷⁸ expression de R. Debray et titre de son ouvrage « *Les communions humaines – Pour en finir avec « les religions* », Fayard, 2005.

¹⁷⁹ *L'invention du racisme*, p. 28.

sur le rapport pur/impur. Il faut ajouter que la disposition pratique la plus emblématique d'un tel Système est le rejet des unions mixtes, disons du non-métissage. D'autres dispositions concernant les personnes lui sont également inhérentes : citons notamment l'exclusion de certains emplois, charges, lieux de résidence ou l'établissement de quelque frontière étanche matérielle ou morale.

De ceci il ressort qu'on peut appliquer légitimement le caractère de « racistes » aux régimes sous lesquels, historiquement, ont vécu les Noirs des États du Sud des États-Unis soumis aux lois ségrégationnistes Jim Crow, les Noirs et les Métis d'Afrique du Sud sous le régime de l'Apartheid, les Juifs et les Tsiganes l'Allemagne sous le régime nazi, les non-Juifs de Palestine sous le régime sioniste...

Ceci, sans oublier les *racisés* hors de toute institution tels que les Indiens d'Amérique du Nord et du Sud des siècles passés.

Les deux types de violence générées par le racisme

Il n'y a pas de racisme sans violence. C'est à la violence d'ordre physique que l'on pense généralement tant elle est spectaculaire et largement présente dans les livres d'Histoire. Mais il est aussi une violence d'ordre moral, souvent méconnue du grand nombre, et non moins maligne que la précédente. Conséquence habituelle d'une solidarité particulièrement agressive entre individus d'un même groupe à l'encontre d'un groupe plus individualiste elle est multiforme et d'une efficacité redoutable. De plus, elle est souvent très subtile, si subtile même que les victimes elles-mêmes peuvent parfois ne pas identifier leurs agresseurs, voire ne pas être conscients de l'agression elle-même.

Les mots les plus banals qui vont caractériser cette violence d'ordre racial sont ceux de séparation, de ségrégation, de discrimination, d'infériorisation, de différenciation, d'exclusion... voire dans certaines circonstances des conduites d'oppression : usurpation de biens, persécution, domination, expulsion, élimination...

Quant au terme même de « *racisme* » il va désigner des sentiments (suspicion, mépris, hostilité, haine, vindicte...), des représentations, des attitudes, des conduites de mise à part, des comportements de rejet des individus d'un groupe « étranger ». En premier ressort, une simple vision affirmant, par exemple, le caractère inné, permanent, irréversible de tels défauts chez les individus d'un groupe déterminé peut être vue, bien entendu, comme fondamentalement ou potentiellement « raciste ».

Racisme naturel et racisme culturel : leur origine et leur devenir

Le racisme que nous avons qualifié de « naturel » parce qu'il est inhérent à la nature humaine – il y aura toujours des forts et des faibles, des riches et des pauvres en état de concurrence et d'opposition – est éternel et universel ; le racisme « culturel », quant à lui, a été inventé, théorisé, à un moment donné de l'histoire. Pour la plupart des auteurs il s'agit d'une création propre aux temps modernes, se situant soit dans l'Europe chrétienne du XV^e siècle et plus particulièrement dans le christianisme espagnol, soit dans l'Europe bourgeoise du XIX^e siècle. Pour certains penseurs de ce siècle en effet, il existait une hiérarchie naturelle entre les races humaines. Au sommet la race blanche était destinée à dominer le monde par ses capacités. Ce que nous appelons aujourd'hui le « racisme » était alors une élaboration savante, une conception, une croyance, une doctrine... La perspective politique aidant, une idéologie en est résultée qui a pu être vivante pendant un temps assez notable, disons schématiquement jusqu'au milieu du XX^e siècle avec l'expérience nazie. Avec le temps, cette théorie fut abandonnée. Elle était fort simpliste en vérité puisqu'il ne saurait y avoir

supériorité que dans un domaine particulier ou dans une perspective précise, et non une supériorité « en soi » des individus ou des groupes humains

Pour nous, comme nous allons l'expliquer plus avant, il convient de situer l'invention du racisme ni dans les temps modernes, ni au Moyen Âge, mais dans l'Antiquité et plus particulièrement dans le judaïsme antique.

De même que l'origine, le devenir de ces deux formes de racisme n'est pas semblable. Il est évident que le racisme *naturel* (racisme qui recoupe largement le concept d'« ethnocentrisme ») où la notion de race n'est pas théorisée n'a pas la gravité potentielle du racisme *culturel* dans lequel cette notion est inscrite dans des traditions ancestrales, mieux dans des textes contraignants voire sacrés ayant la prétention d'exprimer une vérité scientifique ou religieuse.

L'hostilité qui exprime le racisme naturel peut entraîner, certes, de sauvages conflits mais un espoir de tolérance entre les antagonistes, voire de réconciliation est toujours permis avec les progrès de l'humanisation (qui réduit la composante instinctuelle), de la civilisation et de la démocratie. Comment ne pas évoquer à ce propos l'opposition ancestrale entre les Français et les Allemands se terminant de façon exemplaire. Quand, par contre, la notion de « race » fait partie intégrante de la culture d'un belligérant et engendre un racisme basé sur quelque notion d'hérédité, l'évolution d'un conflit ne peut, hélas, qu'être tout autre.

En résumé, on peut dire ceci :

. à propos du mot « race ». Son utilisation est à la fois *inévitabile* (il est omniprésent dans la littérature et aucun autre mot n'est susceptible de le remplacer de façon adéquate) et potentiellement *dangereuse* (parce que la notion qu'il transporte est à la base du racisme) ;

. à propos du « racisme ». D'une part il concerne potentiellement tous les hommes, d'autre part il s'agit d'une maladie qui peut être légitimement comparée à une maladie infectieuse. La notion de « race » est son agent causal lequel, à la manière d'un virus informatique pour le « cerveau » des ordinateurs, pollue les esprits de certains groupes humains.

On peut ajouter, d'une part que ce « virus mental » présent dès la naissance chez tous les individus peut aussi être acquis et véhiculé par certaines idéologies, d'autre part que la présence de ce virus au sein de l'esprit humain entraîne deux scénarios possibles. Dans le premier, le virus reste latent : il y a des porteurs "sains" (lesquels, néanmoins, peuvent être contagieux en transmettant le virus, voire la maladie, à d'autres personnes). Dans le second scénario, le virus, activé avant tout par l'environnement culturel et notamment religieux, devient virulent : il y a des porteurs "malades" et éminemment contagieux.

22 - RACISME DANS LE JUDAÏSME ; RACISME DANS LE SIONISME

Plusieurs particularités peuvent être reconnues à la composante raciste du judaïsme. Elles sont relatives :

- à sa structure,
- au type de violences qu'elle engendre,
- au fait qu'elle est encore largement méconnue,
- à sa faible capacité de régression.

1) LA STRUCTURE SAVANTE DE CE RACISME

Par ses bases scripturaires - la Bible, le Talmud et les autres Livres - le racisme généré par le judaïsme, et qui est passé intégralement et électivement dans le sionisme, peut apparaître d'emblée comme spécifique. Mais il faut ajouter que les deux éléments, l'« Étranger » et la « race », que nous avons vu comme fondamentaux dans tout racisme sont théorisés et transmis par cette tradition d'une façon tout à fait singulière.

L' « Étranger » dans le judaïsme ; les Juifs et les Autres

Désigné à la fois par la doctrine, les rites et les textes sacrés, l' « étranger », cet élément princeps de tout racisme, est celui qui n'est pas élu de Dieu, qui n'est pas de race juive, qui est soit un ennemi, soit un opposant, soit celui que l'on tolère par condescendance, voire celui que l'on reçoit par bonté et générosité (comme en témoignent divers textes cités précédemment), mais qui est fondamentalement un « autre ». Les deux éléments de base que nous trouvons ici sont toujours les mêmes : le mythe fondateur de l'Élection divine et la loi fondant la judéité sur le « sang », éléments qui, au cours des temps, se sont confortés mutuellement.

Les crimes que le christianisme et l'islam ont commis au nom de la Vérité qu'ils pensaient détenir peuvent être vus aujourd'hui comme des manifestations caractérisées d'un racisme « ordinaire » : les Indiens d'Amérique n'étaient-ils censés être dépourvus d'humanité avant l'ardent plaidoyer de Las Casas ? Mais les dites traditions religieuses n'ont jamais perdu de vue très longtemps que les populations étrangères qu'elles opprimaient étaient faites de gens destinés avant tout - quels qu'ils soient - à être convertis (par la persuasion ou la force) et à devenir des frères. Pour les chrétiens, un musulman est toujours un chrétien potentiel et réciproquement. Pour le judaïsme au contraire - sauf exception - le non-Juif reste l'« étranger » en vertu du mythe de l'Alliance et de la loi rabbinique qui fondent à tout jamais deux catégories d'individus, les Juifs et les Autres : toute société, toute nation, tout pays ne comporte, en effet, que deux composantes essentielles : la composante juive, la composante non-juive.

Les Tables de la Loi confirment cette donnée fondamentale. Régis Debray¹⁸⁰ remarque fort pertinemment que « *le Décalogue met en avant le singulier. "Tu ne tueras point." Autrui n'est pas les autres. Interdit est l'homicide, non la guerre. Caïn est coupable de meurtre, il a tué son frère, mais Josué est un héros, il a exterminé les Cananéens par milliers. Tu ne tueras point (un coreligionnaire). Mais tu tueras outre-mont, derrière la dune (les faux frères idolâtres, les apostats, et, bien sûr, les philistins). C'est le double mandat du manuel de Qumram (1, 9) : "Vous aimerez les fils de Lumière, et vous haïrez les fils des ténèbres".* »

Les Juifs et les Autres ! Mais cette distinction qu'opère le judaïsme va bien entendu être adoptée logiquement par les « antisémites » de la fin du XIX^e siècle et, plus tard, par les nazis. Édouard Drumont¹⁸¹, au début de *La France juive*, écrit ainsi : « *Demandons à un examen*

¹⁸⁰ *Le feu sacré*, p. 200.

¹⁸¹ *La France juive, essai d'histoire contemporaine*, C. Marpon et E. Flammarion, Paris, 1885, t. I, p.3.

attentif et sérieux les traits essentiels qui différencient le Juif des autres hommes et commençons notre travail par la comparaison ethnographique, physiologique et psychologique du Sémite et de l'Aryen, ces deux personifications de races distinctes irrémédiablement hostiles l'une à l'autre dont l'antagonisme a rempli le monde dans le passé et le troublera encore davantage dans l'avenir ».

Mais il y a bien plus grave encore : ce sont tous les individus qui-ne-sont-pas-Juifs sans exception qui, face au monde juif, sont contraints de se considérer comme « non-Juifs ». La constatation de Edgar Morin selon laquelle « *il persiste dans l'inconscient français des vestiges ou des racines de l'étrangeté du juif* »¹⁸² est fort pertinente mais l'auteur ne se rend manifestement pas compte que c'est le judaïsme qui impose chaque jour depuis plus de deux millénaires, d'abord chez « les siens » et obligatoirement chez « les autres », cette notion de l'Autre vu sous l'angle de la race à la base de tout racisme, notion autrement plus polluante pour les esprits des hommes qu'une différence de couleur de peau.

La « race » dans le judaïsme : une chape de plomb, un piège pour les Juifs et les non-Juifs et le fondement d'un racisme en miroir

Si le christianisme, l'islam, le bouddhisme... peuvent chacun se définir essentiellement comme une tradition spirituelle et plus précisément une tradition religieuse liée aux relations avec quelque divinité, le judaïsme quant à lui, représente bien une tradition de ce type avec ses mythes de la Création, du Paradis terrestre, du Pêché originel, de l'Espoir messianique... mais il lui associe obligatoirement, comme nous l'avons vu, une notion apportée au seuil du premier millénaire par la loi rabbinique et relevant d'un tout autre ordre : une notion de « race ». Le judaïsme n'est pas une religion au sens courant mais une « religion-race ou une « culture-race » : « *le Juif n'est pas uniquement le dépositaire du message hébraïque originel, il est aussi, par le sang, par la généalogie, descendant d'Abraham* » (J.C. Attias¹⁸³). Pour Kant, dans son ouvrage *La Religion dans les limites de la raison*, le judaïsme est une « religion ethnique » opposée à la religion chrétienne, confession universelle par excellence. Chez les Juifs du XIX^e siècle, voire au début du XX^e, il est très souvent question de la « *race juive* ». « *Quand on lit des textes juifs, écrit Attias¹⁸⁴, les Juifs eux-mêmes se disent appartenir à la race juive* ». Dans une lettre à Albert Einstein, Freud après avoir réaffirmé son athéisme, parlé de sa détestation de la religion et critiqué le projet sioniste, parle néanmoins des sionistes comme de ses « *frères de race* ». Pour Hermann Cohen¹⁸⁵ : « *La race juive témoigne, par sa vitalité même, de la sainteté qui la caractérise* ». Wieviorka¹⁸⁶ de son côté, en précisant qu'il s'agit d'un « *problème immense* » constate que « *la façon même dont les Juifs conçoivent le plus souvent la judéité (par la mère) est d'ordre biologique* » et que « *l'on rencontre encore, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, des intellectuels juifs développant une pensée raciale relative aux Juifs* ».

Pour J.C.Milner¹⁸⁷, aussi, la race est un élément d'importance pour désigner les Juifs. À propos des immigrés maghrébins il écrit : « *Leur affection pour ceux qui allaient vers eux, les conduisait bien souvent à ne pas pouvoir croire que certains de ces français généreux fussent Juifs, je veux dire : Juifs de race.* »

Cet élément racial présent dans le judaïsme suffit pour faire du racisme juif un racisme « vrai » mais on doit ajouter qu'il est non seulement particulier mais inédit. En témoignent

¹⁸² *Le Monde*, 19/02/2004.

¹⁸³ *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 11.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 64.

¹⁸⁵ *L'éthique du judaïsme*, p. 231.

¹⁸⁶ *L'espace du racisme*, p. 230

¹⁸⁷ *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 68.

notamment l'obsession du métissage et du contact avec l'étranger, avec les représentations toujours sous-jacentes de souillure ou de contamination. « *La phobie du mélange des "races", des lignées ou des "couches", la mixophobie, est au cœur du racisme* », écrit Taguieff¹⁸⁸. Et, il poursuit par ailleurs¹⁸⁹, « *la phobie du mixte ou de l'hybride, porte principalement sur la descendance : ce qui est rejeté, c'est une descendance métissée, perçue comme interruption de la continuité de la lignée, perte de ressemblance, dissolution de la continuité transgénérationnelle* ».

Tandis que E. Benbassa¹⁹⁰ nous dit que, pour nombre de Juifs occidentaux, religieux ou non : « *l'exogamie est apostasie, adultère et prostitution* », Shmuel Trigano quant à lui, traduit fort bien son anxiété face à la souillure du lignage juif qu'entraînent les mariages mixtes. « *La question la plus inquiétante, écrit-il, est de savoir si nous n'allons pas assister à la constitution de statuts inégaux dans la « citoyenneté » juive. Il va y avoir des Juifs ethniques, non halakhiques, que l'on ne pourra pas épouser et qui pourront plus facilement se marier à des non-Juifs qu'à des Juifs [...] Certaines catégories de Juifs n'auront pas les mêmes droits que nous. Ceux-ci seront inférieurs parce que ces gens n'auront pas la même pureté de lignage ou un statut reconnu* »[...] Sommes-nous prêts à voir se constituer des castes dans ce qu'il est convenu d'appeler le "peuple juif" »¹⁹¹ ?

Car l'étranger, dans la tradition juive, c'est la menace absolue. Alors que le prophétisme juif s'était donné une honorable mission universaliste (mission certes très impure car traduisant un esprit de domination du judaïsme sur les autres religions, mais qui devait ensuite être prolongée par le Christianisme en héritier du monde grec), la loi rabbinique au contraire, en aggravant le racisme « naturel » d'une population par un racisme spécifique d'origine religieuse, et ceci d'autant plus que cette loi confortait elle-même le mythe du Peuple élu, a joué comme un élément de civilisation hautement régressif.

Dans son ouvrage *Sur l'antisémitisme*¹⁹², Hannah Arendt, à propos de l'homme politique anglais que fut Disraeli écrit ceci : « *Disraeli n'était pas le seul "juif d'exception" à se croire choisi sans croire à Celui qui choisit et rejette, mais c'est le seul qui ait tiré de ce concept vide d'une mission historique une véritable doctrine raciale. Il n'hésitait pas à affirmer que l'élément sémitique "représente toute la spiritualité de notre nature (juive)", que "les vicissitudes de l'histoire trouvent leur principale solution dans la race qui est un tout" ; que la race est " la clé de l'histoire" sans considération de "langue et de religion", car "seule une chose fait une race et c'est le sang" ; qu'il n'y a qu'une seule aristocratie, l'"aristocratie de la nature" ; à savoir "une race pure et parfaitement organisée" ».* « *Il est inutile de souligner, poursuit Hannah Arendt, l'étroite relation entre ces théories et les idéologies racistes modernes* ».

Le « sang » est, en effet, dans cette tradition, une composante essentielle de la notion de « race » intimement liée à l'être-Juif.

Pour l'éminent philosophe juif que fut Martin Buber (1878-1965) : « *Le sang est une force qui constitue nos racines et nous vivifie, les couches les plus profondes de notre être sont déterminées par lui, notre pensée, notre volonté lui doivent leur plus intime coloration* »¹⁹³. . On peut d'ailleurs noter que dans le court chapitre (8 pages) d'où est extraite cette citation, le

¹⁸⁸ *Le racisme*, p. 23

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 68.

¹⁹⁰ *Le Juif et l'Autre*, p. 92.

¹⁹¹ *Un exil sans retour*, p. 246.

¹⁹² p. 164.

¹⁹³ *Judaïsme*, p. 12. On peut noter que dans le court chapitre (8 pages) d'où est extraite cette citation, le sang revient 14 fois dans des expressions telles que « confluence du sang », « communauté de sang », « la patrie du sang », « le sang, le plus profond substrat de l'âme », « le sang, force créative de notre vie »...

sang revient 14 fois dans des expressions telles que « confluence du sang », « communauté de sang », « la patrie du sang », « le sang, le plus profond substrat de l'âme », « le sang, force créative de notre vie »...

Jabotinsky, le grand théoricien de la conquête sioniste de la Palestine dont nous avons déjà parlé, aborde, lui aussi, dans sa *Lettre sur l'Autonomie* ce sujet du « sang » : « *Il est impossible à un homme, écrit-il, de s'assimiler à un peuple dont le sang est différent du sien. Pour être assimilé il faudrait qu'il change son corps et devenir leur par son sang. Il ne peut pas y avoir d'assimilation. Nous n'autoriserons pas de choses du genre des mariages mixtes parce que la préservation de notre intégrité nationale est impossible autrement que par le maintien de la pureté de la race et pour ce faire nous aurons ce territoire dont notre peuple constituera la population racialement pure.* »¹⁹⁴

Roger Cukiermann, président du CRIF, confirmant que cette notion de sang suffit à elle seule pour distinguer les Juifs des autres, ne déclare-t-il pas à propos d'un journaliste ayant un patronyme juif qui l'avait critiqué « *qu'il n'est même pas juif* »¹⁹⁵ ?

Puisque la notion de « race » véhiculée par une loi essentielle du judaïsme fait partie intégrante de cette tradition, et qu'elle a réussi à s'imposer par-dessus les nombreuses « races » que les siècles ont introduites dans les populations juives, il est logique de la retrouver au cœur de l'idéologie sioniste. Cette notion, avec l'antagonisme systématique vis-à-vis des « Autres » que l'on qualifie aujourd'hui de racisme, a souvent été dans le passé un puissant ressort au service de la volonté de puissance des hommes. Or, l'idéologie sioniste ne s'est-elle pas donnée une mission de domination a priori « impossible » à l'époque moderne : une conquête territoriale déterminée et une massive éviction humaine ?

On peut ajouter que, dans ce complexe de religion-race, c'est la dimension ethnique qui est primordiale : la filiation est en effet nécessaire et suffisante pour définir le « Juif », voire le « demi-Juif », ou le « quart-de-Juif ». Que ce soit pour l'admission des Falashas d'Éthiopie en Israël ou pour celle des ressortissants de l'ex-URSS en Allemagne, la judéité est toujours basée sur le sang. Alors que toutes les autres traditions religieuses intègrent des croyants plus ou moins « bons » ou qui peuvent changer d'identité avec le temps, dans la tradition judaïque, au contraire, la croyance est secondaire voire facultative, le critère héréditaire prépondérant : il n'y a pas de bons ou de mauvais Juifs mais des Juifs et des non-Juifs. Au sens de la Loi juive, en effet, un agnostique, voire un opposant doctrinal (tel un chrétien dont la mère est juive, serait-il théologien protestant comme Jacques Ellul ou évêque catholique comme J.M. Lustiger) reste un Juif pour la vie¹⁹⁶ : son identité juive est ineffaçable. Comme le dit Sartre, « *il ne peut pas choisir de ne pas être Juif* » !

Mais en inculquant aux Juifs « l'étrangèreté » des non-Juifs, en leur enseignant à se voir Juifs parmi les non-Juifs, comment la loi raciale rabbinique pourrait-elle réciproquement ne pas conditionner les non-Juifs à penser « race », à voir « l'Autre » dans le Juif, bref à avoir des Juifs une perception également racisante et à développer un racisme réactionnel ?

Même Sartre qui s'est toujours montré favorable aux Juifs est fortement contaminé par cette notion de race au point de participer lui-même, en toute bonne conscience, au racisme anti-Juifs qu'il a l'ambition de combattre. Alors que pour lui le Juif n'existe pas en tant que juif (puisque'il n'y a de juif que pour l'antisémite) il reconnaît simultanément qu'il y a une race juive ! « *Quand je vivais à Berlin, dans les commencements du régime nazi, j'avais deux amis français dont l'un était juif et l'autre non. Le Juif présentait un type "sémite" accentué ; il avait un nez courbe, les oreilles décollées, les lèvres épaisses...* »¹⁹⁷. Et il écrit encore : « *Je*

¹⁹⁴ citation rapportée dans *L'Histoire cachée du sionisme*, p. 38.

¹⁹⁵ sur RTL le 22/02/2005.

¹⁹⁶ Il y a même des « Juifs inconnus » dont l'ascendance est ignorée d'eux-mêmes.

¹⁹⁷ *Réflexions sur la question juive*, p. 74.

ne nierai pas qu'il y ait une race juive » [...] « Ce que j'appellerai, faute de mieux, caractères ethniques, ce sont certaines conformations physiques héritées qu'on rencontre plus fréquemment chez les Juifs que chez les non-Juifs »¹⁹⁸. « Par caractères ethniques nous entendons ici les données biologiques héréditaires que nous avons acceptées comme incontestables »¹⁹⁹.

Contaminé par cette notion de race, il en sera de même pour cet ardent partisan de l'émancipation des Juifs et l'ami sincère que fut l'abbé Grégoire ! Dans son ouvrage *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, ne dresse-t-il pas un catalogue assez effrayant de leurs tares biologiques, ne suggère-t-il pas chez eux quelque malheureuse dégénérescence ?

C'est ainsi, malencontreuse disposition de la tradition judaïque, que le nom ou le qualificatif de « juif » pollué par la notion de race peut piéger à la fois ceux qui l'emploient et ceux qui sont désignés : les premiers peuvent être accusés de penser *race* - ne suffit-il pas la plupart du temps à un individu d'être né dans une famille où il y a des Juifs pour qu'il soit qualifié d'emblée de *juif* indépendamment de toute croyance ou de culture juives - les seconds peuvent se sentir méprisés d'être vus à partir de ce seul critère héréditaire, critère que l'on sait, de plus, à la source des préjugés et stéréotypes antijuifs de l'époque moderne. ? Lorsque la philosophe Simone Weil découvrit en 1940 qu'elle était israélite lors de la publication par le gouvernement de Vichy du Statut des Juifs, ne constata-t-elle pas que certains de ses collègues professeurs pouvaient se conduire à son égard en se basant exclusivement sur qu'elle appelle « *les présomptions d'origine israélite attachée à mon nom* » ?

Dans le racisme anti-Noirs - racisme qui s'attaque à un groupe racisé mais traditionnellement non racisant - la notion de race est présente chez l'acteur et non chez la victime, dans le racisme anti-Juifs au contraire, radicalement différent de tous les autres racismes, c'est la victime elle-même qui, de par sa tradition culturelle, est le vecteur conscient ou non de cette notion potentiellement capable de transformer un simple opposant, ou un banal ennemi, en « raciste » caractérisé. La sottise ou la culpabilité de ce dernier n'en sont pas moins grandes que celles du raciste anti-Noirs mais n'y a-t-il pas là quelque chose de pathétique dans ce singulier phénomène victimal quand est présent à l'esprit la pérennité du racisme anti-Juifs ?

Alors que, avec le monothéisme dont il s'est fait le champion, le judaïsme a pu enseigner par certains de ses prophètes que Yahvé n'était pas seulement le dieu de la tribu des Hébreux mais celui de tous les hommes de la terre - ce qui impliquait leur égalité foncière et représentait une avancée vers l'humanité universelle, avancée qu'amplifieront le christianisme et le socialisme - il considère parallèlement, pour le malheur des siens et des « autres », qu'un individu dès la naissance, de par son sang, appartient à jamais à une certaine *race*, quelles que soient ses futures options philosophiques ou religieuses et ses pratiques d'ordre culturel. Et si l'Histoire montre que ces deux options opposées ont toujours subsisté au sein de la tradition judaïque, on doit constater que l'option communautariste est restée largement dominante par rapport à l'option universaliste, comme le signifie, et avec quel éclat, l'expérience moderne du sionisme.

Dans son orientation majoritaire, en conditionnant ses adeptes à voir deux catégories différentes d'hommes : les Juifs et les non-Juifs séparés par un critère qui s'est voulu précis, le judaïsme, avec l'appui du christianisme²⁰⁰, établit ainsi une opposition foncière entre ces

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 73.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 123.

²⁰⁰ dans *La Promesse*, p. 16, Mgr Lustiger confirme « *que deux catégories (d'hommes) divisent l'histoire : celle qui participe de l'élection et celle qui n'y avait pas droit* ».

catégories. C'est dire que le Juif conscient de son statut particulier n'est jamais parfaitement libre face à un non-Juif, et que celui-ci ne l'est pas non plus s'il sait son interlocuteur tributaire d'un tel statut. Une frontière leur est imposée qui pourra parfois s'estomper mais rarement disparaître. Même s'il récuse la foi et la culture juives, le Juif "ordinaire" n'en est pas moins marqué à jamais dans son esprit et dans sa chair et conditionné à vivre dans quelque ghetto dont les deux conséquences seront toujours, d'abord de supporter avec peine au sein de sa famille de *race* des individus très éloignés de lui par la pensée et par l'action, ensuite de s'opposer de quelque manière aux non-Juifs, condamné qu'il est à souffrir des siens et des « autres ». Seule une minorité d'individus maniant l'humour et une indépendance d'esprit non commune est vraiment capable de dominer cette notion raciale qui lui a été inculquée à la naissance, que l'on continue d'autorité à lui imposer parfois contre sa volonté expresse et que certains payeront même de leur vie. Hitler et les siens, en envoyant systématiquement à la mort des Juifs, et notamment des enfants – ces « *purs sujets de l'Alliance* »²⁰¹ – n'ayant de "juif" que l'hérédité, n'ont-ils pas suivi à la lettre cette malheureuse disposition du judaïsme ?

Rejetant à la fois l'assimilation des Juifs dans les communautés de non-Juifs (au nom du mythe de l'Élection) et l'assimilation des non-Juifs dans les communautés de Juifs (au nom de la loi de pureté du sang), le judaïsme condamne, en effet, les siens à aller de ghetto en ghetto, que ce ghetto soit territorial ou spirituel. Lorsque les murs de pierres sont abattus, la désorientation des Juifs qui s'en suit - désorientation que traduit excellemment Martin Buber en parlant de déchirure - va être suivie inexorablement de l'établissement d'une nouvelle frontière, frontière spirituelle celle-là mais qui restera néanmoins celle d'un ghetto. « *Lorsque enfin nous avons franchi les murs du ghetto et sommes entrés dans le monde, une calamité pire que celles qui nous avaient atteintes de l'extérieur nous ravagea intérieurement. Le fondement originel, l'unité incomparable du peuple et de la religion, subit une déchirure profonde* ». (Judaïsme, p. 164)

Theodor Herzl, avant de fonder le mouvement sioniste, a songé un certain temps – non sans une grande naïveté – à résoudre la "question juive", c'est-à-dire l'éternelle hostilité anti-Juifs, par la conversion massive des Juifs au christianisme²⁰². Pour lui, qui était parfaitement assimilé comme l'étaient alors nombre de Juifs du monde germanique, le judaïsme, en tant que tradition religieuse et culturelle, n'était point porteur de valeurs spécifiques à conserver. Il ne représentait guère qu'un certain handicap héréditaire ...! Où l'on mesure ce qu'a de pervers la transmission de cette notion de race et d'hérédité !

La barrière que le judaïsme établit entre les Juifs et les non-Juifs a pu être comparée par certains auteurs à celle qui a prévalu pendant plusieurs siècles entre les Blancs et les Autres, entre « Nous » et « Eux » (Noirs, Indiens, Maures...). Cette comparaison n'est pas juste. Dans ce dernier cas l'opposition « raciste » n'avait, le plus souvent, que des bases « naturelles ». Avec les progrès de la civilisation elle devait s'atténuer, voire disparaître comme le temps a pu le montrer. Avec le judaïsme le problème est tout différent du fait qu'il institue une altérité radicale entre les deux catégories d'hommes, disposition fondée sur une Écriture sacrée de statut divin avec ses deux éléments conjoints de race et d'Élection. « *Le juif sait qu'il est une figure irréductible de l'altérité et que son refus d'être "normal" constitue sa spécificité* » écrit Gilles Zenou²⁰³. Pour André Amar²⁰⁴ : « *Le peuple juif n'est pas un peuple quelconque parmi les autres, il est une catégorie ontologique. Cela signifie qu'il est à soi seul un mode d'être*

²⁰¹ Benny Lévy, Être juif, p. 80.

²⁰² donnée rapportée par E. Barnavi dans *Le sionisme expliqué à nos potes*, p. 49. On peut noter qu'avant Herzl Theodor Mommsen avait donné ce même conseil avec toutefois une forme édulcorée du christianisme

²⁰³ *Regards sur la condition juive*, p. 291.

²⁰⁴ dans *Information juive* (Paris), N° 251, mai 1975, p. 1-2. (citation empruntée à Rodinson).

irréductible à toute autre entité, politique, nationale, sociale, ou culturelle. L'homme juif touche à l'universel humain, non point par similitude, mais par sa spécificité même ». Benny Lévy²⁰⁵, en désignant, lui aussi, le Juif, parle de même de « *l'irrémissibilité de son être* ».

C'est dire que la barrière qu'établit le judaïsme entre les Juifs et les non-Juifs, parce que d'une tout autre nature que celle existant entre les Blancs et les Autres, revêt une tout autre prégnance, une tout autre longévité, une tout autre malignité.

2) LES VIOLENCES SUSCITÉES

Les deux types de violences inhérentes au racisme dont nous avons parlé ont été générées par le judaïsme mais de façon très contrastée selon les temps. Dans la longue période allant de l'an 135 (date de l'expulsion par les Romains des Juifs de Palestine) jusqu'à la fin du XIX^e siècle on peut dire qu'elles ont été presque exclusivement d'ordre moral ; depuis l'avènement de l'aventure sioniste en Palestine – et plus particulièrement depuis la création en 1947 de l'État sioniste où le pouvoir est « juif » pour la première fois depuis quinze siècles²⁰⁶ - les violences en question sont à la fois d'ordre moral et d'ordre physique. On peut même ajouter - comme en témoigne l'histoire quotidienne en Israël - qu'elles ont explosé. De multiples expressions en témoignent avec éloquence... Rabin, Premier ministre, lançait en 1975 la politique de "la main de fer" (Hayad Barzel), Raphaël Eitan, son successeur comme chef des armées, imposait le "bras d'airain" (Zrdaa Barzel), l'opération de purge des camps de Sabra et Chatila fut appelée le "cerveau d'acier" (Moah Barzel).

D'ailleurs, le nom même d'Esra-El qui signifie "que notre Dieu soit fort" et qui évoque la lutte de Jacob avec l'Ange, ne nous fait-il pas rentrer d'emblée, écrit Régis Debray²⁰⁷, dans une "épreuve de force" ?

Il faut bien voir que les violences inhérentes au judaïsme, notamment celles qui sont d'ordre moral, relèvent pour l'essentiel des solidarités agressives générées par les éléments culturels fondamentaux que sont le mythe de l'Élection et la Loi avec le phénomène de ghettoïsation en résultant. S'exerçant en réseaux au sein des nations et par delà leurs frontières, elles sont d'une efficacité remarquable. Leur estimation objective est par contre difficile compte tenu de la complexité des éléments en cause, sans parler du fait que leur caractère volontiers occulte les font tour à tour surestimer ou sous estimer par les populations agressées.

C'est dire que résumer ce type de violences morales du passé, d'autant plus que les historiens ne s'appesantissent guère sur elles, relève d'une entreprise apparaissant à la fois impossible et peu souhaitable. L'époque moderne, avec la malheureuse histoire du sionisme en Palestine, nous apporte des données particulièrement caractéristiques et concrètes des violences tant morales que physiques de type raciste suscitées par les éléments pernicieux du judaïsme retenus dans l'idéologie sioniste et se donnant libre cours en Israël. On peut dire que cet Etat est, de ce point de vue, un laboratoire expérimental absolument unique et irremplaçable.

Après les violences de tous ordres rapportées dans ces pages, notamment les violences d'ordre moral, verbal ou juridique, revenons seulement sur le racisme d'Israël en tant qu'État...

²⁰⁵ *Etre juif*, p. 30.

²⁰⁶ C'est en Arabie du Sud au VI^e siècle qu'a existé, semble-t-il, le précédent État juif. Maxime Rodinson précise que cet État éphémère « *a commis contre les chrétiens des atrocités qui firent une impression d'horreur sur les contemporains* ». (*Mahomet*, Le Seuil, 1968, p.52 et s.). Un autre épisode de violences physiques à l'encontre des chrétiens que l'Histoire a retenu se situe en 614 ap. JC : quand l'armée des Perses enlève Jérusalem aux Byzantins, les généraux juifs de cette armée participèrent au massacre de toute la population chrétienne.

²⁰⁷ *Le feu sacré*, p. 185.

Dans son ouvrage déjà signalé, Wieviorka²⁰⁸ décrit avec pertinence quatre niveaux au racisme. Il voit ainsi le quatrième : « *Un dernier niveau est atteint à partir du moment où l'État lui-même s'organise à partir d'orientations racistes, développe des politiques et des programmes d'exclusion, de destruction ou de discrimination massive, en appelle aux savants ou aux intellectuels pour qu'ils contribuent à cet effort, mobilise les ressources du droit pour affirmer les catégories sociales, structure les institutions en fonction de ces catégories. Le racisme devient total si ceux qui dirigent l'État parviennent à tout lui subordonner : la science, la technique, les institutions, mais aussi l'économie, les valeurs morales et religieuses, le passé historique, l'expansion militaire ; s'il informe tous les domaines de la vie politique et sociale, et à tous les degrés, sans débat ni contestation possible.* »

Si le racisme de l'État sioniste est loin d'être « total » au sens que l'auteur donne à ce qualificatif - sens très théorique d'ailleurs que l'État nazi, lui-même, n'a pas atteint - on peut néanmoins constater que nombre de ses caractéristiques, sont bien présentes dans la description et qu'elles font du racisme institutionnel israélien structuré par le mythe religieux un racisme autrement plus stable et durable que les racismes d'État anti-Noirs, racismes « ordinaires » qui ont sévi aux États-Unis ou en Afrique du Sud jusqu'à des périodes récentes et qui ont amorcé - avec succès - leur disparition progressive.

B. Michaël, Juif pratiquant, éditorialiste du *Yediot Aharonot*, après qu'on eut découvert que les soldats israéliens numérotaient les bras des Palestiniens arrêtés, a décrit à sa manière le caractère impitoyable du régime engendré par l'idéologie sioniste. Ce texte intitulé "*De marqué à marquant*" commence ainsi :

« *En soixante courtes années – de marqué à marquant et numérotant ;*

En soixante ans – d'enfermé dans des ghettos à enfermant ;

En soixante ans – de dépossédé à dépossédant ;

En soixante ans – de celui qui défile en colonne les mains en l'air, à celui qui fait défiler en colonne les mains en l'air ;

En soixante ans – d'écrasé au nom d'un nationalisme cruel, à celui qui écrase au nom d'un nationalisme cruel ;

En soixante ans – de victime d'une abjecte politique de transfert, au soutien de plus en plus enthousiaste à une abjecte politique de transfert ;

En tout et pour tout soixante ans, et nous n'avons rien appris. Rien intériorisé. Nous avons tout oublié²⁰⁹.

Qu'Israël soit devenu ce concentré de haine d'ordre racial et de violence – « *La violence est devenue l'essence de l'État d'Israël* » écrit Y. Leibovitz²¹⁰ - est dans la logique des choses: parmi toutes les grandes traditions spirituelles, seul le judaïsme porte cette tare que d'avoir inventé et promu deux « races » humaines : les Élus et les Autres, les Juifs et les non-Juifs...²¹¹ Tous les ingrédients sont là, réunis, en Israël, pour que s'épanouissent dans les esprits et dans les faits, et une hostilité des Juifs envers les non-Juifs - hostilité à laquelle va répondre une hostilité réactionnelle des non-Juifs envers les Juifs - et une hostilité des Juifs entre eux. Comme le montre ce terrain extraordinaire que représente l'État d'Israël dans sa volonté de poursuivre jusqu'à son terme la ghettoïsation juive de toute une région, jamais la

²⁰⁸ *L'espace du racisme*, p. 83.

²⁰⁹ Extrait de Michel Warschawski et Michèle Sibony (sous la dir.), *À contre-chœur, les voix dissidentes en Israël*, Textuel, 2003.

²¹⁰ *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 119.

²¹¹ Certes, de nombreux Juifs des derniers siècles ont été des « universalistes », mais il faut bien voir que la plupart avaient rejeté le judaïsme en tant que religion, voire en tant que culture, et que tous étaient essentiellement tributaires de la pensée occidentale

souffrance psychologique des Juifs d'Israël et d'ailleurs n'avait atteint un tel degré. Ainsi qu'en témoigne l'histoire quotidienne, nombre de Juifs réprouvent, détestent ou haïssent foncièrement nombre de personnes de leur "race" s'opposant à l'entreprise sioniste. Traitée de « sale Juive » et accusée d' « incitation à la haine raciale », Michèle Manceaux²¹² ne nous dit-elle pas que « *les menaces téléphoniques, les injures par courrier ne proviennent pas d'antisémites venimeux mais d'excellents Juifs qui se désignent comme tels* » ? Et l'on sait d'expérience qu'il peut s'agir d'une haine à mort : c'est Yigal le Juif qui tue Rabin le Juif.

Les violences réciproques entre Israéliens et Palestiniens sont-elles de même nature ?

Dans la qualification de toutes les violences il convient, indépendamment de leur niveau d'intensité, de tenir compte de la vision qu'ont les agresseurs des agressés, c'est-à-dire de la prime raison qui motive et sous-tend l'action violente, celle qui englobe et transcende toutes les autres et qui conditionne largement l'avenir et notamment la réconciliation possible ou la non-réconciliation des antagonistes.

À propos du nazisme, J. Ricot, à la suite de Alain Finkielkraut, a fait remarquer fort justement qu' « *entre ceux qui furent victimes de traitements inhumains parce qu'ils s'étaient déclarés les ennemis du nazisme, et ceux qui furent victimes des mêmes violences parce qu'ils étaient simplement nés, il n'y a pas de commensurabilité possible. La qualification éthique et juridique de l'inhumain n'est pas la même, bien que l'horreur et la douleur vécues soient de même intensité* »²¹³

Avec le nazisme il y avait, en effet, pour retenir une donnée exemplaire, deux grandes catégories de victimes : les unes s'étaient opposées au nazis d'une manière ou d'une autre par leurs actes, il s'agissait d' « ennemis » ; les autres étaient victimes du seul fait de leur appartenance à une certaine race, celle des Juifs ou celle des Tsiganes. (Aux premiers s'adressaient les camps de concentration où l'on mourrait en grand nombre, aux seconds les camps d'extermination où l'on mourrait bien plus encore).

Mais en Palestine quelle est donc la raison fondamentale qui guide chacun des protagonistes dans l'exercice des violences qu'il exerce à l'encontre de l'autre, notamment dans ses actes de guerre ou ses actes de terrorisme envers des civils. Quelle est, en somme, la vision que chacun a de l'autre, vision qui permet de parfaire la qualification des violences basée habituellement sur le seul critère de l'intensité ?

En ce qui concerne les Palestiniens, compte tenu de ce que nous avons vu précédemment concernant les données historiques et notamment la quasi absence de contentieux religieux entre l'islam (auquel ils appartiennent en grande majorité) et le judaïsme, compte tenu surtout de l'absence de tout élément d'ordre raciste dans l'islam, il est clair qu'à leurs yeux, les Israéliens ne sont que des agresseurs et des oppresseurs, brefs de banals ennemis, comme ont pu l'être dans le passé les Allemands pour les Français, entre lesquels la réconciliation est possible.

En ce qui concerne les Israéliens, le problème est tout autre. Les Israéliens sont en Palestine en tant que Juifs porteurs d'une idéologie héritière du judaïsme, le sionisme, suivant laquelle cette terre appartient aux Juifs, en tant que constituant de la race juive, et à eux seuls. Si les Palestiniens étaient des chrétiens, des bouddhistes, des athées ou autres, la vision des Juifs sionistes à leur égard ne serait pas différente de celle qu'ils ont des musulmans : toutes ces personnes auraient à souffrir et à expier leur naissance, celle de n'être que des non-Juifs, des hommes moins « humains » que les Juifs.

3) UN RACISME LARGEMENT MÉCONNU ET DES JUIFS ET DES NON-JUIFS

²¹² *Histoire d'un adjectif*, p. 18.

²¹³ *Étude sur l'humain et l'inhumain*, p. 89.

Ce qui fait aussi la spécificité du racisme porté par le judaïsme c'est qu'il est resté jusqu'ici largement méconnu.

Le monde non-juif - tout au moins par nombre de ses constituants, tels les chrétiens catholiques avec leur hiérarchie - a manifestement intégré depuis un certain nombre d'années qu'il pouvait être raciste et a formulé repentance. Le monde juif dans son ensemble n'a pas encore réalisé que, non seulement il pouvait l'être lui aussi, mais qu'il y était particulièrement prédisposé par certains éléments fondamentaux de sa tradition.

Dans la littérature consacrée au racisme citée en référence de ce texte, littérature d'une certaine importance, nous avons trouvé néanmoins plusieurs exemples caractéristiques d'auteurs de souche juive abordant franchement ce sujet du racisme inhérent au judaïsme. Ce sont tout d'abord Hannah Arendt, Haïm Cohen et Moshe Zimmermann dans les textes cités précédemment. Puis Henri Korn²¹⁴ qui, en rappelant l'invasion du Liban et les bombardements de Beyrouth par les Israéliens en 1982, événement dont il était témoin, écrit : *« J'avais rejoint quelques groupes de Juifs opposés à cette invasion : je soutenais qu'on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion sur le racisme dans la pensée et la tradition juives, et sur la déchéance qui en a résulté quand il s'est démasqué sous forme de raison d'État ».*

Chez les auteurs non-Juifs le sujet du racisme chez les Juifs est tabou absolu... On peut même ajouter que, sauf exception, toute critique du judaïsme semble inexistante²¹⁵. Le christianisme en tant que culture religieuse est parfois dénoncé – Wieviorka, par exemple, dit à juste titre qu' *« il joua un rôle considérable dans l'expansion coloniale de l'Europe et qu'il alimenta des pratiques souvent racistes bien avant la lettre »* - mais il n'évoque en aucune manière le judaïsme. Il semble bien que les multiples ouvrages sur le racisme publiés jusqu'ici concentrent leurs propos avant tout sur le racisme anti-Juifs et accessoirement sur le racisme anti-Noirs, en méconnaissant totalement le racisme lié au judaïsme. Alors que Taguieff, dans son ouvrage déjà cité, peut écrire par exemple (p.38) : *« Un critère pratique du racisme est qu'il institue des catégories d'inconvertibles ou d'inassimilables, condamne sans exception tous les représentants supposés d'un groupe « impur » à être rejetés du groupe « pur », érige une barrière absolue entre « Nous » et les « Autres »* ou bien encore (p. 68) : *« La déshumanisation de l'ennemi, démonisé ou animalisé, produit la distanciation psychologique entre bourreau et victime »*, il ne se rend manifestement pas compte que cette description s'applique parfaitement à l'État sioniste où, comme l'écrit Eric Hazan²¹⁶, *« il est possible de présenter des projets de loi ouvertement racistes à l'encontre d'une minorité qui représente le cinquième du pays ».*

Trois raisons essentielles peuvent être mises en avant pour expliquer cette méconnaissance apparemment surprenante. La première d'entre elles réside sans nul doute dans les violences subies par les Juifs pendant près de deux millénaires de la part des non-Juifs, violences dont le caractère spectaculaire a éclipsé le racisme spécifique du judaïsme. Et puis, à la suite de l'expérience nazie et sous le couvert de la lutte contre l'« antisémitisme », l'immense littérature consacrée presque exclusivement depuis des décennies au racisme anti-Juifs et la puissante orchestration médiatique auquel il donne lieu en même temps que le chantage à l'« antisémitisme » de diverses organisations communautaires juives, ont manifestement perpétué cet état de fait à la faveur de la complicité largement inconsciente de la chrétienté occidentale, tributaire de la culture juive et particulièrement pusillanime. Enfin, si le judaïsme

²¹⁴ *Idem*, p. 199.

²¹⁵ Nous avons trouvé une exception dans l'ouvrage de Jean Mouttapa, *Dieu et la Révolution du dialogue*, Albin Michel, 1996 où l'auteur invite le judaïsme à *« reprendre à nouveaux frais toute l'histoire de sa tradition »*.

²¹⁶ *Le Monde* du 12/09/02.

engendre un nationalisme extrême et un racisme spécifique il convient de remarquer aussi que l'universalisme, tout à l'opposé, est largement présent chez nombre de penseurs du XX^e siècle de souche juive (même si le plus grand nombre d'entre eux se sont largement désolidarisés de leur héritage religieux). Cet universalisme est venu, d'une certaine manière, estomper ou occulter le racisme en question.

Malgré l'influence de son fondateur et de ses premiers théoriciens, tous très éloignés du judaïsme en tant que religion avec ses dogmes et ses pratiques et qui n'avaient guère pour souci que la protection des Juifs, on peut dire que le sionisme a progressivement abandonné - avec l'entrée en scène des religieux - tous les éléments respectueux des non-Juifs pour ne garder pratiquement, depuis 1947 et la création d'Israël, que le contenu potentiellement pernicieux du judaïsme. C'est en ce sens que l'on peut qualifier le sionisme de fondamentalisme juif ; c'est avec cette perspective que l'on ne saurait être surpris du racisme explosant en Israël depuis plus d'un demi-siècle²¹⁷.

En définitive, c'est l'aventure israélienne qui, par delà tous les malheurs engendrés, aura permis, d'une part de faire prendre conscience de la composante raciste du judaïsme restée jusqu'ici largement ignorée, d'autre part d'apporter enfin une réponse à cette obsédante question jamais satisfaite : « *Pourquoi l'hostilité anti-juive de type raciste se renouvelle-elle sans cesse depuis plus de deux millénaires ?* »

4) UN RACISME DONT LA RÉGRESSION NE PEUT ÊTRE QUE PARALLÈLE AU DÉCLIN DU JUDAÏSME

Compte tenu des trois types d'éléments qui fondent ce racisme : le mythe de l'Alliance, la loi rabbinique instituant l'hérédité juive et les données scripturaires, toute évolution, en effet, ne peut être que très lente. Comme nous l'avons vu précédemment les mythes qui ont structuré les grandes religions ont une longue existence faite de plusieurs phases avant de perdre leur caractère sacré avec leur immense capacité d'inspiration des hommes. Or, en ce XXI^e siècle, il est manifeste que le mythe, pour les Juifs religieux et nombre de chrétiens, en est encore à la première phase : Yahvé est le dieu du monde, les Juifs forment le Peuple élu, la Palestine est la Terre des Juifs, le Messie reviendra sur cette terre centrée sur Jérusalem. Quant aux Juifs incroyants ils se divisent sur le sujet en deux catégories. La majorité d'entre eux en sont à la seconde phase du mythe : ils ont bâti l'idéologie sioniste avec cette référence, tandis que, seule, une minorité faite de Juifs incroyants a acquis une totale liberté vis-à-vis du mythe fondateur. C'est dire que ce mythe est loin d'avoir terminé son évolution : des siècles, sans doute quelques millénaires, seront-ils nécessaires pour qu'il puisse perdre son immense influence.

En ce qui concerne la loi rabbinique fondant la judéité on peut logiquement penser, notamment avec la croissance progressive du taux des mariages mixtes, que cette donnée s'estompera avec le temps. Mais, là encore, un élément péjoratif à l'extrême est à considérer : avec l'institution de cette loi, le judaïsme s'est donné, il y a deux mille ans, une dimension nouvelle tandis que les « israélites » (les croyants d'alors) sont devenus en bloc les « juifs » par modification de leur statut et que le terme de « juif », désormais intimement associé et « pollué » par la notion de « race », allait ancrer dans les esprits (et pour combien de siècles ?) cette notion maléfique.

Quant aux éléments scripturaires que nous avons vu fonder une xénophobie caractérisée, n'est-il pas évident a priori, compte tenu de leur caractère sacré intouchable et, par ailleurs de

²¹⁷ Comme nous l'avons vu les partis israéliens résolument racistes sont souvent dirigés par des religieux, personnes dont la qualité de "représentants légitimes" du judaïsme ne saurait être contestée.

l'absence, dans le judaïsme, de toute autorité centralisatrice (analogue à celle de la Papauté dans le catholicisme) que leur capacité inspiratrice soit également pérenne ?

Cependant l'horizon n'est jamais totalement noir ! Malgré tous les éléments péjoratifs que l'on peut accumuler à l'époque moderne quant à une régression spectaculaire du racisme chez les Juifs (et partant du racisme réactionnel chez les non-Juifs comme de l'avenir de la paix en Palestine) – il n'est peut être pas utopique de croire néanmoins (ou dérisoire de vouloir croire) que l'esprit démocratique continuera - lentement certes et avec des phases de régression - à faire quelques progrès dans la longue durée au sein des populations juives de Palestine. Dans cette perspective suscitée par un non-désespoir total en la nature humaine il y a des signes, bien petits signes certes, mais qui peuvent ne pas être dénués de quelque valeur pronostique. Parmi ces signes signalons le fait que la Cour suprême israélienne à la demande des Juifs venus d'URSS – migrants qui, conformément à la loi du sang en vigueur en Israël sont devenus automatiquement juifs (de nationalité) et israéliens (de citoyenneté) mais qui n'avaient au mieux de « juif » qu'un peu de sang – a autorisé en juin 2004 la consommation de porc interdit par la loi juive. En voyant dans cette évolution « *un nouveau clou dans le cercueil d'Israël* », les Juifs orthodoxes ne se sont sans doute pas trompés quant à la régression de l'identité « juive ».

En résumé, le judaïsme, par ses deux éléments fondamentaux que sont le mythe de l'Alliance et la loi fondant la judéité sur l'hérédité, a établi dans les esprits l'existence de deux catégories d'hommes. Et dans ces catégories l'une est plus « humaine » que l'autre.

C'est dire, contrairement à une idée courante mais fautive suivant laquelle il serait paradoxal d'être juif et raciste (au prétexte que les Juifs ont toujours souffert du racisme des non-Juifs) il faut tenir que le judaïsme, parce qu'il associe notion de « juif » et notion de « race », prédispose d'emblée ses membres au racisme culturel plus que toutes les autres traditions religieuses.

Ceci étant, il ne faut pas occulter les éléments scripturaires du judaïsme appelant au respect des non-Juifs et à la miséricorde (nous en avons cité un certain nombre relatifs à l'accueil des étrangers). Ces éléments qui s'opposent aux facteurs xénophobes vont, chez nombre de Juifs, tempérer, atténuer, neutraliser les inspirations et attitudes précédemment décrites. Chez d'autres encore influencés depuis deux millénaires par le christianisme en héritier du monde grec, par les philosophes du XVIII^e siècle et la Révolution française, ils vont être à la source d'une réaction hautement salutaire. Comme chacun le sait, le socialisme initial et généreux, où nombre de Juifs, non croyants pour la plupart, furent présents, s'est bâti sur ce riche héritage.

C'est dire qu'il convient de distinguer, d'une part le racisme anti-"non-Juifs" que les éléments pernicious du judaïsme peuvent inspirer aux Juifs et, d'autre part, le racisme effectif, concret, en actes, pouvant se manifester chez certains d'entre eux. Il va de soi que les deux ne se recouvrent pas. C'est dire aussi que le racisme réactionnel anti-Juifs, s'il va toujours de pair *in fine* avec sottise ou/et méchanceté, peut n'être initialement que le fruit d'une contamination par la notion de race répandue par le judaïsme dans sa sphère d'influence. Si la responsabilité du judaïsme dans les deux racismes conjoints est toujours directement en cause et reste largement à instruire – persécuteurs des Juifs et Juifs persécuteurs ont en fait la même vision du monde où « l'autre » est doté d'une essence indépassable – il est évident, d'une part que la responsabilité des Juifs, en tant que vecteurs passifs de la notion de « race » et du mot « juif », n'est nullement à

incriminer, d'autre part que les Juifs sont les perpétuelles victimes de cette notion qui suffit, de par la tradition juive, à faire d'eux des « Juifs ».

« Antisémitisme »

Les dictionnaires nous apprennent que les Sémites représentent un ensemble de peuples issus d'un même groupe ethnique, les principaux de ces peuples étant les Juifs et les Arabes. Pourtant, à la définition de l'« antisémitisme » relevant de la simple étymologie qui voudrait que « l'antisémitisme soit le racisme dirigé contre les Sémites », ces mêmes ouvrages en donnent une autre à savoir que « l'antisémitisme est le racisme dirigé contre les Juifs ».

Comment expliquer le processus - processus apparaissant d'emblée comme une dérive - qui a abouti à cette définition a priori surprenante, inadéquate mais qui semble avoir acquis à jamais droit de cité ?

Dans cette acception concernant les seuls Juifs, on peut noter que le terme a été forgé dans les années 1870 par l'Allemand Wilhelm Marr. Dans son ouvrage *La victoire du judaïsme sur le germanisme* - ouvrage devenu le premier best-seller « antisémite » - l'auteur soutenait la thèse selon laquelle les Juifs étaient corrompus par nature et non du fait de leur croyance. À noter qu'en 1882 avait eu lieu le premier congrès antijuif international à Dresde réunissant 3000 délégués venus d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Russie. Par la suite s'étaient créés en Allemagne et en Autriche des Partis « antisémites » tandis qu'en France, le mot « antisémite » apparaissait dans le *Journal des Goncourt* en 1890, le mot « antisémitisme » dans *Le lys rouge* d'Anatole France en 1896. En 1898 la Chambre des députés comportait un groupe, avec Drumont à sa tête, de 22 députés « antisémites ».

Dans l'esprit de ses promoteurs, le terme antisémite apporte une notion nouvelle et assez méprisante par rapport au terme traditionnel d'antijudaïsme : le Juif n'est plus seulement l'adepte d'une fausse religion mais le porteur, de par sa simple naissance, de caractères anthropologiques spécifiques, disons de critères raciaux, en même temps que lui sont attribuées des fonctions sociales ou économiques que l'on réprovoque. Dans l'antijudaïsme, tout au moins dans l'antijudaïsme chrétien, une tradition religieuse s'affirmant porteuse de la Vérité s'oppose à une autre tradition religieuse qui, elle, serait dans l'erreur ; dans l'« antisémitisme », il ne s'agit plus d'une opposition d'ordre doctrinal ou idéologique mais d'une hostilité a priori envers des individus en tant qu'étrangers « de race ».

Une évolution du langage s'est donc produite à la fin du XIX^e siècle, mais il est évident que les faits d'« antisémitisme » n'étaient pas nouveaux. Depuis le grammairien grec Apion et l'historien romain Tacite qui accusèrent les Juifs des pires abominations, depuis les Empereurs romains (Vespasien, Trajan, Hadrien) qui menèrent des guerres antijuives particulièrement sanglantes jusqu'aux théoriciens nazis en passant par Luther, Holbach, Voltaire et Karl Marx... les formulations théoriques anti-juives ou les manifestations sur le terrain, manifestations brutales voire sanglantes, n'ont guère cessé au cours des deux derniers millénaires. Et à côté de cet antisémitisme laïque pourtant très virulent, que dire de l'antisémitisme chrétien basé sur l'antagonisme fondamental de deux doctrines religieuses, et plus particulièrement de l'hostilité des catholiques, bien analysée depuis un demi-siècle ?

Il est manifeste que la première raison expliquant la définition restrictive des dictionnaires paraît être que l'antisémitisme classique - disons plus précisément le racisme anti-Juifs - a éclipsé, à la fois par son ancienneté et par le caractère spectaculaire de sa violence, le racisme anti-Arabes qui a pu se développer ici ou là.

Le second élément qui semble avoir joué pendant longtemps dans la conscience des Occidentaux réside à l'évidence dans le peu de considération dont ont joui les autres Sémites, les Arabes, vus comme quantité négligeable de par la faiblesse de leurs nations et la décadence intellectuelle de l'Islam. Le fait est particulièrement patent depuis un siècle à l'occasion de l'entreprise sioniste. Nombre d'historiens ne remarquent-ils pas, non sans surprise, que dans les projets relatifs à la ré-appropriation de la terre de Palestine, projets élaborés par les Juifs au cours des siècles et plus particulièrement au XIX^e, il est rarement fait mention des habitants de Palestine dont il s'agissait pourtant de prendre la place ? En 1976, l'ancien Grand Rabbin de France, Jacob Kaplan, dans un ouvrage de 250 pages (*Judaïsme français et sionisme*), consacré à la promotion et à la gloire du sionisme, semble encore ignorer totalement l'existence des habitants arabes de Palestine que les sionistes repoussent pourtant méthodiquement et violemment sur le terrain depuis déjà près de vingt ans. Comment comprendre aussi, en dehors de cette méconnaissance insigne, que les Occidentaux aient accepté, sans sourciller en 1947, le slogan des sionistes suivant lequel la Palestine n'était qu'une « terre sans peuple » (donc convenant parfaitement à ce « peuple sans terre » représenté par les Juifs !) ? En pratique, on peut dire que ce n'est que depuis 1993 (et les accords d'Oslo) que les Occidentaux dans leur ensemble, et les Juifs en particulier, ont découvert l'existence de la communauté arabe de Palestine et ont enfin réalisé qu'il n'y avait pas seulement là-bas un problème à résoudre mais des êtres humains qui n'étaient pas Juifs.

Enfin, dans cette appropriation du mot « antisémitisme » et son exclusive application à la communauté juive, il ne faut surtout pas négliger l'activisme fébrile de nombreuses organisations juives portées à monopoliser "l'être-victime"- « *Ce que l'on appelle l'histoire juive n'est jamais qu'une longue rumination du malheur juif* » écrit Albert Memmi²¹⁸ - au seul profit de leur communauté et plus particulièrement au profit de l'entreprise sioniste israélienne depuis 1947. Dans cette perspective, quoi de plus efficace a priori que la malheureuse définition entérinée par les dictionnaires qui va conditionner l'ensemble de la population à connaître avant tout le racisme anti-Juifs ainsi désigné, à le distinguer, à le privilégier parmi toutes autres formes de racisme tenues pour secondaires. Mais, comme nous le verrons plus loin, ce qui peut apparaître à première vue, comme une initiative de langage d'une extrême habileté, va se retourner contre ses promoteurs et ses supporters - tout au moins contre les Juifs - : l'utilisation du mot « antisémitisme » se révélera une catastrophe sémantique.

Quant à la phrase bien connue de Pie XI suivant laquelle les chrétiens « *sont spirituellement des sémites* », il est évident qu'elle n'a strictement aucun sens.

C'est dire que l'antisémitisme au sens strict - ce double racisme simultané - n'existe guère que dans quelques cercles d'extrême droite systématiquement xénophobes... En pratique, il y a un racisme anti-Juifs et un racisme anti-Arabes (lequel n'est, chez les sionistes, que la forme appliquée à un territoire d'un racisme anti-"non-Juifs").

« Antijudaïsme »

Ce terme est également un mot-piège. Largement utilisé dans certains milieux juifs face à des critiques du judaïsme, il semble ne pas avoir d'équivalent dans les autres cultures religieuses. On constate, en effet, que les critiques concernant la doctrine ou les rites du christianisme ou de l'islam n'entraînent guère à l'époque moderne d'accusation de ce type : on peut dire qu'il n'y a pas d' « anti-christianisme » ou d' « anti-islam ». Pour les chrétiens ou

²¹⁸ *Portait d'un juif*, p. 28, citation rapportée par G. Zenou dans *Regards sur la condition juive*.

les musulmans, tout au moins dans les pays occidentaux, il existe des opposants ou des « critiques » plus ou moins sévères de la pensée chrétienne ou musulmane, des non-chrétiens ou des non-musulmans, des gens dépourvus de la vraie foi chrétienne ou musulmane et donc « restant à convertir », mais non des gens a priori suspects ou hostiles. Avec le temps la tolérance a fait un certain chemin, tout au moins en Occident...

Dans la longue période du passé où la théologie et la liturgie rappelaient sans cesse aux catholiques « *l'odieux forfait perpétré par les Juifs sur la personne de Jésus* », ce terme globalisant d'« antijudaïsme » pouvait se concevoir... à l'heure actuelle, dans l'utilisation de ce mot par des Juifs à l'adresse de quelque critique du judaïsme - expression que l'on a comparée à celle d'« anticommunisme » maniée jadis par les cadres du mouvement communiste - comment ne pas voir une manifestation anachronique d'intolérance directement inspirée des éléments pervers du judaïsme rapportés ici ?

24 - LE RACISME ANTI-JUIFS

Causes premières et causes secondes du racisme anti-Juifs

Edmond Fleg, dans son ouvrage *Pourquoi je suis juif*, a posé la question essentielle : « À quoi tient cette haine du Juif, que rien n'apaise, qui existe depuis qu'existent des Juifs, qui durera sans doute tant qu'ils dureront ? »

Pour comprendre les persécutions dont les Juifs ont toujours été victimes, diverses interprétations ont pu être proposées : l'étroit nationalisme et les particularismes d'une religion dépassée, « l'arrogance à se considérer comme une race privilégiée », l'influence des Juifs dans la société, notamment leur rôle économique vu comme une « détestable singularité »²¹⁹, la théorie du bouc émissaire, l'antique haine des chrétiens pour les Juifs « coupables du crime de déicide sur la personne de Jésus ». Mais toutes ont été jugées insuffisantes par les auteurs du passé. Pour nombre de ceux-ci, l'antisémitisme est tout simplement « mystérieux »... « C'est l'un des faits les plus irritants et les plus déconcertants de l'histoire contemporaine, écrit Hannah Arendt²²⁰, que, parmi tous les grands problèmes politiques, ce soit le problème juif, apparemment limité et de peu d'importance, qui ait eu l'honneur, si l'on ose dire, de déclencher la machine infernale. Une telle disproportion entre la cause et l'effet offense le bon sens ».

Effectivement si, en suivant la démarche des historiens, on ne fait qu'analyser les interactions multiples entre les Juifs et leur entourage, dissertant à perte de vue sur des causes secondes, contingentes et s'enchevêtrant à l'infini - causes qui, chez les non-Juifs, relèvent parfois de la légitime défense mais souvent de la sottise, de la jalousie ou de la malice - ce qui s'est passé au XX^e siècle comme dans les siècles précédents, l'oppression voire l'élimination massive en Europe d'une communauté, est manifestement incompréhensible. Ce sont sans nul doute les Juifs qui, au cours des siècles ont été les plus grandes victimes d'une part de calomnies (n'ont-ils pas été accusés par les chrétiens de meurtres rituels ?), d'autre part de cette propension qu'ont les hommes à généraliser et à accuser toute une communauté à partir de la faute de quelque minorité. Cette constance des non-Juifs dans l'injustice est d'autant plus inexplicable qu'il n'y a sans doute pas au monde une communauté dont les membres professent, sur quelque sujet que ce soit, des opinions aussi diverses : opinions politiques allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, d'un internationalisme débridé à un étroit nationalisme, opinions religieuses variant de l'athéisme le plus résolu à l'orthodoxie la plus farouche... Et ne parlons pas du problème du sionisme avec ses sionistes acharnés et ses antisionistes non moins résolus, en passant par les « a-sionistes » et les sionistes par compromission.

Néanmoins, et cela ne laisse pas de surprendre, dans les ouvrages sur l'« antisémitisme », l'analyse des auteurs, après avoir porté essentiellement sur les responsabilités du monde non-juif, s'arrête généralement aux Juifs dans leurs comportements ou à des éléments accessoires de leur tradition religieuse. Ainsi Bernard Lazare, qui voit pourtant la culture juive comme cause essentielle de l'« antisémitisme », ne s'arrête guère qu'aux faits et gestes des Juifs respectant leur Loi. Dans son ouvrage de la fin du XIX^e siècle il écrit : « Partout où les Juifs se sont établis, partout s'est développé l'antisémitisme [...] Si cette hostilité, cette répugnance même, ne s'étaient exercées vis-à-vis des Juifs qu'en un temps et en un pays, il serait facile de démêler les causes restreintes de ces colères ; mais cette race a été, au contraire, en butte à la haine de tous les peuples au milieu desquels elle s'est établie. Il faut donc, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées

²¹⁹ A Memmi *Portrait d'un juif*, Gallimard, 1969, coll. Idées, p. 183.

²²⁰ *Sur l'antisémitisme*, p. 23

fort éloignées les une des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même et non chez ceux qui le combattirent »²²¹. B. Lazare n'a pas poussé plus loin son analyse du contenu du judaïsme.

Bref, il est manifeste que les auteurs des multiples ouvrages consacrés à l'« antisémitisme » n'ont pas encore intégré le fait que la notion de race portée par la culture juive, consubstantielle en quelque sorte au judaïsme et à l'être-juif, représente l'élément premier du phénomène infernal se perpétuant depuis plus de deux millénaires. Quant à ceux qui, dans nombre d'articles et colloques, analysent particulièrement un « antisémitisme » de gauche se développant face aux exactions de l'État d'Israël, leur méconnaissance des éléments de l'idéologie sioniste directement en cause dans le drame de la Palestine n'en est pas moins notoire.²²²

La ghettoïsation territoriale et/ou spirituelle : source sans cesse résurgente à la fois d'excellence et de racisme antijuif.

Fruit du contrat mythique de l'Alliance et de la loi du sang, un phénomène social d'importance a toujours marqué l'histoire du judaïsme : la ghettoïsation. Mais qui dit ghettoïsation - qu'elle soit parfois imposée par des forces extérieures hostiles ou le plus souvent adoptée par choix - dit parallèlement séparation dans des solidarités exclusives et, partant, émergence d'élites remarquables d'excellence dans de multiples domaines - y compris celui de la guerre - élites dont certaines seront admirées, d'autres suspectées ou jalouées, mais d'autres enfin honnies parce que fondamentalement agressives, dominatrices et oppressives. L'État d'Israël ne réalise-t-il pas sous nos yeux, un exemple de ce type !

Or la ghettoïsation a un corollaire : la dispersion-assimilation. Les deux phénomènes sont, en effet, intimement liés : ils découlent l'un et l'autre, à la fois d'une certaine interprétation des écrits fondateurs et des réactions hostiles des populations non-juives. On peut noter d'ailleurs que ces deux phénomènes restent toujours à l'état de tentatives plus ou moins avancées. Ainsi que le montre l'Histoire, le ghetto a en effet comme destinée, ou d'imploser de l'intérieur (c'est l'histoire de la Tour de Babel) ou d'être violé de l'extérieur par quelque force dominante, tandis que l'assimilation est formellement combattue par les éléments religieux du judaïsme. Les deux phénomènes conjoints vont, de ce fait, se succéder perpétuellement au sein du judaïsme en cercles continus, à un rythme variable en fonction du contexte. La phase actuelle, depuis 1945, est manifestement une phase qui s'accompagne d'une ghettoïsation accélérée, avec un redoutable retour de religiosité et de communautarisme, comme le montre à l'évidence, non seulement l'État d'Israël mais les divers pays, pays occidentaux notamment, où vivent des Juifs. « *Je rencontre, écrit E. Benbassa²²³, de plus en plus de Juifs qui me semblent vivre dans une sorte d'aquarium. Ils écoutent les radios juives, ils lisent la presse juive, ils vivent avec des Juifs, ils vont voir des films juifs. L'auto-enfermement de certains orthodoxes, on le comprend. Le mode de vie, les règles diététiques imposent une certaine mise à distance. Là n'est pas le plus inquiétant, ni le plus étonnant. Je parle des autres* ». Un médecin d'une

²²¹ *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, p. 11.

²²² Parmi ces colloques « aveugles », citons notamment celui, intitulé « *Old demons, new debates* » qui, du 11 au 14 mai 2003, a réuni à New York au Centre d'histoire juive une quarantaine d'universitaires, intellectuels, écrivains et journalistes européens et nord-américains sans que soit évoqué ce sujet fondamental. (rapport dans *Le Monde* du 17 mai 2003).

²²³ *Les juifs ont-ils un avenir ?*, p. 222.

citée française explique ainsi que « *de la crèche jusqu'à la maison de retraite, du matin au soir, un juif peut désormais vivre pratiquement en circuit fermé* »²²⁴. Quant à Jean Daniel²²⁵ il évoque en 2003 « *toutes les manifestations communautaires des Juifs regroupés en tribus* » dans lesquelles il « *a peine à ne pas déceler des aspects communautaristes qui l'agressent* ». Dans cet « *enfermement dans des structures identitaires* » (suivant l'expression de Sartre) on peut y inclure, bien entendu, le fait que les enfants juifs vont en grand nombre dans des écoles généralement ultra-orthodoxes qui, malgré leur statut d'écoles sous contrat d'association avec l'État, n'admettent - au mépris de l'esprit de la loi française - qu'une proportion « *infinitésimale* » d'enfants non-Juifs et triés sur le volet. On peut même noter que certaines organisations scolaires juives hors contrat d'association, reçoivent des subventions de la part des dirigeants français.²²⁶ « En 2000, le Fonds social juif unifié (FSJU) comptait en France 250 établissements scolaires (jardins d'enfants, écoles primaires, collèges, lycées, un IUT.²²⁷, dont 85 % sous contrat. Ces établissements, nouveaux ghettos pour enfants et jeunes gens, où l'enseignement repose sur les quatre piliers suivants : « apprendre à être juif, connaître l'hébreu, aimer Israël, s'ouvrir à la vie sociale », réalisent un pôle communautaire sans précédent. Leurs effectifs sont soumis à une forte croissance : en 2001, ils regroupaient plus de 25 000 élèves²²⁸. En 2002, une enquête de menée par Erik H. Cohen indique que 26 % des enfants et adolescents juifs sont scolarisés dans une école juive.

Certains auteurs, nous dit Hannah Arendt²²⁹, en sont arrivés à penser que « *l'antisémitisme était peut-être un excellent moyen de maintenir l'unité du peuple juif* »... Ces auteurs ont parfaitement saisi le phénomène. Parce que découlant directement du mythe de l'Alliance, la ghettoïsation, cet élément essentiel qui maintient l'unité du peuple juif, possède effectivement un grand facteur de renouvellement possible : l'hostilité des non-Juifs envers les Juifs.

Un racisme réactionnel à un autre racisme

Tout d'abord, on peut considérer que l'hostilité des non-Juifs à l'égard des Juifs revêt schématiquement deux formes. Il peut s'agir d'une réaction de vengeance ordinaire face à des manifestations hostiles de Juifs en tant qu'individus. Obéissant à la simple loi du talion, cette hostilité n'est pas du racisme. Et puis, il y a l'hostilité systématique envers des Juifs en tant que membres d'une certaine communauté. Là, il s'agit d'une manifestation raciste caractérisée, racisme au sens propre puisque est présente la notion de race. C'est de cette forme de racisme *vrai* dont nous parlons essentiellement ici.

À propos du fossé existant entre les Juifs et les non-Juifs, Hannah Arendt²³⁰, en citant des extraits de l'ouvrage de Jacob Katz (*Exclusiveness and Tolerance. Studies in Jewish-Gentile*

²²⁴ *Le Monde* du 15/04/2004.

²²⁵ *La prison juive*, p. 47.

²²⁶ *Le mal-être juif*, p. 18.

²²⁷ Élie Maréchal, *Le Figaro* du 18/11/2000.

²²⁸ À propos de ces enfants juifs élevés dans des écoles juives un auteur s'est posé une question : Quel sera l'avenir de ces enfants, compte tenu qu'on leur apprend :

. à se considérer en exil (en « diaspora ») dans le pays où ils vivent ;

. à aimer en priorité un pays autre que celui où ils vivent ;

. à être juif avant d'être citoyen du pays où ils vivent ;

. à considérer « *qu'ils n'ont pas besoin du pays où ils vivent* » (d'après S. Klarsfeld, *Le Monde*, 7 janvier 2004) ;

. à se savoir attendu comme citoyen privilégié dans un pays autre que celui où ils vivent ?

Sans doute peut-on répondre que l'avenir de nombre de ces enfants sera brillant à côté des goyim ou parmi eux, dans la docilité morose de quelque ghetto mental pour le grand nombre, dans la révolte salutaire pour le petit nombre !

²²⁹ *Sur l'antisémitisme*, p. 32.

²³⁰ *Ibid*, p. 11.

Relations in Medieval and Modern Times) écrit aussi : « Du XV^e à la fin du XVI^e siècle [...] le judaïsme devint "plus que jamais un système de pensée fermé". C'est alors que, sans intervention extérieure, les Juifs commencèrent à penser que "ce qui séparait les Juifs des nations n'était pas fondamentalement une divergence en matière de croyance et de foi, mais une différence de nature profonde", et que l'antique dichotomie entre les Juifs et les non-Juifs était "plus probablement d'origine raciale que doctrinale". Ce changement d'optique, cette vision nouvelle du caractère étranger du peuple juif [...] apparaît clairement comme la – condition sine qua non de l'antisémitisme ».

Que des Juifs aient pu penser que l'hostilité envers les Juifs résultait non pas d'une différence de croyance ou de culture entre Juifs et non-Juifs mais d'une différence de nature profonde, permet de réaliser parfaitement ce que la notion d'hérédité ou de « race » transportée par la tradition juidaïque peut avoir de pervers. Car qui dit « race », dit tentation de passer d'une hostilité envers un individu à une hostilité envers toute une communauté, c'est-à-dire au « racisme » avec ses deux formes en miroir : dans la circonstance le racisme anti-"non-Juifs" et le racisme anti-Juifs. Car, il n'y a pas dans ce cas de racisme « à sens unique ». Et, dans ce cercle infernal comment ne pas attribuer au racisme anti-"non-Juifs" des Juifs la responsabilité première, puisque son fondement qui est scripturaire a pour lui et l'antériorité et la permanence ?

Dans son ouvrage déjà cité J.P. Sartre²³¹ a écrit : « *Le Juif est un homme que les autres hommes tiennent pour Juif : voilà la vérité simple dont il faut partir. En ce sens, le démocrate a raison contre l'antisémite : c'est l'antisémite qui fait le Juif* ». « *En Occident le Juif, c'est l'autre* » écrivent de leur côté Benbassa et Attias²³². Ces penseurs se trompent. Dans la genèse du phénomène « antisémitisme » qu'ils analysent, il y a une donnée qui leur échappe : le fait que c'est le Talmud et la loi rabbinique fondant la judéité qui désignent comme juif tout individu sur le seul critère héréditaire, conditionnant d'emblée les Juifs à se voir « juifs » parmi les non-Juifs et ce depuis plus de deux millénaires. Avant d'être le fantasme d'un « antisémite », le « Juif » est d'abord le fantasme du Juif orthodoxe. Ce n'est en somme qu'en suivant la tradition juive ou en réaction contre elle, que les non-Juifs, en utilisant un mot dont la connotation raciale est transportée par le judaïsme lui-même - l'expression de « sang juif » est particulièrement banale chez les auteurs juifs pour désigner celui qui descend de Juifs par les femmes - sont amenés à tenir tel homme pour juif, c'est-à-dire traditionnellement comme « insécularisable », inassimilable et racialement autre. C'est dire aussi que le judaïsme, en désignant les non-Juifs, ceux qui sont d'une autre race, piège à la fois ses adeptes et « les autres ». Dès ma petite enfance, écrit J. M. Lustiger²³³, j'ai su que je n'étais pas comme les autres ». Pour A. Neher²³⁴, « *le Juif est quelque chose d'autre qu'un homme au sens terrestre, technique, banal du terme ; il est le sourcier de la Lumière perdue* » ; et l'auteur d'ajouter : « *Seul un peuple se trouvant à la limite du Divin et de l'Humain peut être solidaire d'Eretz Israël* », *Terre différente des autres [...] Israël est l'axe du monde, il en est le nerf, le centre, le cœur* ». « *Dès mon plus jeune âge, lorsque mes yeux commencèrent à s'ouvrir sur le monde, écrit de son côté André Chouraqui²³⁵, je voyais bien que nous étions d'ailleurs [...] Être juif, géographiquement et chronologiquement, c'était être ailleurs* ».

Non, l'appartenance juive ne naît pas en premier lieu du regard d'autrui mais du regard des « Juifs » sur « autrui » suscité par le judaïsme ! Le Juif n'est l' « autre » pour le non-Juif que secondairement et dans la sphère du judaïsme.

²³¹ *Réflexions sur la question juive*, p. 83-84.

²³² *Le Juif et l'Autre*, p. 9.

²³³ *Le choix de Dieu*, p. 32.

²³⁴ *L'identité juive*, p. 31, 95, 113.

²³⁵ *Mon testament. Le feu de l'Alliance* p. 16

Freud qui se demandait, lui aussi, comment les Juifs s'étaient attiré cette haine éternelle, ne s'est pas moins fourvoyé quant aux racines du mal. Alors que l'hostilité contre les Juifs prenait en Allemagne, dès l'avènement de Hitler, les dimensions que l'on connaît, n'attribuait-il pas ce comportement à une « *haine inextinguible* » du monothéisme considéré comme une névrose obsessionnelle reposant sur un complexe de culpabilité : le crime de l'assassinat du père par la horde primitive ?

Quand la Compagnie de Jésus, d'après la Convention de 1593, n'admet en son sein aucun chrétien d'ascendance juive, quand elle veut par un décret de 1608 que ses novices fassent la preuve qu'ils n'ont pas de sang juif depuis cinq générations (depuis quatre générations à partir de l'amendement de 1923), quand le R.P. Koch, S. J. écrit en 1934 dans l'ouvrage *Jesuiten-Lexikon*, que « *De tous les ordres, c'est la Compagnie de Jésus qui, par sa règle, est le mieux protégée contre toute influence juive* », il est évident qu'il s'agit d'un racisme anti-Juifs caractérisé et ignominieux. Mais il faut bien voir que cette exaltation du sang pur par les jésuites pour que les Juifs convertis (conversos) ne puissent accéder aux charges et honneurs publics ne vient, d'une certaine manière, qu'en réplique monstrueuse à la Loi du sang spécifique au judaïsme. Bref, une guerre entre « purs » - à caractère « raciste » avant l'heure - guerre initiée par la loi rabbinique chez les Juifs il y a quelque deux mille ans et dans laquelle les chrétiens - à la fois contaminés par la notion de race portée par le judaïsme et oublieux de toutes les Écritures chrétiennes depuis les origines - sont entrés particulièrement après la promulgation à Tolède du premier statut de pureté du sang (estatuto de limpieza de sangre) au milieu du XV^e siècle).²³⁶ Et ce processus aboutira au drame du nazisme...

Dans l'islam, il y a bien hérédité paternelle mais elle très différente de l'hérédité maternelle juive. Il s'agit certes d'une tare notable que cette transmission héréditaire de la religion, et pour les individus et pour le progrès de la civilisation, notamment celle de la démocratie, mais il n'y a ni notion de *sang*, ni notion de *race* transmettant par voie masculine ou féminine quelque qualité singulière. L'islam, foncièrement égalitaire,²³⁷ n'a jamais fait de différence entre les races et partant est resté indemne de racisme au sens propre du terme. Les musulmans épousent volontiers des étrangères et s'agissant des femmes l'interdiction pour elles de se marier avec un non-musulman ne provient pas du Coran. En témoigne aussi le prosélytisme constant de l'Islam dans la perspective primordiale qui est la sienne (comme elle reste celle du christianisme) : son extension maxima près des infidèles. Comme le rapporte Hesna Cailliau²³⁸, « *les Arabes n'hésitèrent pas, dès la première expansion, à mêler leur sang aux nouveaux convertis, créant ainsi une culture arabo-berbère au Maghreb, arabo-égyptienne dans la vallée du Nil, arabo-iranienne dans l'ancien Empire sassanide. Ce processus d'acculturation et de métissage s'est poursuivi jusqu'à nos jours vers l'Indonésie et l'Afrique noire.* » Et l'on sait que beaucoup de Noirs, notamment aux États-Unis, se convertissent à l'islam : sur six millions de musulmans plus de la moitié sont des Noirs. La conversion particulièrement facile, puisqu'il s'agit seulement de déclarer trois fois : « *Allah est grand et Mahomet est son prophète* », fait ainsi de l'islam la religion monothéiste la plus accessible, disons la plus « ouverte » suivant le qualificatif que Bergson a donné au christianisme (par opposition à celui de « religion close » attribué au judaïsme).

²³⁶ À ce propos, on peut noter que ce statut à caractère raciste fut inspiré initialement plus par l'aristocratie chrétienne espagnole que par l'Église elle-même. L'Inquisition ne poursuivait pas les Juifs qu'elle considérait comme des convertis sincères au christianisme.

²³⁷ « *Vous êtes tous égaux comme les dents d'un peigne* » a dit le prophète.

²³⁸ *L'esprit des religions*, p. 231.

Dans les ouvrages sur le racisme, les auteurs rapprochent souvent le racisme anti-Noirs du racisme anti-Juifs... En fait, si les manifestations violentes de l'un et de l'autre peuvent évidemment avoir quelques ressemblances, leurs fondements et, partant, leur avenir sont totalement différents. Puisqu'il n'y avait pas initialement de racisme anti-Blancs chez les Noirs, le racisme anti-Noirs ne pouvait être qu'un racisme "primaire" assez facilement réductible. Sans base culturelle, il devait, comme l'Histoire l'a montré, s'effondrer rapidement dans les institutions à la fin du XX^e siècle, lorsque quelques coups de boutoir lui furent portés aux États-Unis et en Afrique du Sud. Avec le racisme anti-Juifs des non-Juifs, le problème est tout différent et autrement plus complexe. Qui pourra jamais distinguer dans ce racisme anti-Juifs, ce qui représente un racisme « naturel », un racisme réactionnel à des manifestations racistes chez des Juifs ou bien un racisme de contamination par la notion de race véhiculée par le judaïsme ?

Si, dans le développement de deux catégories distinctes d'humains, la tradition judaïque a une écrasante responsabilité, il ne faut pas oublier pour autant que le racisme au sens fort du terme s'est développé en Occident de façon tout à fait autonome à partir du XV^e siècle avec l'esclavage des Noirs et la colonisation d'origine chrétienne et, à partir du XVIII^e, avec les théories pseudo-scientifiques qui se sont épanouies jusqu'à une période relativement récente.

En parlant de l'hostilité des Juifs à l'égard des "non-Juifs", Hannah Arendt²³⁹ a pu écrire : *«Lorsqu'on découvrit la tradition juive d'hostilité souvent violente à l'égard des chrétiens et des non-Juifs, "le public juif en général fut non seulement indigné, mais sincèrement étonné" car ses porte-parole s'étaient persuadés et avaient persuadé les Juifs que, s'ils étaient ainsi séparés des autres nations, la faute en revenait aux non-Juifs, à leur hostilité et à leur obscurantisme. Les historiens juifs assuraient désormais que le judaïsme avait toujours été supérieur aux autres religions parce qu'il croyait à l'égalité entre les hommes et à la tolérance. Cette théorie spéieuse, dont les Juifs étaient les premières victimes, accompagnée par la conviction que les Juifs avaient toujours été des objets souffrants et passifs, revenait en fait à prolonger l'antique mythe de l'Élection ».*

Ce mythe de l'Élection sur lequel revient Hannah Arendt est bien, en effet, l'élément de base duquel il faut partir si l'on veut parler d'« antisémitisme ». *« La persécution des élus de Dieu, écrit J. M. Lustiger²⁴⁰, n'est pas un crime semblable à tous les crimes que sont capables de commettre les hommes : il s'agit de crimes directement liés à l'Élection, et, donc, à la condition juive. « N'était-il pas naturel ou juste » écrivent de leur côté Benbassa et Attias²⁴¹, que le judaïsme devint lui-même à terme la victime d'un exclusivisme qu'il avait promu ? Comme si, par l'effet de quelque étrange malédiction ou pour sanction de ses trop nombreux péchés, Israël était pour ainsi dire condamné à produire les armes perverses dont ses persécuteurs useraient contre lui. Comme si l'ennemi était là déjà, à l'intérieur ».*

Non, le peuple juif n'est ni maudit (comme le veut le Coran), ni pécheur (comme le veut la Bible), mais il est bien vrai que les données fondamentales du judaïsme dont nous avons parlé, en accréditant l'objectivité de l'idée de race, en cultivant la notion de race juive avec une application singulière, en voyant dans les non-Juifs les « autres », en considérant la nature juive indépassable et la marque juive indélébile comme si les gènes fondaient le destin, forgent les armes premières de son perpétuel malheur.

²³⁹ *Sur l'antisémitisme*, p. 13.

²⁴⁰ *Le mystère d'Israël*, Nouvel Observateur N° 1984 (extrait de *La Promesse*, Éditions Parole et Silence, 2002).

²⁴¹ *Le Juif et l'Autre*, p. 44 et 113.

En résumé, si la constatation de nombre d'auteurs juifs, suivant laquelle « *il n'y a pas de judaïsme sans antisémitisme* », est parfaitement juste, il faut bien voir cependant qu'elle est tout à fait insuffisante. Ces auteurs n'ont manifestement pas vu que le racisme accompagnant le judaïsme est double : racisme chez les Juifs d'une part, racisme chez les non-Juifs d'autre part, deux racismes intimement liés et dont la destinée ne peut être que commune.

C'est dire aussi que l'« antisémitisme » (selon l'inadéquate et fâcheuse expression courante) ou le racisme anti-Juifs (selon l'expression correcte), cette hostilité à l'égard des Juifs en tant que « Juifs » qui appartient à tous les temps relève de deux causes et de deux seules : une cause première, la notion de race que le judaïsme véhicule d'autorité chez les Juifs et qui contamine à la fois Juifs et non-Juifs, une cause seconde, l'association sottise/malveillance chez des non-Juifs. La notion de race étant présente dans les esprits, il s'agit d'un racisme *vrai* comme peut l'être le racisme anti-"non-Juifs" des Juifs. **Contrairement à l'opinion banale chez les auteurs juifs suivant laquelle l'« antisémitisme » reste incompréhensif²⁴² le phénomène ne comporte pas de secret pour qui porte un regard libre sur la culture issue du judaïsme.**

²⁴² Un récent ouvrage de D. Sibony est toujours intitulé : *L'énigme antisémite*. Seuil 2004.

**25 - « LA LUTTE CONTRE L' "ANTISÉMITISME" » :
un échec à la mesure de l'aveuglement de ses acteurs,
un piège sémantique pour les Juifs.**

Comme nous l'avons vu précédemment le mot « antisémitisme » a été défini maladroitement par son inventeur et consacré non moins maladroitement ensuite par les dictionnaires. Mais, cette définition qui, comme nous l'avons remarqué, occulte les Arabes n'est pas sans de notables conséquences : la retenir dans son inadéquation - comme le font unanimement ceux qui s'investissent dans la « lutte contre l'antisémitisme » - va constituer un piège redoutable à la fois pour les promoteurs et acteurs de cette lutte - Juifs pour la plupart - et pour les Juifs dans leur ensemble au profit exclusif desquels elle est menée.

On peut penser d'abord en toute logique - ce que confirment les constatations sur le terrain - que les Arabes ne sauraient s'associer et participer à cette action, d'une part parce qu'ils sont niés dans leur existence même de Sémites, d'autre part parce qu'ils ne peuvent pas ne pas être solidaires de leurs frères palestiniens humiliés et persécutés depuis des dizaines d'années par les Juifs en Palestine. Et comment pourrait-on parler avec quelque logique d'« antisémitisme » chez les Arabes ?

Mais là n'est pas l'essentiel...

Comme nous invite fort justement Hannah Arendt, il convient de « *penser la race avant (de penser) le racisme* »²⁴³ : à la base de tout racisme, en effet, il y a toujours quelque notion de « race » présente chez les acteurs *racisants*. Parce que le judaïsme transporte chez les siens (et éventuellement chez les autres) une notion de « race », il faut se rendre compte en premier lieu que les Juifs, et plus particulièrement les Organisations communautaires juives, auront toujours un handicap notable, sinon rédhibitoire, pour mener avec quelque efficacité cette « lutte contre le racisme anti-Juifs ».

D'autre part et surtout la lutte contre le racisme appliquée à une communauté déterminée, telle « la lutte contre l' "antisémitisme" », porte en elle une contradiction intime. Ainsi que le démontre longuement M. Wieviorka dans son ouvrage *"L'espace du racisme"*²⁴⁴, il y a une unité fondamentale du racisme. Une conclusion s'impose : la lutte contre le racisme ne peut être qu'unitaire et globale sous peine d'un "effet boomerang" sur la communauté distinguée. C'est dire qu'en se divisant ou en se fragmentant - comme en témoignent les expressions devenues maintenant courantes dans les médias de « *lutte contre le racisme et l'antisémitisme* » ou d' « *actes racistes et antisémites* », expressions où deux types de racisme sont à la fois associés et distingués : celui envers les Juifs pris pour référence et celui envers les non-Juifs pris pour accessoire - cette action ne saurait avoir qu'un résultat contraire à celui qui est recherché quant au jugement et au comportement des non-Juifs vis-à-vis de la communauté juive dans son ensemble. L'existence d'une "Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme" (LICRA)²⁴⁵ et mieux encore du " *Centre européen de recherches et d'action sur le racisme et l'antisémitisme*" (CERA) est, bien entendu, le parfait témoin de cette erreur fondamentale propre à la communauté juive.

On peut même ajouter, sans crainte de se tromper, que le résultat de cette "lutte" anti-raciste spécifique visant à protéger les seuls Juifs ne saurait être qu'en fonction inverse de l'application et des efforts fébriles avec lesquels elle est menée. Et l'on sait combien est

²⁴³ titre du chapitre II de son ouvrage *L'impérialisme*. Fayard, 1982.

²⁴⁴ la troisième partie de cet ouvrage, p. 147-219.

²⁴⁵ À noter que la "Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme" a elle-même succédé à la "Ligue Contre l'Antisémitisme" (la LICA).

grande cette application !²⁴⁶ En dehors de sa traduction omniprésente dans les médias d'aujourd'hui, en dehors de l'institution à partir de janvier 2004 par le gouvernement israélien d'une Journée nationale de lutte contre l'antisémitisme, qu'on en juge par certaines résolutions du XXIV^e congrès sioniste mondial (Jérusalem 17-21 juin 2002). Extraites du chapitre intitulé "Lutte contre l'antisionisme, l'antisémitisme et le racisme", ces résolutions sont les suivantes :

-
- 3 - ...mettre en place des groupes d'experts qui travailleront avec les faiseurs d'opinion, les médias (presse, radio et télévision) et les intellectuels pour combattre les fléaux de l'antisémitisme et de l'antisionisme qui se propagent actuellement dans certains de ces milieux...
 - 4 - ...créer dans tous les pays où ce sera nécessaire, des groupes de travail qui travailleront avec des législateurs pour faire adopter une législation qui mettra hors-la-loi l'antisémitisme, l'antisionisme et le déni de l'Holocauste ;
 - 5 - ...former des groupes de juristes qui enregistreront et engageront des procès contre les hommes politiques, les médias, ou toute autre organisation qui prône la haine antisémite et antisioniste ;
 - 6 - ...créer, avec l'Union mondiale des étudiants juifs et les autres organisations sionistes d'étudiants juifs, un organisme de surveillance des activités antisémites et antisionistes sur les campus, qui dénoncera les propagateurs de haine ;
 - 7 - ...former des groupes d'éducateurs qui entreprendront une lecture très approfondie de tous les manuels scolaires, dictionnaires et encyclopédies, pour les expurger de tout contenu antisémite, antisioniste et de déni de l'Holocauste ;
 - 8 - ...recruter dans le monde entier des personnalités morales et éthiques, dans les gouvernements et parlements, chargées de mettre en garde les gouvernements qui n'ont pas combattu assez fermement l'antisémitisme et l'antisionisme dans leur pays.

Et en avril 2002, le CRIF (Conseil Représentatif des Juifs de France), en faisant la même erreur, n'a-t-il pas refusé les propositions de la Ligue des droits de l'homme pour organiser une manifestation unitaire contre toutes les formes de racisme, préférant mobiliser les Juifs, et eux seuls, contre l' « antisémitisme » ?

On peut ajouter que cette erreur « *qui ne pardonne pas* » n'est pas seulement le fait d'organisations activistes juives mais celle de nombre d'hommes politiques qui sensibles aux actes d'hostilité anti-juive se manifestant dans leur pays, s'engagent, en hommes de bonne volonté, à « *lutter contre l'antisémitisme* » sans se rendre compte, dans la circonstance, que leurs bonnes intentions sont destinées à paver l'enfer et à aggraver le péril qu'ils veulent combattre. Témoin : la mobilisation de 500 délégués venus de 55 pays composant l'Organisation pour la sécurité et la coopération Europe (OSCE) réunis à Berlin les 28 et 29 avril 2004. Ils n'ont pas compris que la spécificité de l' « antisémitisme » est une résultante de la notion de race – ce "virus" du racisme – secrétée par le judaïsme et véhiculée par ses membres dans l'inconscience du problème. Ils n'ont pas compris que l'action à promouvoir est d'abord d'engager les Juifs à explorer leur tradition, à découvrir ses tares et à engager une profonde réforme.

²⁴⁶ Esther Benbassa, quant à elle, parle, de « *la fureur de la lutte contre l'antisémitisme* » (Nouvel Observateur du 22/04/2004). Ajoutons que de multiples groupes s'occupent de cette lutte aussi vaine que savamment organisée. Citons notamment le *Service de protection de la communauté juive (SPCI)* cogéré par le Fonds social juif unifié (FSJU), le Conseil représentatif des Juifs de France (CRIF), le Consistoire central et le Consistoire de Paris, l'*Observatoire du monde juif*, le *Bureau de vigilance* du Conseil des communautés juives de Seine-Saint-Denis et une floraison de sites Web.

Remarquons qu'il n'y a jamais eu de lutte instituée contre le racisme "anti-Noirs", contre le racisme "anti-Indiens", contre le racisme "anti-Arabes" ou contre le racisme "anti-Tziganes"... mais une simple « lutte contre le racisme ». Et comme le temps le montre, cette lutte, même si elle est toujours à reprendre et à parfaire, obtient des résultats notables, voire parfois spectaculaires. Le respect pour les membres de ces communautés longtemps *racisées* a largement progressé dans de nombreux pays. C'est que la première condition nécessaire au succès, à savoir l'absence dans les esprits de toute communauté particulière, était remplie d'emblée. C'est ce phénomène, suivant lequel la défense d'une minorité persécutée aboutit à renforcer l'agression dont elle est victime, que certains sociologues ont qualifié de « *double bind* ». Mais dans le cas des Juifs, le problème, sans doute unique dans l'Histoire, est d'une gravité tout autre puisque c'est le judaïsme lui-même qui fait transporter par les siens, conscients ou non du phénomène, les éléments culturels conditionnant et les Juifs et les non-Juifs, à penser que les Juifs sont dotés d'une nature singulière.

En résumé, on peut dire ceci :

- « la lutte contre l'"antisémitisme" », qui attribue aux Juifs une essence particulière conformément à la tradition du judaïsme, qui répand dans les esprits une notion de race définie secrétant obligatoirement du racisme, qui se veut en somme un antiracisme spécifique, est frappée, non pas du sceau de la nullité dans ses résultats, mais de celui de la négativité ;
- de toutes les communautés *racisées*, la communauté des Juifs est la seule, qui ne saurait bénéficier d'une action de prévention près des populations potentiellement *racisantes*.

Terrible disposition de la tradition judaïque que celle d'avoir théorisé et véhiculé une notion de « race » et l'idée de deux catégories d'hommes... Dramatique erreur que celle de privilégier une forme particulière de racisme en désignant une catégorie *racisée*... Inexorable fiasco que celui auquel est vouée la « lutte contre l'"antisémitisme" » par méconnaissance de l'éthique de l'antiracisme qui ne peut reposer que sur un universalisable : une commune humanité.

Car il n'y aura jamais qu'une lutte qui vaille : celle qui concerne le racisme envers « les autres » quels qu'ils soient et dont les hérauts sont des hommes libres.

26 - en CONCLUSION et...en VRAC : RÉFLEXIONS, SENTENCES, HUMEURS et PROPHÉTIES "FACILES"

Les trois grandes religions monothéistes - parce qu'elles s'appuient sur des mythes²⁴⁷., événements légendaires rapportés dans des textes sacrés aux interprétations variées voire opposées - ont inspiré, au cours de l'Histoire, l'amour mais aussi la haine, la justice mais aussi l'injustice, l'acte charitable mais aussi le crime, la paix mais aussi la guerre... De même que les chrétiens promoteurs de l'Inquisition, des croisades contre les musulmans, des guerres contre les protestants, des pogroms contre les Juifs, de l'esclavage des Noirs, ont trouvé dans l'Évangile des textes justifiant parfaitement leur action, de même que les musulmans ont trouvé dans le Coran et la Sunna entière justification des formes anciennes et modernes de l'« islamisme », les Juifs ont trouvé dans la Torah et le Talmud, des idées portant au particularisme, au communautarisme, à la xénophobie et pour tout dire, au racisme. Une entreprise banalement criminelle en est résultée : Israël.

Le caractère néfaste du sionisme réside essentiellement dans le fait qu'il est basé sur deux composantes maléfiques du judaïsme : le mythe de la *Terre promise* à un *Peuple élu* au nom de son *Alliance* avec Yahvé et l'élément racial concernant la transmission héréditaire de la judéité. Il en résulte que l'idéologie sioniste ne peut pas ne pas être, par essence, nationaliste, dominatrice et oppressive.

Si les intérêts financiers ou électoraux de certains représentants des Nations Unies ont joué un rôle primordial dans le vote à l'arraché de 1947 créant l'État d'Israël, et si ces intérêts interviennent toujours depuis et expliquent grandement la tolérance de ces Nations vis-à-vis des exactions d'Israël, deux autres éléments n'ont cessé de jouer un rôle primordial : la méconnaissance du potentiel raciste de l'idéologie sioniste, la déformation de l'opinion publique par une information pendant longtemps grossièrement déséquilibrée.

Les sionistes ont entrepris depuis un siècle en terre de Palestine la construction d'un monumental et spectaculaire édifice, Israël, dont les arsenaux guerrier, juridique, linguistique, psychologique... sont impressionnants par leur puissance. Mais, cet édifice est également exceptionnel par les oppositions entre ses bâtisseurs : les laïcs et les religieux. Construit sur une contradiction fondamentale - un État résolument théocratique dans ses fondements après capitulation des laïcs face aux religieux - ne se maintenant depuis sa création que par une fuite en avant dans la conquête de la terre de Palestine, cet État ne peut manquer, un jour, d'implorer. Israël : à coup sûr une nouvelle Tour de Babel !

Le sionisme, cette idéologie que le judaïsme a engendrée, aura permis entre autres :

- l'extension du racisme anti-arabe chez les Juifs ;
- l'apparition du racisme anti-juif chez les Arabes et son aggravation en Occident ;
- l'exclusion de toute une population non-juive au nom d'une donnée de la mythologie hébraïque datant de trente siècles ;

²⁴⁷ dans un commentaire de *La Vie* du 20/11/2003, p. 47, à propos de son ouvrage *La prison juive*, Jean Daniel écrit pertinemment : « l'histoire du peuple juif est tricotée de mythes. Et donc ces mythes font que même les incroyants ne sont pas de vrais incroyants. Ils sont liés à ces mythes auxquels ils finissent par croire et qui ont une valeur sacrée [...] Cette prison ils se la sont inventée, et ce qui est assez sublime, c'est comment ces hommes peuvent se sentir élus et exercer de forts préjugés envers d'autres hommes ».

- l'émergence de la violence physique, au sein du judaïsme qui jusque-là en était pratiquement indemne²⁴⁸ et son adjonction aux violences d'ordre moral à l'égard des non-Juifs ;
- l'abandon par le judaïsme de sa vocation spirituelle pour une entreprise territoriale étroitement nationaliste ;
- la transformation de frères et de fils de persécutés en persécuteurs ;
- l'irruption en Israël de pogroms dirigés non plus contre des Juifs (suivant la définition classique des dictionnaires) mais contre des non-Juifs ;
- l'existence d'un colonialisme et d'un apartheid spécifiques ;
- l'obtention - au lendemain de l'expérience raciste des nazis - d'un territoire où seules les personnes d'une certaine « race » sont appelées à être des citoyens à part entière ;
- la condamnation de chaque Juif du monde à vivre quotidiennement dans un profond malaise voire dans quelque enfer psychologique.

Les entraves à la circulation des personnes, les multiples contrôles d'identité, les fouilles, les mises en détention, les couvre-feux, le morcellement et le grignotage des territoires peuplés de non-Juifs, l'espionnage sophistiqué, le démantèlement d'une société dans tous les domaines : économique, culturel, politique, sanitaire..., la fragmentation des familles palestiniennes, font de l'occupation israélienne une occupation sans doute moins sommairement et brutalement criminelle que l'occupation par les nazis, mais à coup sûr autrement plus savante, plus réfléchie, plus méthodique, plus efficace, plus diabolique. .

Les blockhaus, les barbelés, les chevaux de frise, les barrières de contrôle, les miradors... (« *Comment supporter l'idée d'un mirador juif ?* »²⁴⁹) sont un spectacle quotidien pour les Palestiniens des « territoires occupés ». Ils ne sont pas sans rappeler aux Européens d'un certain âge qu'eux aussi ont eu droit à un spectacle semblable suscité par la « volonté de puissance » et l'esprit de domination.

En Afrique du Sud, il y avait, pour les hommes indésirables, des « bantoustans » attribués par les maîtres d'alors, en Amérique du Nord il s'agissait de « réserves » bien délimitées où l'on parquait les Noirs, en Palestine il y a des « territoires » méthodiquement et savamment infiltrés, lacérés, comprimés par une sorte de vis sans fin, asphyxiés.

Un peuple qui, en 1947, n'existait pas en tant que peuple différencié parmi les Arabes est né des violences de la colonisation israélienne comme est né un peuple algérien sous la colonisation française... Sur fond de domination sioniste, la guerre de 1973, l'Intifada 2000 avec toutes les actions de l'armée israélienne massacrant de jeunes Palestiniens auront été des moments particulièrement révélateurs de la naissance et de la prise de conscience de ce peuple, désormais tendon d'Achille de l'État d'Israël.

Parce que le sionisme repose sur une discrimination fondamentale entre les Juifs et les Arabes et, d'une manière générale, entre les Juifs et les non-Juifs - selon une conception archaïque de la relation à autrui issue du judaïsme et établie sur le mode dominant-dominé - Israël ne sera jamais l'État de ses citoyens : les non-Juifs y seront toujours des non-semblables, des étrangers.

²⁴⁸ L'Histoire a retenu essentiellement le massacre des chrétiens perpétré en 614 près de Mamilla par les Juifs alliés des Perses lors de leur conquête de la Palestine. L'archéologue israélien Ronny Reich écrit à ce propos que : "*Selon certaines sources, les captifs chrétiens du réservoir de Mamilla furent achetés par des juifs et mis à mort sur le champ*". (éléments rapportés par I.A. Shamir dans son ouvrage *L'autre visage d'Israël*, p. 119).

²⁴⁹ D. Sallenave, *Op. cit.*, p. 85.

L'Histoire de l'État d'Israël telle qu'elle a été écrite jusqu'à une date récente à partir de sources israéliennes (et telle qu'elle est connue de la plupart des individus dans le monde entier) l'a été plus par un nationalisme aveugle que par un souci de vérité. Il est clair que l'opinion publique en Occident n'a pas encore su distinguer clairement en Palestine les oppresseurs et les opprimés, les occupants et les occupés, les maîtres et les subordonnés et n'a pas pris la juste mesure de l'idéologie sioniste.

Quand on voit le fanatisme et le nationalisme qui règnent en Israël dans certains partis ou mouvements, comment être surpris que les historiens israéliens actuels qui démystifient cette Histoire avec beaucoup de courage et de désintéressement soient traités dans leur pays de traîtres, d'antisémites, de révisionnistes, voire de nazis et, pour certains d'entre eux menacés de mort !

Parler des « multiples exemples de discrimination en Israël » est dérisoire. La discrimination entre les Juifs et les non-Juifs n'est ni fréquente, ni importante : elle est une donnée constitutive de cet État d'inspiration sioniste.

Le sionisme, qui s'est donné pour vocation première et légitime de protéger les Juifs, est fondamentalement lié aux notions de nationalité et de race alors que les Juifs ont été persécutés, et pour leur nationalité (en Union soviétique, leur carte d'identité portait la mention "juif")²⁵⁰ et pour leur race (en Allemagne et dans la France de Vichy l'hérédité déterminait le "Juif") !

Il est banal d'entendre, dans la bouche des commentateurs ou des hérauts de l'idéologie sioniste, qu'Israël est la seule démocratie "véritable" du Moyen-Orient... Nous dirons plutôt qu'instituer et faire coexister côte à côte dans un pays, d'une part une démocratie quasi parfaite pour une certaine catégorie de population et d'autre part une ségrégation caractérisée et impitoyable pour une autre catégorie de population, représente l'imposture des impostures.²⁵¹ Nous dirons parallèlement qu'avoir cautionné et légitimé la domination définitive d'une certaine catégorie de population sur une autre catégorie en créant, en 1947, un État "juif"²⁵² où, par définition, la démocratie véritable n'a pas d'avenir, est de la part de l'ONU, l'erreur des erreurs.

Si les généreuses idées universalistes (contenues notamment dans certains écrits du judaïsme et du christianisme) ont pu, déviées ou poussées à l'extrême, devenir folles et engendrer le système communiste, les idées nationalistes, quant à elles, sont d'emblée potentiellement perverses : elles s'épanouissent presque immédiatement, ici dans le nazisme, ailleurs dans les fascismes, en Israël dans le sionisme... Elles ont un point commun : la violence institutionnelle.

²⁵⁰ Certes, dans l'ex-URSS toute la population était classée par « nationalités » : russe, ukrainien, géorgien, ouzbek...mais la nationalité juive, nationalité d'ailleurs contestable puisque non liée à quelque territoire, ne jouissait pas de tous les droits qu'avaient les autres. Le qualificatif « arabe » sur les cartes d'identité en Israël est de même la marque d'un statut inférieur par rapport à celui de « juif ». Car, fait notable, il n'y a pas de nationalité israélienne. Se définir comme un État juif et avoir obtenu cette qualification de l'ONU en 1947, donne à Israël un prétexte pour une discrimination à l'égard de tous ses citoyens non juifs.

²⁵¹ Pour le député arabe israélien Azmi Bishara qui ne manque pas d'humour : « *Israël est bien un État juif et démocratique : démocratique pour les Juifs et juif pour les Arabes* ».

²⁵² Certes, en même temps qu'un État "juif" il était prévu un État "arabe"... Mais la culture d'un tel État, si elle peut transporter des éléments regrettables, ignore la notion de race qui fonde le racisme "vrai".

Toutes les armées du monde ont pratiqué la torture, mais peu d'Autorités d'État l'ont institutionnalisée. On peut néanmoins citer le Pape Innocent IV au XIII^e siècle, Israël au XX^e.

Le sionisme est sans doute l'unique exemple d'un mouvement d'inspiration initialement pacifique - la sécurité des Juifs - se transformant progressivement, par sa logique interne, en un mouvement de plus en plus agressif pour aboutir, comme le prévoyait Hannah Arendt dès 1948, au pays le plus militariste et le plus militarisé du monde.²⁵³

Si la "Shoah" désigne une catastrophe subie par les Juifs européens pendant une dizaine d'années, massacre spécifique par ses motivations, son ampleur, ses méthodes et le niveau culturel de la société qui en fut responsable, il n'en reste pas moins que la "Naqba" est aussi une catastrophe spécifique pour les Arabes palestiniens : elle perdure depuis plus de cinquante ans et sa fin n'est pas prévisible.

Le génocide juif que les sionistes ont exploité habilement, voire sans pudeur, pour promouvoir leur entreprise territoriale - en donnant mauvaise conscience aux Européens et notamment aux Allemands - ne justifiera jamais, comme l'a exprimé le philosophe israélien Yeshayahou Leibowitz, les souffrances que les sionistes ont imposées aux Arabes.

Alors que ce sont des Juifs parmi les plus religieux qui se sont opposés à l'idéologie sioniste dès sa naissance et pendant la première moitié du XX^e siècle au nom de la vocation spirituelle du judaïsme, ce sont les Juifs religieux, d'Israël et d'ailleurs, qui sont maintenant les plus acharnés à soutenir cette idéologie avec sa dimension territoriale, nationaliste et raciste et à témoigner de leur haine vis-à-vis des Juifs non-sionistes et des non-Juifs. Il n'y a pas lieu d'en être surpris... On sait que les écrits religieux, qui reposent sur des mythes, valent moins par leur contenu que par les interprétations qui en sont faites²⁵⁴.

L'agressivité sioniste en Palestine est d'autant plus inadmissible qu'elle ne s'applique pas, fait sans doute unique dans l'histoire, à des ennemis sur lesquels s'exerce quelque revanche ou quelque vengeance, ou qui inspirent de la jalousie, comportements que l'on sait assez banals chez les humains et qui peuvent avoir quelques circonstances atténuantes, mais à une « race » d'hommes, la « race » des non-Juifs.

Si l'opposition à Israël - en tant qu'« État juif pour les Juifs » - est justifiée jusqu'à sa transformation radicale et l'avènement d'un État démocratique pour tous ceux qui y vivent, ce n'est pas parce que sa naissance est illégitime - il y a bien d'autres États dans ce cas - mais parce que sa structure - structure irréversible d'un État ségrégationniste - est illégitime.²⁵⁵

La sottise dont témoignent les manifestations de racisme anti-Juifs (agressions de personnes, détériorations de biens...), la comptabilité minutieuse et l'orchestration dont elles font l'objet de la part de diverses organisations juives, ne doivent pas occulter le fait que ce

²⁵³ À noter qu'Israël est non seulement devenu un important exportateur d'armes, mais qu'il a aidé dans le passé l'Afrique du Sud à contourner l'embargo sur les armements qui frappaient le pays, qu'il a armé et entraîné des escadrons de la mort au Salvador et au Guatemala, qu'il a contribué à armer l'Indonésie en vue de la perpétration de son génocide au Timor oriental. (*Tikkun* du 9 mai 2003).

²⁵⁴ « *En trente ans de vie monastique*, écrit Pierre Miquel, abbé de Ligugé, j'ai personnellement connu sept lectures différentes de la Bible : allégorique, pieuse, hypercritique, phénoménologique, marxiste, psychanalytique et structuraliste » (citation rapportée par Régis Debray dans son ouvrage déjà cité, p. 271).

²⁵⁵ « *Il n'y a de conquête légitime que si les conquérants finissent par ne plus faire qu'un avec les populations conquises* » a écrit fort pertinemment la philosophe Simone Weil dans *l'Enracinement*. (Citation rapportée par Jean Daniel, *Nouvel Observateur* du 14-20 août 2003).

racisme anti-Juifs est second par rapport au racisme anti-"non-Juifs" suscité par la notion de race omniprésente dans le judaïsme depuis plus de deux millénaires. Dans les actes de racisme anti-Juifs (d'« antisémitisme ») perpétrés de par le monde à notre époque, le conflit entre les Juifs et les Palestiniens n'est qu'un élément conjoncturel contingent. L'hostilité anti-juive est au-delà d'un environnement culturel, d'un lieu ou d'un temps.

En créant l'État d'Israël après le génocide nazi sous la pression d'un lobby juif, les Nations Unies ont eu une intention tout à fait louable mais illusoire : la sécurité des Juifs. Par une terrible ironie du sort, ce sont les Juifs d'Israël qui, depuis plus de cinquante ans, sont les seuls Juifs du monde, voués à la fois à vivre en permanence dans la tension, le doute, l'angoisse et l'insécurité, à subir la guerre, à porter des armes et à appliquer l'infamante loi du talion, à naviguer entre la peur et la rage et, pour nombre d'entre eux, dans la peur folle de l'anéantissement, à rêver d'exil.²⁵⁶ Quant à l'hostilité anti-Juifs, loin de disparaître comme le pensaient les promoteurs du sionisme politique (tels Léo Pinsker et Theodor Herzl), elle s'aggrave chaque jour par un processus de généralisation parfaitement abusif mais, hélas, terriblement humain. Et ne parlons pas du mal-être et de la honte, voire de la « dépression collective » qui gagnent lentement mais progressivement les Juifs des autres pays, Juifs de plus en plus lucides sur le crime contre l'humanité que représentent la Naqba et sa suite, crime initié en Palestine il y a plus d'un demi-siècle par leurs ancêtres et entretenu depuis lors par une fraction notable des membres d'une communauté à laquelle ils se rattachent.

La plupart des dirigeants israéliens depuis la création d'Israël ont été, soit des anciens terroristes (Ben Gourion, Yitzak Shamir...), soit des chefs de guerre impitoyables (Moshe Dayan, Rabin, Barak, Sharon...). Comment être surpris de la politique qu'ils ont poursuivie en étant au pouvoir !

De tous les mythes religieux inventés par les hommes, celui du *Peuple élu* et d'une *Terre promise* est sans doute celui qui aura eu les conséquences les plus désastreuses. Les Juifs ont été persécutés pendant deux millénaires en grande partie au nom du *Peuple élu*, les non-Juifs de Palestine depuis près d'un siècle au nom de la *Terre promise*.

Israël est assurément le seul pays au monde où une catégorie de citoyens, les Arabes israéliens, au nombre d'environ un million, est faite d'apatrides, sinon juridiquement mais de fait, sur la terre de leurs ancêtres. Leur statut économique, bien que supérieur à celui des autres Arabes, n'effacera jamais cette situation injuste, humiliante et que les sionistes veulent définitive.

Ce n'est pas parce que les sionistes et leur protecteur américain ont obtenu en 1990 - après l'effondrement du bloc soviétique qui modifiait la répartition des votes aux Nations Unies - l'annulation de la résolution 3379 de 1975 de l'Assemblée générale des Nations Unies condamnant le sionisme comme « une forme de racisme et de discrimination sociale », que cette sentence a cessé d'être juste !

Israël représentera toujours une greffe hétérogène appliquée sur le territoire de la Palestine. On connaît le devenir inexorable d'une telle opération chirurgicale : d'abord l'antagonisme

²⁵⁶ Dans cette perspective il est évident que nombre de Juifs israéliens, parce qu'ils sont totalement « innocents » vis-à-vis de l'idéologie sioniste à la source première de leurs malheurs, appellent notre compassion comme les Palestiniens persécutés au nom de la même idéologie l'appellent de leur côté.

permanent entre les deux parties (antagonisme difficilement contenu par une thérapeutique drastique) et, à terme, la mort du greffon ou la mort simultanée du receveur et du greffon.

L'apartheid qui a régné pendant des siècles aux États-Unis et en Afrique du Sud disparaît progressivement : il n'était porté que par une idéologie sommaire n'entraînant pas d'épuration ethnique²⁵⁷. L'apartheid qu'engendre le sionisme est d'une tout autre malignité : basé à la fois sur des données religieuses et des données raciales (ces dernières découlant elles-mêmes des premières), c'est une donnée constitutive de l'État d'Israël, raciste et ségrégationniste par nature.

Les premiers sionistes, pour qui « ne plus être victime » était l'objectif essentiel, n'avaient manifestement pas prévu que leurs descendants en maniant le fusil envers des enfants²⁵⁸ lanceurs de pierres se comporteraient en bourreaux.

Indépendamment

- de la légalité contestable qui a présidé à la création de l'État d'Israël ;
- de l'ignorance des représentants des Nations Unies quant au sionisme ;
- de la faiblesse de ces mêmes représentants face aux puissants groupes de pression sioniste ;
il faut considérer que cette création arbitraire d'un nouvel État par l'ONU (première création qui sera sans doute la dernière) a généré en un demi-siècle quatre guerres, des crimes sans nombre, des malheurs de toutes sortes, a attisé deux intégrismes, deux fanatismes et deux terrorismes opposés, a maintenu les Juifs israéliens en insécurité permanente, a entraîné l'expulsion-représailles des 800 000 Juifs des pays arabes et réduit une catégorie de personnes à être définitivement des personnes de seconde zone dans leur propre pays... Devant cette malheureuse expérience et ces tragédies en cascade qui, depuis plus de cinquante ans, font pleurer chaque jour les mères juives et palestiniennes, qui peut nier que la création d'Israël a été une erreur historique ! Et, quelle est la nation, qui ayant voté en 1947 pour la création d'un État juif, renouvellerait aujourd'hui son vote si elle en avait la possibilité !

Si les guerres franco-allemandes, franco-anglaises, franco-espagnoles peuvent, à l'heure européenne, être qualifiées de guerres civiles, voire de guerres fratricides, il ne peut en être de même entre les Juifs israéliens et les Arabes palestiniens malgré leur communauté ethnique et linguistique : depuis deux millénaires - et plus particulièrement depuis l'expérience sioniste - l'association "Alliance divine-Loi du sang" avec son potentiel raciste spécifique a, dans les textes et dans les esprits, généré des « Juifs » et des « non-Juifs ». C'est dire, contrairement à ce que pensent certains auteurs, tel J.P. Faye²⁵⁹, qu'il ne saurait y avoir, tout au moins pour les Juifs sionistes, de guerre plus « étrangère » que celle qu'ils mènent dans la Palestine historique.

Qu'une personne ignorant tout du judaïsme, de ses écrits, de sa doctrine, de son histoire familiale... et ne suivant ni ses rites ni ses traditions, voire persuadée de la vanité du judaïsme (telle Simone Weil²⁶⁰) puisse s'identifier un jour ou être identifiée comme « juive » sur le seul

²⁵⁷ L'épuration ethnique est définie par l'ONU comme une politique d'expansion, de démolitions de maisons, de constructions de murs de séparation, de ségrégation motivée par une idéologie.

²⁵⁸ selon un tireur d'élite de l'armée israélienne, autorisation est donnée de tirer sur des enfants à partir de 12 ans. (*Le Monde* du 24 novembre 2000).

²⁵⁹ *La déraison antisémite et son langage*, p. 76.

²⁶⁰ Simone Weil, appartenant à un milieu complètement assimilé et qui ignorait tout de la religion juive (elle apprit, quand elle était en première qu'il existait, pour le judaïsme, des juifs et des gentils) pouvait écrire en 1940 dans une lettre adressée au ministre de l'Enseignement du gouvernement de Vichy : « J'ignore la définition du mot juif... Ce point n'a jamais été au programme de mes études... Ce mot désigne-t-il une religion ? Je ne suis

critère héréditaire est une des tares fondamentales du judaïsme : le témoin irrécusable du racisme spécifique pouvant se développer, d'une part chez les Juifs, d'autre part chez les non-Juifs contaminés par la notion de « race » véhiculée par le judaïsme.²⁶¹

Ce n'est pas parce que les colons juifs ont réalisé dans le pays conquis, une mise en valeur de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des sciences, ont créé des orchestres symphoniques et des universités dont certains Palestiniens d'Israël ont tiré profit, que ce succès justifie *a posteriori* la légitimité de la création d'Israël. Certains colonialismes des siècles passés ou nationalismes modernes - le nazisme allemand, le fascisme italien, le communisme russe ou chinois - n'ont-ils pas à leur actif, toujours au prix de l'oppression et du sang, des réalisations admirables !

Autant, et peut être plus encore que les déportations, les spoliations et les crimes dont ils ont été victimes ce sont sans doute les humiliations subies chaque jour par les non-Juifs - non-Juifs israéliens comme ceux des « territoires occupés » - qui rendent toute réconciliation impossible dans un pays modelé par le sionisme, ce pays qui fut presque exclusivement le leur pendant plus de deux millénaires.

Suivant la sinistre thématique du *Blut und Boden* (« le sang et le sol »), le nazisme, c'était la « race », au nom de laquelle ont été exterminées massivement les communautés juive et tzigane d'Europe. Dans cette idéologie, il y avait théoriquement des Aryens et des non-Aryens mais en pratique la notion de "race" restait fort vague. Le sionisme, c'est le « sang » plus le « sol », plus Yahvé : la notion, avec ses sources scripturaires, est autrement, plus précise et plus exclusive. Comment ce communautarisme spécifique du judaïsme qui, au nom de la race et de par la Loi, sépare en Israël les non-Juifs des Juifs, qui n'admet que la juxtaposition de deux communautés avec la domination institutionnelle de l'une d'entre elles, qui exclut toute assimilation, toute intégration de la communauté minoritaire par la communauté majoritaire, qui exclut toute cohabitation honnête, pourrait-il ne pas engendrer racisme chez les Juifs et racisme réactionnel chez les non-Juifs ?

Martin Buber, sioniste de la première heure mais qui était partisan d'un État binational judéo-arabe en Palestine, en s'adressant en 1929 à un parterre de personnalités sionistes, quelques jours après le massacre de dizaines de Juifs par des Arabes à Hébron, pouvait leur dire : « *En Palestine, nous n'avons pas vécu avec les Arabes mais à côté d'eux. La cohabitation de deux peuples sur une même terre devient fatalement, si elle ne se développe pas en direction d'un être-ensemble, opposition.* Et il résumait ensuite sa pensée en quelques mots : « *le "à côté de", s'il ne se transforme pas en un "avec", est inexorablement condamné à devenir un "contre"* »²⁶². Le philosophe juif, lui non plus, n'a manifestement pas entrevu le potentiel raciste du judaïsme se retrouvant dans le sionisme mais, outre sa parfaite analyse de la situation d'avant la création de l'État d'Israël, il fait une remarquable prophétie : en 1994,

jamais entrée dans une synagogue et n'ai jamais vu une cérémonie religieuse juive... Ce mot désigne-t-il une race ? Je n'ai alors aucune raison de supposer que j'ai un lien quelconque avec le peuple qui habitait la Palestine, il y a deux mille ans... » (S. Pétrement, *La vie de Simone Weil*, Fayard, 1973, tome 1, p. 68).

²⁶¹ Si la notion de race présente dans les esprits est potentiellement contaminatrice et engendre banalement des conceptions et des comportements répréhensibles, il faut tout de même noter qu'elle peut entraîner parfois des gestes courageux de solidarité. Marcel Proust, Henri Bergson... se sont déclarés juifs parce que des Juifs étaient persécutés par des non-Juifs, le premier lors de l'affaire Dreyfus et le second sous le nazisme ; Michèle Manceaux, quant à elle, s'est déclarée juive parce que les Palestiniens étaient persécutés par des Juifs (*Histoire d'un adjectif*).

²⁶² éléments rapportés par Jean Mouttapa dans *Dieu et la révolution du dialogue*, Albin Michel 1996, p. 67-68.

dans cette même ville d'Hébron, triste inversion de l'Histoire, le Dr David Goldstein massacrait 29 musulmans en prière.

Le sionisme est un peu au judaïsme ce que l'Inquisition, les croisades, les guerres de religion sont au catholicisme, ou le fondamentalisme musulman à l'islam : un enfant pervers, un malheureux avatar, une plaie vouée à la chronicité, une dégénérescence (suivant le mot de Tolstoï²⁶³)... C'est dire aussi qu'avec le sionisme, d'autant plus qu'il est soutenu depuis un demi-siècle par la majorité des Juifs – les fondamentalistes chrétiens ou musulmans, eux, ne représentent qu'une petite minorité de personnes – la vision que le monde peut avoir du Judaïsme et des Juifs ne peut être que gravement et durablement altérée.

Que des athées, comme Herzl, Ben Gourion, Golda Meir et comme tant de penseurs juifs d'hier et d'aujourd'hui, soient des pionniers ou des supporters d'un sionisme reposant sur l'Alliance, ce contrat avec un Dieu auquel ils ne croient pas mais qu'ils prennent pour allié à l'instar des nazis qui affichaient *Gott mit uns*, illustre parfaitement la dimension non religieuse mais culturelle des mythes. Par définition, tous les sionistes - croyants et non-croyants - sont tributaires de ce mythe ancestral.

Que d'analyses savantes en perspective quand les Occidentaux (notamment les intellectuels) d'une génération future s'apercevront que l'aide financière, diplomatique, technologique, militaire, psychologique - bref, la collaboration apportée par leurs pères à Israël - relevait d'une erreur de jugement analogue à celle que tant d'individus instruits ont pu commettre, en Allemagne et dans les « territoires occupés » quant au nazisme et dans le monde entier quant au communisme²⁶⁴ !

Suivant une interprétation très courante dans le judaïsme - interprétation qui relève manifestement de la pensée magique - les malheurs des Juifs représentent la rédemption de leurs propres péchés, les responsables des malheurs en question n'étant qu'un simple instrument dans les mains de Dieu. C'est ainsi que certains rabbins n'hésitent pas à considérer le massacre des Juifs par les nazis comme la conséquence de l'idolâtrie de leurs ancêtres juifs... ! Si la honte pour les crimes d'Israël perpétrés quotidiennement contre les Arabes hante déjà bien des Juifs, ne doutons pas, qu'un jour, quelques nouveaux malheurs soient considérés par certains d'entre eux comme la rédemption du péché d'idolâtrie spécifique des sionistes : l'État : moderne Moloch, la Terre : nouvelle idole !²⁶⁵

Les Arabes (sauf la petite minorité de Druzes, de chrétiens et de bédouins volontiers complices d'Israël par intérêt) n'ont pas le droit de servir dans l'armée d'Israël. Ce non-droit et cette discrimination basés sur la déloyauté potentielle des Arabes ont au moins quelque intérêt pour ces derniers ! Mais, comment un non-Juif israélien bien né, mais forcément dépourvu de vraie patrie, pourrait-il être loyal à Israël !

²⁶³ Art. *Le sionisme dans Judaïsme contre sionisme* d'Emmanuel Lévyne, p. 284.

²⁶⁴ Dans un appel d'intellectuels français à l'initiative d'Alain Touraine n'est-il pas dit qu'« Israël défend les intérêts vitaux de la paix et de la liberté non seulement pour son peuple, mais pour tous les peuples du Moyen-Orient » et que « Le peuple et le gouvernement d'Israël sont aujourd'hui les défenseurs de valeurs universelles » ? (Nouvel Observateur du 14 mars 1996).

²⁶⁵ Après 1947 il y avait, dans le discours des sionistes, un "État d'Israël"; depuis la guerre de 1967 il s'agit de la "Terre d'Israël" (Eretz Israël) qui « n'est pas, nous dit A. Neher, comme l'Égypte, une terre que l'homme peut fouler de ses pieds », mais « la terre de Dieu » pour Israël, « un peuple qui n'est pas comme les autres ». Le premier concept n'était que politique, le second est national et religieux.

L'assimilation de l'antisionisme à l'« antisémitisme » est volontiers, pour les gens bornés ou malhonnêtes, une arme de prédilection, voire une tactique d'intimidation. Cette attitude apparaîtra toujours lamentable et dérisoire à ceux qui savent notamment que, parmi les Juifs, les antisionistes résolus étaient largement majoritaires avant la création de l'État d'Israël, qu'ils sont nombreux dans l'Israël d'aujourd'hui, et ceci par référence à leur doctrine religieuse.

Au XVIII^e siècle, en Amérique du Nord, le comportement des colonisateurs blancs vis-à-vis des populations autochtones était à la fois brutal, primitif et sommaire, deux siècles plus tard, celui des Israéliens envers les Palestiniens est devenu plus habile, plus savant et plus cynique. Les Blancs n'avaient que des fusils, les Israéliens ont le Verbe...²⁶⁶

À propos des Arabes contribuant par leur travail à élever les bâtiments des colonies israéliennes, voire les blockhaus dans les « territoires occupés » d'où les Israéliens tirent sur les jeunes palestiniens, comment ne pas penser aux Français, contraints, eux aussi pour subsister, à travailler pour les nazis dans les usines d'armement ou à élever le Mur de l'Atlantique ?

Le mépris se trouve toujours au début du processus qui permet de néantiser un peuple... Comme l'écrit Taguieff²⁶⁷, les métaphores « bestialisantes » : « *vermine* », « *rats* », « *virus* », « *bacilles* », « *coucous* », « *ténias* » sont largement utilisées dans la littérature judéophobe... C'est Duhring le philosophe allemand qui invente au XIX^e siècle la fatale métaphore de la bactérie pour qualifier le Juif, figure qui sera largement reprise par la suite notamment par Himmler pour qui les Juifs seront à éliminer à tout prix. Mais, les Palestiniens ne sont-ils pas pour Eytan (ex-chef d'état-major israélien) des "cafards", pour Menahem Beghin (ex-Premier ministre) des "bêtes féroces", pour le grand rabbin Yossef (responsable du parti religieux Shass) des "serpents", pour Ehoud Barak (ex-Premier ministre) des "crocodiles", des "vers de terre" (pour Yehiel Hazan²⁶⁸ député du Likoud...)?

Et ce mépris d'ordre raciste ne se traduit-il pas aussi, par exemple, par ces mises en scène macabres, organisées par des militaires israéliens, autour de cadavres palestiniens ?²⁶⁹

Face à leurs juges, les criminels nazis qui ont eu à répondre de leurs actes furent généralement sans émotion. Ils avaient posé d'emblée que ceux qu'ils tuaient, les Juifs en particulier, n'étaient pas des humains... Mais ces jeunes gens palestiniens lanceurs de pierres lors des Intifadas ne sont-ils pas de nouveaux Indiens, quelque bande de "sous-hommes" aux yeux de ces soldats israéliens dociles qui, de concert, avec application et naturel, ajustent chacun une cible dans leur fusil à lunette ? « *Ce n'est tout de même pas un crime d'éliminer des rats !* »

²⁶⁶ C'est le Verbe qui permet une guerre "totale", celle qui, à la violence physique habituelle dans toute guerre, associe l'invention d'"autre chose", telle pour Israël l'art de la propagande dans les médias et de la manipulation des chefs d'État, l'hébraïsation de la terre, la corruption... L'auteure israélienne, Edith Zertal a bien décrite ce type de guerre inédite menée par les siens en Palestine : « *Nous sommes partout, au-dessus des Arabes, en leur sein, en leur cœur, avec nos bulldozers, nos tanks, nos hélicoptères, nos services de renseignements, nos commandos déguisés en Palestiniens* ». (*Libération* du 21/09/2003.

²⁶⁷ *Op. cit.*, p. 15.

²⁶⁸ lors de la séance de la Knesset 13 décembre 2004)

²⁶⁹ le quotidien Yediot Ayaronot du 19 novembre 2004 a publié des photos rappelant celles de la prison d'Abu Ghraïb où des militaires des États-Unis se sont livrés à des exactions sur des prisonniers irakiens.

Soutenir la juste cause du peuple palestinien opprimé, bafoué, humilié depuis près d'un siècle par les sionistes, abandonné par les Nations occidentales, trahi²⁷⁰ par certains pays arabes et non soutenu par les autres, ne doit pas occulter :

- les faiblesses de l'Autorité palestinienne qui, en acceptant de négocier avec les occupants dans la perspective de quelques avantages immédiats, est obligatoirement portée aux concessions successives (tels l'abandon, aux accords d'Oslo de 1993, des 4/5 de la Palestine historique, la collaboration en matière de police...etc) ainsi que ses méthodes arbitraires (dénoncées à diverses reprises par les organisations palestiniennes des droits de l'homme : al-Haq et la commission pour les droits civiques) ;
- le fait qu'au Proche-Orient, si Israël ne peut s'affirmer un pays démocratique (puisqu'il y aura toujours une population n'ayant qu'une "sous-existence"), tous les pays du voisinage ayant adopté l'islam comme religion d'État sont sous le joug du despotisme (alors que l'islam des origines se voulait une démocratie directe) et où les non-musulmans ont souvent un statut inférieur ;
- les attentats aveugles contre des civils ;
- le fondamentalisme islamique... Si la dé-sionisation (fruit elle-même d'une dé-judaïsation et d'une dé-racialisation de l'État d'Israël) est la condition primordiale de la paix dans une Palestine laïque et démocratique - comme l'avaient proposé l'Organisation socialiste israélienne (le Matzpen) en 1967 et les Palestiniens dans les années 70 - la non-islamisation est également nécessaire, sans parler de l'évolution de l'Islam lui permettant, après avoir réintégré une pensée philosophique, d'élargir son horizon intellectuel et de concevoir une société laïque.

Penser - comme nombre d'écrivains, de philosophes, de journalistes, de politiques occidentaux, voire de Palestiniens - que "le processus de paix" sera achevé si un État palestinien voit le jour à côté de l'État juif relève d'un optimisme naïf, fruit d'une méconnaissance caractérisée et des sources du conflit et de son sens... Ce conflit ne peut s'éteindre qu'avec la neutralisation de l'idéologie qui le sous-tend.

Sous l'apparence de l'impartialité, de l'équité, de la morale, de la sagesse, la plupart des commentateurs, journalistes, écrivains, philosophes, politiques d'aujourd'hui, voire des dirigeants de la Communauté internationale, établissent volontiers un parallélisme entre les fautes des Palestiniens et les fautes des Israéliens. et invitent chaque partie à faire preuve de bonne volonté en faisant un pas l'une vers l'autre... Comme si, sur les plateaux de la balance, il y avait symétrie entre un peuple asservi depuis des dizaines et des dizaines d'années, cassé au plus profond de lui-même, isolé et dépourvu de tout soutien moral autre que celui de quelques initiatives individuelles, un non-État en somme selon l'expression de Bertrand Badie²⁷¹, et un État doté de l'arme nucléaire, ayant l'appui actif des grandes puissances occidentales et bénéficiant, par delà ses frontières, d'une multitude de solidarités individuelles !

Comment interpréter cet état de choses a priori surprenant ?...

Parfois, on peut considérer qu'il s'agit d'une tactique habile pour occulter l'idéologie sioniste à la source du conflit, parfois d'une simple lâcheté devant les forts... Le plus souvent, il s'agit d'une ignorance caractérisée, d'une carence aveugle analogue à celle qui ferait dissenter à perte de vue sur le Goulag en ignorant le communisme d'URSS ou sur Auschwitz en occultant le nazisme. De même que la méconnaissance prolongée de la composante raciale

²⁷⁰ La Jordanie et son roi Hussein, à la recherche d'un compromis avec Israël à la suite de la guerre de 1967, a même exercé une répression sanglante à l'encontre des Palestiniens qui étaient réfugiés. C'est "Septembre noir" qui fit, en 1970, de 4 000 à 10 000 morts (suivant les sources) et quelque 10 000 blessés

²⁷¹ Conférence à l'Institut d'Études politiques du 3 février 2005.

du judaïsme, la non-dénonciation dans les médias du XX^e siècle du sionisme, ce moteur de la machine infernale israélienne, sera sans nul doute une surprise de taille pour les historiens du futur²⁷².

Les données historiques les plus objectives ne suffisent jamais à comprendre certains événements. Lorsque l'historien et traducteur de la Bible et du Coran qu'est André Chouraqui, après quelques cinquante ans passés en Israël, peut écrire : « *Historiquement, nous n'avons pratiquement que des bons souvenirs avec les arabes : la réconciliation sera plus facile ici qu'entre la France et l'Allemagne* », nous en avons une démonstration magistrale... L'existence du potentiel raciste du judaïsme et l'hostilité réactionnelle des non-Juifs qui sont à la base du "problème-Palestine" n'ont manifestement pas effleuré la pensée de ce savant et honnête historien juif !

Si le nazisme n'était porté que par une petite clique pensante de théoriciens allemands suivis par des exécutants, allemands ou non, dont un grand nombre étaient sommairement brutaux, le sionisme, quant à lui, est porté par une multitude de groupes appartenant à de nombreux pays mobilisant à la fois une énergie intellectuelle incomparable, une opiniâtreté impressionnante et une puissance financière considérable : sa nuisance est, de ce fait, bien plus complexe que celle du nazisme, plus complexes aussi les armes pour le neutraliser.

Nombre d'associations, en France notamment, ont refusé de recevoir de l'Allemagne fédérale toute compensation financière pour les souffrances endurées par les déportés sous le régime nazi. Les sionistes n'ont pas eu ce sens de l'honneur : non seulement ils ont accepté les compensations proposées mais ils n'ont cessé depuis cinquante ans - notamment les sionistes américains et leurs toutes puissantes organisations - de harceler et de pressurer les Allemands pour en obtenir toujours plus d'aides destinées à Israël.

Face à l'idéologie communiste et à ses crimes, l'aveuglement d'une partie notable de l'intelligentsia, intelligentsia française notamment, est bien connu. Mais que dire des propos d'Elie Wiesel (prix Nobel de la Paix) face à l'idéologie sioniste :

« *Il y a un État, et il est différent de tous les autres. Il est juif, et pour cela il est plus humain que n'importe que n'importe quel autre* »²⁷³ (Kansas City, 1970) ;

« *J'ai juré de ne jamais me taire lorsque des êtres humains sont persécutés ou humiliés* » (en 1986 lors de son discours de réception du prix Nobel de la paix) ;

« *Nous soutenons Israël, et nous remarquons que la violence lui a été imposée malgré lui par l'intransigeance du dirigeant de l'Autorité palestinienne* » (lors de l'Intifada 2000) ;

« *Jérusalem est le rêve de nos rêves, la lumière qui illumine nos moments les plus sombres. Sa légitimité réside dans sa souveraineté* »²⁷⁴.

²⁷² À côté des commentateurs « habiles » ou « sages » il ne faut pas méconnaître les intellectuels juifs dont certains ont déjà été cités ici qui, bravant avec courage les foudres et les menaces des Juifs sionistes, fustigent unilatéralement l'État d'Israël. Ainsi en est-il, exemple récent, d'Etienne Balibar et de Henri Korn dans leur article : "*Il faut abattre le mur de l'apartheid en Palestine*" (*Le Monde* du 9 août 2003). Notons toutefois que si le courage les distingue nettement des précédents il faut constater, chez eux aussi, une totale méconnaissance de l'idéologie sioniste en tant que base du conflit en question. Comme si l'apartheid israélien n'était que le fait, banalement physique, d'un mur que des bulldozers peuvent facilement détruire et non cette barrière morale infranchissable qu'une idéologie pernicieuse issue du judaïsme établit dans les esprits.

²⁷³ Ce qualificatif de « plus humain » accolé à celui de « juif » fait partie, à l'évidence, d'une pensée inconsciemment mais typiquement raciste.

²⁷⁴ Citations rapportées par Rony Braumann dans la post-face de *L'Industrie de l'holocauste* de Finkelstein.

Tous les habitants de Palestine/Israël : Juifs, musulmans, chrétiens et autres... ont droit de vivre en paix mais il faut bien voir qu'un État juif, comme pourrait l'être tout autre État à base théocratique ou/et raciste n'est pas compatible avec cette paix. Espérer la disparition (ou la destruction par des moyens pacifiques) de l'État d'Israël en tant qu'"État juif" appartenant exclusivement au peuple juif, sa métamorphose ou son remplacement par l'"État de ses citoyens", n'est qu'une espérance de démocrate. Remarquons ici qu'un État n'est ni une société, ni une nation, ni une ethnie, ni un territoire mais simplement une structure évolutive de direction disposant officiellement d'une force de contrainte.

Arrêter des Palestiniens coupables ou suspects de terrorisme, les emprisonner puis les faire passer en jugement devant les magistrats d'un tribunal selon la pratique des pays civilisés serait particulièrement facile pour les Israéliens. Mais ces procédés demandent beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et partant beaucoup d'argent. De plus une condamnation à mort est mal vue de nos jours... Face à la faiblesse et à la lâcheté traditionnelle des dirigeants occidentaux, les dirigeants israéliens, devenus des maîtres incontestables en matière de terrorisme, ont choisi, dans leur délire meurtrier et destructeur, une méthode plus astucieuse, plus rapide, plus économique, plus efficace, plus silencieuse et assurée de l'immunité : décider entre ministres, autour d'une table, en buvant un verre, d'éliminer simplement les adversaires avec une arme de guerre. L'événement n'est plus qu'un fait divers insignifiant : quelques lignes d'un journal, quelques secondes de lecture et l'oubli assuré !

Les armes les plus redoutables des Israéliens ne sont pas les fusils, les chars, les avions ou les missiles... À côté de cet arsenal destiné à "faire saigner" les corps, il y a l'arsenal dialectique qui, avec une exceptionnelle habileté - et avec les complicités multiples trouvées en Occident - "pollue" le discours des médias, anesthésie les auditeurs, subjugué les politiques, dénonce les Juifs non solidaires d'Israël²⁷⁵ et appose un sceau d'infamie sur les opposants juifs et non-juifs.

Les élites intellectuelles et politiques se sont largement déconsidérées et fourvoyées au XX^e siècle : en Allemagne, elles ont largement contribué à l'épanouissement de l'idéologie nazie, en France, elles ont « gobé » avidement l'idéologie communiste et ne se sont guère manifestées dans la Résistance. Face au Verbe sioniste bien plus puissant que le Verbe hitlérien ou communiste qui ne secrétait qu'une propagande primaire, il ne faut pas être surpris si la plupart des élites d'aujourd'hui se trompent dans une parfaite bonne conscience ou si, attentistes et poltronnes, elles « restent dans leur coin ».

Toutes les traditions religieuses, tous les peuples, à l'instar des individus, sont porteurs de quelque tare les incitant à développer des sentiments de supériorité dans un domaine ou dans un autre générateurs de violence et de domination. Le judaïsme... - et avec lui la grande majorité des penseurs juifs - en méconnaissant largement leur héritage propre assyrien et égyptien, en voyant dans la Bible l'alpha et l'oméga de la pensée humaine et la source de toute civilisation, en s'attribuant à la fois la découverte du « vrai dieu » et la parole de ce Dieu lui donnant en toute propriété un territoire déterminé de la planète-terre, en se donnant pour vocation spécifique celle de montrer aux hommes rien de moins que le chemin de la Vérité et de la Justice, a trouvé là une raison de domination, d'autant plus que ses mythes ont été légitimés par le christianisme et l'islam. Cette paranoïa d'origine sacrée spécifique du

²⁷⁵ À propos de ces Juifs, Roger Ascott dans l'*Arche*, le mensuel du judaïsme français (juillet-août 2001) parle, quant à lui, d'une « *poignée de demi-traitres* ». Pour Alexandre Adler, dans un entretien avec Elisabeth Schemla du 13 octobre 2003, il s'agit de « *traitres juifs* » des « *gens méprisables et répugnants* » .

judaïsme, que nous avons vu, au cours de ces pages, s'exprimer dans de multiples textes anciens et modernes, est un des supports de l'idéologie sioniste.²⁷⁶

« *Qui eût pu penser à la fin de la seconde guerre mondiale, qu'après les siècles d'humiliation et de déni, l'affaire Dreyfus, le ghetto de Varsovie, Auschwitz, les descendants et héritiers de cette terrible expérience feraient subir aux Palestiniens occupés humiliations et dénis ? Comment comprendre le passage du juif persécuté à l'Israélien persécuteur ?* » (Edgar Morin – *Libération* du 11/09/97 et *Bulletin du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires* – n° 12, février 1998).²⁷⁷

Ce n'est pas parce que les sionistes israéliens et leurs complices occidentaux sont gravement coupables qu'il s'agit de minimiser les souffrances dont leurs ancêtres ont été massivement victimes dans le passé, et dont eux-mêmes sont victimes chaque jour dans l'État d'Israël. Il s'agit de comprendre les données religieuses et culturelles présentes dans le judaïsme et exaltées par le sionisme, conduisant aux antagonismes mortifères et les pérennisant.

Se référant au comportement des Britanniques en Irlande, un personnage éminent du judaïsme a pu dire avec justesse à propos d'Israël : « *Un pays qui en opprime un autre forge ses propres chaînes* »... Il faut bien voir que si la situation des Palestiniens est particulièrement pénible, la situation des occupants israéliens voués par leur idéologie à la répression peut, quant à elle, être considérée comme "impossible". Dans leur très grande majorité les premiers conservent leur dignité d'hommes, les seconds, par leur activisme, leur complicité, leur passivité ou leur surdité aux souffrances de l'autre communauté, « *y perdent leur âme* » ou tout au moins « *la paix de l'âme* ».

Qu'est-ce que l'État d'Israël ? Si on veut aller à l'essentiel, on peut dire qu'il s'agit d'une entreprise-ghetto tout à fait classique dans l'Histoire juive :

- par sa motivation : la protection vis-à-vis des non-Juifs vus comme potentiellement hostiles ;
- par son inspiration biblique (avec le mythe de l'Élection divine et de la Terre promise) et par la loi du sang véhiculant la notion de « race » ;
- par le type de société engendrée : une société-élite violente à l'égard des non-Juifs ;
- par l'hostilité réactionnelle, voire le racisme des non-Juifs contaminés par la notion de « race » apportée par leurs agresseurs.

Elle diffère des ghettos précédents avant tout par le fait qu'elle concerne toute une région, que sa violence - et morale et physique - a évolué dans sa forme et qu'elle a été créée avec l'appui d'une communauté de nations subjuguées par un lobby puissant et habile.²⁷⁸

²⁷⁶ L'occultation par le Judaïsme de son héritage est bien entendu un des éléments essentiels de la paranoïa juive. En ce qui concerne le christianisme, remarquons qu'il n'a jamais nié son héritage, tout au moins son héritage juif. Il se considère même comme le *verus Israël*. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il persécutera les Juifs. Quant à l'islam non seulement son intention est de prendre la place du judaïsme dont les adeptes ont trahi Dieu mais il n'a pas encore reconnu sa dette envers lui alors que nombre de versets importants du Coran sont directement inspirés de la Bible.

²⁷⁷ À la question posée par Edgar Morin la réponse est pour moi la suivante : le judaïsme ordinaire a voué les Juifs à être persécutés depuis plus de deux millénaires pour avoir transporté dans les esprits des Juifs et des non-Juifs la notion de race ; quant au judaïsme sioniste (c'est-à-dire le judaïsme doté d'une force armée), il voue maintenant les siens à être à la fois persécutés et persécuteurs, toujours au nom de la même notion que nous savons à la base de tout racisme.

²⁷⁸ À cette même question "Qu'est-ce que l'État d'Israël ?", Rony Brauman, quant à lui, répond : « *Un ghetto surarmé se réclamant d'une essence juive millénaire, et bientôt majoritairement millénariste, car le millénarisme gagne à toute vitesse au sein de cette société* » (*Antisémitisme : l'intolérable chantage*, p. 126).

Les nazis ont trouvé en certains Français (ou autres nationaux des pays occupés) des collaborateurs qu'ils ont jugés dignes, au-delà des différences natives, d'être totalement intégrés dans leurs rangs et d'être "élevés" à leur niveau ; les sionistes, quant à eux, ont des collaborateurs arabes et chrétiens qui, malgré tout leur "dévouement", ne seront jamais dignes de devenir Israéliens à part entière : dans un État juif, faute de sang juif, faute de bons gènes, ils ne seront jamais que des non-Juifs.

Pour les barbares des temps anciens, les hommes des territoires envahis avaient valeur d'esclaves ; pour les colonisateurs des siècles passés les indigènes et le sol représentaient des richesses à exploiter ; pour les sionistes, à la fois colonisateurs et conquérants d'un genre nouveau la seule richesse est le sol : les indigènes non-Juifs, dont "ils n'ont pas l'usage", dont la seule présence les offense et qui empêchent leur plénitude de Juifs sionistes de fonctionner, ne sont que valeur négative

Ce qu'aucune colonisation n'avait jamais réalisé, le judaïsme sioniste l'a fait en 1947 : transformer d'un coup magistral par une législation appropriée des centaines de milliers d'habitants de Palestine en résidents étrangers dans leur pays natal. Seules, trois autres populations ont été victimes dans l'Histoire d'une telle législation raciste : les Noirs du Sud des États-Unis, les Noirs d'Afrique du Sud, les Juifs allemands (après les lois de Nuremberg en 1935).

Si l'extermination massive des Juifs par les nazis tient une grande place dans les médias occidentaux, il convient de ne pas être dupes quant aux raisons sous-jacentes au phénomène. À côté de celles qui relèvent du devoir élémentaire de mémoire, il y a celles de la *Shoah business* et de *L'Industrie de l'Holocauste* :

- brandir la menace d'un retour du nazisme - alors que l'Histoire ne se répète pas ;
- dissenter sans cesse sur le passé (où des Juifs furent victimes) pour occulter le présent (où des Juifs se font persécuteurs et asservisseurs) ;
- culpabiliser les Occidentaux - notamment les Allemands - pour en récolter le maximum de «dividendes».

Qu'il est pathétique et dramatique de voir nombre d'organisations juives utiliser une gigantesque énergie à base de soupçon permanent, énergie digne de quelque travail de Sisyphe, pour débusquer toute trace d'hostilité anti-Juifs chez les Occidentaux, pour en dresser le bilan minutieux, pour imaginer sans cesse de nouvelles « ripostes », alors qu'elles adhèrent, cultivent et transmettent cette notion de "race" inséparable du judaïsme et qui est à la base du racisme qu'elles pourchassent !

Que des rabbins aient promu, il y a quelque deux millénaires, une loi de type racial avec marquage dans la chair était dans la logique du temps : l'esclavage, basé sur l'existence d'espèces humaines inégales, était alors tout à fait banal et devait le rester encore de nombreux siècles. Mais que cette loi, qui pollue le judaïsme et tout discours sur les Juifs, soit toujours en vigueur au XXI^e siècle, l'est moins !

Dénoncer les tares du judaïsme ayant permis l'avènement du sionisme ne doit, ni occulter les tares spécifiques de l'islam dont la doctrine engendre aussi un fondamentalisme violent et semble, jusqu'ici, rebelle à la démocratie et à la laïcité, ni occulter ce qui, dans ces traditions religieuses, a constitué des apports positifs.

Quels que soient les ressentiments qu'un démocrate peut nourrir envers l'idéologie sioniste issue du judaïsme et envers sa réalisation israélienne, ils ne justifieront jamais le racisme antijuif (l'"antisémitisme"). L'opposition déterminée envers un affligeant rejeton du judaïsme et envers ses hérauts, si nombreux soient-ils à notre époque, doit savoir raison garder...

Qu'on ne s'y trompe pas ! Le conflit du Moyen-Orient n'est pas un conflit entre Israéliens et Arabes, ou entre Juifs et musulmans (même si l'islam lui donne une *coloration* spécifique !). C'est un conflit entre des Juifs portés par une idéologie d'origine religieuse agressive et dominante et des non-Juifs.

Soutenir et convaincre le monde que la non-existence d'un État palestinien relève de l'incompétence de l'Autorité palestinienne, de son inintelligence, de sa corruption ou de sa duplicité (par exemple, à propos des attentats) relève pour la diplomatie israélienne d'une propagande habile. Pour les journalistes et commentateurs il s'agit, ou bien d'une banale complicité avec cette diplomatie ou bien d'une méconnaissance caractérisée quant aux données du problème. Que cette Autorité soit la plus intelligente du monde, la plus cultivée, la plus généreuse, la plus intègre, la plus pacifique ne changerait rien de fondamental dans la perspective de la paix.

Penser, par ailleurs, que cette paix dépend de tels ou tels gouvernants israéliens ou de l'arrêt des attentats relève de la même erreur : l'occultation d'une idéologie dont les sionistes sont tributaires, idéologie qui les enferme, les dépasse et les conduit, dans l'impasse, toujours plus loin.

Que la *conquête* de la Palestine puisse être considérée, par les Juifs sionistes et une fraction notable des chrétiens des États-Unis, comme une *récupération*, que les Palestiniens non-Juifs implantés depuis des générations soient vus en Palestine comme des *usurpateurs*, qu'une *agression coloniale* caractérisée depuis tant d'années puisse être considérée comme *légitime défense*, donne une idée de la puissance du mythe de la Terre promise associé au pouvoir du Verbe ; il permet aussi de mesurer la perversité du piège dans lequel l'ONU, en instituant un État juif pour les Juifs, en attribuant le pouvoir et la souveraineté à une communauté largement théocratique et en légitimant ses futurs comportements, est tombée malencontreusement en 1947, piège dont elle n'est pas encore sortie.

Les initiateurs de l'idéologie sioniste avaient prévu qu'un État juif en Palestine :

- serait un État laïc et démocratique par neutralisation de la dimension religieuse ;
- ferait disparaître l'hostilité anti-juive avec la modernisation de l'existence juive ;
- assurerait définitivement la sécurité à tous les Juifs ;
- permettrait aux Arabes de jouir des bienfaits techniques et sociaux apportés par les Juifs, lesquels en retour seraient bien accueillis...

L'inanité de cette prévision fut largement prophétisée... L'espoir que nourrissent certains de voir s'instaurer la paix entre un État spécifiquement « juif » et les États voisins, relève de la même utopie.

Entre la destruction des Juifs européens mise en œuvre par les nazis et la destruction de la société civile palestinienne entreprise méthodiquement par les Juifs sionistes - entre le génocide des Juifs et l'ethnocide des Palestiniens - les différences sont manifestement notables mais les ressemblances : la militarisation de la société, l'esprit de domination, le culte de la force, le nationalisme, l'imprégnation par la notion de "race"²⁷⁹, l'élaboration

²⁷⁹ En témoin et acteur de cette imprégnation de la société juive israélienne citons, par exemple, le philosophe Morris Raphaël Cohen, pour qui les Juifs forment toujours une race pure et supérieure !

d'une solution « finale » envers les ennemis²⁸⁰ ..., ne le sont pas moins. Dans les deux cas on est en présence d'un « crime contre l'humanité ».²⁸¹

Une minorité de Juifs - en Israël et ailleurs - trouve dans le Judaïsme les ressources intellectuelles propres à ne pas se laisser contaminer par l'idéologie sioniste responsable de l'impasse dramatique où Israël s'enfonce chaque jour un peu plus... Parce que le sionisme, bâti exclusivement sur des éléments pervers du judaïsme, a pollué profondément l'atmosphère de celui-ci, il n'est pas surprenant que les Juifs d'aujourd'hui, en oubliant le noyau vertueux et le legs émancipateur du judaïsme auquel leurs pères adhéraient en priorité, soient plus tributaires de cette idéologie que ceux d'avant 1947.

Le christianisme et l'islam auront tué au nom de la Vérité, le communisme au nom du Paradis terrestre, le nazisme et le judaïsme au nom de la Race²⁸².

Témoins d'une particulière application à *en faire toujours plus* et donc à *en faire trop*, trois mots : « antisémitisme », « Shoah », « Holocauste »... attribuent aux Juifs une absolue singularité dans le malheur. Monopolisés et exploités par un lobby juif paranoïaque, adoptés machinalement par les non-Juifs, leur utilisation consciente ou non - en distinguant les Juifs de tous les Autres - sera toujours profondément malheureuse.

Comment vivre en sécurité et ne plus être victimes d'une hostilité perpétuelle ? Telle fut la question que se sont posée les Juifs initiateurs du sionisme au XIX^e siècle. Leur réponse fut : un territoire *juif* pour les Juifs... À une question légitime a été apportée une réponse désespérément inadéquate. Ils n'ont pas compris - et avec eux leurs successeurs - que le racisme engendré par l'association mythe biblique-loi raciale inhérente au judaïsme est un élément-clef de l' « antisémitisme » en même temps qu'elle a poussé les Juifs, notamment les Juifs israéliens, complices d'une politique criminelle envers les Palestiniens, dans un piège potentiellement suicidaire.

Il convient de remarquer que le terme de *racisme* doit s'appliquer exclusivement à des personnes manifestant une forme d'hostilité systématique envers les représentants d'un certain groupe et non à la critique, aussi virulente soit-elle, de quelque système idéologique, religieux ou politique ! Que la critique du judaïsme ou du sionisme soit assimilée à du racisme anti-juif n'est qu'indignité de la part d'un lobby aveugle et dominateur.

²⁸⁰ On peut noter à ce propos que l'élaboration de la destruction des Juifs et des Tsiganes d'Europe mis en œuvre par les nazis (après le projet initial de déportation) n'a été le fait que d'une très petite minorité du peuple allemand ; la déportation des non-Juifs de la Palestine historique est, quant à elle, la solution préconisée par une fraction notable du peuple juif de Palestine-Israël et des autres pays. Rappelons le sondage israélien de mars 2002 rapporté plus haut selon lequel 46 % d'entre eux sont pour la déportation des Palestiniens des « territoires occupés », 31 % pour celle des Arabes israéliens.

²⁸¹ Dans un article de Ha'aretz (6 mars 2003) Shulamit Aloni, qui fut ministre de l'Éducation nationale, peut écrire : « *Nous n'avons pas de chambres à gaz ni de fours crématoires, mais il n'y a pas qu'une seule méthode de génocide* ». Michel Barak, quant à lui, parle de génocide "soft".

²⁸² Si le judaïsme dans son avatar du sionisme a, depuis un siècle, entraîné la mort d'un nombre notable de non-Juifs, il faut bien voir qu'en véhiculant depuis deux millénaires la notion de « race », et en secrétant un racisme anti-Juifs réactionnel au racisme premier des Juifs, il a tué considérablement plus de Juifs encore.

On peut ajouter que le nazisme et le communisme transportaient une « erreur », un « délire » qui ne pouvaient être que passagers, le judaïsme, le christianisme, l'islam, quant à eux, transportent des mythes sacrés, dont le potentiel maléfique, comme le meilleur, ne s'épuise qu'avec les millénaires.

Après quelques mois passés dans les camps de concentration nazis les déportés se disaient volontiers entre eux : « *désormais, après ce qu'"ils" nous ont fait, "ils" ne peuvent pas en faire davantage !* » Ces malheureux se trompaient : ils n'avaient pas encore réalisé la logique interne de l'idéologie nazie contrainte à aller toujours plus loin. L'idéologie sionisme et ses servants aveugles, acculés à une politique d'agressions préventives à l'extérieur et de lois discriminatoires à l'intérieur, sont soumis à la même logique de fuite en avant. Du rêve de paix pour tous de la fin du XIX^e siècle ne sont-ils pas, à l'aube du XXI^e siècle - après les exactions et crimes progressivement croissants du XX^e siècle - en voie de néantiser tout un peuple et capables, dans leur course à l'abîme, de déclencher le feu nucléaire ?

Lorsque l'idéologie sioniste sera éteinte, les journalistes et historiens d'alors ne manqueront pas, en faisant le bilan de cette expérience, de soumettre des personnalités au jugement de l'histoire et de rechercher les sources théoriques du sionisme. Par delà les individus, ce sera à l'évidence le judaïsme qui sera mis en accusation, comme ce fut le cas pour le christianisme après ses désastreuses aventures. Leibowitz, en guise d'épigraphe à son livre *Judaïsme et Israël*, redoute que « *la seule vertu qui reste (au judaïsme) soit celle du coup de poing juif* », l'écrivain Haïm Herzog, dans sa nouvelle *Le semeur*, fait dire à son personnage Yunker : « *le sionisme commence avec le naufrage du Judaïsme* »... Ces auteurs juifs, comme celui qui, à propos du mouvement sioniste, parle d' « *euthanasie du judaïsme* », n'auraient-ils pas vu juste ?

De quelques mensonges fondateurs de l'État sioniste :

- . faire croire que la Palestine de 1947 était « une terre sans peuple »
- . faire croire que l'émigration des Palestiniens lors de la guerre de 1947-48 fut volontaire
- . faire croire qu'il existe une nationalité israélienne
- . faire croire qu'Israël est un État démocratique (« qui appartient aux citoyens ») alors qu'il s'agit d'un État juif (« qui appartient aux Juifs »).

Par delà toutes les péripéties et tous les faits divers qui depuis plus d'un siècle émaillent quotidiennement le conflit du Moyen-Orient entre les Juifs et les non-Juifs, par delà toutes les motivations, les responsabilités, les tactiques, les « torts partagés », voire les initiatives généreuses des deux parties en présence, par delà toutes les réflexions, les débats, les controverses, les prises de position, les propositions, les « Feuilles de route », les « Plans de Genève » ou autres « plans de paix » des chancelleries, dont nous entretenons commentateurs et politiques appelés perpétuellement à écrire articles et ouvrages ou à meubler des discussions, il faut bien voir qu'il ne s'agit là que d'éléments contingents et accessoires qui, par leur caractère prégnant et spectaculaire dans l'actualité, encombrant la route de la compréhension du problème.

Car, il n'y a que deux questions qui vailent pour le présent et pour l'avenir : *Quelle est l'origine du conflit ? Quelle est la condition de la paix ?*

1 – *L'origine du conflit ?*

Deux dates, et deux seules, dominent le sujet :

. la première : 1897. Une idéologie, le sionisme, issue de la composante raciste du judaïsme, voit le jour en Europe et se développe en Occident...

. la seconde : 1947. À ce moment crucial où l'Histoire s'accélère, trois parties sont en présence, l'ONU, les Juifs sionistes et les Habitants non-Juifs de Palestine. Le problème reste simple : il y a deux agresseurs caractérisés et un agressé pur par spoliation de sa terre ancestrale.

2 – *La condition de la paix ?* La réponse est non moins simple : une Palestine démocratique allant de la Méditerranée au Jourdain, avec ses diverses composantes humaines.

Plusieurs auteurs Juifs et non-Juifs contemporains : ²⁸³

. constatent qu'il n'y a plus (depuis 1960) « *d'histoire commune* » entre les Juifs français et les non-Juifs français ;

. parlent d' « *éloignement* », de « *divergence lancinante* », de « *fracture* » ;

. constatent qu'il y a des Juifs « *éprouvant un sentiment d'étrangeté parmi les Français* » ou qu'il y en a d'autres « *se définissant face aux Français* » ;

. se demandent s'ils est encore possible aux Juifs « *de vivre heureux* » en France ;

. en appellent à une relance historique en invitant la République « *à ne pas se replier sur ses nostalgies et ses blessures et à nouer un nouveau pacte avec les Juifs en s'appuyant sur eux pour se retrouver et se dépasser* » ! (sic)...

Quand ces auteurs s'apercevront-ils, après avoir acquis la liberté d'esprit d'exercer un esprit critique vis-à-vis du judaïsme, que la catégorie désignée dans le judaïsme par : « les Gentils », « les Étrangers », « les goyim », « les idolâtres », vaste catégorie de tous ceux qui, de par le monde, ne sont que des « non-Juifs », « les Autres », a été inventée, instruite, théorisée, transportée, inculquée, ancrée dans l'esprit de ses fidèles par le judaïsme depuis plus de deux millénaires ?

Quand s'apercevront-ils que c'est le judaïsme qui, en retour, contraint les non-Juifs à voir les Juifs comme « les Autres » ?

Quand s'apercevront-ils que c'est l'idéologie sioniste qui, depuis la création de l'État d'Israël, a repris, exalté et fait culminer cette dialectique perverse ?

Quand s'apercevront-ils qu'il est dérisoire de demander à la République française de s'amender en la matière ?

Que les rédacteurs de la Bible fassent mention de la « race » et inventent, il y a deux millénaires et demi, les concepts de « race pure » ou de « race juste » à une époque où la notion d'unicité de l'espèce humaine n'avait pas germé dans les esprits, n'est pas en soi surprenant, même si l'insistance et le mépris dont ils font preuve envers les races étrangères faites d'individus incirconcis et de sang impur, atteignent un niveau sans doute inégalé depuis lors. Mais, quand on voit des personnalités éminentes du judaïsme contemporain, après le génocide nazi, parler de « race juive », de « sang juif », de « pureté de race » et apporter leur soutien actif à l'entreprise sioniste qui tue et opprime au nom de la « race », quand on sait par ailleurs que les propos en question n'ont suscité que d'exceptionnelles réserves de la part du monde juif, ce qui équivaut à une acceptation-approbation quasi unanime, comment ne pas être troublé par un archaïsme et un aveuglement aussi désastreux !

Les antagonismes entre les hommes sont *naturels*... Avec la civilisation beaucoup de ces antagonismes banals s'atténuent ou disparaissent pour faire place dans l'idéal à la solidarité. Les antagonismes les plus irréductibles sont d'origine religieuse : ils s'appuient sur des éléments *qui ne se discutent pas*, des éléments sacrés sur lesquels la raison, cette valeur universelle qui, seule permet d'obtenir la paix entre les hommes, n'a pas de prise²⁸⁴.

²⁸³ G. Bernheim, E. de Fontenay, P. de Lara, A. Finkielkraut, P. Raynaud, P. Thibaud, M. Zaoui, *Le Monde*, 30/12/03.

²⁸⁴ Ainsi que l'écrit Heidegger : « *le religieux n'est jamais détruit par la logique, mais toujours uniquement par le fait que le dieu se retire* ». (*Qu'appelle-t-on penser ?*, PUF, 1988, p. 29). Il reste néanmoins que la disparition de la croyance n'est pas suffisante pour que le mythe perde toute influence comme le montre avec éclat l'expérience d'Israël et de ses premiers initiateurs, athées pour la plupart.

La perversité foncière de la notion de *race* transportée par le judaïsme réside notamment dans le fait que, tel un germe hautement contagieux, elle a contaminé les mots banals tels que *juif* (utilisé depuis bientôt deux millénaires)²⁸⁵ et *antisémitisme* (utilisé depuis plus d'un siècle).

Parce que la « lutte contre l'"antisémitisme" » repose sur un principe erroné - celui qui distingue le racisme envers une catégorie de personnes - cette lutte sera toujours la grande pourvoyeuse de ce qu'elle pourchasse : le racisme anti-Juifs.

Il n'y a pas d'entreprise humaine, aussi désastreuse soit-elle, qui n'ait quelque côté positif... L'existence d'un État juif a un immense mérite : en permettant à une entité juive d'être en situation majoritaire et hégémonique dans un pays, elle montre d'une part l'inanité du rêve messianique encore présent chez les Juifs religieux et nombre de chrétiens réformés et d'autre part elle révèle le potentiel raciste que véhicule le judaïsme et qui jusque-là, pour des raisons diverses, passait inaperçu. Le judaïsme *n'est pas que* le sionisme mais *c'est aussi* le sionisme, d'autant plus qu'à l'époque moderne cette idéologie a le soutien inconditionnel de la majorité des Juifs et notamment de la quasi-totalité des religieux.

« *L'Histoire ne repasse pas les plats...* » Il ne s'agit plus aujourd'hui de protéger les Juifs européens contre des agressions extérieures - comme il convenait de le faire dans les siècles passés contre celles suscitées notamment par le christianisme ou comme il conviendrait, selon le discours de nombre d'intellectuels et de politiques français qui voient le présent comme une répétition du passé, de le faire maintenant contre celles suscitées par l'islam - il s'agit d'inciter les Juifs à s'émanciper des éléments pervers du judaïsme, à scier les barreaux de la « prison juive »²⁸⁶.

L'individu nourrit volontiers, consciemment ou non, l'idée très « naturelle » que « *l'étranger, c'est l'autre, le différent...* ». C'est une tare originelle des hommes que d'avoir hérité cet agent infectieux toujours prêt à perdre sa latence et à générer chez tel individu des sentiments ou des actes « racistes »... Mais quand cette idée est intégrée dans quelque système philosophique ou religieux c'est une fraction notable de l'humanité qui est menacée par une maladie éminemment contagieuse. Par son mythe fondateur du Peuple élu/Terre promise et par sa loi fondant la judéité sur le sang, le judaïsme transporte un de ces systèmes.

Travailler pour la cause de la paix entre les hommes n'est jamais facile, mais travailler à cette même cause dans l'ex-Palestine ne suppose rien de moins que s'opposer jusqu'à extinction à une idéologie structurée et fermée comme aucune autre ne l'a été dans l'Histoire, génératrice de forces incomparables et promotrice d'une tactique qui subjugué les diplomates

²⁸⁵ On distingue successivement l'identité hébraïque, puis l'identité judéenne (avec le royaume de Juda), enfin l'identité « juive » après la destruction du second Temple en 70 apr. J.-C. et l'institution de loi raciale par les rabbins.

²⁸⁶ Car, bien entendu, la protection des Juifs appartient d'abord aux Juifs... Si la prise de conscience concernant les tares du judaïsme avait fait des progrès considérables dans la première moitié du XX^e siècle grâce à divers intellectuels juifs, depuis cette époque par contre, avec notamment la phase de ghettoïsation particulièrement marquée à laquelle nous assistons depuis un demi-siècle (ghettoïsation dont la création de l'État d'Israël reste l'emblème), on peut dire que cette prise conscience n'est pas seulement au point mort mais qu'elle subit une terrible régression, comme en témoignent les multiples ouvrages consacrés à l'identité juive. N'émergent dans la littérature que quelques exceptionnels ouvrages d'ouverture. Parmi ces derniers citons de nouveau « *La prison juive* » de Jean Daniel.

des Nations et mine insidieusement les énergies d'opposition.²⁸⁷ C'est là sans nul doute une tâche qui, ne pouvant déboucher qu'à très lointaine échéance, est parmi les plus obscures et les plus ingrates qu'il soit possible de se donner.

Mais cette tâche... c'est aussi l'honneur de ceux qui, dans la Résistance, s'y adonnent avec persévérance.

Trois dates-catastrophes pour l'humanité sont destinées à émerger du XX^e siècle :

1917 : la Révolution russe et le triomphe du communisme,

1933 : l'avènement de Hitler et le triomphe du nazisme,

1947 : la création de l'État d'Israël par l'ONU et le triomphe du sionisme.

Il n'y avait pas de paix possible avec les deux premières idéologies, il n'y en a pas non plus avec la troisième...

Tandis que *Sionisme* et *Islamisme*, ces deux *fundamentalismes*, vont désormais s'affronter pour les malheurs du XXI^e siècle ...

Tant que des hommes, en lecteurs dociles de la Bible (et des autres écrits fondamentaux du judaïsme), considéreront que l'humanité est faite de Juifs et de non-Juifs ou adhéreront au mythe hébreu de la "Terre promise/Peuple élu", ce fondement du sionisme ;

. tant que le judaïsme fondera l'identité juive sur la filiation et transmettra dans les esprits une notion de "race", ce véritable virus mental du racisme ;

. tant que le mot "juif" véhiculera cette même notion qui distingue et sépare fondamentalement les Juifs des Autres ;

. tant que le mot "antisémitisme" sera utilisé pour désigner le racisme envers la catégorie des Juifs ;

. en résumé, tant que le judaïsme subsistera, avec sa composante raciale spécifique,

.....

coulera une source profuse, celle qui alimente perpétuellement deux racismes en miroir : le racisme premier des Juifs envers les non-Juifs et le racisme réactionnel des non-Juifs envers les Juifs. La pérennité de l'un est la pérennité de l'autre ; l'un et l'autre sont consubstantiels au judaïsme.

Au Proche-Orient, où sévit l'idéologie sioniste, une paix durable ne peut être, ni le fruit d'un processus démocratique et pacifique au sein de l'État d'Israël, ni le résultat d'un traité de compromis entre les dirigeants des deux parties, comme cela est habituel entre ennemis « ordinaires ». Ici, elle ne peut résulter que d'un affrontement :

. si les Nations Unies, et notamment les Nations occidentales, reconnaissent leur erreur de 1947 d'avoir créé un État sur des bases raciales, conditionnant cet État au racisme et le vouant parallèlement au racisme antijuif, s'ils reviennent sur leur aveuglement et leur faiblesse traditionnels, s'ils usent à l'égard d'Israël des moyens de coercition dont ils disposent pour imposer le respect du droit international, s'ils œuvrent à l'extinction d'une idéologie fondamentalement raciste pour permettre l'avènement d'une société

²⁸⁷ Certains diplomates, politiques, membres d'organisations antisionistes, après quelques années de fonction ou de militantisme, se sentent "fatigués" à la simple pensée du conflit israélo-palestinien et, se disent découragés dans la poursuite de leur action. À ce syndrome de lassitude, d'épuisement et enfin d'inaction sévissant chez les acteurs en question il y a deux causes souvent conjuguées. La première est la tactique diabolique des Israéliens faisant alterner perpétuellement espoir (avec, par exemple, les accords d'Oslo) et désenchantement (avec, par exemple, la poursuite des colonies). Mais la seconde cause relève des personnels eux-mêmes : n'ayant pas pris la juste mesure de l'idéologie sioniste, espérant à tort que les deux parties pourront un jour coexister pacifiquement côte à côte dans deux États séparés, allant de déception en déception, ils sont désabusés !

réunissant l'ensemble des diverses populations de la Palestine historique avec les réfugiés, si parallèlement les musulmans promeuvent la démocratie dans leur société et, magnanimes, n'utilisent pas les textes sacrés du Coran pour se venger des Juifs exploitant, eux, la Bible juive à leur encontre depuis un siècle... , cet affrontement peut certes être très long, mais il peut se limiter à la région concernée et être relativement pacifique.

. si tel n'est pas le cas, le conflit se terminera obligatoirement par un drame qui, compte tenu des armes de destruction massive et du potentiel pervers des mythes religieux bibliques et coraniques subjuguant la raison, risque d'être pour l'humanité – et notamment pour les communautés du Proche-Orient – plus terrible encore que ceux du passé.

Résumé

Dans l'état actuel des choses, ni la violence, ni la non-violence ne peuvent avoir raison de l'entreprise sioniste !

La violence... ? Une juste guerre menée au nom de la justice bafouée comme celles de 1948, 1967 et 1973 ne peut être gagnée, compte tenu de la disparité des forces en présence ; quant aux actions terroristes atteignant des civils, elles sont toujours à la fois inadmissibles et inefficaces.

La non-violence à la manière de Gandhi ou de Martin Luther King ? Elle est nécessaire mais ne saurait être suffisante. Une donnée unique dans l'Histoire de l'humanité est à prendre en compte : l'accès à la démocratie pour les non-Juifs est lui-même verrouillé. Une résolution des Nations Unies, toujours en vigueur depuis 1947, a créé et légitimé - quelle que soit l'évolution démographique - la domination définitive d'une « race » d'hommes au sein de la Palestine historique ; un second verrou, interne celui-là, sous forme de Lois, est venu compléter le premier verrou : l'État en question se veut un État « juif », « pour les Juifs », « pour toujours » avec Jérusalem comme « capitale éternelle ».

Le conflit suscité par la Bible depuis un siècle est de ceux qui ne s'épuisent pas comme se sont épuisés, avec le temps, nombre de conflits historiques. Aux mythes bibliques répondent ici les mythes coraniques. Pour une partie du monde musulman, les agressions et les persécutions caractérisées que subissent, depuis plus d'un demi-siècle, les musulmans de Palestine de la part des Juifs, sont vues comme une confirmation des versets du Coran suivant lesquels les Juifs sont fondamentalement mauvais. Aux conséquences dramatiques des mythes bibliques viennent s'ajouter secondairement celles suscitées par les mythes coraniques. Pour un conflit auto-entretenu qui peut devenir planétaire...

C'est ainsi que face

- à une telle situation déroutante pour tous ceux qui n'ont pas saisi la spécificité du conflit palestinien ;
 - à un État défiant impunément, depuis plus d'un demi-siècle, les nations qui l'ont créé et les organismes internationaux de défense des droits de l'homme,
 - à un État qui ne respecte pas les règles du droit international et fait peser une menace sur la sécurité collective²⁸⁸,
 - à un État non amendable par lui-même,
 - à un conflit où le rapport de forces n'a jamais été aussi inégal et la désespérance apparemment aussi fondée,
- il n'y a, *a priori*, pour les Palestiniens et leurs représentants confrontés à un problème insoluble, qu'une réponse « raisonnable » : le suicide.

Pourtant cette réaction n'est pas de mise : il faut tenir pour certitude qu'Israël, fruit d'une « erreur historique » est un « accident » de l'Histoire, et comme le recommandait Sénèque « *tirer courage du désespoir* ». ²⁸⁹

Les données essentielles, qu'il convient d'avoir à l'esprit dans le très long combat à mener, sont pour nous les suivantes :

²⁸⁸ D'après le dictionnaire Petit Robert, c'est la définition de l'État-voyou .

²⁸⁹ Si la légitimité d'Israël n'est guère mise en cause publiquement en Occident, constatons néanmoins un processus lent mais progressif de « désamour » d'Israël. Aujourd'hui, certains diplomates ne qualifient-ils pas la création de l'État juif au lendemain de la seconde guerre mondiale de « fausse bonne idée », c'est-à-dire de mauvaise idée ? (*Le Monde*, 2 mars 2004)

1) - L'État juif, Israël – fondé sur des données religieuses, né dans le mensonge et l'injustice, raciste et ségrégationniste par nature – n'est pas compatible avec la paix²⁹⁰ ;

2) - La tare principale de l'idéologie sioniste que le judaïsme a engendrée est la Séparation (l'Apartheid) des hommes en deux communautés : les Juifs et les non-Juifs²⁹¹ ;

3) - Ce racisme est foncièrement différent des autres racismes de l'époque moderne

Le racisme anti-Noirs des États-Unis auquel faisait face Martin Luther King (pour évoquer un combat particulièrement exemplaire) comme le furent les autres racismes d'un passé récent: racisme des colonisateurs, racisme hitlérien, racisme anti-Noirs d'Afrique du Sud..., indépendamment de leur plus ou moins grande malignité sur le terrain, étaient, quant à leurs racines des racismes de type banal, sommaire, primaire, « naturel ». Le racisme inhérent au judaïsme, lui, est structuré et développé à partir d'éléments religieux à la fois scripturaires et sacrés. C'est dire qu'il est « culturel » au sens le plus fort du terme et pérenne. Le mythe biblique du Peuple élu /Terre promise conjoint au mythe messianique et la loi fondant la judéité sur le sang, en sont les fondements essentiels.

Il est différent aussi des autres, en ce sens que, véhiculant la notion de race au sens propre, il va automatiquement de pair avec un racisme opposé (appelé malencontreusement « antisémitisme ») dans un processus en cercle vicieux.²⁹²

4) - Cette forme de racisme - en tant que notion, concept ou expression - est largement ignorée en ce début de XXI^e siècle. Son étude, son analyse, dans le cadre d'une remise en cause du judaïsme, est une priorité²⁹³.

5) - Un État palestinien souverain, libre, indépendant à côté d'un État juif dans la Palestine historique est un leurre : en raison de son idéologie, l'État sioniste d'Israël ne peut concevoir cet État²⁹⁴ ; au nom de la justice et de la dignité humaine, la Résistance palestinienne ne peut s'en satisfaire.

²⁹⁰ Rappelons ici les multiples auteurs juifs qui s'opposèrent de toutes leurs forces à l'entreprise sioniste et qui avaient largement prévu les conséquences dramatiques d'un État « juif » et pour les Juifs et pour les non-Juifs, ces conséquences auxquelles nous assistons depuis plus d'un demi-siècle.

²⁹¹ Après la disparition du régime ségrégationniste des États-Unis à la fin des années 1960 et celui d'Afrique du Sud à la fin des années 1980, remarquons qu'Israël est maintenant le seul État du globe résolument raciste et partant ségrégationniste.

²⁹² À ce propos, on peut remarquer que Kant, dès le XVIII^e siècle, avait parfaitement analysé ce phénomène singulier lié notamment à l'Élection divine. Dans son ouvrage *La religion dans les limites de la simple raison*, p. 153, il parle du « peuple élu par Jéhovah, et qui, hostile à tous les peuples, est lui-même en butte à l'hostilité de tous ». Jean Daniel, quant à lui, dit, non sans pertinence, que cette Élection divine est un élément de « la prison juive » (*La prison juive*, Odile Jacob 2003).

²⁹³ Nous avons analysé précédemment les puissants éléments de ce singulier « retard ». Rapportons ici les propos de Pauline Bèbe, rabbin libéral et de sexe féminin, écrivant que « la judaïsme doit se soumettre à une morale universelle quitte à être modifié ». Car, ajoute-t-elle, « tout système religieux qui ne met pas en pratique des notions de tolérance ou de morale doit être transformé ». (*Sous la coupole des cieux*, in *La Tolérance*, Seuil 1998, p. 51). En provenance du judaïsme lui-même, serait-ce un début de remise en cause ?

On peut ajouter que, si la critique du judaïsme eut été inconvenante à des périodes comme celle de 1933-1945, elle apparaît aujourd'hui - où toute persécution des Juifs par une idéologie étrangère est absolument exclue - comme particulièrement opportune. Devant la gravité extrême du judaïsme sioniste, elle s'avère même particulièrement urgente. Ainsi que l'écrit Maxime Rodinson : « *Il est indispensable maintenant de dénoncer toute la pensée essentialiste apologétique juive* ». (*Opus cit.* p. 298)

²⁹⁴ Ne suffit-il pas de remarquer que la gauche israélienne n'a jamais imaginé pour les Palestiniens qu'un « bantoustan » ?

6) – En dehors de la non-violence et de la magnanimité, les valeurs-guides pour la réconciliation et la paix dans un État pluriethnique unique – où les uns continuent à vivre dans leur « Terre sainte » aux côtés de ceux qui se sont succédé dans la continuité des générations - sont la démocratie et la laïcité.

C'est dire que la Palestine historique - pour aller en direction de l'Utopie démocratique, voie longue, difficile mais enthousiasmante - attend ses Libérateurs, libérateurs des Juifs et des non-Juifs, victimes, les premiers depuis deux millénaires, les seconds depuis un siècle, des mêmes éléments pervers du judaïsme.

Post scriptum

Si le judaïsme engendre par certains de ses éléments un racisme spécifique dont l'étude reste largement à entreprendre²⁹⁵, racisme qui est passé dans une idéologie criminogène, cela ne doit pas pour autant occulter les valeurs hautement positives qu'il transporte aussi avec lui... S'il y a des tares "juives" il y a aussi un génie "juif" : celui d'avoir promu certaines valeurs à un point inégalé par aucune autre communauté et dont l'Occident, dans son ensemble, a largement bénéficié et lui est redevable.

Indépendamment du domaine moral où domine le commandement : « *Tu ne tueras pas* »²⁹⁶, deux de ces valeurs, la première dans le domaine de la discipline de vie, la seconde dans le domaine de la pensée, parce qu'accessibles à tous ceux qui le veulent, nous semblent particulièrement importantes.

Après avoir constaté que le pourcentage de Juifs cultivés était considérable dans le monde occidental Y. Leibowitz²⁹⁷ a écrit : « *la créativité des Juifs ne provient pas de leur judaïsme mais de leur appartenance à la culture occidentale... le judaïsme n'a contribué en rien à leur personnalité ni à leur œuvre* » ... S'il est bien vrai que l'inspiration et la créativité de Spinoza, de Marx, de Durkheim, de Einstein et de la plupart des Juifs proviennent essentiellement de la culture occidentale, le philosophe israélien a manifestement négligé un élément essentiel dont il a bénéficié. Face à l'agitation, à l'oisiveté, à la distraction du monde, le judaïsme a toujours contribué puissamment - gage de succès exemplaires dans de multiples domaines - à promouvoir l'étude, la méditation, le travail, le débat, la vacance régulière, une certaine « retraite » de l'individu, une discipline de vie...

Par ailleurs, en opposition avec le communautarisme, le nationalisme, l'ethnicisme développés dans beaucoup d'écrits du judaïsme et qui se sont donné libre cours dans le projet sioniste israélien, nous avons parlé à diverses reprises de l'orientation universaliste prônée par certains des prophètes juifs. Et l'on cite généralement à ce propos le prophète Michée qui rêva d'un royaume de bonheur et de justice où tous les peuples seraient réunis dans la paix : « *Yahvé sera le Juge des peuples et l'Arbitre des nations. De leurs épées ils forgeront des socs et de leurs lances des faucilles. Les nations ne lèveront plus l'épée l'une contre l'autre et plus jamais on n'apprendra la guerre !* » (*Mic IV, 3*).

Certes, cet universalisme est encore très élémentaire : toutes les nations du monde sont invitées à se réunir dans la paix, mais c'est encore le dieu particulier des Hébreux qui guide le royaume à venir, royaume dont la capitale est toujours Jérusalem avec son Temple reconstruit plus beau que jamais. Néanmoins, un pas en avant a été effectué, un germe a été semé qui sera repris et cultivé par Jésus de Nazareth...

Et c'est de nouveau un Juif, connu sous le nom de Paul et fondateur princeps du Christianisme voici deux mille ans, qui va imprimer à cette pensée un nouvel élan. En héritier critique du judaïsme qui lui fait concevoir et dénoncer les tares de sa religion, notamment la

²⁹⁵ À ce propos, soulignons de nouveau la lucidité et le courage de Henri Korn, sans doute le premier auteur juif à évoquer le racisme inhérent au judaïsme, écrivant en 2003 : « *qu'on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion sur le racisme dans la pensée et la tradition juives* ». (*Histoire d'un adjectif*, p. 199).

²⁹⁶ Certes, d'après le contexte, ce commandement ne s'applique qu'aux membres de la tribu des Hébreux, mais au contact du christianisme et de l'esprit occidental, nombre de Juifs non religieux au cours des siècles participeront à son extension à tous les hommes.

²⁹⁷ *Israël et judaïsme*. p. 79.

dimension mortifère de la Loi cet élément-clé du judaïsme, en héritier aussi du monde grec et païen qui lui apporte l'idée de l'unité du genre humain et lui fournit une vision élargie du monde, il lancera ces paroles révolutionnaires : « *désormais il n'y a plus ni Grecs, ni Juifs, ni circoncis, ni incirconcis, ni Barbares, ni Scythes, ni esclaves, ni hommes libres* »...Le prochain c'est d'abord le semblable.²⁹⁸ Certes, les mots qui suivent : « *car vous êtes Un en Jésus-Christ* » sont encore très réducteurs, mais un puissant mouvement est né qui se veut universel (katholikos) et qui va porter au loin ces paroles. Et ces paroles, à leur tour, sur une route non dépourvue de cahots, évolueront ...

En définitive, il appartiendra aux philosophes des Lumières, riches héritiers du monde gréco-romain²⁹⁹, de l'islam (dont les savants andalous, tel Averroès, ont conservé et transmis les valeurs de l'Antiquité grecque)³⁰⁰, du judaïsme et du christianisme, de faire franchir à la civilisation occidentale un pas décisif. Par delà tous les communautarismes issus des mythes ancestraux, par delà les horizons théologiques limités et les appartenances particulières, en hommes libres ils proclameront l'homogénéité du genre humain : « *Quelle que soit la variété des cultures, il n'y a sur toute la surface de la terre qu'une seule et même espèce d'homme : c'est au nom de l'Homme que tous les hommes sont frères* ». Et la Révolution française viendra quelques années plus tard parfaire l'édifice. Le premier article de la déclaration de 1789 proclamera à la face du monde que : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ».

En fait, c'est sans doute au sein du bouddhisme que fut élaborée en premier lieu cette pensée universaliste dans toute son ampleur : « *De loin, dit un mystique tibétain, je crus voir un animal. L'animal s'approcha et je compris que c'était un homme. Il s'approcha encore et je m'aperçus que c'était mon frère* ».

²⁹⁸ Ainsi que l'écrit Julia Kristeva (citée par J. Ricot dans son *Étude sur l'humain et l'inhumain*, p. 47) : « *L'Église paulinienne hérite du cosmopolitisme propre à l'hellénisme tardif qui offrait déjà des conditions matérielles et juridiques plus propices qu'auparavant aux étrangers et à leurs croyances. Paul s'appuie sur cette disposition pour rompre avec le nationalisme des communautés juives* ».

²⁹⁹ C'est chez les Stoïciens, en héritiers des sophistes de l'Antiquité grecque, précise J. Ricot *ibid*, p. 50), que « *l'idée d'unité du genre humain a pris racine, la cosmopolis, c'est-à-dire la société universelle du genre humain, s'est substituée au cadre devenu exigü de la polis, la cité* ». Et il ajoute que « *c'est dans ce contexte que résonne les célèbres formules : celle de Ménandre traduite par Térence : "Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger", celle de Sénèque : "Ma patrie, c'est le monde"* ».

³⁰⁰ Remarquons parallèlement, avec Edward W. Said, que c'est dans l'Andalousie pluriculturelle, pluriethnique et pluri religieuse que la civilisation arabe a trouvé son apogée.

ADRESSE AUX PALESTINIENS DE LA PALESTINE HISTORIQUE ET DE L'EXIL

Les dirigeants actuels de l'« Autorité palestinienne », comme ceux qui les ont précédés, se trompent et vous trompent, en pensant et en vous faisant espérer qu'un État palestinien libre, indépendant, souverain, est susceptible de voir le jour à côté de l'État juif sur la terre de vos ancêtres. Cette pensée relève d'une ignorance caractérisée quant à l'idéologie sioniste qui a proclamé l'incompatibilité entre Israël et la Palestine et qui vous opprime depuis tant d'années. Elle conduit à une impasse.

Cette idéologie à composante religieuse et raciste passera comme d'autres sont passées (le nazisme, le communisme...), mais les armes qu'il convient de mettre en œuvre pour la vaincre (c'est-à-dire parvenir à un État démocratique après disparition de l'État juif) sont tout autres que celles qui ont abattu les idéologies précédentes.

. qu'il vous faut, par delà tous les pièges et les barrières que vous rencontrez sur votre chemin, sans oublier les handicaps inhérents à l'islam, miser d'abord sur vos propres ressources intellectuelles et morales ;

. que seules les armes démocratiques peuvent être efficaces et que ces armes, en dehors des vôtres et de celles qui vous sont acquises dans nombre de pays, se trouvent aussi dans le monde juif dont une partie très minoritaire certes, mais notable, est prête à vous aider ;

. que la stratégie de votre combat doit être basée, d'une part sur la non-violence dans le sillage de Martin Luther King - la guerre serait juste mais elle serait perdue - , d'autre part sur l'absence de tout compromis territorial ou idéologique avec le sionisme, car tout compromis avec une idéologie fondamentalement perverse est à la fois une faute politique et une erreur. Vous y ajouterez la dignité et la magnanimité qui n'engagent pas seulement à pardonner (car l'Autorité palestinienne a commis bien des fautes de collaboration avec l'idéologie sioniste comme la France de Pétain en a connu avec l'idéologie nazie) mais à agir « comme si vous aviez oublié » ;

. que le temps, pour une victoire à lointaine échéance, travaille pour vous. La plupart des nations vous sont indifférentes ou hostiles, Israël triomphe momentanément mais le sionisme est condamné à mourir.

« *N'ayez pas peur !* »... Dans le combat que vous avez à mener, vous aussi « *Faites un rêve* », celui d'une société fondée sur l'égalité de tous les hommes dans une Palestine unifiée et démocratique. C'est la seule stratégie qui vaille. Le monde entier vous regarde !

BIBLIOGRAPHIE

Les informations ou les citations rapportées sont tirées :

- des articles des revues et journaux suivants :

Courrier International
Le Figaro
Le Monde
Le Monde diplomatique
« Dossiers et documents » du Monde
Le Nouvel Observateur
Libération
Publications d'Amnesty international - "*Israël et territoires occupés*"
Revue d'Études Palestiniennes
Revue "Une terre deux peuples" de l'Association pour l'Union des Peuples juif et palestinien.

- des ouvrages suivants :

ARENDRT Hannah, *Sur l'antisémitisme*, Calmann-Lévy 1973.
ASCOT Roger, *Le sionisme trahi ou les Israéliens du dimanche*, Balland, 1991.
ATTIAS J.C. et BENBASSA E., *Israël imaginaire*, Flammarion 1998.
AVRAN Isabelle, *Israël Palestine - Les inventeurs de paix*, Les Éditions de l'Atelier et le CCFD, 2001.
BALIBAR et autres auteurs : *Antisémitisme : l'intolérable chantage*, La Découverte, 2003.
BARTHELEMY André, *Israéliens et Palestiniens. Du dialogue à la paix. Chronique sociale*, Lyon, 1992.
BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, JC Lattès, 2001.
BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Le Juif et l'Autre*, Le Relié, 2002.
BENBASSA E., *Être juif après Gaza*, CNRS éditions, 2009.
BUBER Martin, *Judaïsme*, Gallimard, 1982.
BISHARA Marwan, *Palestine/Israël : la paix ou l'apartheid*, Éditions de la Découverte, 2001.
CHOURAQUI André, *Mon testament. Le feu de l'Alliance*, Bayard, 2001.
CAILLIAU Hesna, *L'esprit des religions*, éd. Milan, 2003.
COHEN Hermann, *L'éthique du judaïsme*, Le Cerf, 1994.
DANIEL Jean, *La prison juive*, Odile Jacob, 2003.
DIECKHOFF Alain, *Israéliens et Palestiniens. L'épreuve de la paix*, Aubier, 1996.
DEBRAY Régis, *Le feu sacré, fonctions du religieux*, Fayard, 2003.
FAYE J. P. et DE VILAINE A. M., *La déraison antisémite et son langage*, Actes Sud, 1993.
FINKELSTEIN Norman G., *L'industrie de l'Holocauste*, La Fabrique éditions, 2001.
FLEG Edmond, *Pourquoi je suis juif ?*, Les Belles Lettres, 1995.
GERIES Sabri, LOBEL Eli, *Les Arabes en Israël ; Les Juifs et la Palestine*, Maspero, 1969
GREILSAMMER Ilan, *La nouvelle histoire d'Israël*, Gallimard, 1998.
GRESH Alain, *Israël, Palestine, Vérités sur un conflit*, Fayard, 2002.
GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Palestine 47 : un partage avorté*, Éditions Complexe, 1991.
GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 Portes du Moyen-Orient*, Éditions de l'Atelier, 1996.
HALEVI Ilan, *Israël : Les mythes fondateurs à l'épreuve du temps*, Revue de l'Association médicale franco-palestinienne, mai-juin 1998.
HALEVI Ilan (traducteur), *Le transfert des Palestiniens, une obsession centenaire. Textes et déclarations des principaux responsables juifs 1891 à 1961*, Revue d'Études palestiniennes, N° 18.
HALTER Marek, *Le judaïsme raconté à mes filleuls*, Robert Laffont, 1999.
HARSGOR Michaël et STROUN Maurice, *Israël/Palestine - L'Histoire au-delà des Mythes*, Éditions Métropolis, 1996.

IGOUNET Valérie, *L'histoire du négationnisme en France*, Seuil, 2000.

KANT Emmanuel, *La religion dans les limites de la simple raison*, Librairie J. Vrin, édition de poche 1994.

KAPLAN Jacob, *Judaïsme français et sionisme*, Albin Michel, 1976.

KHALIDI Walid, *L'histoire véridique de la conquête de la Palestine*, Revue d'Études palestiniennes, N° hors série de 1998.

KRIEGEL Annie, *Israël est-il coupable ?*, Robert Laffont, 1982.

LANCU Carol, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme*, Privat, 2003.

LEIBOWITZ Yechayahou, *Judaïsme, peuple juif et État d'Israël*, Lattès, 1984.

LEIBOWITZ Yechayahou, *La mauvaise conscience d'Israël - Entretiens avec J. Algazy*, Le Monde Editions, 1994.

LEIBOWITZ Isaïe, *Israël et judaïsme*, Desclée de Brouwer, 1996.

LÉVY Benny, *Être juif*, Verdier, 2003.

LÉVYNE Emmanuel, *Judaïsme contre sionisme*, Editions Cujas, 1969.

LUSTIGER Jean-Marie, *Le choix de Dieu*, de Fallois, 1987.

LUSTIGER Jean-Marie, *La Promesse*, Éditions Parole et Silence, 2002.

MANCEAUX Michèle, *Histoire d'un adjectif*, Stock, 2003.

MEMMI Albert, *Le racisme*, Gallimard, 1982.

MILNER Jean-Claude, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, Verdier, 2003.

NEHER André, *L'identité juive*, Éditions Seghers, 1989.

PICAUDOU Nicole, *Désaccords de paix*, Albin Michel, 2001.

PRIMO LEVI, *Si c'est un homme*, Julliard, 1987.

PROLONGEAU Hubert, *Le curé de Nazareth*, Albin Michel, 1998.

RICOT Jacques, *Étude sur l'humain et l'inhumain*, Pleins feux, 1998.

RODINSON Maxime, *Peuple juif ou problème juif ?*, Librairie Maspero 1981, Éditions La Découverte & Syros, 1997.

SALLENAVE Danièle, *Carnets de route en Palestine occupée*, Stock, 1998.

SARTRE J. P., *Réflexions sur la question juive*, Gallimard, 1954.

SCHATTNER Marius, *Le Maillon faible - Interrogations sur l'alliance entre nationalisme et religion en Israël*, Esprit - mai 1998.

SCHOENMAN Ralph, *L'Histoire cachée du sionisme*, Éditions Selio, 1988.

SHAHAK Israël, *Le racisme de l'État d'Israël*, Authier, 1975.

SIBONY Daniel, *L'énigme antisémite*, Seul 2004.

TAGUIEFF P. A., *Le racisme*, Flammarion, 1997.

TRIGANO Shmuel, *Un exil sans retour, Lettre à un Juif égaré*, Stock, 1996.

U.E.J.F., *Le sionisme expliqué à mes potes*, Éditions de la Martinière, 2003

VAN CREVELD Martin, *Tsahal, histoire critique de la force israélienne de défense*, Ed. du Rocher, 1998.

VIDAL Dominique et ALGAZY Joseph, *Le péché originel d'Israël*, Editions de l'Atelier, 1998.

VIDAL Dominique, *Le mal-être juif*, Agone 2003.

WEINSTOCK Nathan, *Le sionisme contre Israël*, Maspero, 1969.

WARSCHAWSKI Michel, *Israël-Palestine, le défi binational*, Textuel 2001.

WARSCHAWSKI Michel, *À tombeau ouvert, la crise de la société israélienne*, Le Fabrique, 2003.

WIEVIORKA Michel, *L'espace du racisme*. Seuil, 1991.

YERUSHALMI Josef Hayim, *L'antisémitisme racial est-il apparu au XX^e siècle ? De la limpieza de sangre espagnole au nazisme : continuité et rupture*, Esprit N° 190 mars-avril 1993.

ZENOU Gilles, *Regards sur la condition juive*, PUF, 2003.

